débats

STRATÉGIE INDUSTRIELLE

Comment doit se traduire, du côté des entreprises, le « nouveau cours » politique ? Claude Jouven demande que l'on époussette des idées simples qui ont parfois été perdues de vue par des raffinés du management. René Foch estime que le temps des perspectives hexagonales est terminé.

Enterrer Colbert

Les grandes options seront prises à l'échelle de l'Europe ou du monde

par RENÉ FOCH (*)

DANS très peu de temps notre gouvernement va être confronté pour le secteur public à quelques problèmes industriels délicats. Faut-il autoriser l'accord CGE-ATT destiné à nous ouvrir le marché américain du téléphone en échange d'une ouverture du marché français ? Quel sera l'avenir de Dassault en l'absence d'une participation à l'avion de combat européen ? A quel rythme investir dans les câbles et les satellites si l'on ne veut pas se retrouver avec un équipement supérieur aux besoins ?

Voici dix ou vingt ans ces problèmes se résolvaient sur le plan national. Le gouvernement décidait d'investir dans le téléphone, nos industriels fabriquaient, les PTT achetaient. Oui, mais voilà : pour amortir un central téléphonique moderne le marché hexagonal ne suffit plus. Et cela est vrai pour l'ensemble de nos commandes publiques. Mais, si la dimension nationale est dépassée, quelle est désormais la bonne dimension ? On est tenté de répondre : l'Europe ; mais, pour pratiquer une politique industrielle à l'échelle de l'Europe, il faudrait d'abord abandonner la préférence nationale, qui est la règle dans les marchés publics et qui a empêché l'extension du Marché commun aux secteurs où il était le plus nécessaire, ensuite organiser des financements communs, communautaires comme le programme Esprit, intergouvernementaux comme Ariane, privés comme le tunnel sous la Manche.

Au niveau des entreprises, une autre logique s'impose. Dans le domaine-clé des produits électroniques par exemple, suivant M. Kaske, président de Siemens, le marché américain est le plus grand marché *« homogène »* du monde. Sa préoccupation première est donc d'y prendre pied, et M. Pebereau, président de la CGE, ne fait pas un autre raisonnement. Pour cela, un accord avec une firme américaine est une condition nécessaire, sinon suffisante. Il offre aussi l'accès à une technologie supérieure. Enfin, il est parfois plus facile de collaborer avec une firme américaine qu'avec une autre firme européenne, qui est souvent une rivale traditionnelle.

Une course contre la montre

Ces considérations contradictoires mènent à envisager une double stratégie : d'abord décider sur le plan européen, ou en tout cas avec un nombre significatif de pays européens, quels secteurs il convient de conserver ou de développer en Europe, malgré la concurrence internationale, par exemple l'industrie aéronautique ou spatiale, ou encore celle des télécommunications. La liste n'est pas exhaustive. Cela suppose des financements en commun d'abord et ensuite une politique d'achats concertés prenant le relais des préférences nationales dépassées. Vis-à-vis des Américains ou des Japonais la règle doit être une réciprocité réelle et pas seulement juridique.

Le deuxième élément de cette stratégie, c'est l'achèvement du marché intérieur européen, cet espace sans frontières intérieures décidé au conseil européen de Luxembourg. Cela implique l'adoption, par la CEE, de quelque trois cents réglementations européennes destinées à se substituer d'ici à 1992 aux innombrables règlements nationaux qui font encore du Marché commun une expression géographique plus qu'une réalité économique.

Il s'agit d'une véritable course contre la montre, ou plus exactement, contre nos concurrents américains et japonais, qui s'appuient sur de vastes marchés nationaux. Ce pari n'a de chances d'être tenu que si le vote à la majorité devient la règle au conseil des ministres de la Communauté et non plus l'exception.

Lorsque le Marché commun sera enfin commun, les entreprises européennes atteindront plus facilement une taille comparable à celle de leurs principales rivales. D'ici là, il ne faut pas hésiter à laisser nos entreprises conclure des alliances avec les firmes américaines ou japonaises pour avoir accès aux technologies les plus avancées, condition indispensable pour affronter la concurrence mondiale. Cela signifie que les grandes options industrielles ne peuvent plus être prises au niveau national.

Notre fonction publique y perdra une partie de son rôle, comme déjà les préfets avec la décentralisation. Au pays de Colbert la mutation sera rude.

(*) Consultant international.

XXIe siècle : le retour du bon sens ?

Mobiliser les hommes c'est simplifier les systèmes

par CLAUDE JOUVEN (*)

POUR nous préparer au vingt et unième siècle, nous devons certainement consacrer une partie de notre temps à nous entraîner aux choses les plus simples du management de tous les jours.

A la direction générale successivement de deux entreprises privées, d'une grande administration et d'une banque nationale parmi les premières, j'ai constaté la détermination à réussir de bon nombre de cadres français, leurs grands progrès dans la maîtrise des techniques de gestion ; j'ai constaté aussi leur difficulté à reconnaître et apprécier des idées simples : écouter le client, communiquer, s'informer, informer les autres.

C'est vrai, nous avons souvent préféré la grande organisation à l'entreprise, la technostructure à l'homme, l'économie d'échelle et la gestion à l'imagination ; nous nous sommes plus souvent satisfaits de créativité technologique que d'innovation d'entreprise.

« Small is beautiful », tout le monde le sait, mais on ne peut pas non plus saupoudrer les moyens et on est souvent obligé d'être gros. Une grande démarche de libération individuelle se développe actuellement. En contrepartie, il n'y a jamais eu non plus une aussi forte demande de sécurité assurée par le centre de culture de recentrage, etc.

Pour m'y retrouver, retomber sur mes pieds, sortir de ces problèmes et de ces contradictions, je résume ma réflexion en deux propositions : « le sens de toute organisation : être capable de mobiliser » et « rien n'est plus étonnant que le bon sens ».

Pas de dogme

Pour obtenir un résultat, c'est évident, et l'histoire le montre bien, tout ou presque tout provient d'un homme, d'une organisation et d'un besoin. Certes, un fonctionnement de type associatif paraît aujourd'hui mieux adapté aux organisations qui veulent se renouveler. Mais il n'existe pas de dogme, il n'existe pas de modèle technocratique de « business school » qui s'imposerait aux entreprises et aux organisations françaises. Il ne s'agit pas seulement de motiver mais surtout de mobiliser les hommes et les femmes de l'organisation.

Mobiliser pour obtenir des résultats suppose bien naturellement des objectifs, une stratégie et des outils. Au premier rang de ces outils, un projet, qui est une vision partagée de l'entreprise ou de l'organisation, avec une définition des priorités et une hiérarchie des objectifs.

Dans ce cadre, mobiliser c'est simplifier les systèmes, déléguer l'autonomie, devenir grand tout en restant petit, se distinguer des autres, notamment par l'attention portée aux clients. Les gens ne sont jamais que des êtres humains, il s'agit de les reconnaître en tant que tels.

Simplicité des principes

D'anciens consultants du cabinet de conseil de McKinsey, Tom Peters et Bob Waterman, ont magnifiquement conceptualisé leur réflexion dans un livre dont la version française s'intitule *le Prix de l'excellence*. D'autres anciens, réunis aujourd'hui dans le cabinet de conseil The ABC Group, viennent de lancer un programme de mise en œuvre de ces idées en France. Ils ont également établi récemment une intéressante corrélation entre la réussite des entreprises françaises et l'application de ces principes. Quand on interroge les dirigeants de ces entreprises qui réussissent, on est frappé par la simplicité des principes de gestion qu'ils appliquent tous les jours. Dans notre entraînement pour le vingt et unième siècle, le principe que je place en tête c'est de penser et *« d'agir client »*. C'est pour moi le plus grand principe d'action, probablement le plus ancien et, pourtant, c'est souvent le plus négligé. Combien de fois ai-je pu voir, dans des entreprises ou dans des administrations, les hommes privilégier dans leurs décisions des critères internes d'organisation ou de rapport de forces — quand ce ne sont pas des critères de carrière personnelle — par rapport au souci du client ou des citoyens.

Le deuxième principe, c'est d'entreprendre : stimuler l'expérimentation et encourager l'engagement individuel.

En France, nous savons, mieux que personne, imaginer des solutions originales, mais j'ai vu certains sortir du marché parce qu'ils n'avaient pas expérimenté assez vite. Il faut s'efforcer d'essayer plutôt que de laisser traîner le débat, même s'il est riche et animé.

Encourager l'engagement individuel. Il s'agit tout d'abord de déléguer l'autonomie. Certains de nos dirigeants, formés dans les écoles les plus prestigieuses, ont trop souvent tendance à substituer des règles au jugement individuel. Ne pas laisser de moyens d'action autonome est cruel et dissuasif. Ceux qui connaissent mal l'administration publique n'imaginent pas combien un fonctionnaire, doté par ailleurs d'un grand pouvoir, peut être rabaissé par le seul fait qu'il ne dispose pas d'un budget pour acheter un pot de blanc à effacer pour sa secrétaire.

Ensuite, reconnaître l'engagement personnel et le résultat. Beaucoup de nos administrations et de nos grandes entreprises sont enfermées dans des systèmes où la reconnaissance par la rémunération devient très difficile. Il est urgent d'en sortir et, en attendant, d'imaginer d'autres modes de remerciement.

Le troisième principe, c'est de rester au contact. Pour un dirigeant, et cela va sans dire, rencontrer personnellement les principaux clients, mais aussi d'aller voir chacun dans l'organisation sur son lieu de travail et discuter avec lui, bien montrer que « nous sommes tous dans le même bateau », solidaires pour marcher ensemble.

Rester au contact, c'est également simplifier constamment les systèmes, alléger la routine administrative.

Pour parvenir à rester fidèle à ces principes simples, rien de tel que de se faire poser et de poser aux autres, les bonnes questions : Qu'est-ce que je fais ? Que faisons-nous dans notre organisation ? Quelle est notre performance ? Que font nos concurrents les plus sérieux ? Quelles ont été les meilleures innovations dans ce domaine ? Quelles occasions nous ont échappé ? Est-il important d'en faire plus ? Quelles modifications apporter ?...

Ce n'est pas déchoir pour un dirigeant que de se poser ou mieux de se faire poser ces questions simples, et d'y répondre franchement. Rien n'est plus étonnant que les effets d'une telle critique de bon sens.

(*) Ancien président du Crédit commercial de France.

LU

« BOUCHES COUSUES », de Renée Saurel

Les droits sur la femme

LE titre du livre, eu égard au sujet, risquerait-il de paraître cynique comme se la demande l'auteur de *l'Enterrée vive ?* (1) Il est simplement d'un humour noir et douloureux. Car il s'agit — oui, encore ! — des mutilations sexuelles féminines. Mais les bouches cousues, ce sont les nôtres : motus, cela ne nous regarde pas.

Même quand c'est en France que cela se passe ? Certes, l'auteur n'ignore rien d'une législation pudique et d'une répression discrète. Mais le centre du propos est, cette fois, encore plus « sensible » : le « pouvoir » médical. Pourtant, quand la question brûlante avait commencé d'affleurer, des médecins — cinquante-six femmes et six hommes — de la protection maternelle et infantile avaient signé un texte précis et vigoureux *« afin que soient condamnés sans équivoque les praticiens de santé diplômés qui mutilent sans justification recevable des enfants sans défense »*. Depuis, eux aussi ont accepté de se coudre la bouche. Car, en divers hauts lieux, on avait décidé de fermer les yeux.

L'auteur ne rend pas moins hommage à l'immense majorité du corps médical français pour son respect rigoureux de sa propre éthique. Pourtant, quand des chirurgiens de nos hôpitaux se voient amener des fillettes, et même des nourrissons afin qu'ils réparent l'irréparable, on peut certes comprendre que quelques-uns, pour éviter le pire, cèdent à la demande d'une telle opération faite, on n'ose dire par leurs « soins ». Et ils se rendent ainsi complices de l'attentat. Ailleurs dans le monde, de telles concessions ne sont-elles pas à l'origine de la participation médicale active à la torture, ou « simplement » aux exécutions capitales ?

En tout cas, trouvera-t-on non moins indiscret qu'une femme condamne ce *« pouvoir exorbitant que l'homme s'arroge de refaçonner à son gré le sexe de la femme »*. Mais n'est-ce pas là précisément la forme extrême et révélatrice d'un pouvoir beaucoup plus général ? Et c'est, beaucoup plus généralement aussi, que l'auteur remet dans une lumière crue cette « condition » féminine, qui consiste à être « en condition ».

« Peut-on (par une loi) *pallier une inégalité naturelle ? »* Renée Saurel se montre encore attristée d'avoir trouvé cette question en tête d'un article de son *journal habituel*, quand fut débattu le projet sur l'égalité professionnelle. La réponse est évidemment non. Loi ou pas, elle s'étale dans les faits. Qui subit d'abord le chômage ? Qui reste confinée aux emplois inférieurs, n'accède aux autres que dans une proportion infime et n'est admise sur le devant de la scène politique qu'en tant qu'« utilité-vedette-alibi ? » Bref, reste exclue des responsabilités majeures. Exclue, du même coup, des décisions qui la concernent, et elle seule.

Une exclusion certes moins cruellement mutilante que l'excision. Mais il s'agit bien toujours de ces « droits de la femme », toujours aussi partie implicite des Droits de l'Homme : ceux que le vieux pouvoir mâle maintient jalousement sur cette « inégale naturelle ».

Ce livre courageux et généreux nous apporte l'information souvent exhaustive dont sont nourries la réflexion, la pugnacité et la verve de l'auteur. Toute femme consciente et même quelques hommes se devraient de le lire.

YVES FLORENNE.

★ Edit. Tierce. 368 p., 120 F, 1, rue des Fossés-St-Jacques, Paris 5e.

(1) Edit. Slatkine. Voir *le Monde* du 26 mars 1982.

COURRIER DES LECTEURS

Pourquoi salir les Croates ?

Depuis quelques semaines, la communauté croate, dont je ne sache pas que la France ait jamais eu particulièrement à se plaindre, se sent l'objet d'une campagne alliant la désinformation à la franche diffamation, campagne d'autant plus mal ressentie que sa faiblesse numérique et son statut juridique la privent d'y répondre efficacement.

Ainsi a-t-on remarqué l'insistance méchante (pourquoi ?) avec laquelle les médias français ont souligné l'origine croate de M. Artukovic, qu'ils se sont crus obligés de surnommer « boucher des Balkans ». Un seul hebdomadaire (*Rivarol*) s'est permis de rappeler que le personnage avait autrefois sauvé des vies françaises, tandis que seul M. Delfeil de Ton, du *Nouvel Observateur*, osait, sur le mode humoristique, mettre en doute la véracité des accusations, énormes, portées contre cet ancien ministre...

Quelques jours plus tard, ce fut l'assassinat de M. Olof Palme, au sujet duquel la plupart des journalistes se sont crus autorisés à présenter comme « très sérieuse » une mystérieuse « piste croate ». Vérification faite, il apparaît que cette fameuse « piste » a tout du fantasme parisien (...).

Tout récemment enfin, ce fut l'affaire Kurt Waldheim, où, pour appuyer leurs dires, ceux qui accusent l'ancien secrétaire général de l'ONU d'avoir été un ardent nazi ont présenté comme preuve imparable le fait qu'il ait reçu une décoration... croate, bien entendu (...).

Vous comprendrez, à la lecture de ces quelques remarques, la frustration et la peine que peuvent ressentir tous ceux que leur fierté d'être croates a justement conduits sur les chemins de l'exil et dont on voudrait maintenant faire des parias. On peut certes ne pas approuver le combat de ces émigrés, mais ce n'est pas, je l'espère, une raison pour les salir en leur interdisant toute défense.

C. DOLBEAU.
Professeur d'anglais (Lyon).

Droit d'asile

Nous réclamons pour M. Duvalier (Bébé Doc) le bénéfice du droit d'asile. Car enfin, de deux choses l'une : ou le droit d'asile est réservé aux copains des gens qui sont au pouvoir et à ceux qui pensent comme eux, ou ce droit s'applique à tous ceux qui en font la demande et qui ont des raisons de craindre pour leur vie, quelles qu'aient été leurs attitudes politiques.

Le danger serait de confondre jugement politique et droit d'asile. Dans le cas de Bébé Doc, les choses sont claires : il aurait été juste de laisser ce tyran imbécile se faire écorcher vif par ses bons sujets. (...) Mais c'est trop tard, et ce sinistre individu, arrivé ici, a des droits, et ce sont les mêmes que ceux du plus cher de nos amis. (...).

SERGE THION,
chercheur (Paris).

● RECTIFICATIF. — Un membre de phrase a malencontreusement sauté dans l'article de Daniel Amson (*le Monde* du 3 avril, p. 2). Il fallait lire, à propos du refus de M. Mitterrand de signer une ordonnance : « Il prendrait un double risque : *d'une part, celui de voir le gouvernement démissionner ;* d'autre part, celui que tous les leaders de la majorité s'engagent à ne pas accepter d'être nommés premier ministre à la place de M. Chirac. »

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12812 **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 8 AVRIL 1986

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT APRÈS LA DÉVALUATION DU FRANC

• Liberté accrue pour les entreprises
• Gel des salaires dans le secteur public
• Nouvelle réduction des dépenses de l'Etat

Le cours du mark à Paris est passé à 3,1837 F ce lundi 7 avril, son nouveau cours plancher après le réajustement des parités entre monnaies européennes décidé le dimanche 6 avril par les ministres des finances de la CEE. Le dollar, très ferme sur toutes les places, est passé, à Francfort de 2,3950 DM à 2,4050 DM, à Tokyo de 180,10 yens à 181,30 yens, et à Paris de 7,32 F à 7,66 F.

Dimanche, le franc français a été dévalué de 3 %, le mark allemand et le florin ont été réévalués de 3 %, la couronne danoise et le franc belgo-luxembourgeois de 1 %.

cette dévalorisation de la monnaie française de 5,8 % par rapport à la devise allemande s'accompagne d'une série de mesures annoncées par M. Balladur, ministre d'Etat chargé de l'économie, des finances et de la privatisation : gel des salaires dans la fonction publique et le secteur nationalisé, économies budgétaires de 15 milliards de francs en 1986, progression de la masse monétaire limitée à moins de 5 %, libération partielle du contrôle des changes et des prix industriels (mais les prix des services restent bloqués jusqu'à l'élaboration d'un nouveau droit de la concurrence) ; enfin, des mesures « de confiance fiscales et douanières » sont annoncées pour faciliter le rapatriement des capitaux de l'étranger.

L'ensemble de ces dispositions a été vivement critiqué par les anciens ministres socialistes.

L'enjeu européen

L'accord d'Ootmarsum et la dévaluation du franc qui en résulte n'ont pas que des avantages pour l'Europe. M. Chirac a beau avoir réussi à satisfaire les agriculteurs – il suffit d'entendre les déclarations du nouveau président de la FNSEA, M. Lacombe, pour s'en convaincre, – il n'est pas complètement maître du jeu. On ignore encore quelle sera l'ampleur de l'augmentation des prix agricoles, tout comme le moment auquel elle interviendra. Cela dépend d'une négociation avec nos partenaires qui sera d'autant plus difficile que la France leur demande un sacrifice. Mais surtout, pour un gain à court terme, le premier ministre risque de mettre en cause la réforme de la politique agricole commune, qui paraît pourtant nécessaire à tous, y compris à la France.

La politique menée par la Commission européenne en la matière a pour objectif essentiel, par la baisse des prix et une austérité accrue, de ralentir l'augmentation de la production. Il semble désormais que cela ne se réalisera pas en France.

Ce que l'Europe perd dans le domaine agricole, elle devrait cependant le gagner dans d'autres secteurs. D'abord, le système monétaire a fonctionné à la satisfaction de tous et a parfaitement joué son rôle de stabilisation dans un monde où les changes sont fluctuants. Même si plus d'un cambiste peut s'étonner de voir le franc belge et la lire italienne, deux monnaies malades de l'Europe, être réévalué pour le premier ou maintenue en l'état pour la seconde.

Ensuite, les décisions d'accompagnement adoptées par la France vont dans le sens du grand marché voulu par les Douze depuis le sommet de Luxembourg en décembre dernier. La libération des mouvements de capitaux favorisera en effet tout à la fois les échanges de services bancaires et la coopération industrielle.

Enfin, la possibilité qui est désormais donnée à la France d'abaisser ses taux d'intérêt devrait aboutir à une plus grande harmonisation des taux en Europe. Les Allemands seront alors d'autant plus malvenus à refuser un renforcement de la coopération monétaire que les deux arguments qu'ils avançaient jusqu'à présent (le contrôle des changes et des taux trop élevés chez leur principal partenaire commercial) n'auront plus aucun fondement.

Pour que la décision d'Ootmarsum se révèle bénéfique, il faut surtout que l'industrie française montre sa capacité à tirer profit des circonstances, qu'elle soit en mesure non certes de relever ses marges mais aussi d'offrir sur le marché international les produits qui lui seront réclamés à un prix compétitif.

Voilà donc le patronat pris à son jeu. S'il ne réussit pas à saisir les occasions qui lui sont ainsi offertes, ce sera une dévaluation pour rien, pour la France et pour l'Europe.

par ALAIN VERNHOLES

C'était au lendemain de la formation du nouveau gouvernement. M. Balladur, le ministre de l'économie et des finances, s'était rendu au domicile parisien de M. Antoine Pinay. Les deux *hommes avaient longuement* conversé. S'ils ne les entendaient pas, les rares journalistes et photographes présents les voyaient à travers une grande porte vitrée. Puis l'ancien et le nouveau étaient sortis de la pièce et l'on avait entendu M. Balladur dire par deux fois à M. Pinay absorbé dans ses pensées : « *Je vous remercie de vos avis. Il y a des moments où il faut savoir prendre ses responsabilités.* »

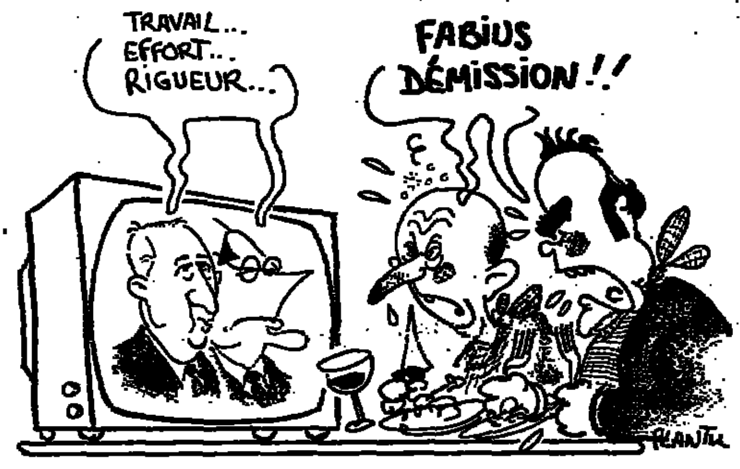
Du réajustement monétaire d'avril 1986, opéré sans drame, on pourra retenir cette image symbole d'une visite *a priori* surprenante rendue à celui qui, en 1958-1959, permit à la France de mener à bien un redressement économique spectaculaire au prix d'une politique cohérente incluant une dévaluation.

Fallait-il cette fois encore dévaluer ? MM. Laurent Fabius et Pierre Bérégovoy *condamnent* une décision qu'ils n'avaient pas prise eux-mêmes. La politique d'un franc fort qu'ils ont menée s'était durcie au fil des mois. On avait entendu le ministre de l'économie et des finances passer du refus de la dévaluation du franc – quand on l'envisageait devant lui – à l'idée que si le mark était réévalué notre monnaie devrait l'être aussi. L'évolution que sous-tendait un tel langage était importante, même si elle avait été peu remarquée. Elle montrait à quel point MM. Fabius et Bérégovoy s'étaient complètement engagés dans une stratégie très précise, qui consistait à profiter de la conjoncture pour ramener en France le taux d'inflation au même rythme qu'en RFA. La voie royale pour assurer durablement notre compétitivité et permettre à l'économie française de recommencer à créer des emplois.

Mais ce choix était loin d'avoir fait l'unanimité au sein du gouvernement car il comportait de dures contreparties, notamment le maintien de taux d'intérêt réels très élevés. Tranché politiquement, le débat sur l'opportunité d'une dévaluation ne l'était sûrement pas techniquement.

La baisse du dollar depuis la fin de l'hiver 1985, puis celle du pétrole promettent des paiements extérieures suréquilibrés. Mais ces excédents prévisibles ne peuvent faire oublier ce fait majeur et inquiétant qu'a été le très mauvais comportement du commerce extérieur français de biens manufacturés l'année dernière.

(Lire la suite page 10.)



L'affrontement après le calme ?

par J.-M. COLOMBANI

Rassurez-vous, tout va bien ! Gauche (M. Mitterrand) et droite (*M. Chirac*) *se donnent la* main, au sommet de l'Etat, pour le plus grand bien commun. Et le plus grand soulagement de l'opinion. Sans doute le franc est-il *dévalué, mais ce n'est plus le pro*blème du président. D'ailleurs M. Jean-Louis Bianco, à l'Elysée, et M. Maurice Ulrich, à Matignon, mettent chacun de l'huile *dans* les rouages. Au point que, Matignon, *dixit*, la cohabitation est une affaire qui marche. A l'Elysée, qui ne dit mot consent ! Mieux : M. Mitterrand laisse à son « nouveau porte-parole », M. Chirac, le soin de dire ce que le président pense. Selon ce « porte-parole », M. Mitterrand est à peu près d'accord sur tout.

Au reste, il n'est pas interdit d'imaginer que telle peut bien être la conviction de M. Chirac après *une entrevue* avec M. Mitterrand : ce dernier sait parfaitement jouer d'un charme réel, à condition qu'il soit intimiste, et peut faire appel à une filiation commune (l'un et l'autre sont, chacun à sa façon, les héritiers d'Henri Queille), pour créer ce qui peut, de l'extérieur, passer pour une complicité.

Las ! Chassez le naturel, il revient au galop ! Moins de trois semaines après la mise en place de ce bel édifice – dont nul ne songe à contester le fondement démocratique, – les non-dits, et les réalités de l'affrontement *gauche-droite qu'ils recouvrent*, réapparaissent. Voilà que dans la majorité, malgré les communiqués officiels, surgissent, du côté de la cohabitation, quelques *démangeaisons*.

C'est M. Messmer, président du groupe RPR de l'Assemblée, qui rappelle qu'en M. Mitterrand sommeille un « adversaire ». C'est *M. Toubon*, secrétaire général du RPR, qui assure que la mise au point présidentielle relative à l'emploi des ordonnances constitue une « *limite* » à ne pas, ou ne *plus*, dépasser. C'est M. Noir, ministre (RPR) du commerce extérieur, qui ironise sur ce président si discourtois qu'il ne lui dit même pas « *bonjour* » lors des conseils des ministres ! Tout se passe comme si tous s'attendaient que M. Mitterrand reprenne ses distances, notamment mardi, à l'occasion de son message au Parlement. Tout se passe comme si, en face, on voulait préparer le terrain.

C'est ainsi que, dimanche, les socialistes ont inauguré leur rôle d'opposants, en dénonçant d'une même voix la « *dévaluation Chirac* », laquelle précède, selon M. Joxe, la « *dérégulation Chirac* ». De tous les orateurs socialistes, le président du groupe de l'Assemblée s'est d'ailleurs montré le plus vigoureux.

L'enjeu que constitue la perception, par l'opinion, de cette dévaluation est évidemment important. Selon que celle-ci apparaîtra – c'est le jeu du gouvernement *et l'argument* du... PC – comme le solde de la gestion précédente, ou s'inscrira – c'est le but du PS – au passif de la nouvelle équipe, la période de bienveillance dont bénéficie M. Chirac se prolongera ou prendra *fin*.

Le premier ministre connaît certes un véritable état de grâce, mais il lui est personnel et n'est en aucune façon celui de la droite. Sa popularité est en effet équilibrée par celle qu'a retrouvée M. Mitterrand (le président se hisse, au baromètre de la SOFRES, à *son niveau de popula*rité de juin 1982, avant la première dévaluation du franc).

(Lire la suite page 10.)

Piste libyenne à Berlin-Ouest

Après l'attentat dans une discothèque, les soupçons se portent sur le terrorisme arabe.

PAGE 3

Manifestations en Corée du Sud

« Les clameurs de la démocratie ».

PAGE 6

Un spectacle extravagant à Houston

Les folies texanes de Jean-Michel Jarre.

PAGE 17

RELIGION ET POLITIQUE EN AMÉRIQUE LATINE

Les silences de l'Eglise brésilienne

De notre correspondant

Brasilia. – Au siège de la conférence épiscopale à Brasilia, la porte de Dom Luciano Mendes est toujours ouverte. Quand il quitte son diocèse de l'Etat de Sao-Paulo, il redevient secrétaire général de la Conférence nationale des évêques brésiliens (CNBB), un poste qu'il occupe depuis sept ans, et dont le premier titulaire a été Dom Helder Camara, au début des années 50.

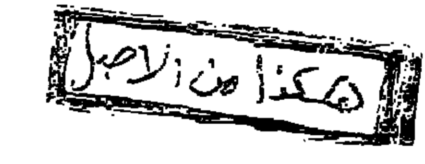
Le QG des évêques est un bâtiment austère, dont la froideur contraste avec la cathédrale voisine, dessinée, en forme de rosace éclatée, par Oscar Niemeyer. Sur les murs, les affichettes de diverses campagnes de fraternité. Dom Luciano est la gentillesse même. Il accepte de nous recevoir, bien qu'il tombe de sommeil. De temps en temps, il ferme les yeux, mais ses réponses montrent qu'il ne dort pas vraiment.

Réforme agraire, action sociale du gouvernement Sarney, théologie de la libération, réunion des évêques brésiliens avec le pape : les sujets se succèdent, mais n'électrisent guère l'atmosphère. *La conversation tombe sur le film* de Godard *Je vous salue Marie.* Et sur son interdiction, qui a beaucoup nui à l'Eglise. Alors, Dom Luciano Mendes se réveille. Il s'échauffe même. Et, pour justifier l'interdiction, cet homme intelligent, cultivé, déploie un arsenal dialectique digne des anciens temps. On se croirait tout d'un coup, dans une pièce de Montherlant

Le silence de l'Eglise sur le gouvernement Sarney est le premier sujet abordé. Cette Eglise *qui, pendant vingt ans, a été le* principal parti d'opposition au régime militaire. Qui ne dit mot consent ? L'épiscopat brésilien n'a évidemment pas renoncé à la parole : depuis plusieurs mois, il fait campagne pour le « droit à la terre ». Mais, qu'il soit devenu un puissant allié du chef de l'Etat, chacun le reconnaît. M. Sarney mène une politique qui ressemble fort à celle qu'il préconisait, quand il était jeune député, en s'inspirant de la doctrine sociale de l'Eglise.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 5.)



le : le retour
n sens ?



étranger

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'enquête sur l'attentat de Berlin-Ouest s'oriente vers la piste libyenne

De notre correspondant

Bonn. — Sans que la police puisse faire état d'aucun indice concret sur les auteurs de l'attentat contre la discothèque La Belle, à Berlin-Ouest, tous les soupçons se portent en, Allemagne fédérale, sur le terrorisme arabe, la Libye faisant figure de suspect numéro un. Le porte-parole de la police berlinoise a indiqué, samedi 5 avril, qu'on *« ne pouvait pas exclure que les responsables soient à rechercher du côté des milieux du terrorisme arabe »*. De son côté, le ministère ouest-allemand des affaires étrangères a mis officiellement sur pied dimanche un groupe de travail chargé d'enquêter sur une implication possible de gouvernements étrangers.

Le dernier bilan de l'attentat est de deux morts et deux cent quatre blessés. Les deux morts sont un soldat noir américain et une femme turque de vingt-neuf ans ; vingt-sept personnes au moins ont été grièvement atteintes. La plupart ont été mutilées ou gravement brûlées. L'engin — une charge d'environ 5 kilos — avait été disposé près du bar. La déflagration a dévasté entièrement la discothèque, située au rez-de-chaussée d'un immeuble de plusieurs étages, ainsi que les magasins attenant. Au moment de l'explosion, près de cinq cents personnes se trouvaient dans l'établissement, très fréquenté par les membres de la garnison américaine de Berlin-Ouest. Outre un port, les Américains ont eu à déplorer quarante-quatre blessés, dont vingt-cinq ont été transportés samedi matin à l'hôpital militaire américain de Landstuhl

La police berlinoise a recueilli les témoignages des personnes présentes sur les lieux de l'attentat et analyse les décombres de la discothèque. Elle travaille en collaboration avec des spécialistes du centre de la police criminelle fédérale de Wiesbaden et les services militaires américains. La seule indication dont disposaient officiellement dimanche soir les enquêteurs était un appel téléphonique parvenu samedi à la mi-journée au bureau berlinois de l'agence de presse ouest-allemande DDP, revendiquant l'attentat au nom d'un « front de libération arabe anti-américain ». Par ailleurs, selon le journal *Bild am Sonntag*, le gouvernorat militaire américain aurait été averti un peu plus d'une heure avant l'explosion de l'imminence d'un attentat.

La revendication émise de Londres, au nom d'un « commando Holger Meins », du nom d'un des chefs historiques de la Fraction armée rouge décédé à la suite d'une grève de la faim, semble en revanche fantaisiste. Un appel identique avait été reçu après l'assassinat du premier ministre suédois Olof Palme. La responsabilité des terroristes de la RAF n'est pourtant pas à exclure. Il y a à peine trois jours, le vice-président de la police criminelle fédérale, M. Gehrard Boeden, avait mis en garde contre de nouvelles actions de la RAF en Allemagne fédérale. Il avait souligné que, contrairement au passé, la nouvelle génération de terroristes ouest-allemands ne se contentait plus d'assassinats contre des représentants « ciblés » de la société, mais était prête à sacrifier des personnes innocentes.

Les attentats anti-américains de la RAF se sont multipliés l'an passé. A deux reprises, la garnison américaine de Francfort a été touchée l'année dernière par des attentats aveugles à l'explosif. Le 8 août 1985, deux personnes avaient été tuées et vingt autres blessées lors de l'explosion d'un engin dans le hall de l'aéroport militaire américain de Francfort. Trois mois plus tard, le 24 novembre, trente et une personne avaient été blessées, dont plusieurs grièvement, par une bombe placée dans une voiture parquée devant le centre d'achat de la garnison, en plein cœur de la ville. Il n'est d'ailleurs pas à exclure qu'un commando de la RAF ait pu agir pour le compte de mouvements terroristes arabes, les liens entre ces différents groupes ayant, dans le passé, été étroits.

Représailles

Quelques jours après l'explosion qui a fait quatre morts dans le Boeing 727 de la TWA effectuant la liaison Rome-Athènes, il est en tout cas tentant d'effectuer un rapprochement entre les deux attentats. De là à faire porter les soupçons sur la Libye, qui avait menacé de représailles après les opérations de la flotte américaine dans le golfe de Syrte, il n'y a qu'un pas que la presse dominicale ouest-allemande a vite franchi. Le *Welt am Sonntag* affirme ainsi que la police criminelle s'attendait à des actes de représailles de la Libye sur le territoire de la RFA, et indique que les spécialistes de la lutte anti-terroriste de Wiesbaden souhaitent procéder à un examen comparatif des traces d'explosif trouvées dans la discothèque avec celles trouvées dans le Boeing de la TWA. Le même journal estime que les terroristes ont pu venir par l'aéroport Schönefeld de Berlin-Est et repartir par la même voie.

Cependant, la police de Berlin-Ouest restait dimanche extrêmement prudente et mettait en garde contre les interprétations hâtives. Que la piste libyenne soit prise au sérieux par les autorités ouest-allemandes et américaines ne fait aucun doute, comme en témoigne la mise en place d'un groupe spécial au ministère des affaires étrangères. Aucun des deux gouvernements n'a cependant proféré pour le moment d'accusations directes. En revanche, le gouvernement ouest-allemand est convaincu que les Etats-Unis étaient bien la cible de l'attentat. Son porte-parole, M. Friedhelm Ost, a déclaré samedi que son gouvernement déplorait d'autant plus l'attentat, qu' *« il avait apparemment pour cible notre allié le plus étroit, nos amis américains, qui sont également les garants de la paix et de la liberté à Berlin »*. L'ambassadeur américain à Bonn, M. Richard Burst, s'est rendu lui-même sur les lieux de l'attentat samedi avec le maire de Berlin-Ouest, M. Eberhardt Diepgen, avant de partir pour Washington.

HENRI DE BRESSON.

Washington souhaite un renforcement de la coopération avec les Européens

Les Etats-Unis paraissent décidés à accentuer leur pression sur leurs alliés européens afin que ces derniers coopèrent plus étroitement avec eux dans la lutte antiterroriste. Un appel en ce sens a été lancé, samedi 5 avril, par le président Reagan, qui a exprimé sa *« profonde préoccupation »* à la suite des derniers attentats anti-américains, notamment celui qui, à Berlin-Ouest, a entraîné la mort de deux personnes.

Cette explosion a causé une vive émotion à Washington. Conséquence de cette nouvelle action meurtrière : le gouvernement américain, selon le *New York Times*, demanderait, entre autres, à ses alliés d'expulser les diplomates libyens *« dont on sait qu'ils ont utilisé leur immunité diplomatique pour faire pénétrer des explosifs »* et pour espionner des objectifs américains en Europe. Washington souhaiterait, en particulier, l'expulsion de la plupart, sinon de tous les diplomates libyens postés en République fédérale.

A cet égard, un haut responsable du gouvernement Reagan s'est félicité de la mesure prise par la France à l'encontre de deux membres de la représentation libyenne à Paris soupçonnés de préparer des attaques anti-américaines. Il a estimé que les Européens se rendaient compte désormais de l'étendue du rôle de la Libye dans le terrorisme international, dont les dénonciations par Washington *« avaient parfois été tournées en dérision »*. De façon précise, les Etats-Unis ont demandé aux gouvernements européens et du Proche-Orient de renforcer la protection autour d'éventuelles cibles américaines d'actions terroristes. La CIA aurait identifié trente-cinq objectifs qui seraient surveillés par des *« agents de Kadhafi »*, indique le *Washington Post*.

La nécessité d'une coopération renforcée entre les Etats-Unis et les Européens a été également soulignée par M. Robert Oakley, le chef de la cellule antiterroriste du département d'Etat. La lutte contre le terrorisme ne peut être menée sur un plan bilatéral, a déclaré M. Oakley dans une interview à la chaîne de télévision CBS : *« Ce ne sont pas les Etats-Unis contre la Libye, nous sommes tous dans le même bateau. Notre objectif est d'obtenir que les pays européens travaillent avec nous pour faire plus contre cette menace, qu'elle vienne de Libye, de Syrie, d'Iran ou d'ailleurs »*.

Le responsable américain a estimé qu'il n'y avait apparemment pas de lien entre l'explosion dans un avion de la TWA mercredi et l'attentat de Berlin-Ouest samedi. Il a toutefois insisté sur le fait que cette dernière action *« présentait les caractéristiques du terrorisme inspiré par Kadhafi »*. Mais, a-t-il ajouté, *« cela ne signifie pas que les Etats-Unis ont des preuves irréfutables liant cette attaque à la Libye »*. — *(AFP, AP.)*

Les deux diplomates libyens expulsés par la France auraient été mêlés à la préparation d'attentats anti-américains

Le ministère français des affaires étrangères se refusait, ce lundi matin 7 avril, à tout commentaire à propos de l'expulsion, le 2 avril dernier, de quatre personnes susceptibles de préparer des attentats anti-américains (*le Monde* daté 6-7 avril). Il se confirme qu'il s'agit d'un Tunisien, Rouini Hedi Ben Ali, et d'un Algérien, Fethi Cherif, qui ont tous deux été expulsés en direction de Tunis, et de deux diplomates libyens, déclarés *personae non gratae*, dont l'identité n'a pas été révélée. Aucun Libanais ne figurait en revanche parmi les personnes ainsi contraintes à quitter la France, contrairement à ce que certaines informations laissaient entendre dimanche.

C'est à la suite d'une enquête de la DST que les deux diplomates libyens *« ont été convaincus d'être en relation avec des individus susceptibles de commettre des attentats contre des intérêts américains en France »*, a-t-on indiqué officieusement à Paris, sans préciser de quels *« intérêts américains »* il s'agissait. Rouini Hedi Ben Ali et Fethi Cherif, de leur côté, auraient *« participé à un réseau de soutien logistique »* à d'éventuels attentats anti-américains en Europe, mais non particulièrement en France.

Tripoli a dénoncé dimanche cette double expulsion, et rejeté comme *« totalement fausse »* la justification invoquée par la France, qui n'est, selon la Libye, qu'un *« gage »* donné par Paris à Washington.

[Washington avait demandé, la semaine dernière, à ses alliés européens, de renforcer les mesures de sécurité destinées à protéger les bâtiments américains (diplomatiques, commerciaux et autres), y compris en expulsant les diplomates libyens qui pourraient être mêlés à la préparation d'attentats. Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, devait par ailleurs recevoir, ce lundi en fin de matinée, l'ambassadeur des Etats-Unis pour une « visite de courtoisie », au cours de laquelle il n'était pas exclu que la question de la protection anti-terroriste des représentations américaines en France soit évoquée.]

Autriche

Le « risque » Waldheim selon le chancelier Sinowatz

La polémique sur le passé de M. Kurt Waldheim continue à occuper le devant de la scène politique et médiatique en Autriche. Six mille partisans de l'ancien secrétaire général de l'ONU se sont réunis samedi 5 avril à Linz et ont voté à l'unanimité une motion condamnant *« les insinuations et les accusations diffamatoires »* contre M. Waldheim.

Le chancelier Sinowatz a, de son côté, publiquement conseillé samedi à ses concitoyens de ne pas voter pour M. Waldheim le 4 mai prochain. Selon M. Sinowatz, les Autrichiens *« ne devraient pas courir le risque »* d'élire M. Waldheim à la présidence, car *« celui qui sera élu président doit assumer les privilèges et les obligations* [de cette fonction] *et ne doit être mis en cause par personne »*.

De nouvelles accusations relatives au comportement de M. Waldheim pendant la seconde guerre mondiale ont, d'autre part, été portées samedi par le quotidien *Arbeiterzeitung* (socialiste) et l'hebdomadaire *Profil* (indépendant de gauche). S'appuyant sur des témoignages de rescapés de la déportation des juifs de Salonique, ces deux journaux affirment qu'il est impossible que M. Waldheim n'ait pas été au courant de ces déportations, car l'unité dont il faisait partie était directement engagée dans ces actions...

En Israël, M. Tuvia Friedmann, directeur du Centre de recherches et de documentation sur l'holocauste de Haïfa, a appelé le gouvernement israélien à *« faire preuve de la plus grande prudence »* à propos des accusations lancées contre M. Waldheim. L'ambassadeur d'Israël auprès de l'ONU doit, en effet, prendre connaissance du dossier de ce dernier conservé dans les archives des Nations unies. *« Je ne crois pas que M. Waldheim a participé à l'assassinat des juifs de Yougoslavie »*, a affirmé M. Friedmann. *« Mais,* a-t-il poursuivi, *Israël doit vérifier si l'unité dans laquelle a servi M. Waldheim a effectivement participé à la déportation des juifs de Salonique. Si l'on trouve des preuves dans ce sens, il faut traduire M. Waldheim devant la Cour internationale de justice. »* — *(AFP, AP, Reuter.)*

Espagne

SELON UN RAPPORT D'EXPERTS INTERNATIONAUX

Le problème de la violence doit être réglé par les Basques eux-mêmes

De notre correspondant

Madrid. — Contre l'ETA, davantage d'autonomie : seuls les Basques pourront en fin de compte venir à bout du terrorisme dans leur région. Telle est l'idée maîtresse qui se dégage du rapport sur la violence au Pays basque qu'une commission internationale d'experts vient de rendre public, après neuf mois d'étude.

C'est en juin 1985 que le gouvernement régional basque de Vitoria avait pris l'initiative de former cette commission (1). Vu le désaccord persistant entre socialistes à Madrid et nationalistes à Vitoria, non seulement sur les méthodes de la lutte antiterroriste, mais aussi sur l'analyse du phénomène, pourquoi ne pas demander l'avis d'un groupe d'étrangers experts en la matière ?

Les cinq membres de la commission ont multiplié les entrevues avec les représentants des principales forces politiques et sociales, au Pays basque comme dans le reste de l'Espagne. Ils ont entendu presque toutes les opinions, sauf celle... de l'ETA. Discrètement pressentie, l'organisation séparatiste, après quelques hésitations, a en effet refusé de s'entretenir avec les experts.

Le rapport mêle analyses et recommandations pratiques. S'il semble parfois énoncer des évidences (souvent oubliées sur place, il est vrai, tant la passion domine sur le sujet basque), il ne s'en dégage pas moins une philosophie très claire. Le véritable promoteur du rapport, le PNV (Parti nationaliste basque), la formation majoritaire dans la région, a tout lieu d'être satisfait de son contenu.

Les experts font en effet une analyse très proche de celle des nationalistes modérés. Ils rejettent à la fois la vision simplificatrice de ceux pour qui, à Madrid, la lutte contre l'ETA se résume à un problème de droit commun, et de ceux qui, à Vitoria, s'enthousiasment pour la lutte armée.

« La violence au Pays basque n'a pas son origine à l'extérieur et ne dépend pas de filières internationales : son origine est enracinée dans l'histoire basque », rappellent les experts. L'ETA est née sous Franco, à une époque, où *« la violence semblait justifiée »*, et pouvait être considérée comme une *« lutte de libération nationale »*. Le rapport souligne encore qu'au sein du séparatisme basque *« la motivation idéologique et les allusions au marxisme-léninisme n'ont jamais supplanté le caractère fondamentalement nationaliste de l'action révolutionnaire »*.

Problème national avant tout, donc, qui rend nécessaire pour les expert, une *« stratégie à long terme »* au lieu de *« mesures précipitées adoptées souvent en fonction d'intérêts de parti »*. Il s'agit d'abord de *« connaître l'ennemi »* les auteurs du rapport s'étonnent qu'aucune étude sérieuse n'ait jamais été réalisée sur l'ETA et sur les motivations de ses activistes.

Il faut aussi éviter de se laisser entraîner sur le terrain de l'ennemi. *« Les terroristes vivent une guerre imaginaire contre le système et ont besoin de maintenir cette mentalité de guerre pour justifier les morts. Le gouvernement ne doit pas tomber dans le piège et convertir cette guerre fantastique en une guerre réelle »*, observent les experts, pour qui, dans la lutte contre l'ETA, il importe donc d'éviter de recourir aux mêmes méthodes que l'autre camp.

Décentraliser la police

La composante nationaliste étant fondamentale, les experts concluent que *« la spécificité du terrorisme basque exige qu'il soit combattu par les Basques eux-mêmes »*. Abordant les mesures concrètes, le rapport propose donc d'accroître radicalement, dans la lutte antiterroriste, les prérogatives des institutions régionales basques, dans deux secteurs surtout : la justice et la police. Le texte suggère que les terroristes soient jugés *« par des tribunaux siégeant au Pays basque »*, et non, comme aujourd'hui, par une juridiction spéciale siégeant à Madrid, l'Audiencia nacional. Il se prononce pour un renforcement du rôle de la police autonome basque et propose la création d'une section de police judiciaire en son sein, compétente pour les délits terroristes.

Il suggère également (une recommandation-clef mais qui sera sans doute mal accueillie à Madrid !) que *« la police autonome puisse avoir progressivement à sa charge tous les aspects de la sécurité et de l'ordre public dans la région »*. Il se prononce enfin pour la création d'un nouveau service d'information antiterroriste dépendant directement du gouvernement régional.

Toutes ces mesures, pour les experts, devraient être accompagnées d'un effort en faveur d'une prise de conscience de la population basque. Il s'agit avant tout de lui faire comprendre que les actions de l'ETA sont doublement nocives, car elles menacent *« non seulement la démocratie espagnole, mais aussi l'autonomie basque »*. Pour enlever aux séparatistes leurs appuis dans certains secteurs de la gauche radicale, il faut *« souligner leur évidente absence d'identification avec les syndicats et le mouvement ouvrier »*. Pour *« démonter l'image de héros et de patriotes que cherchent à conserver les terroristes »*, le rapport suggère encore diverses mesures, dans les domaines de l'éducation et de l'information notamment.

« Etant donné que l'ETA est une fille malheureuse de la dictature, et que ses membres sont les rejetons du PNV, il ne faut jamais exclure la négociation comme option politique » : la dernière recommandation formulée par le rapport est aussi celle qui suscitera sans doute le plus de réticences à Madrid, où l'on affirme officiellement qu'*« il n'y a plus rien à négocier avec le terrorisme »*.

THIERRY MALINIAK.

(1) La commission était présidée par M. Clive Rose (Grande-Bretagne), ancien ambassadeur auprès de l'OTAN. Elle comprenait également MM. Jacques Léauté (France), directeur de l'Institut de criminologie de Paris, Franco Ferracuti (Italie), professeur de psychiatrie à l'université de Rome et spécialiste des Brigades rouges, Peter Janke (Grande-Bretagne), hispaniste et chargé de différentes missions officielles en rapport avec l'Irlande du Nord, et Hans Horchem (RFA), directeur du département de défense de la Constitution de Hambourg et spécialiste de la bande à Baader.

Yougoslavie

Les autorités recherchent l'apaisement au Kosovo

Les autorités du Kosovo ont remis en liberté, samedi 5 avril, M. Kosta Bulatovic dont l'arrestation deux jours plus tôt avait mis en émoi la minorité serbe de cette province, peuplée en majorité d'Albanais, et provoqué d'importantes manifestations à Kosovo-Polje, près de Pristina (*le Monde* du 6 avril).

M. Bulatovic, un ingénieur âgé d'une cinquantaine d'années, avait été arrêté mercredi 2 avril par une dizaine de policiers armés de mitraillettes, officiellement pour *« diffusion de propagande hostile »*. Il est l'un des initiateurs d'une pétition protestant contre le sort fait aux Serbes du Kosovo — de plus en plus minoritaires dans cette province « autonome » de la République de Serbie qui est peuplée à 80 % par des Albanais. La pétition a reçu des dizaines de milliers de signatures.

Pendant plusieurs soirées consécutives, des manifestants s'étaient réunis en grand nombre (7000 personnes selon la presse yougoslave) près du domicile de l'ingénieur, en réclamant sa libération, et ils avaient annoncé leur intention de se rendre dans la capitale fédérale, Belgrade, pour se plaindre auprès des autorités. En dépit de la libération de M. Bulatovic — qui reste inculpé, — ce projet n'a apparemment pas été tout à fait abandonné (plusieurs centaines de personnes seraient déjà parties pour la capitale).

La libération de M. Bulatovic — alors même que la justice venait de proroger d'un mois sa détention préventive — vise évidemment à apaiser une situation préoccupante, révélatrice du profond malaise qui touche la province. Le Kosovo a été agité en 1981 par des troubles graves à la suite de manifestations de jeunes Albanais, et de lourdes condamnations continuent aujourd'hui encore à s'abattre contre ceux que les autorités considèrent comme des *« irrédentistes »* albanais. Dans le même temps, les Serbes, placés dans un environnement de plus en plus hostile, sont amenés à quitter la région.

Les postes de responsabilité politique, dans la province, sont en majorité confiés à des Albanais fidèles à la ligne déterminée par les autorités fédérales (hostiles à la transformation de la province en République fédérée à part entière). Cependant les réactions à « l'affaire Bulatovic » laissent très clairement transparaître les antagonismes nationaux, y compris parmi les cadres du parti.

Ainsi, le président de la Ligue des communistes de Serbie s'est rendu dimanche 6 avril à Kosovo-Polje pour rencontrer les communistes de la région. Il a félicité les manifestants d'avoir exprimé *« leur mécontentement avec dignité »* et s'est efforcé de les dissuader d'aller à Belgrade, déclarant : *« C'est au Kosovo même que vous devez lutter pour vos droits. »* Des réunions politiques ont été organisées dimanche dans tous les quartiers de Kosovo-Polje pour *« donner des explications »* à la population afin d'*« éviter une explosion de nationalisme »*.

La veille, les autorités locales avaient publié un communiqué au ton très dur, demandant aux *« forces socialistes organisées »* d'empêcher *« par tous les moyens légaux l'expédition »* vers Belgrade prévue par les manifestants. Les autorités du Kosovo se sont déclarées par la même occasion déterminées à *« prévenir toute activité hostile, tout rassemblement ou manifestation »*, en y voyant l'œuvre *« des adversaires déterminés de la politique des communistes de Yougoslavie »*.

Un haut responsable du parti de la province, M. Azem Vlasi (un Albanais) a déclaré devant la presse que ces manifestations *« chauvines »* avaient été *« préparées par des nationalistes serbes notoires »*. Il a mis nommément en cause plusieurs écrivains serbes, parmi lesquels le plus prestigieux des romanciers Dobrica Cosic (dont les œuvres sont interdites dans les écoles et les bibliothèques du Kosovo, et qui a plusieurs fois été brûlé en effigie par des nationalistes albanais).

Des journalistes étrangers ont été interpellés par la police samedi et dimanche à Kosovo-Polje, et priés de quitter « le plus tôt possible » le Kosovo.

J. K.

AFRIQUE

République sud-africaine

Tentative de création d'une Chambre multiraciale au Natal

Le bilan des affrontements qui se sont déroulés samedi 5 et dimanche 6 avril en Afrique du Sud s'élève à au moins neuf morts. D'autre part, bravant pour la première fois depuis onze ans un interdit officiel relatif à la publication d'articles citant Mme Winnie Mandela, deux grands journaux sud-africains, le *Sunday Star*, de Johannesburg, et le *Sunday Tribune*, de Durban, ont publié dimanche, en première page, des déclarations de l'épouse de Nelson Mandela (fondateur de l'ANC-Congrès national africain, emprisonné à vie), dans lesquelles celle-ci, en écho à l'appel lancé la semaine dernière par l'évêque anglican Desmond Tutu, demande des *« sanctions immédiates et totales »* contre l'Afrique du Sud comme *« dernière solution non violente pour abolir l'apartheid »*.

Mme Mandela dénonce la politique *« d'engagement constructif »* du gouvernement américain, et ajoute que l'administration Reagan et le gouvernement conservateur de Mme Thatcher sont *« criminels et collaborateurs »* (vis-à-vis de Pretoria). Mme Mandela a également prononcé un discours samedi, à Phathakahle (cité noire dans l'Etat libre d'Orange). Devant plusieurs milliers de personnes, elle a notamment déclaré : *« Nous pensons que la prochaine étape de notre combat est arrivée. Plus de mots, il nous faut maintenant parler action. (...) Nous allons physiquement démanteler l'apartheid dans ce pays. »* — *(AFP, Reuter.)*

De notre correspondant

Johannesburg. — A la fin de la semaine dernière, des pourparlers se sont ouverts à Durban entre trente et une organisations pour tenter de mettre sur pied une entité administrative nouvelle. Cette structure serait l'ébauche d'un système fédéral regroupant la province du Natal et le homeland autonome du Kwazulu. L'option Natal-Kwazulu, comme on l'appelle, pourrait servir de modèle au pays tout entier et constituer, selon les libéraux, l'amorce d'une solution de rechange permettant de débloquer la situation politique. S'agit-il d'un véritable remède ?

Les travaux de l'Indaba — c'est ainsi qu'ont été nommées ces négociations, d'un mot zoulou qui signifie réunion — doivent durer six mois. Ils sont considérés par beaucoup comme la dernière chance de prouver qu'un dialogue peut s'instaurer en Afrique du Sud. Mais le consensus sera difficile à trouver. Le principal objectif de l'Indaba est la mise en place d'une Assemblée législative commune au Natal et au Kwazulu. Une assemblée qui serait multiraciale et serait chargée d'administrer l'une des quatre provinces du pays. Une vieille idée qui n'a jamais pu être concrétisée, en dépit de nombreuses conventions. La dernière en date remonte à 1982, époque où la commission Buthelezi, du nom du chef du Kwazulu, avait également prôné la création d'une Assemblée législative commune. Le gouvernement avait rejeté les conclusions de la commission.

Sous l'impulsion de Gathsa Buthelezi, ce projet est de nouveau remis en selle. Quelles chances a-t-il, aujourd'hui plus qu'hier, d'aboutir ? Il faudra tout d'abord que les différentes tendances représentées à l'Indaba parviennent à se mettre d'accord. Il faudra ensuite que le gouvernement central donne son accord.

Le Parti national, au pouvoir, a accepté d'envoyer deux observateurs. L'un d'entre eux, M. Valentin Volker, a clairement indiqué que le chef de l'Etat restait attaché au principe d'un Etat unitaire, et que la création d'une assemblée législative commune serait difficile. Le régime ne semble pas aujourd'hui prêt à lâcher une partie de ses pouvoirs dans la province du Natal et à favoriser une expérience qui est considérée comme une brèche dans le principe de la souveraineté nationale.

Cette perspective est également refusée par les mouvements anti-apartheid, ainsi que par les organisations politiques de droite, tous deux hostiles à une division de l'Etat sud-africain. Les premiers, dans les rangs desquels figurent l'UDF (Front démocratique uni) et l'ANC (Congrès national africain), de même que la confédération syndicale COSATU, craignent, de plus, que cela ne serve à renforcer la position de leur rival politique Gathsa Buthelezi.

Le refus de ces formations, de droite comme de gauche, de participer aux discussions représente un handicap sérieux pour les modérés de l'Indaba. La mise en place, prévue dans le courant de l'année par le gouvernement, de structures régionales destinées à remplacer les assemblées provinciales constitue une autre menace et un obstacle au succès. L'Indaba ne sera-t-elle qu'un nouvel « exercice de négociation » sans lendemain, comme cela s'est déjà produit par le passé ?

Pour Gathsa Buthelezi, cette réunion est un test de la volonté de réforme du gouvernement et la preuve qu'un dialogue peut toujours être instauré. L'échec signifierait la fin des dernières illusions de cohabitation pacifique dans ce pays divisé et déchiré, et la porte ouverte à l'aggravation des polarisations. Un pari qui est loin d'être gagné et qui, de l'avis même de Gathsa Buthelezi, ne constituera pas, de toute façon, une panacée aux problèmes sud-africains.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Angola

Pretoria dément que les FAPLA aient abattu un de ses avions militaires

Le ministère angolais de la défense a affirmé, le dimanche 6 avril, que les FAPLA (Forces armées angolaises) ont abattu un avion militaire de transport sud-africain et atteint un second appareil, jeudi 3 avril, dans le centre du pays. Selon l'agence angolaise ANGOP, trois appareils sud-africains Herculès C-130 ont été repérés à une centaine de kilomètres à l'ouest de la ville d'Andulo, dans la province de Bié, alors qu'ils parachutaient du matériel de guerre à l'UNITA (mouvement d'opposition armée au régime de Luanda, commandé par M. Jonas Savimbi).

L'un d'eux a été abattu dans la région de Calucinga, un autre touché par les tirs des FAPLA, et le troisième s'est éloigné en direction du sud, vers la frontière namibienne. ANGOP précise que les forces angolaises ont récupéré une partie du matériel destiné à l'UNITA. A Pretoria, le porte-parole des forces de défense sud-africaines, le commandant John Rolt, a démenti dimanche qu'un avion sud-africain ait été abattu.

Cet incident intervient peu de temps après la décision de Washington de livrer des missiles sol-air Stinger aux maquisards de l'UNITA. En janvier dernier, M. Jonas Savimbi avait été reçu par le président Reagan à Washington et l'administration américaine avait promis au chef de l'UNITA une aide militaire d'une valeur de 15 millions de dollars.

De sources proches du Congrès américain, on apprenait ces jours derniers que l'administration américaine avait commencé à livrer plusieurs centaines de Stinger à l'UNITA. Le journal sud-africain *Beeld* avait indiqué que ces livraisons s'effectuaient *via* le Zaïre pour éviter d'impliquer l'Afrique du Sud. Kinshasa avait démenti cette information.

On s'attend, d'autre part, à une vaste offensive des troupes de Luanda, dès la fin de la saison des pluies, contre le quartier général de M. Savimbi, situé à Jamba, au sud-est de l'Angola. La livraison de missiles au mouvement de M. Savimbi donnerait à celui-ci une puissance de feu nettemment accrue face aux troupes gouvernementales. — *(AFP, Reuter.)*

Nigéria

● *L'ancien chef de l'Etat nigérian ne sera pas jugé.* — Le général Mohammed Buhari, renversé en août dernier par un coup d'Etat militaire dirigé par le général Ibrahim Babangida, ne sera pas traduit en justice, aucune preuve de corruption n'ayant été retenue contre lui, a annoncé, vendredi 4 avril, le ministre nigérian de la défense, le général Domkat Bali. Le général Buhari, ainsi que le général Tunde Idiagbon qui était le « numéro deux » de l'ancien régime, devraient être libérés *« un jour ou l'autre »*, leur détention prolongée n'étant due qu'à des *« questions de sécurité »*, a précisé le général Bali. — *(Reuter.)*

Soudan

● *Condamnation de l'ancien vice-président Tayeb.* — M. Omar El-Tayeb a été condamné, samedi 5 avril, à deux peines de prison à perpétuité et a des amendes représentant 9,6 millions de dollars pour avoir facilité le départ en Israël des juifs falachas d'Ethiopie *via* le Soudan, sour le régime Nemeiry. M. Tayeb purge déjà une condamnation à vingt ans de prison pour *« corruption »*. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

EN VISITE EN ARABIE SAOUDITE

M. Bush réaffirme la volonté américaine de faire respecter la libre circulation du pétrole dans le Golfe

Riyad *(AP.)*. — Le vice-président américain George Bush a déclaré dimanche 6 avril à Riyad, en Arabie saoudite, que l'usage de la force par son pays contre la Libye prouvait que les Etats-Unis sont irrévocablement engagés dans le maintien de la libre circulation du pétrole dans la région du Golfe arabo-persique.

Devant les hommes d'affaires américains, M. Bush a également prédit que l'administration Reagan obtiendrait l'approbation par le Congrès de la vente d'armes d'une valeur de 354 millions de dollars à l'Arabie saoudite.

Il a ajouté qu'il ne se trouvait pas à Riyad pour demander aux Saoudiens de parvenir à des réductions de production pétrolière afin de redresser les cours, mais simplement pour sonder les Arabes du Golfe sur ce qu'ils comptaient faire. Il a ajouté qu'il s'attendait à ce que ses discussions, en Arabie saoudite et dans les autres Etats de la région où il se rendra, portent essentiellement sur les questions politiques et de sécurité.

A la suite des menaces iraniennes répétées de bloquer le détroit stratégique d'Ormouz, M. Bush a déclaré : *« A l'issue de ce dernier mois, personne ne devrait douter de l'importance que nous attachons à la liberté de passage dans les eaux internationales. »*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

AMÉRIQUES

...e multiraciale au Natal

...OCHE-ORIENT

VISITE EN ARABIE SAOUDITE

...réaffirme la volonté américaine faire respecter la libre circulation du pétrole dans le Golfe

Le Monde

RELIGION ET POLITIQUE EN AMÉRIQUE LATINE

Les silences de l'Eglise brésilienne

Marquée par la théologie de la libération, l'Eglise brésilienne est très engagée dans l'action sociale et politique. Cela ne l'empêche pas d'avoir, dans d'autres domaines, des réactions ouvertement conservatrices.

(Suite de la première page.)

C'est une *« politique rénovatrice »*, dit le secrétaire général de la CNBB. Dom Luciano Mendes, était, avec une quinzaine d'évêques brésiliens, à la réunion de trois jours qui s'est tenue à la mi-mars avec le pape. *« Nous avons parlé dix-huit heures avec Jean-Paul II, et nous avons discuté aussi avec les chefs des congrégations romaines. Rome nous a demandé si nous n'avions pas tendance à délaisser l'espace spirituel de l'action pastorale pour mettre l'accent sur les problèmes politiques et sociaux. Nous avons répondu que non. L'Eglise brésilienne fait un effort de prédication intégrale. »*

La théologie de la libération a évidemment été à l'ordre du jour de la réunion du Vatican. *« Certains prétendent qu'elle est imprégnée de marxisme. Pas du tout. Quelques théologiens, peut-être... Le nouveau document du pape insiste d'ailleurs sur les aspects positifs de cette doctrine. »*

La punition de silence imposée en mai 1985 au franciscain Leonardo Boff, et levée récemment, *« n'avait rien à voir avec la théologie de la libération »*. Boff a été réduit au silence parce que, dans son livre *Eglise. Charisme et Pouvoir*, *« il mettait en cause le pouvoir de l'Eglise, et demandait une rectification »*.

Ce qui est en cause également, c'est le militantisme de certains évêques brésiliens, comme Dom Pedro Casaldaliga, qui est allé à Managua soutenir le régime sandiniste, en partageant le jeûne du ministre des affaires étrangères, le Père Miguel d'Escoto. *« Ce que nous disons, c'est qu'il s'agit là d'une position personnelle, et que Pedro Casaldaliga avait le droit de jeûner pour défendre la souveraineté du peuple nicaraguayen contre l'agression extérieure. L'homme doit être défendu dans toutes ses dimensions. L'action de l'Eglise doit être intégrale. »*

La réforme agraire

La CNBB s'est beaucoup manifestée l'an dernier sur la nécessité d'une réforme agraire au Brésil. Elle avait appuyé le projet initial du gouvernement Sarney, et même souhaité qu'il soit plus radical. Or, depuis plusieurs mois, elle se tait. Alors que le plan finalement adopté est nettement en retrait par rapport au premier projet.

Dom Luciano Mendes s'en explique. Non sans dire au préalable, quel sens l'Eglise brésilienne donne à la réforme agraire : *« Nous lui donnons un sens social, humain. D'un côté, il y a ceux qui estiment qu'il ne faut pas partager la terre, que les grands domaines sont nécessaires, parce que, étant mécanisables, ils sont plus productifs. Donc, ils permettent d'augmenter l'offre alimentaire. Nous insistons, nous, sur le droit de chacun à travailler la terre, et sur ce que la terre signifie. Comment elle peut valoriser l'individu, son ambiance culturelle et familiale. L'homme ne peut pas être un simple pion, qu'on déplace d'un endroit à un autre. »*

Le projet initial prévoyait des expropriations, sans négociations préalables avec des propriétaires. Le plan définitif insiste beaucoup sur la nécessité de négocier. *« Mais le gouvernement négocie avec fermeté,* dit Dom Luciano Mendes. *La réforme se fait. Le texte lui-même n'est pas très bon. Mais les hommes qui l'appliquent le sont. »*

Les hommes, c'est-à-dire le président Sarney, qui signe lui-même tous les décrets d'expropriation, et le ministre de la réforme agraire, M. Nelson Ribeiro, placé à son poste sur recommandation de l'Eglise et qui y a été maintenu lors du remaniement ministériel de février dernier, Dom Luciano Mendes estime également que le gouvernement fait un effort pour endiguer la violence des grands propriétaires terriens, qui occupent ou défendent leurs domaines à coups de fusil. Violence qui a fait l'an dernier 285 victimes, dont une majorité de syndicalistes ruraux, si l'on en croit la Confédération des travailleurs agricoles.

Autre satisfecit : celui qui est donné à l'action sociale du gouvernement. Les programmes actuels sont jugés efficaces, car ils sont pris en charge par les organisations communautaires. *« Avant, l'argent restait dans la poche des hommes politiques. »* En revanche, la politique indigéniste laisse beaucoup à désirer. L'organisation gouvernementale chargée de la protection de l'Indien, *« n'a pas une action très claire, ni très efficace »*.

Nous parlons maintenant du film de Godard. Sensibilisés par des années de censure, les milieux artistiques et culturels ne cessent de protester, depuis trois mois, contre l'interdiction de *Je vous salue Marie*, décidée par le président Sarney lui-même. Des universités ont bravé le veto présidentiel, et organisé des projections du film, au nom de la liberté d'expression.

Censure et liberté

L'affaire a beaucoup nui à l'Eglise, qui est à l'origine de l'interdiction.

« Quand le président Sarney est venu nous rendre visite, à la fin de l'année dernière, il nous a dit en partant : « Vous savez, je ferai » interdire le film. » *« Sur l'instant, on ne savait pas de quel film il voulait parler. »*

— Mais vous avez demandé son interdiction ?

— *Non. Nous avons critiqué le contenu du film. C'est tout. C'est la presse qui nous a forcés à prendre position.*

— Qu'est-ce qui vous gêne dans cette œuvre ?

— *La Vierge de Jean-Luc Godard, n'a rien à voir avec la Vierge de saint Luc. Alors que celle-ci a le sens de sa mission, celle de Godard s'étonne de devenir mère. Elle l'est par hasard. Le cinéaste prétend avoir fait un film à fond historique et biblique et avoir donné à la Vierge une présentation plus actuelle. En fait, il a attenté à la vérité historique, et fait un film à thèse. Il prétend démontrer que les chrétiens n'ont pas le privilège de l'Immaculée conception. Que n'importe quelle femme peut être vierge et avoir un enfant. Il veut montrer que Marie, dans le fond, n'avait rien d'extraordinaire. C'est ce qui nous a dégoûtés.*

— Mais de là à interdire le film ?

— *La presse nous a tout de suite posé le problème de la liberté d'expression. Celle-ci est nécessaire, sans aucun doute. Mais le respect de la vérité aussi. La liberté d'expression suppose le respect de l'expression d'autrui.*

— Ce que vous dites vaut pour n'importe quelle œuvre contraire à la vérité historique.

— *Si l'on disait, par exemple, que Jeanne d'Arc a été achetée...*

— Il faudrait censurer ?

— *Dans ce cas précis, je ne suis pas sûr. C'est très difficile, et sans doute impossible, d'exercer une censure. Mais tout de même, si un lait est empoisonné, je dois empêcher qu'il circule. Jusqu'à quel point des idées déformées, empoisonnées, peuvent-elles circuler ?*

— Les étudiants qui ont vu le film n'ont pas été choqués.

— *C'est qu'ils ne sont pas conscients.*

— Mais l'Etat peut-il décider ce que le citoyen a le droit de voir ?

— *L'Etat, non. Mais la société doit se défendre contre ce qui étouffe la vérité. Elle doit faire respecter ses valeurs fondamentales, protéger le bien commun. Si un fleuve est empoisonné avec des produits chimiques, ce n'est pas seulement à l'Etat de réagir : les citoyens eux-mêmes peuvent protester contre la pollution de l'eau.*

— Vous ne trouvez pas gênant une telle comparaison ?

— *C'est tout le problème de la liberté. Quelqu'un qui fume devant un tuberculeux défend sa liberté de fumer, mais il attente à celle du tuberculeux.*

— Encore une fois, vous êtes bien obligé d'intervenir ?

— *Il y avait un télégramme du pape sur le film. Nous ne pouvions pas ne pas réagir. Si c'était un musulman qui avait fait le film, nous n'aurions rien dit, car il ne connaît pas le sujet. Mais quelqu'un qui connaît et déforme sciemment les faits... !*

— La polémique n'a-t-elle pas porté préjudice à l'Eglise ?

— *Elle a été exploitée par la droite. La droite a dit :* « Cette » Eglise qui veut partager la terre, » elle veut empêcher de penser. » *Le lendemain du jour où nous avons répondu aux journalistes sur* Je vous salue Marie, *nous avons donné une conférence de presse sur les conflits de la terre, qui font un mort par jour. Il n'y a pas eu une ligne dans les journaux, qui avaient largement ouvert leurs colonnes la veille sur le film de Godard. »*

CHARLES VANHECKE.

LE DOCUMENT DU VATICAN

Sept moutures successives

Le Père Gustavo Gutierrez, péruvien, promoteur de la « théologie de la libération », a été l'un des premiers à réagir à l'instruction « Liberté chrétienne et libération », publiée, samedi 5 avril, par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (*le Monde* daté 6-7 avril). Selon le Père Gutierrez, ce document *« positif »* met fin *« à une période de débats douloureux, parfois épuisants, et ouvre une étape de réflexion »*.

De notre correspondant

Rome. — Une prestation du cardinal Ratzinger ne peut laisser indifférent. Ce n'est pas seulement parce que le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi est le lointain successeur des grands inquisiteurs de jadis. Le prélat allemand est personnellement réputé pour s'être fait le défenseur des conceptions les plus conservatrices de l'Eglise catholique. La présentation par ses soins à la presse d'un document signé de sa plume était donc « l'événement » le plus attendu à Rome, le samedi 5 avril.

Mgr Ratzinger n'est pas homme à se laisser mettre en difficulté, fût-ce par un parterre de quelque deux cents journalistes. Mais, pour plus de sécurité sans doute, l'organisation de cette conférence de presse avait voulu qu'il fût encadré d'une demi-douzaine de prélats, parmi lesquels — ce n'était pas malhabile — un évêque venu du Pérou, pays dont est originaire Gustavo Gutierrez, un des pères de cette « théologie de la libération », dont les « déviations » avaient été dénoncées par le Vatican en septembre 1984.

Des éclairages furent donnés sur ce qu'un commentateur a ici appelé *« l'encyclique du cardinal Ratzinger »*. Tout d'abord, des précisions sur l'élaboration du document. Celle-ci a mobilisé les énergies de la Congrégation pour la doctrine de la foi durant plus d'une année. Fallait-il préciser que le pape a *« suivi régulièrement et avec un intérêt tout spécial »* toutes les phases de l'élaboration de l'instruction ? Une consultation initiale avait été lancée auprès des épiscopats nationaux, à laquelle trente-cinq ont répondu. Avec la participation d'une quarantaine d'experts, sept moutures successives du texte ont été élaborées — gage de sérieux ou signe de tension — on ne le saura pas.

Sur le fond, les principales questions ont porté sur les thèmes de la *« résistance passive »*, du *« recours à la lutte armée »*, et de *« l'amour de préférence pour les pauvres »*, ainsi que sur l'application du document aux situations concrètes en Amérique latine notamment.

L'instruction « met à jour » le magistère de l'Eglise et, plus spécifiquement, les formulations de Paul VI contenues dans l'encyclique *Populorum progressio* (1967) sur la question de la légitimité de la lutte armée comme *« recours ultime »*, a admis le cardinal Ratzinger. Sans remettre en cause le principe, au demeurant très ancien, de la légitimité du soulèvement contre la tyrannie, le nouveau texte met désormais l'accent sur ce qu'il dénomme la *« résistance passive »*. Comme récemment aux Philippines ? *« Oui, ce cas peut entrer dans cette nouvelle vision indiquée par le document »*, répond un expert, Mgr Angelo Macchi. Quant au préfet de la Congrégation, il tient à préciser que la notion de *« résistance passive »* avait déjà été mise en avant en 1937 par le pape Pie XI.

S'exprimant à propos de *« l'amour de préférence pour les pauvres »*, formule jugée apparemment meilleure que la fameuse *« option préférentielle pour les pauvres »* chère aux « théologiens de la libération », le cardinal Ratzinger a précisé que cette attitude était sans exclusive : *« L'Eglise doit se tourner vers tous les hommes sans exception. »*

Ce texte est un *« hommage »* rendu à l'Amérique latine dont les Eglises ont manifesté *« une vive sensibilité et un profond goût de la recherche en matière de libération »*. Est-ce enfin vers le Nicaragua marxiste qu'est dirigée cette phrase de l'antépénultième paragraphe de l'instruction : *« Ce serait une grave perversion que de capter les énergies de la religiosité populaire pour les détourner vers un projet de libération purement terrestre qui se révélerait très tôt être une illusion et une cause de nouvelles servitudes ? »* Voilà bien là une curiosité de journaliste à laquelle le cardinal Ratzinger ne répondra pas !

JEAN-PIERRE CLERC.

POINT DE VUE

Une sainte impatience

Par JEAN-YVES CALVEZ (*)

LA deuxième instruction de la congrégation du cardinal Ratzinger sur la théologie de la libération, contient quelques vigoureuses conclusions pratiques. Remarquons d'abord cette phrase qui écarte d'emblée toute interprétation exagérément spiritualiste : *« L'œuvre de salut apparaît indissolublement liée à la tâche d'améliorer et d'élever les conditions de la vie humaine en ce monde. »* Cette tâche n'est d'ailleurs pas entièrement irénique : elle inclut la *« lutte contre les injustices »*.

L'Eglise assurément refuse d'identifier cette lutte, je ne dirai pas à toute lutte des classes — car le terme a beaucoup de sens, — en tout cas à *« la lutte d'une classe contre une autre, en vue d'obtenir l'élimination de l'adversaire »*. L'Eglise dit aussi sa préférence pour le dialogue et la concertation quand il se peut. De même, pour la résistance passive plutôt que pour l'action armée quand il se peut, s'il y a lieu d'entreprendre le renversement d'une tyrannie.

Et encore, l'Eglise dénonce l'illusion du recours systématique à la violence. Illusion, parce qu'elle ouvre la voie à de nouvelles servitudes. Sur tous ces points ou presque, il y a confirmation, peut-on dire, de positions traditionnelles. Mais il y a du neuf, et une sainte impatience dans ce qui vient aussitôt après la dénonciation de la violence systématique : *« On condamnera avec la même vigueur, est-il dit, la violence exercée par les possédants contre les pauvres, l'arbitraire policier, ainsi que toute forme de violence établie en système de gouvernement. »*

Suit cette phrase : *« En ces domaines, il faut savoir tirer les leçons des tragiques expériences qu'a connues et que connaît encore l'histoire de notre siècle. »* Bref, on a été trop tolérant. L'Eglise elle-même l'a été. Mettons en Argentine, au temps des généraux et des « disparitions », même s'il y a eu des interventions, mais trop discrètes. Le passage conclut d'ailleurs par ce propos qui met en cause bien des situations trop facilement tolérées même là où ne règne pas le terrorisme d'Etat : *« On ne peut non plus admettre la coupable passivité des pouvoirs publics dans des démocraties où la situation sociale d'un grand nombre d'hommes et de femmes est loin de correspondre à ce qu'exigent les droits individuels et sociaux constitutionnellement garantis. »*

Insurrection armée ou résistance passive

Il est remarquable que le document reprenne, fût-ce pour requérir précaution et prudence, la petite phrase de Paul VI, que l'on taisait plutôt depuis longtemps, sur la légitimité de l'insurrection comme ultime remède pour mettre fin à *« une tyrannie évidente et prolongée qui porterait gravement atteinte aux droits fondamentaux de la personne et nuirait dangereusement au bien commun d'un pays »*. On dit, bien sûr, après le rappel : *« L'application de ce moyen ne peut être envisagée qu'après une analyse très rigoureuse de la situation. »* Et, dans le monde actuel, les *« dangers impliqués dans le recours à la violence sont de plus en plus graves »*. N'y aurait-il pas même en cela une allusion au fait que les guérillas latino-américaines des années 60 ont provoqué des dictatures d'une violence jamais vue des années 70.

Toujours est-il que le problème est ainsi rouvert. Il est significatif de plus qu'on signale une voie de solution dont l'expérience récente prouve qu'elle n'est nullement sans portée : *« Ce qu'on appelle aujourd'hui la « résistance passive » ouvre une voie plus conforme aux principes moraux et non moins prometteuse de succès. »* Voie, en somme, de la désobéissance civile. Celle à laquelle appela récemment le cardinal Sin aux Philippines.

Dans un autre passage encore, il y a de l'impatience. Après le rappel de la destination universelle des biens et de la nécessité de profondes transformations, en certains pays, pour que le travail ait vraiment priorité sur le capital, l'instruction conclut : *« Cette doctrine doit inspirer des réformes avant qu'il ne soit trop tard. »* Sans aucun doute, en Amérique latine particulièrement, de la part de nombreux gouvernements, il a été trop temporisé. Le temps approche, d'après l'Eglise, où il sera trop tard pour que soient contenues des explosions auxquelles elle ne manquerait pas, sans encourager les soulèvements, de reconnaître quelque justice. Il est bon vraiment que, même en un document théologique de ton apaisé, on sente cette extrême urgence. Un peu de colère même, pas entièrement tempérée.

(*) Jésuite, Centre de recherches et d'action sociale (CERAS).

ASIE

MANIFESTATIONS EN CORÉE DU SUD

« La clameur de la démocratie »

Le président sud-coréen Chon Doo Hwan était attendu, lundi 7 avril, à Londres, première étape d'une tournée qui le conduira ensuite en RFA, en France et en Belgique. Il s'agit d'une première sud-coréenne en Europe.

Elle est destinée, d'une part, à conforter l'image du chef de l'Etat et celle de son régime à deux ans des Jeux olympiques et alors que l'opposition relance sa campagne en faveur de la démocratisation. D'autre part, la Corée du Sud, dont on connaît les progrès économiques, entend renforcer ses liens avec les pays de la CEE afin de diversifier ses marchés d'exportation et ses sources de technologies.

De notre envoyé spécial

Taegu. — Environ 15000 opposants avaient répondu, samedi 5 avril, à l'appel du nouveau parti démocrate (NKPD), qui demandait aux habitants de Taegu de venir faire entendre dans la rue *« la clameur de la démocratie »*. Aux déclarations des chefs de l'opposition en faveur d'une réforme constitutionnelle, permettant une élection présidentielle au suffrage universel, faisaient écho les slogans des étudiants radicaux : « Chon, on aura ta peau ». La manifestation elle-même s'est déroulée sans incidents. Elle a cependant été suivie d'affrontements entre un millier d'étudiants appartenant au mouvement radical Sanminju, et les forces de l'ordre. Une centaine d'arrestations ont été opérées.

C'est la troisième fois consécutive en l'espace de trois semaines que l'opposition organise une manifestation destinée à recueillir le plus grand nombre de signatures en faveur d'une révision de la Constitution. La manifestation de Taegu n'a pas eu l'ampleur de celles de Pusan, le grand port du Sud, ou de Kwangju, la ville victime, en mai 1982, d'une sanglante répression lors de la prise du pouvoir par le général Chon (officiellement 192 morts). Elle n'en est pas moins significative.

Cette ville de deux millions d'habitants, située au sud du pays, est le chef-lieu de province d'où sont originaires l'ancien président Park Chung Hee (assassiné en 1979) et le président Chon. Taegu a largement bénéficié dans son développement des accointances avec le pouvoir. Mais ses habitants, fiers d'être les descendants de la population de Silla (le royaume qui unifia jadis la péninsule), sont aussi des « cabochards » : c'est à Taegu que commencèrent en 1960 les manifestations étudiantes qui mirent fin au régime de Sygman Rhee et lors des élections générales de 1985, la ville vota contre le parti du président.

Le gouvernement qui, depuis la chute du régime Marcos aux Philippines, a soudainement assoupli sa position vis-à-vis des opposants, autorisant notamment les manifestations sous certaines conditions, ne tenait pas à ce que Taegu apparaisse comme un foyer de contestation. L'opposition ayant malencontreusement choisi pour sa manifestation la Journée nationale des arbres (jour férié où chacun doit planter un arbre), le gouvernement avait organisé une série de pique-niques gratuits et de rencontres sportives afin de drainer la population hors de la ville. Les autorités avaient, d'autre part, mobilisé sept mille policiers, dont la présence a cependant été discrète.

> *Le président Chon Doo Hwan entreprend une tournée en Europe occidentale pour renforcer son image de marque. Les manifestations de l'opposition n'y contribuent guère...*

L'exemple philippin

La vague de protestation lancée par l'opposition préoccupe le gouvernement, dont les manœuvres de diversion ne connaissent qu'un succès partiel. Le pouvoir est donc sensible au nombre des participants aux manifestations : les agences de presse, notamment, se font régulièrement rappeler à l'ordre quand elles donnent un chiffre différent de celui du gouvernement. Cela dit, si Taegu aime contester le pouvoir, elle n'y est pas poussée par son Eglise.

La ville est, certes, un « bastion » catholique, mais son archevêque est loin d'être un opposant. Alors que dans le diocèse voisin d'Andong tous les prêtres ont signé la pétition demandant une révision constitutionnelle, à Taegu, un quart seulement des 140 prêtres en ont fait autant.

La campagne pour une réforme de la Constitution est le cheval de bataille de l'opposition. Prenant exemple sur les Philippines, elle espère mobiliser sur ce thème un pouvoir populaire. On parle de *« guerre entre la justice et le diable »* (là aussi en s'inspirant des Philippines), on appelle, comme le fit Cory Aquino, à boycotter certaines institutions, par exemple la chaîne de télévision KBS, considérée comme un instrument de propagande. M. Kim Young Sam, l'une des personnalités les plus connues de l'opposition avec M. Kim Dae Jung, a lancé samedi un appel au non-paiement des redevances pour KBS.

Ce mouvement de boycottage a été inauguré par le Conseil national des Eglises, qui regroupe les six principales Eglises protestantes. Tant celles-ci, qui comptent sept millions et demi de fidèles, que l'Eglise catholique (deux millions) jouent un rôle important dans la campagne de l'opposition visant à recueillir 10 millions de signatures en faveur de la révision.

Le 9 mars, le cardinal Kim, sortant d'une long silence (alors qu'il n'avait pas ménagé ses critiques au régime Park), a expressément manifesté son soutien à la campagne de l'opposition. Une semaine plus tard, les chefs de l'Eglise protestante en faisaient autant. Fin mars, un millier de pasteurs et 300 prêtres (sur 1000) avaient signé la pétition.

Les membres du parti gouvernemental, le Parti de la justice démocratique (DJP), critiquent le cardinal pour sa prise de position. *« Je ne pense pas que ce soit le rôle de l'Eglise de faire de la politique »*, estime M. Kim Hyun Uk, député catholique du DJK. Pour M. Kim, une révision de la Constitution au moment où le pays est menacé par le Nord, qui chercherait, selon lui, à troubler le déroulement des Jeux olympiques de Séoul en 1988, ne pourrait que créer une instabilité *« désastreuse »*.

Le président Chon qui, à plusieurs reprises, a annoncé son intention de ne pas briguer un nouveau mandat après février 1988, a déclaré aux chefs de l'opposition, inopinément invités à déjeuner le 24 février (la veille de la chute de Marcos), après avoir placé certains d'entre eux en résidence surveillée quelques semaines auparavant, qu'il était prêt à étudier la question de la réforme constitutionnelle mais que la procédure ne pourrait être entamée avant 1989.

La Corée du Sud semble devoir connaître dans le mois prochains un regain de tension politique, voire d'instabilité. La campagne de l'opposition prône, certes, la non-violence. Mais l'agitation étudiante, rampante depuis des mois, est traditionnellement plus vive au printemps. Une certaine nervosité est perceptible entre les militaires et les policitiens, même ceux de la majorité, comme en témoigne la bagarre survenue fin mars dans un restaurant entre, d'un côté, le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Park Hee Do, et une brochette de gradés, et, de l'autre, les membres de la Commission de la défense, dont le chef du groupe parlementaire de la majorité. Enfin, l'engagement des Eglises dans le lutte contre le gouvernement est un autre facteur d'incertitude.

Le gouvernement, qui tient à améliorer son image à l'étranger, semble hésiter entre la fermeté dont il a fait preuve ces derniers mois (jusqu'à la chute du régime Marcos aux Philippines) et une certaine tolérance que les opposants entendent bien exploiter.

PHILIPPE PONS.

LA TOURNÉE ASIATIQUE DE M. CASPAR WEINBERGER

Le secrétaire américain à la défense a rencontré Mme Aquino à Manille

Au cours d'une brève visite aux Philippines, la première d'un haut responsable de l'administration Reagan depuis la chute du président Marcos, le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, s'est entretenu, dimanche 6 avril, avec la présidente, Mme Corazon Aquino. Le sort des deux grandes bases américaines (Clark et Subic Bay), que Washington loue au gouvernement philippin et qui sont considérées comme les installations militaires américaines les plus importantes hors des Etats-Unis, a été au centre des entretiens.

Mme Aquino a déclaré à plusieurs reprises qu'elle était dans l'immédiat favorable au maintien des deux bases, ajoutant que leur statut pourrait être réexaminé lors de l'expiration du bail, en 1991. Une partie de la gauche philippine est hostile au maintien de la présence militaire américaine. Une centaine de personnes ont d'ailleurs manifesté contre la venue de M. Weinberger, rappelant que le Pentagone avait soutenu le président Marcos pratiquement jusqu'à la fin.

D'autre part, le secrétaire d'Etat américain, qui se trouvait samedi à Tokyo, a appelé une nouvelle fois le Japon à mettre sa technologie de pointe au service de l'initiative de défense stratégique (IDS). Tokyo n'ayant toujours par répondu, M. Weinberger a renouvelé sa demande lors d'entretiens avec le directeur général de l'agence de défense et avec le premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone. *« Quelle que soit sa forme, la participation d'un pays d'un niveau technologique comme celui du Japon sera extrêmement significative »*, a-t-il dit. Les responsables japonais ne se sont pas engagés, mais une mission gouvernementale et industrielle est actuellement aux Etats-Unis pour étudier l'IDS.

Lors d'une conférence de presse, M. Weinberger a souligné que *« dans le domaine de la défense de haute technologie, il y a peu d'opportunités plus prometteuses pour dissuader la puissance soviétique que la combinaison des capacités technologiques du Japon et des Etats-Unis »*. Il a affirmé que l'IDS visait à briser un *« monopole de l'URSS »* qui, a-t-il dit, poursuit des recherches sur les armes spatiales.

Abordant la coopération militaire avec Tokyo, M. Weinberger a notamment déclaré : *« L'alliance Japon-Etats-Unis émerge comme un facteur stratégique d'une importance majeure »*, en raison de la puissance technologique et économique du Japon et de sa situation géographique qui lui permet de bloquer la flotte soviétique du Pacifique dans la mer d'Okhotsk. L'URSS, a-t-il ajouté, *« a récemment déployé des canons »* capables de tirer des obus à charge nucléaire dans la presqu'île de Sakhaline. Il a souhaité un vaste développement des échanges de technologies à usages civil et militaire entre les industries japonaise et américaine. — *(AFP, Reuter.)*

Inde

● *Six policiers tués au Pendjab.* — Des militants sikhs ont tué, samedi 5 avril, six policiers qui escortaient des prisonniers sikhs dans la ville de Jalandhar, au Pendjab. Une vingtaine de policiers accompagnaient les prisonniers devant être jugés à Jalandhar pour meurtre quand quatre hommes apparurent à bord d'une jeep et ouvrirent le feu. Trois des prisonniers ont pris la fuite. *« La police ripostera »*, a déclaré le chef de la police du Pendjab. — *(AFP, Reuter.)*

L'installation de dépôts d'armes américains au centre des discussions en Thaïlande

De notre correspondant

Bangkok. — En Thaïlande, où il est arrivé ce lundi 7 avril, M. Weinberger devrait aborder le problème des dépôts américains d'armes de guerre dans ce pays. De tels dépôts n'existent, actuellement, que dans les pays de l'OTAN et en Corée du Sud.

En octobre dernier, alors qu'il assistait à l'Assemblée générale des Nations unies, le premier ministre thaïlandais, M. Prem Tinsulanonda, avait signé avec le secrétaire à la défense américain un mémorandum portant sur le soutien logistique d'urgence que pourrait, en cas de besoin, accorder les Etats-Unis à la Thaïlande. L'installation dans le pays de dépôts américains d'armes de guerre avait déjà été envisagée.

Les chefs militaires thaïlandais y sont, dans l'ensemble favorables. Les civils sont plus partagés. La presse traduit, depuis quelques semaines, une méfiance teintée de nationalisme pointilleux. Les diplomates américains se déclarent d'ailleurs un peu surpris par la vigueur de ces réactions. Il est vrai que le débat sur les dépôts d'armes intervient alors que les médias locaux n'hésitent pas à mettre au compte des mesures protectionnistes de Washington les difficultés actuelles de l'économie thaïlandaise. Les étudiants se sont réveillés, et on retrouve quelques-uns des slogans anti-américains qui avaient fleuri durant la guerre du Vietnam.

Le général Prem et M. Weinberger vont discuter de la mise en place des dépôts. Qui va payer l'entretien des armes ? Partageons les frais, disent les Américains, puisque ces dépôts seront installés d'abord pour assurer la sécurité de la Thaïlande. Vous êtes riches, nous sommes pauvres, réplique-t-on à Bangkok, que la puissante Amérique débourse les quelque 20 millions de dollars annuels requis par les dépôts. D'autant, ajoutent les officiels, que l'armée thaïlandaise devra payer le matériel qu'elle serait, en cas d'urgence, autorisée à puiser dans cette réserve.

Il faudra également modifier la loi américaine pour ajouter la Thaïlande à la liste des pays où l'armée des Etats-Unis a le droit d'entreposer ses stocks.

JACQUES BEKAERT.

A TRAVERS LE MONDE

AMÉRIQUE CENTRALE

Treize ministres pour la paix

Treize ministres des affaires étrangères latino-américains se sont réunis samedi 5 et dimanche 6 avril à Panama, à l'initiative du groupe de Contadora, afin de relancer le processus de paix en Amérique centrale. Les chefs de la diplomatie des pays du groupe d'appui (Brésil, Argentine, Pérou et Uruguay), du groupe de Contadora (Colombie, Venezuela, Mexique et Panama) et des pays d'Amérique centrale (Guatemala, Honduras, Salvador, Nicaragua et Costa-Rica) participaient à cette réunion. M. Hans Van der Broek, ministre néerlandais des affaires étrangères, représentait la CEE en qualité d'observateur.

Si certaines sources proches de la conférence avançaient une date entre la fin mai et le 15 juin pour la conclusion de la négociation, d'autres soulignent que les problèmes sur lesquels butte un accord restent les mêmes : le retrait des conseillers étrangers et le contrôle des armements, d'une part, la présence des bases militaires de « contras » au Honduras et le préalable nicaraguayen d'un *« arrêt de l'agression américaine contre la révolution sandiniste »*, d'autre part. — *(AFP.)*

AFGHANISTAN

Offensive soviétique près de la frontière pakistanaise

Islamabad. — L'artillerie et les forces aériennes soviéto-afghanes ont bombardé, dimanche 6 avril, une importante base souterraine de la résistance dans l'est du pays, a-t-on annoncé de source proche de la guérilla. C'est la première offensive d'envergure menée cette année contre les voies de ravitaillement des maquisards près de la frontière pakistanaise. La guérilla affirme avoir abattu un avion et cinq hélicoptères ennemis dans le secteur de Zhawar, l'une de ses principales bases fortifiées. D'autre part, Radio-Kaboul a rapporté que l'explosion d'une voiture piégée avait fait vingt-deux blessés, dimanche, dans la capitale afghane. Enfin, pour la première fois depuis quatre ans, un délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) venu de Genève se trouve à Kaboul pour étudier les moyens de venir en aide aux prisonniers politiques et aux blessés de guerre. M. Jean de Courtaigne, délégué général du CICR pour l'Asie et le Pacifique, bénéficie d'un visa sans limitation de durée. — *(AFP)*

IRLANDE DU NORD

Une centaine de policiers attaqués à leur domicile en un mois

Belfast. — Des groupes de jeunes protestants loyalistes ont poursuivi samedi 5 et dimanche 6 avril leur campagne de violence contre les forces de police nord-irlandaise (RUC). Vingt-sept domiciles de policiers ont été attaqués en quarante-huit heures, deux maisons ont été entièrement détruites par des incendies criminels. Depuis un mois, ce sont environ une centaine de membres de la Royal Ulster Constabulary qui ont ainsi été attaqués chez eux, la plupart habitant dans des quartiers protestants de Belfast, Lisburn, Lurgan et Portadown notamment.

Dimanche 6 avril, la police a investi le quartier général de la principale organisation paramilitaire protestante, l'Ulster Defence Association (UDA, qui n'est pas interdite). Elle a saisi des documents et des bandes magnétiques.

M. Tom King, le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, a réaffirmé dimanche qu'il n'était pas question pour Londres de revenir, comme le demandent les loyalistes, sur l'accord anglo-irlandais signé en novembre et qui donne à la République d'Irlande un rôle consultatif dans la gestion des affaires nord-irlandaises. *« Nous ne céderons pas à la violence et au terrorisme »*, a-t-il déclaré.

Samedi, une bombe a explosé dans un bar de Belfast, blessant deux hommes, dont l'un très grièvement. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, a dévasté le salon du premier étage du King Arthur, un bar fréquenté par de jeunes catholiques. Selon la police, l'explosion aurait pu faire des victimes beaucoup plus nombreuses si elle s'était produite un peu plus tard. — *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE

M. Habib Achour condamné à deux ans de prison

Tunis. — L'ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), M. Habib Achour, a été condamné, samedi 5 avril, à deux ans de prison pour mauvaise gestion des fonds d'une société d'assurances à capitaux syndicaux. Cette accusation porte sur une somme de 143 176 dinars (1,43 million de francs français) appartenant à la société d'assurances Al Ittihad, dont l'UGTT est propriétaire et qui est aujourd'hui contrôlée par la compagnie nationalisée Star. Le directeur de la société, M. Moustapha Chibani, a également été condamné à deux ans de prison.

M. Achour a comparu samedi devant la cour de première instance du palais de justice de Tunis. Il ne s'était pas présenté aux deux audiences précédentes de ce procès, pour des raisons de santé. Devant la décision du tribunal de poursuivre ses travaux en l'absence de M. Achour, les quelque quarante avocats de la défense avaient organisé une manifestation il y a huit jours. — *(Reuter).*

EGYPTE

Les Pyramides sans cabarets...

Le Caire. — Le conseil local élu de Guizeh, ville jumelle du Caire, a décidé de fermer les boîtes de nuit de l'avenue des Pyramides. Il a interdit toute réparation des cabarets incendiés lors des émeutes de la police, les 25 et 26 février. Le conseil a également ordonné de ne pas renouveler les licences de toutes les boîtes de nuit, casinos et débits de boissons alcoolisées de la province, qui englobe un tiers du Grand-Caire. Cette décision a provoqué une levée de boucliers chez les propriétaires des boîtes de nuit les plus célèbres du monde arabe. Une décision similaire avait déjà été adoptée en 1985 par le conseil local de Guizeh, mais n'avait pas eu de suite du fait de l'opposition de plusieurs organismes d'Etat. En revanche, d'autres conseils locaux, notamment en Haute-Egypte, sont déjà parvenus à mettre leurs décisions en application. — *(Corresp.)*



…AVERS LE MOND…

…IQUE CENTRALE

…ministres pour la paix

…ANISTAN

…ive soviétique
…à la frontière pakistanaise

…DE DU NORD

…ntaine de policiers attaqués
…domicile en un mois

…lb Achour condamné
…ans de prison

…ramides sans cabarets…

Au Crédit Agricole, les chèques traités 24 h plus tôt, c'est un peu Dataid.



Maurice Lousquy, Directeur Général Dataid Services.

Assurer la maintenance des terminaux de guichets, des automates bancaires, des micro-ordinateurs, des terminaux de paiement en Ile-de-France. Y effectuer le traitement des chèques de toutes les agences le samedi, permettant ainsi leur compensation dès le lundi.

Telles sont quelques unes des prestations que les collaborateurs de Dataid Services exercent sous la responsabilité de leur client, la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de l'Ile-de-France.

Dirigé par Maurice Lousquy, expert en traitement de l'information et en organisation, Dataid Services s'adresse aux banques, assurances, administrations, à la distribution…

Dataid Services développe aussi des applications monétiques de pointe : libre-service bancaire, télécollecte, banque à domicile…

Dataid Services est l'une des filiales du Groupe Dataid présent en Bourse depuis 1 an sur le second marché. Dataid qui contribue à votre réussite dans les systèmes d'information de l'entreprise : ingénierie informatique, exploitation, bureautique, télématique, sélection et conseil en ressources humaines et intérim.

Ses clients s'appellent : Air Inter, CCF, Groupe Drouot, EDF, Ministère du Travail, Philip Morris, Shell…

Pour réussir avec Dataid, appelez le 45.53.47.26 ou écrivez au 48, Avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris.



L'informatique des réussites.

LE RÉAJUSTEMENT

Deux jours de négociations difficiles à Ootmarsum

De notre envoyé spécial

Ootmarsum. — *« Je ne suis pas extraordinairement entouré. »* Par ce bel euphémisme, et sans se départir de son flegme qu'il a gardé tout au long de son baptême du feu européen, M. Edouard Balladur exprimait samedi soir à Ootmarsum que la France était totalement isolée au milieu de ses partenaires. Elle le fut d'ailleurs tout au long de ce week-end.

Dès jeudi après-midi en effet, au moment où le ministre français de l'économie et des finances téléphona à ses collègues de la CEE pour les avertir de la demande française d'un réaménagement des parités au sein du système monétaire, on sentit que cette requête ne soulevait pas l'enthousiasme, c'est le moins que l'on puisse dire. Vendredi matin, avant même de partir pour les Pays-Bas, le ministre belge des finances, M. Mark Eyskens, qui joua un rôle important et controversé au cours de la réunion, exprimait publiquement son scepticisme quant à l'opportunité d'un chambardement monétaire.

Le scepticisme fit place à une hostilité plus franche lorsque, au début de la réunion, les Français firent connaître l'ampleur des mouvements qu'ils souhaitaient pour les différentes monnaies. En fait, Paris — cela a été confirmé par plusieurs sources officielles à l'issue de la réunion — tablait sur de nouvelles parités qui auraient établi une différence de 9 % entre le franc français et le deutschemark. Selon les vues du ministre français, la monnaie allemande aurait été réévaluée de 5 % et le franc français dévalué de 4 %.

C'était placer la barre trop haut ! Le principal intéressé, le ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg exprima certes sa réticence, mais eut la sagesse de laisser monter au feu les *« petits »* pays. C'est ainsi que le ministre luxembourgeois, insista sur le caractère excessif des demandes françaises. Il faut un réaménagement monétaire, ne serait-ce que pour calmer le marché que vous avez vous-même réveillé. Ce réaménagement doit être purement technique et devrait se situer entre 4 % et 5 %, déclara en substance le représentant du Grand-Duché.

9 % d'un côté, 4 % à 5 % de l'autre : les discussions promettaient d'être longues et la tâche du ministre français ardue. D'autant plus, et c'est un des enseignements importants à tirer de cette réunion, que des pays comme l'Italie ou l'Irlande qui, traditionnellement accompagnent ou même précèdent la France dans ces dévaluations, ne montrèrent à aucun moment leur solidarité avec Paris. D'autant plus aussi qu'un pays comme la Belgique, dont la monnaie se trouve depuis plusieurs mois en mauvaise posture au sein du système monétaire européen, continua à se battre contre cette évidence du marché. Quant aux pays à monnaie forte, RFA et Pays-Bas essentiellement, ils estimaient de toute manière inopportun de réaménager des parités.

Les représentants français durent affronter, tant au comité monétaire qu'au conseil des ministres proprement dit un feu croisé d'arguments. En fait, cinq critiques étaient adressées en substance à Paris : 1) Vous avez réveillé un marché des changes calme; 2) Le réajustement monétaire que vous demandez n'a donc pas de justification technique, mais il est politique; 3) Vous vous servez du système monétaire européen pour faire plaisir à vos agriculteurs et à vos exportateurs; 4) La dévaluation que vous demandez est *« compétitive »*, elle vous procurera un avantage certain, mais n'a rien à voir avec la cohésion européenne.

Tout cela, bien entendu, exprimé avec la politesse ouatée des négociateurs internationaux. Le ministre néerlandais des finances, M. Onno Ruding, fut plus franc : *« Mon pays,* déclara-t-il, *connaît un taux de chômage de 17 % et nous avons des élections dans un peu plus d'un mois. Dans ces conditions, pourquoi accepterions-nous les sacrifices que vous nous demandez ? »*

« L'idéal eût été de ne rien faire »

Tout au long de la soirée de vendredi et de celle de samedi, M. Balladur et ses collaborateurs vont tenter de remonter le courant. Ils le firent de l'avis unanime avec beaucoup de talent et de tact. Certains parmi les anciens de la scène européenne craignaient en effet que le principal ministre de M. Jacques Chirac ne négocie *« à la hussarde »* comme l'avait fait son patron lorsqu'il était ministre de l'agriculture. Sans jamais remettre en cause la gestion de ses prédécesseurs socialistes, M. Edouard Balladur développa lui aussi une argumentation en cinq points : 1) Depuis 1983, une différence d'environ 8 % est établie entre le pouvoir d'achat respectif du mark et du franc français. 2) Il s'agit donc d'enregistrer cette évolution. 3) D'autant plus que le gouvernement français a besoin de cette opération-vérité pour lancer sa nouvelle politique économique. 4) Cette politique va d'ailleurs dans le sens d'une plus grande cohésion européenne. 5) Tôt ou tard, le marché aurait enregistré des écarts de fait entre les monnaies. Il est bon de procéder à un réalignement dans la sérénité, dans le secret et dans la rapidité.

Ces deux raisonnements de parfaite logique étant faits, restait à les harmoniser et, surtout, à trouver le compromis chiffré acceptable pour tous : *« Nous y serions arrivés plus vite,* confiait l'un des participants si la réunion avait eu un président. Mais, en l'occurrence, le ministre néerlandais — les Pays-Bas occupent en ce moment la présidence de la CEE — était trop partie prenante pour vraiment aider à la recherche d'un « compromis ». Quant au patron de la Commission européenne, M. Jacques Delors, il fut étrangement discret au cours du week-end.

Samedi soir, les bases du compromis furent établies. La différence entre les nouvelles parités du mark et du franc s'établissait autour de 6 %. L'accord ne fut pourtant pas annoncé car deux questions restaient en suspens : où se situeront les autres monnaies ? Quelles seront les conséquences agricoles de ce réaménagement ? Allemands et Néerlandais firent ainsi savoir très nettement que les Français ne pourraient pas procéder automatiquement à un réalignement du *« franc vert »*, donc à une augmentation unilatérale des prix agricoles dans l'Hexagone. Avant de marquer nettement son accord sur ce dernier point, M. Balladur préféra se donner une nuit supplémentaire de réflexion. Sage précaution puisque dimanche matin, en moins d'une heure, le compromis final fut bouclé.

Résumant l'opinion générale, le ministre italien des finances déclarait : *« L'idéal aurait été de ne rien faire, mais à partir du moment où un réaménagement a été décidé, celui-ci est le plus raisonnable »*. Le ministre allemand reconnaissait que la France avait présenté des arguments sérieux et que son pays pourrait très bien absorber les conséquences de la réévaluation du mark *« les Allemands qui iront en vacances en France en profiteront »* conclut M. Stoltenberg.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Une décision opportune

La quatrième dévaluation du franc en moins de cinq ans est, comme les précédentes, jugée sévèrement par l'opposition. Cette fois-ci, par les voix de MM. Fabius et Joxe, celle-ci dénonce le caractère *« politique »* de l'opération les réticences qu'elle soulève chez nos partenaires européens, et, en définitive, la considère comme *« inutile »*. M. François Mitterrand avait dit par avance la même chose à la fin du mois de février dernier. Avoir été contraints de dévaluer trois fois la monnaie nationale en moins de dix-huit mois devrait inciter les membres de l'ancien gouvernement socialiste à plus de modération.

Une chose frappe dans l'opération chirurgicale qui a été pratiquée pendant le week-end : à la différence des précédentes, elle a été effectuée rapidement et presque « à froid », en l'absence de fièvre véritable sur le marché des changes, sans cette atmosphère de psychodrame qui avait pesé si lourd lors des dévaluations d'octobre 1981, de juin 1982 (quelques jours après le sommet des pays industrialisés à Versailles) et, surtout, dans les quinze jours qui précédèrent l'« ajustement » de mars 1983, véritable crise de conscience pour le gouvernement d'alors (rester ou ne pas rester dans le système monétaire européen).

Pour les experts réalistes, qui jugent les choses froidement, sans préoccupation politique, une telle opération était à la fois inévitable, nécessaire et opportune. En ce domaine, le meilleur prophète avait été le ministre allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg. En novembre dernier, il avait *« de bonnes raisons de penser »* que *« compte tenu des différentiels d'inflation, un nouveau réajustement monétaire serait nécessaire, à un moment indéterminé. » « Quel que soit le moment où il aura leiu, il ne s'agira pas d'un processus dramatique »*, ajoutait-il, avec une prescience certaine.

Dans le domaine des changes, la psychologie des marchés joue un rôle très important. Or, depuis de nombreux mois, la quasi-totalité des opérateurs internationaux, que ce soit à Londres, à Francfort, à Zurich, à New-York et à Paris, estimaient inévitable un réajustement du SME impliquant les deux principales monnaies de ce système, le mark et le franc français. Le seul désaccord portait sur la date de l'opération, l'unanimité se faisant, toutefois, sur un point : elle ne pouvait s'effectuer qu'après un changement de gouvernement à Paris, pour des raisons en grande partie politiques.

C'est dire que, au lendemain des élections législatives françaises, l'atmosphère risquait de s'empoisonner rapidement, avec la réapparition des fameux *« syndromes du week-end »* et le risque d'une hémorragie de devises, abondantes certes, mais empruntées à l'extérieur jusqu'au dernier centime. Que l'on pense à la spéculation à la baisse du franc qui fit rage de décembre 1982 à mars 1983, dans les trois mois qui précédèrent la double échéance des élections municipales en France et législatives en Allemagne.

Selon le gouvernement précédent, la dévaluation du franc n'était pas nécessaire, en raison du retour de la France à la vertu dont les signes patents sont la désinflation et l'équilibre de la balance des paiements. C'est oublier que ce retour à la vertu est de fraîche date, par rapport à et surtout que, l'Allemagne, notre principal partenaire, il n'a pu compenser l'écart d'inflation accumulé les dernières années, qui atteindrait 5 à 6 % pour les coûts de production et au moins le double pour les prix de détail, dont l'impact est bien moindre dans le domaine industriel.

On objectera que, notamment par rapport à l'Allemagne, une dévaluation ne permettra guère de récupérer des parts de marché, mais à quoi sert d'exporter avec des marges bénéficiaires de plus en plus laminées, que ce soit dans l'automobile ou ailleurs ? Sans doute les industriels français ne sont-ils pas sans reproche, et le maintien d'un franc surévalué depuis deux ans les a-t-il contraints à effectuer des efforts de productivité sans précédent.

Mais, de l'autre côté du Rhin, leurs concurrents ne sont pas restés inactifs, forts d'une désinflation encore plus accentuée (peut-être 0,5 % de hausse des prix en 1986) et d'une compétitivité qui se traduit par de formidables excédents commerciaux (225 milliards de francs en 1985, contre un déficit de 25 milliards de francs pour la France). A vertueux, vertueux et demi... Parmi ceux qui sont en relations constantes avec nos partenaires allemands, notamment dans l'Est et en Alsace, le sentiment était général à la veille des élections législatives du 16 mars : malgré et surtout à cause du rétablissement français, il devenait indispensable et urgent de pratiquer une « opération vérité ».

Des conditions favorables

Ce sentiment se trouvait renforcé par un constat : jamais, peut-être, depuis la dévaluation de Gaulle-Pinay de décembre 1958, les conditions n'ont été plus favorables à un réajustement de nos parités monétaires avec l'étranger. A cette occasion, le nouveau gouvernement peut remercier l'ancien pour l'effort de désinflation qui a été fait, notamment la désindexation partielle des rémunérations et la rupture de la spirale infernale salaires-prix.

Il peut aussi rendre grâce pour le reflux du dollar, dont l'envolée avait été génératrice d'une inflation importée, et dont la baisse a accéléré la désinflation. Il doit également se féliciter de la chute des prix du pétrole, cadeau inespéré fait à une nouvelle majorité, même si ses avantages ne sont pas si alléchants qu'ils paraissent *(lire notre dossier dans le supplément économique, pages 39 à 42)*. Il pourra enfin faire bénéficier l'économie d'une nouvelle désescalade des taux d'intérêt, facteur indispensable pour une reprise prudente de la croissance et puissante incitation à l'investissement des entreprises et des particuliers, dans le domaine du logement notamment.

D'autre part, il convient de ne pas accorder trop d'importance aux protestations, feintes ou réelles, de nos partenaires du système monétaire européen, soucieux avant tout de protéger leurs intérêts commerciaux au nom de l'égoïsme sacré des Etats.

Tout d'abord, ledit système, dans l'esprit de ses fondateurs de mars 1979, n'a jamais été considéré comme une zone de parités monétaires intangibles. Il devait même, initialement, faire l'objet de modifications périodiques et non dramatiques, pour, précisément « ajuster » les économies entre elles. Dès le 24 septembre 1979, la RFA prenait l'initiative unilatérale de réévaluer le mark de 2 %, à la satisfaction générale il est vrai. Ensuite, nos partenaires ne se sont jamais privés de procéder à des ajustements soudains et tout aussi unilatéraux. L'irritation du ministre belge des finances, M. Marc Eyskens, ne doit pas faire oublier le fait que, le 21 février 1982, la dévaluation de 8,5 % du seul franc belge rendit le franc français plus fragile et contribua à sa dévaluation en juin suivant. Quant à l'Italie, elle dévalua, tout aussi unilatéralement, sa monnaie de 6 % le 22 mars 1982 et, en juillet dernier, récidiva, avec un décrochement surprise de 8 % de la lire, en essayant, au surplus, d'entraîner le SME dans un réajustement général.

Le seul pays qui ait su se montrer digne et réaliste est notre partenaire principal, l'Allemagne : en concédant une réévaluation générale du mark, elle a accepté de payer le prix pour ses énormes excédents commerciaux, dont près de la moitié sont réalisés sur les pays de la CEE, la France au premier rang.

MM. Chirac et Balladur ont donc la chance d'avoir en main d'excellentes cartes, en partie léguées par leurs prédécesseurs, mais que l'opinion ne leur pardonnerait pas de gâcher : c'est cela aussi, l'alternance. Les risques de dérapage ne sont pas négligeables. Par ailleurs, l'une des conditions posées pas l'Allemagne pour donner son accord était le retour au libéralisme financier par la levée du contrôle des changes et des entraves aux mouvements de capitaux, dont le maintien était, à ses yeux, un véritable péché contre l'Europe. Cette levée, rendue possible par le retour à l'équilibre de notre balance des paiements, expose le franc au grand vent du large et prohibe, désormais, tout laxisme. C'est là, peut-être, la plus grande leçon de la crise, qui s'imposera à ce gouvernement comme au précédent, comme, sans nul doute, au suivant.

FRANÇOIS RENARD.

Solde commercial de la France

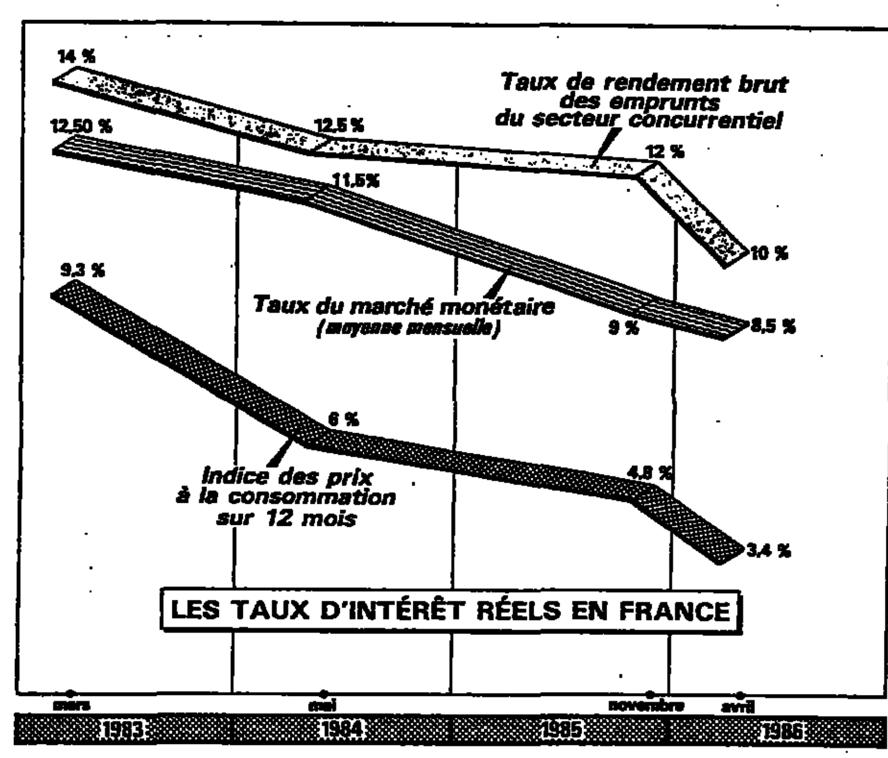
(Milliards de francs.)

	1983	1984	1985
RFA	– 27,3	– 27,8	– 28,5
Italie	– 5,2	– 0,6	– 1,3
U.E. Belgique-Luxembourg	– 5	– 4,5	– 8,2
Pays-Bas	– 14,6	– 16,4	– 16
Espagne	– 5	– 4,5	– 7
Suisse	+ 13	+ 13,5	+ 16

LES NOUVEAUX COURS PIVOTS DU FRANC

A la suite du réajustement décidé dimanche 6 avril, la Banque de France a communiqué les nouveaux taux pivots pour le franc :

- pour l'ECU : 6,9628 F contre 6,7927 F;
- pour le deutschemark : 3,25617 F contre 3,06648 F; cours plancher : 3,1837 F contre 2,9985 F; cours plafond : 3,3303 F contre 3,1363 F;
- pour le florin : 2,88991 F contre 2,72158 F; cours plancher : 2,8256 F contre 2,6610 F; cours plafond : 2,9557 F contre 2,7835 F;
- pour la lire (1 000) : 4,65362 F (contre 4,514 F; cours plancher : 4,3830 F contre 4,2515 F; cours plafond : 4,9410 F contre 4,7930 F.
- pour le franc belge (100) : 15,9419 F contre 15,3106 F; cours plancher : 15,5870 F contre 14,97 F ; cours plafond : 16,3045 F contre 15,6590 F;
- pour la couronne danoise (100) : 85,9257 F contre 84,4432 F; cours plancher : 85,97 F contre 82,5650 F; cours plafond : 89,9250 F contre 86,3650 F;
- pour la livre irlandaise : 9,7661 F contre 9,47313 F; cours plancher : 9,5490 F contre 9,2625 F; cours plafond : 9,9885 F contre 9,6885 F.



Le neuvième ajustement depuis 1979

Le franc français a été dévalué sept fois depuis le début de la cinquième République, compte tenu des deux dévaluations de fait qui ont résulté de sa sortie du « serpent » en 1974 et 1976. Auparavant, le général de Gaulle avait dévalué le franc de 17,5 % le 27 décembre 1958, et le président Pompidou de 12,5 % le 11 août 1969 (mais le franc était alors dans un système de change fixe).

Depuis l'entrée en vigueur du système monétaire européen, le 13 mars 1979, neuf ajustements de parités ont été effectués. Il faut souligner que le mécanisme de change a été prévu pour de tels ajustements, à condition d'un accord de tous les membres du SME et de la Commission européenne (*le Monde* daté 6-7 avril).

— 23 MARS 1979 : le mark allemand est réévalué de 2 % ; la couronne danoise dévaluée de 3 %.

— 29 NOVEMBRE 1979 : la couronne danoise est dévaluée de 5 %.

— 22 MARS 1981 : la livre italienne est dévaluée de 6 %.

— 4 OCTOBRE 1981 : le mark allemand et le florin néerlandais sont réévalués de 5,5 % ; le franc français et la lire italienne sont dévalués de 3 %.

— 22 FÉVRIER 1982 : le franc belgo-luxembourgeois est dévalué de 8,5 % et la couronne danoise de 3 %.

— 12 JUIN 1982 : le mark et le florin sont réévalués de 4,25 % ; le franc français est dévalué de 5,75 % et la lire italienne de 2,75 %.

— 21 MARS 1983 : le mark est réévalué de 5,5 %, le florin de 3,5 %, la couronne danoise de 2,5 % et le franc belgo-luxembourgeois de 1,5 % ; le franc français et la lire sont dévalués de 2,5 % et la livre irlandaise de 3,5 %.

— 20 JUILLET 1985 : la lire est dévaluée de 6 % ; toutes les autres monnaies du SME sont réévaluées de 2 %.

— 6 AVRIL 1986 : le mark et le florin sont réévalués de 3 %, le franc belgo-luxembourgeois et la couronne danoise de 1 % ; le franc français est dévalué de 3 %.

JUSTEMENT

opportune

MONÉTAIRE

LA LIBÉRALISATION DU CONTROLE DES CHANGES ÉTAIT DEVENUE POSSIBLE

Le programme du gouvernement Chirac prévoit la libéralisation du contrôle des changes, qui ne serait pas entièrement levé mais comporterait la suppression de l'obligation de cession anticipée des recettes en devises encaissées par les exportateurs, le rétablissement pour les importateurs de la possibilité d'acheter des devises par anticipation (couverture à terme) et la libération des investissements et emprunts à l'étranger. En revanche, les investissements des particuliers à l'étranger, essentiellement en valeurs mobilières, continueraient pour l'instant à être réglementés sous le régime de la devise-titre en circuit fermé, mécanisme par lequel tout achat doit être compensé par une vente.

Cette libéralisation à laquelle s'était engagé le gouvernement précédent pour la fin de 1986, à la demande de la Commission de Bruxelles, devenait d'ores et déjà possible en raison du retour à l'équilibre de la balance des paiements française et de la désinflation, comme le reconnaissait en mars dernier M. Michel Camdessus, gouverneur de la Banque de France.

Le contrôle des changes en vigueur depuis la seconde guerre mondiale avait été levé au début de 1967 pour être rétabli de mai à septembre 1968, puis à nouveau en novembre 1968. Il avait été durci en mai 1981 puis au cours des deux années suivantes pour devenir le plus sévère depuis la Libération. Non seulement tout achat anticipé de devises par les importateurs est interdit, mais les exportateurs doivent céder les recettes de leurs exportations quinze jours après le départ des marchandises, ce qui les oblige à emprunter les devises correspondantes. Son coût était jugé onéreux pour l'économie, malgré quelques assouplissements récents, notamment avec l'autorisation d'acheter ou de vendre des options sur devises à l'étranger. Après les restrictions temporaires aux allocations de devises pour le tourisme décrétées en mai 1983, les particuliers bénéficient maintenant d'une quasi-liberté pour leurs voyages à l'étranger avec une allocation de 12 000 francs par voyage.

Quant aux investissements des entreprises à l'étranger, leur régime avait été très assoupli, avec, notamment, la suppression complète de l'obligation d'emprunter en devises, et en fait, une quasi-liberté avec un régime d'autorisation assez libéral.

F. R.

L'incompressible déficit commercial de la France avec l'Allemagne fédérale

L'analyse des échanges commerciaux franco-allemands éclaire les difficultés auxquelles se heurtent les industriels français pour pénétrer chez leurs voisins d'outre-Rhin. Faute de pouvoir imposer leurs produits, ils espèrent voir l'équilibre se rétablir périodiquement grâce à des ajustements monétaires. Cela n'élimine pas pour autant les défauts structurels qui font penser qu'il existera toujours un déficit incompressible de 20 milliards de francs par an avec l'Allemagne.

Ce déficit a été de 28,5 milliards de francs en 1985 : 159 milliards d'importations et 130,5 milliards d'exportations. Cela représente 16,5 % de nos achats et 14,7 % de nos ventes à l'étranger, la RFA restant notre principal fournisseur et notre premier client. La France lui vend, essentiellement, à proportion de 86 %, des produits manufacturés. Et c'est ce secteur qui enregistre les plus lourds déficits (encore 44 milliards de francs en 1985). Même le secteur des biens de consommation est « *passé au rouge* » à partir de 1982.

L'automobile, qui était excédentaire en 1979, est, elle aussi, devenue déficitaire, les constructeurs allemands voyant leurs parts de marché en France augmenter de huit points, passant de 9,5 % en 1979 à 17,5 % en 1985. Sur la même période, la France a régressé de trois points sur le marché allemand, se situant à 7,6 %, au profit du Japon qui, en 1984, en détenait 12 %.

On voit ainsi la France reculer sur des positions où des pays comme l'Italie progressent. C'est le cas, par exemple, du cuir, où, de 1980 à 1984 le France passe de 7,6 % à 6 % dans les importations ouest-allemandes, tandis que l'Italie, avec 45,5 %, progresse de 2 points. De même pour le textile-habillement, l'Italie gagnant 1 point, à 20 %, alors que la France régresse de 9 % à 6,5 %. Au total, la part de la France dans les importations ouest-allemandes en produits manufacturés, qui était de 11,6 % en 1980, est revenue à 10,6 % en 1984.

Le seul poste qui soit resté constamment excédentaire est celui des produits agricoles et des industries agro-alimentaires (+ 14 milliards de francs en 1985). Mais là encore, quelques remarques s'imposent. En la matière, la France est toujours devancée par les Pays-Bas, et la majorité de nos exportations vers l'Allemagne fédérale repose sur les céréales, d'une part (40 %) et sur les boissons alcoolisées, d'autre part (27 %). Fragile structure !

Fragiles équilibres aussi, souligne l'INSEE dans sa note de conjoncture de janvier dernier. « *L'effritement de la compétitivité française,* note l'Institut de la statistique, *a, en effet, été causé par une hausse de nos prix à l'exportation plus rapide que celle des prix des produits importés. Les gains de termes de l'échange qui en ont résulté ont eu un impact positif sur le solde commercial. A terme la détérioration du taux de couverture en volume, qui suit avec un certain retard les pertes de compétitivité, et une stabilisation des termes de l'échange (voire une dégrédation en cas de réévaluation du deutschemark) pourraient concourir à désiquilibrer davantage notre solde commercial avec la RFA.* »

Ainsi, ce maintien d'un solde négatif aux alentours de 28 milliards de francs depuis 1983 cacherait-il une dégradation de nos échanges en volume. En tendant à supprimer par un réajustement monétaire les écarts de prix, le gouvernement français cherche tout simplement à corriger artificiellement une faiblesse congénitale, a moins que, dès aujourd'hui, tout soit fait pour que les industriels français ne perdent plus de terrain en termes de coûts de production.

FRANÇOIS SIMON.

Décomposition par produits du solde franco-allemand

(CAF-FAB milliards de francs courants*)

	TOTAL	PRODUITS agricoles et IAA	BIENS manufacturés	ÉQUIPEMENT professionnel	BIENS intermédiaires	BIENS de consommation	AUTOMOBILES et matériel de transport
1980 ..	– 17	+ 6	– 23	– 10	– 6	+ 1	– 4
1981 ..	– 23	+ 8	– 31	– 13	– 7	+ 0,3	– 8
1982 ..	– 38	+ 9	– 47	– 20	– 10	– 1,6	– 12
1983 ..	– 27	+ 12	– 39	– 16	– 10	– 0,5	– 11
1984 ..	– 28	+ 11	– 39	– 16	– 10	– 0,2	– 11
1985 ..	– 28	+ 14	– 44	– 16	– 12	– 2	– 12

(1) Hors énergie
Source : INSEE – Douanes.
(*) CAF : coût assurance-frêt
FAB : franco à bord.

Représentant 43 % des échanges des produits manufacturés, les biens intermédiaires viennent en tête des produits exportés vers l'Allemagne fédérale. Ce sont aussi ceux qui sont le plus sensibles aux prix. Viennent ensuite les biens d'équipements professionnels (25 %) et les biens de consommation (16 %). A l'inverse, la France importe d'Allemagne d'abord des biens d'équipements professionnels (29 %) et des automobiles (17 %).

Le communiqué de M. Balladur sur les mesures d'accompagnement

« Trois maîtres mots caractérisent ce réaménagement : secret, rapidité, sérénité.

» Secret, parce que la discrétion est la condition indispensable à la réussite d'une telle opération. C'est ainsi que la spéculation n'a pu avoir la moindre prise sur notre monnaie et sur nos réserves de change.

» Rapidité, parce que les tergiversations ne sont pas de mise sur une matière aussi importante que la redéfinition de la valeur de la monnaie.

» Sérénité, enfin. Le secret et la rapidité d'exécution ont permis de réaliser ce réaménagement à froid, en dehors de toute agitation et de toute pression. Les points de vue des uns et des autres ont pu être longuement et sérieusement examinés. La décision finale est, comme il est naturel, la décision commune des Etats membres.

» Au total, la conduite de ce réaménagement a été exemplaire. Il est significatif, en particulier, que toutes les banques centrales des pays membres de la Communauté aient décidé d'un commun accord de suspendre leurs interventions vendredi dernier et de ne pas procéder aux cotations officielles.

» Ce réaménagement était le préalable indispensable à la définition d'une nouvelle politique afin de l'asseoir sur des bases vraies, saines et durables. Or ce n'était plus le cas : depuis trois ans une différence importante entre les rythmes d'inflation français et allemand s'était creusée. Elle n'avait pas été corrigée. Ce décalage a eu pour conséquence une perte de compétitivité de nos entreprises. Il s'en est suivi une détérioration de nos parts de marché. (...)

» Indépendamment des facteurs spécifiquement industriels et commerciaux qui sont à l'origine de cette évolution, il était donc nécessaire de compenser le handicap que constituaient les écarts d'inflation par un réaménagement des parités au sein du SME. (...)

» Il est possible d'ores et déjà de préciser les grandes lignes de ce programme d'action économique et financière dont l'objectif fondamental est de permettre la création d'emplois véritables.

» 1. – Un premier volet du plan gouvernemental est constitué des mesures destinées à asseoir sur des bases saines et durables la désinflation de notre économie.

» Des mesures d'accompagnement permettront de maîtriser les conséquences des modifications de parité en renforçant la politique de lutte contre l'inflation. L'objectif du gouvernement est de limiter le glissement des prix à la consommation entre le début et la fin de l'année 1986 à 2,3 %, soit en moyenne une hausse de 2,4 % par rapport à l'année 1985.

» Ces mesures de sérieux, voire de sévérité, portent sur la politique budgétaire, la politique monétaire et la politique salariale :

– en ce qui concerne les finances publiques, le gouvernement a décidé d'engager un plan très strict de réduction des dépenses. Des mesures d'économies budgétaires, qui porteront sur près de 15 milliards de francs, seront mises en œuvre d'ici à la fin de l'année 1986 ; l'objectif est de parvenir, dans trois ans, à l'équilibre du budget, hors intérêts, de la dette. Cet objectif suppose que soit engagée, dès maintenant, une révision des missions de l'Etat, une modernisation des moyens mis à sa disposition et une remise en cause de certaines de ses interventions qui n'ont plus leur raison d'être. Dès cette année de nombreux services, organismes et procédures dont l'utilité ne s'impose plus seront supprimés.

» Les autorités monétaires s'attacheront à limiter la progression de la masse monétaire à moins de 5 %. La création monétaire ainsi strictement contenue, notamment grâce à une réduction de 50 % dès 1986 et à la suppression dès 1987 de la création monétaire du Trésor, sera affacée en priorité au financement des entreprises.

» L'évolution des taux d'intérêt sera conduite avec prudence en fonction des progrès de la désinflation.

» Il est évidemment souhaitable que dans cette perspective l'évolution des rémunérations salariales soit particulièrement raisonnable. En ce qui concerne la fonction publique et le secteur public, aucune revalorisation générale des rémunérations ne pourra être effectuée en 1986. Compte tenu des décisions intervenues au titre de 1985 qui porteront leur plein effet en 1986 et de l'incidence de l'ensemble des mesures individuelles, le pouvoir d'achat en masse des rémunérations des agents du secteur public sera maintenu.

» 2. – D'importantes mesures d'allègement des contraintes permettront de libérer les entreprises et de restaurer la confiance.

Une libéralisation très importante du contrôle des changes : pour les entreprises, toutes les contraintes qui les empêchaient de combattre à armes égales avec leurs concurrentes étrangères seront levées ; l'obligation de cession anticipée des recettes en devises des entreprises exportatrices sera suppimée ; les couvertures à terme à l'importation qui avaient été interdites seront rétablies. Toutes les entreprises pourront couvrir à terme, pour une durée de trois mois, leurs achats de marchandises facturés en devises ; enfin les investissements à l'étranger et les emprunts à l'étranger des entreprises résidentes seront libres.

Pour les particuliers, le domaine des transactions libres avec l'étranger sera considérablement élargi. Notamment, le plafond des retraits d'espèces à l'étranger au moyen des cartes de crédit sera triplé et l'emploi des cartes de crédit pour le règlement de dépenses à l'étranger sera désormais autorisé à partir de France comme à l'étranger.

» D'autres mesures de confiance, dans le domaine fiscal et douanier et destinées à faciliter le rapatriement des capitaux de l'étranger seront soumises au Parlement dans le cadre du collectif budgétaire.

» Dans le domaine des prix, la liberté deviendra la règle, les ordonnances de 1945 seront abrogées et un nouveau droit de la concurrence sera élaboré. Dans l'immédiat, la quasi-totalité des prix industriels seront libérés et les contraintes pesant sur les trois quarts des entreprises commerciales seront levées. Ces mesures de grande ampleur visent à restaurer la responsabilité et la souplesse d'ajustement indispensables à la performance économique des entreprises.

» Cette libéralisation irréversible de notre réglementation des changes et de notre réglementation des prix témoigne de la détermination du gouvernement de fonder toute sa politique sur la confiance.

» Toutes ces mesures ne constituent pas une fin en soi. Elles sont les moyens nécessaires pour atteindre l'objectif fondamental qui sous-tend toute l'action du gouvernement : la lutte contre le chômage, ce fléau inacceptable pour notre pays.

» Complétée par des mesures spécifiques en faveur de l'emploi des jeunes, cette politique de redressement permettra à nos entreprises de retrouver leur dynamisme et leur compétitivité. (...) »



POLARIS DFS



LE RÉAJUSTEMENT

Le gel des salaires dans la fonction publique

La dévaluation du franc a eu pour effet immédiat de trancher dans le sens que souhaite le ministère de l'économie le débat qui traversait la nouvelle majorité sur la politique salariale (*le Monde* du 1er avril). La rigueur sera donc poursuivie et même renforcée, puisque les salaires des fonctionnaires et des agents du secteur public et nationalisé seront purement et simplement gelés pour 1986. Une mesure qui rappelle, sans avoir la même portée, le blocage des salaires décidé en juin 1982 pour quatre mois par le gouvernement de M. Mauroy à la suite de la deuxième dévaluation du franc depuis 1981. Tous les salariés du secteur public comme du privé avaient été alors touchés, et l'accord salarial qui avait été conclu pour 1982 dans la fonction publique avait été mis entre parenthèses.

Pour ses premiers pas, le ministre délégué de la fonction publique, M. Hervé de Charette, qui reçoit, lundi 7 et mardi 8 avril, les sept fédérations de fonctionnaires les unes après les autres, devra donc expliquer un gel salarial qui risque de tendre le climat. Alors que, avant les élections, le RPR parlait d'augmenter le pouvoir d'achat des fonctionnaires, il n'y aura pas d'accord salarial en 1986, comme déjà en 1984 et en 1977. Le gouvernement de M. Fabius avait pourtant été sur le point de conclure avant le 16 mars un accord salarial pour 1986 avec au moins la fédération CFDT de la fonction publique et la FEN. Une tentative identique avait échoué à EDF, où la marge de manœuvre était étroite.

Dans la fonction publique, les négociations salariales s'annonçaient très difficiles en raison de la formule choisie pour le règlement de la clause de sauvegarde destinée à assurer le maintien du pouvoir d'achat en 1985. Avec l'effet report des augmentations salariales de 1985 sur 1986 (2,1 %), l'intégration du glissement vieillesse-technicité (0,5 %) et les mesures catégorielles (0,27 %), il ne restait qu'à peine 0,13 % en masse salariale à distribuer en augmentation générale.

Pour arriver à un compromis, le gouvernement de M. Fabius avait envisagé, quitte à faire quelques entorses aux règles strictes qu'il avait lui-même édictées, de maintenir, malgré la révision à la baisse de ses prévisions pour l'inflation, l'objectif de la loi de finances pour la hausse moyenne des prix à 3,4 % au lieu de le ramener à 3 %. Le glissement vieillesse-technicité (résultat de la promotion et de l'ancienneté) serait resté inclus dans la masse, tandis que les mesures catégorielles en auraient été sorties...

Un risque de conflit

Au moyen d'un tel calcul peu orthdoxe, une marge suffisante pouvait être dégagée pour accorder une hausse de 2 % du niveau des traitements des fonctionnaires (avec 1 % au 1er juillet et 1 % au 1er novembre). Mais le gouvernement de M. Chirac, avant même la dévaluation du franc, paraissait peu enclin à reprendre un tel schéma.

La FEN, déjà inquiète par le changement de majorité, et les autres fédérations préoccupées, en dépit de la prudence embarrassée de M. de Charette, par le projet de réduction des effectifs, ne vont pas manquer d'exprimer fortement leur désaccord. Le risque de conflit est d'autant plus grand que les fonctionnaires continuent de voter majoritairement à gauche et qu'en 1984, avec M. Mauroy, puis avec M. Fabius au pouvoir, ils n'avaient pas hésité à organiser deux grèves nationales le 8 mars et le 25 octobre contre la rigueur salariale. Certaines fédérations seront peut être tentées d'engager une nouvelle épreuve de force.

Mais la décision de MM. Chirac et Balladur aura des répercussions au-delà du secteur public. La politique salariale dans la fonction publique ayant généralement un effet d'entraînement, nombre d'entreprises du secteur public pourraient être enclines à appliquer la même rigueur, d'autant que M. Gattaz a mis en garde le nouveau pouvoir dès le 18 mars contre tout retour à un quelconque «laxisme» en matière de salaire.

M. André Bergeron, qui avait plaidé pour un relâchement de la rigueur en mettant en avant l'amélioration de l'activité économique, sera un des premiers déçus. D'ores et déjà, le message est clair : en l'absence de «carotte» salariale, c'est sur le terrain qui lui est le plus cher, celui de la flexibilité de l'emploi, que le gouvernement devra trouver le moyen d'apaiser les syndicats et de négocier des contreparties s'il veut faire appliquer son programme sans trop de heurts sociaux.

MICHEL NOBLECOURT.

EN ATTENDANT UN COMPROMIS A BRUXELLES

De nouveaux montants compensatoires vont pénaliser les exportations agricoles françaises

Conformément à l'accord de Fontainebleau, en 1984, il semble que le réajustement monétaire ne se traduira pas par la création de MCM (montants compensatoires monétaires) positifs en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas. Il y aura uniquement création de MCM négatifs en France. Afin de neutraliser les effets du réalignement dans les échanges, ces mcm négatifs compenseront à la fois la dévaluation du franc et la réévaluation du mark.

D'après les experts qui ont planché dimanche 6 avril à Bruxelles, les MCM appliqués par la France devraient être de 4,7 % pour les produits laitiers, le porc, le mouton et le vin, et de 6,3 % pour les autres produits.

Ces MCM négatifs devraient jouer comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation, et entrer en vigueur dès lundi. Dans un premier temps donc, les producteurs français vont subir plus durement la concurrence des pays partenaires, notamment les producteurs de porcs qui se plaignent déjà amèrement de la concurrence exercée à leur encontre par le maintien des MCM positifs aux Pays-Bas et en RFA.

Lorsque M. Guillaume se présentera jeudi 10 avril devant le congrès de la FNSEA à Brest, il pourra sans doute annoncer l'ampleur du démantèlement que le gouvernement français va réclamer, démantèlement qui aura pour effet de supprimer ces MCM négatifs et donc d'augmenter en francs les prix agricoles. Mais il ne pourra pas dire que cet avantage est acquis puisque la décision appartient au conseil des ministres, sur proposition de la Commission européenne.

Vues de Bonn, où la politique agricole commune (PAC), telle qu'elle évolue, est déjà impopulaire, les perspectives sont les suivantes : les agriculteurs français vont bénéficier, d'ici quelques semaines, quand le compromis sur les prix sera acquis, d'une hausse. Les Allemands, pas, et tout cela pour assurer une réforme de la PAC qui, telle qu'elle est conçue sert davantage les intérêts de la France que ceux de la RFA.

Déjà les conséquences de la réévaluation du deutschemark sont jugées outre-Rhin, par le SPD, comme *« catastrophiques pour l'agriculture »*. Le ministre de l'agriculture a réaffirmé de son côté que Bonn verserait des subventions nationales si les prix agricoles n'assuraient pas des revenus suffisants en 1986. M. Guillaume, en France, s'apprête à annoncer des mesures complémentaires, si les finances lui donnent le feu vert. Que reste-t-il de commun à la politique agricole commune ?

Liberté accrue pour les entreprises et réduction des dépenses de l'Etat

(Suite de la première page.)

Les reculs sur les marchés étrangers, la faible croissance en volume des exportations, la forte progression des importations posent des problèmes trop fondamentaux pour qu'on puisse faire comme s'ils n'existaient pas.

MM. Chirac et Balladur ont donc fait un choix différent de celui de MM. Fabius et Bérégovoy. Reste à savoir ce que vise le nouveau gouvernement et quelle stratégie il devra mettre en œuvre pour arriver à ses fins.

En 1985, les exportations de produits manufacturés n'ont augmenté que de 1,8 %, alors que la progression avait été de 7,6 % en 1984. Les achats ont, au contraire, augmenté de 5,9 %, soit deux fois plus vite qu'en 1984.

On peut être inquiet en voyant les formidables progrès de nos principaux concurrents et la forte pénétration des produits étrangers en France, notamment de biens d'équipement, d'automobiles, de matériel de transport. A ce rythme, que restera-t-il de notre industrie dans quelques années ?

Théoriquement, le réajustement de parité franc-mark devrait permettre aux industriels français d'accroître leurs ventes outre-Rhin, stimulant ainsi la production nationale. Le réajustement devrait aussi rendre un peu plus difficile l'entrée des produits allemands sur le marché français. Théoriquement. Car, à bien y regarder, les effets bénéfiques d'une dévaluation du franc pourraient être décevants pour au moins trois raisons.

La première est qu'il n'est pas certain que les industriels français profitent complètement de l'atout qui leur est donné. Ils peuvent en effet saisir l'aubaine pour accroître de nouveau leurs marges bénéficiaires, c'est-à-dire maintenir leurs prix en marks au lieu de les diminuer.

La deuxième raison est la faiblesse de nos capacités de production, due à la faiblesse de nos investissements. La reprise enregistrée depuis deux ans n'a pas comblé le retard pris entre 1981 et 1983. Si une demande supplémentaire en provenance de l'étranger était adressée à l'industrie française, celle-ci buterait assez rapidement sur des limites physiques de production. Les calculs qui ont été faits montrent que globalement la marge de manœuvre est assez faible, probablement limitée à une augmentation de 3 % ou 4 % de la production.

La troisième raison enfin : autant qu'un problème de demande les mauvais résultats du commerce extérieur en volume s'expliquent par l'insuffisance de l'offre. Quand l'industrie ne fabrique pas tel ou tel bien d'équipement, quand les gammes de production ne sont pas assez étendues ou pas assez diversifiées, la demande étrangère peut bien exister, il est impossible de la satisfaire.

On en arrive donc à penser que MM. Chirac et Balladur ont fait le choix de la dévaluation pour d'autres raisons que l'espoir d'une baisse des prix à l'exportation. Ou plus exactement que cette motivation, pour sérieuse qu'elle soit, n'était pas essentielle. C'est alors de stratégie économico-politique qu'il faut parler.

Des taux d'intérêt décourageants

Le succès de la gauche aura été son action contre l'inflation, mais son échec aura été son incapacité à promouvoir une croissance économique suffisante pour créer des emplois. Le souci absolu qu'avait M. Bérégovoy de bien gérer, d'assainir l'économie, de réduire les déficits, pour indispensable qu'il ait été, avait enfermé la politique économique dans une véritable impasse, dont l'ancien ministre avait tenté de sortir par des réformes de structure (sur le marché monétaire et le marché hypothécaire notamment). Il n'empêche qu'on a vu depuis un an les taux d'intérêt réels atteindre des niveaux inconnus depuis trente ans. Les écarts de taux se sont d'ailleurs largement creusés avec la RFA.

Dans ces conditions, les chefs d'entreprise, toujours très endettés, préfèrent jouer leurs bénéfices en placements financiers (SICAV de trésorerie et fonds communs de placements) plutôt qu'en investissements, toujours risqués. La perversité de tels choix appelait à l'évidence des correctifs. La fiscalité de l'épargne, parfois trop avantageuse, va être revue, même si des réformes dans ce domaine ultrasensible s'annoncent difficiles à accomplir.

Mais, surtout, les taux d'intérêt réels vont pouvoir baisser sans que les capitaux risquent de quitter la France, l'hypothèque d'une dévaluation étant maintenant levée. On peut espérer que dans un tel contexte les investissements de capacité se multiplieront et qu'à terme notre balance commerciale en bénéficiera.

Cette baisse des taux d'intérêt est primordiale. Le gouvernement va pourtant attendre quelque temps avant de la déclencher. Le renforcement de la rigueur est jugé tout à fait nécessaire pour tenir la masse monétaire et empêcher la renaissance de phénomènes inflationnistes, naturellement stimulée par le renchérissement des prix à l'importation qui va découler de la dévaluation (on estime à un demi-point la hausse des prix que va provoquer le remaniement des parités monétaires).

C'est donc un peu plus tard que les taux à court terme pourront reprendre leur mouvement de baisse, entraînant dans leur sillage les taux à long terme, qui depuis quelque temps étaient venus buter sur eux. La logique et la cohérence de l'action qui s'engage impliquent une baisse parallèle des rémunérations de l'épargne, en particulier des livrets de caisse d'épargne, dont les taux devraient diminuer d'un point d'ici à quelques semaines.

Pour les mêmes raisons, les déficits vont être progressivement réduits : les dépenses de l'Etat seront comprimées d'une quinzaine de milliards de francs d'ici à la fin de l'année. La norme d'un déficit limité à 3 % du PIB (produit intérieur brut) imposée par M. Mitterrand, jugée trop laxiste, va être abandonnée. Elle aboutissait de fait à indexer le montant du déficit public sur une référence — la richesse nationale et la hausse des prix, qui croît elle-même chaque année de plusieurs points. Autant dire que le déficit pouvait continuer d'augmenter en valeur absolue. Lui sera substitué dans un premier temps un plafond de déficit fixé en milliards de francs. Dans un deuxième temps, la nécessité d'atteindre l'équilibre des recettes et des dépenses, hors charges de la dette publique, pourrait devenir l'objectif officiel.

Les idées de M. de La Genière, qui doit remettre incessamment un rapport au gouvernement sur l'état des comptes publics, sont assez connues pour qu'on imagine ses conseils : l'assainissement budgétaire est devenu une priorité, car le déficit de l'Etat oblige celui-ci à s'endetter, forçant le Trésor à opérer sur le marché financier des ponctions croissantes qui font pression sur les taux d'intérêt. Un autre souci de MM. Balladur et Juppé aboutit aux mêmes conclusions : celui de ne pas reporter sur les prochaines générations des charges d'intérêt qui seront de plus en plus difficiles à supporter du fait d'un rapport plus défavorable dans vingt ans qu'il ne l'est actuellement entre actifs et inactifs.

La partie qui s'engage ne sera pas facile à jouer. M. Chirac doit relancer — ou favoriser — la croissance, qui actuellement reste lente.— on ne le souligne pas assez, — et cela sans retomber dans l'inflation. L'expérience de ces quatre dernières années a prouvé qu'il était possible de beaucoup ralentir les hausses de prix. Elle n'a sûrement pas démontré qu'on pouvait concilier croissance et stabilité. Tout reste donc à expérimenter sur ce terrain, et le nouveau premier ministre sait que son avenir politique dépend largement de la réussite ou de l'échec d'une politique qui doit permettre de créer de nouveau des emplois.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement va se trouver rapidement confronté au problème-clé de la politique salariale, qui, si elle est bien menée, peut permettre de conjuguer, comme en RFA, croissance et stabilité des prix.

Trop de rigueur risquerait d'empêcher que ne se produise une véritable reprise de l'activité. Pas assez de rigueur — et le danger est plutôt de ce côté — pourrait ruiner une partie des acquis de la gauche en matière de lutte contre l'inflation. Risque d'autant plus réel que la dépréciation du franc par rapport au dollar qui va suivre le réajustement de dimanche renchérira nos importations.

La ligne de conduite pourrait dès lors être la suivante : strict maintien du pouvoir d'achat dans le secteur public, ce qui implique que les normes de hausses salariales soient revues en baisse pour s'aligner sur les nouvelles normes de prix (2,3 % au lieu de 2,9 %). Pratiquement, aucune revalorisation ne sera accordée d'ici à la fin de l'année. Dans le secteur privé — qui ne bénéficie pas de la garantie de l'emploi, — liberté sera laissée aux chefs d'entreprise dont les résultats d'exploitation paraîtront satisfaisants.

Les salariés du secteur public, relativement protégés depuis deux ans, accepteront-ils les efforts qui vont leur être demandés au moment où la situation s'éclaircit ? Réponse à l'automne.

ALAIN VERNHOLES.

Les Douze ont arrêté une position commune avant les réunions du FMI et de la Banque mondiale

Au-delà d'une opération à froid jugée suffisamment réussie pour prouver l'efficacité du système monétaire européen, la réunion d'Ootmarsum aura constitué un lever de rideau inhabituel à la série de rencontres qui, chaque printemps désormais, permet à la communauté internationale de faire le point de ses atouts et de ses handicaps économiques, monétaires, commerciaux. Une vaste mise à plat qui intervient, elle aussi, dans une conjoncture tout à fait exceptionnelle compte tenu de la baisse du dollar et de la chute des cours du pétrole. *« Aucune décision spectaculaire n'est à attendre. Pourtant, s'il évolue par petites touches, le paysage mondial change réellement. »*

Ce constat d'un haut fonctionnaire européen devrait se trouver conforté lors des trois grands rendez-vous des semaines à venir : celui du comité intérimaire du Fonds monétaire international et du comité de développement commun au Fonds et à la Banque mondiale, du 9 au 11 avril à Washington, celui de la conférence ministérielle de l'OCDE les 17 et 18 avril à Paris et celui du Sommet des nations industrielles prévu à Tokyo du 4 au 6 mai.

Le succès de la concertation des cinq principales puissances industrielles depuis leur décision, le 22 septembre 1985, de piloter à la baisse un dollar de toute évidence surévalué constitue un premier pas vers un possible aménagement du système des taux de change flottants en vigueur depuis 1973. Il ne permet guère d'espérer pour autant une avancée sur la voie d'une réforme profonde du système monétaire international. Le ministre des finances des Pays-Bas, M. Onno Ruding, qui cumule actuellement la présidence de la CEE et celle du comité intérimaire, l'a confirmé dès le 5 avril à Ootmarsum. Il existe encore de sérieuses *« nuances »* entre les partisans, France en tête, de l'instauration de *« zones-cibles »* permettant de stabiliser l'évolution des monnaies autour du dollar, du yen et du SME et ceux qui, comme la RFA, les Pays-Bas ou la Grande-Bretagne,préconisent une approche moins systématique. Les discussions du comité intérimaire devraient toutefois permettre aux États-Unis de préciser leurs intentions sur ce point essentiel à l'avenir du système monétaire mais aussi des échanges commerciaux.

Sans grande illusion sur les résultats, les partenaires de Washington attendent avec curiosité de connaître le début de réponse que devrait apporter le secrétaire au Trésor américain, M. James Baker, sur l'opportunité d'une conférence monétaire internationale à laquelle le président Ronald Reagan ne serait plus hostile.

L'évaluation des conséquences de la baisse du dollar, des taux d'intérêt et du pétrole s'annonce également contrastée. Conjonction exceptionnelle, ces facteurs devraient assurer aux pays industriels un surplus de croissance particulièrement bien venu. A son tour, le FMI a révisé en hausse ses prévisions et envisage une expansion de 3 % pour 1986, un quart de point de plus que prévu initialement.

Mais ce léger rebond qui devrait assurer une relance des échanges internationaux ne fera pas que des heureux. Le cas du Mexique, du Nigéria ou du Venezuela, qui cumulent une forte dette et une lourde dépendance envers les exportations de pétrole, constitue un réel défi pour le FMI et la Banque mondiale, deux institutions qui se trouvent au cœur de la stratégie internationale à l'égard d'une dette du tiers-monde qui franchira cette année la barre des 1000 milliards de dollars.

Une concurrence acharnée

Le problème se pose en termes très différents pour les pays en développement les moins démunis, susceptibles de revenir sur le marché international des capitaux, et les plus pauvres qui dépendront encore longtemps d'aides bilatérales ou multilatérales octroyées à des conditions très privilégiées.

Dans le premier cas, l'initiative Baker visant à accroître les flux de capitaux nécessaires à la reprise de la croissance sera au centre des débats, reposant au sein du comité de développement le problème de la hausse du capital de la Banque mondiale. A Ootmarsum, les Douzes se sont prononcés en faveur d'une telle augmentation, renvoyant la balle dans le camp américain. Les Etats-Unis hésitent toujours à s'engager sur ce point, délicat à faire passer au sein du Congrès.

Tirant la leçon des hésitations de l'administration Reagan, les ministres des finances de la CEE se sont mis d'accord pour faire de la reconstitution des fonds de l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans l'aide aux plus pauvres, une priorité absolue. Une réunion s'ouvre dès aujourd'hui à Washington à ce sujet, l'objectif des Européens étant de parvenir à faire avancer l'idée d'une reconstitution de l'ordre de 12 milliards de dollars de l'AID. Les pays membres de la zone franc avaient préconisé une enveloppe équivalente, le 3 avril à Paris, étant entendu que les crédits de l'AID profiteraient au premier chef aux pays africains.

Même révisée en hausse, l'expansion mondiale ne suffira pas à apaiser une concurrence acharnée sur tous les marchés. L'épineux dossier des crédits mixtes, qui sera rouvert lors de la conférence ministérielle de l'OCDE à la mi-avril, a contraint les ministres des finances des Douze à s'entendre, non sans mal, sur la position à défendre face aux Etats-Unis, hostiles à l'utilisation de ce type de prêt associant aide publique à taux privilégié et crédits bancaires aux conditions du marché.

A l'issue d'un vote où les Allemands et les Néerlandais ont été mis en minorité, une position commune a pu être dégagée : la part d'aide publique contenue dans les crédits mixtes, actuellement de 25 % selon le consensus OCDE, pourra être portée à 50 % pour les pays les plus pauvres, mais à 30 % seulement pour les autres. Les Douze laissent une porte ouverte dans la mesure où ils n'excluent pas de porter ce dernier taux à 35 % à partir du 1er mai 1987. Mais on est loin de l'exigence américaine d'un part d'aide minimale de 50 % pour tous. Il s'agit là d'un élément de tension supplémentaire entre la CEE et les Etats-Unis qui s'adonnent déjà à une guérilla agricole et affûtent leurs armes dans la perspective de nouvelles négociations internationales au sein du GATT (1).

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers.

L'affrontement après le calme ?

(Suite de la première page.)

Elle est également corrigée par la situation des socialistes : ils ne sont pas ko comme la droite en juin 1981.

Le gouvernement comme la nouvelle opposition traversent une période probatoire, chacun devant gérer ses propres contradictions. Les électeurs de droite ne peuvent être entièrement satisfaits : ni le rythme de la *« rupture avec le socialisme »* ni le contenu de cette rupture n'apparaissent encore clairement. Le *« tout, tout de suite »*, demandé par M. Toubon, contraste avec l'apparente prudence de MM. Balladur et Séguin. En outre, M. Mitterrand est toujours là, et l'Elysée manque encore au tableau de la reconquête.

Les électeurs de gauche, eux, doivent avoir du mal à s'y retrouver. Comment s'en prendre, bille en tête, à ce nouveau pouvoir, lorsque l'on a, par président interposé, une part de ce pouvoir ? M. Mitterrand est seul maître de la réponse à cette question, qui en recouvre une autre : comment montrer à l'opinion que le président n'est pas comptable de cette gestion ? Comment prendre ses distances, sans créer le conflit, faute d'un rapport des forces qui permette de conduire celui-ci jusqu'à son terme, c'est-à-dire une élection présidentielle anticipée ?

Cette contradiction amène peut-être le PS à en rajouter — comme l'a fait M. Joxe — pour exonérer M. Mitterrand de toute responsabilité dans la dévaluation. Elle restitue sa vraie dimension au «duopole» qui domine la scène politique. Au couple Barre-Rocard, peu ou prou dominant pendant la période 1982-1986 (sous le triple effet d'un rejet des partis politiques, d'un discrédit à l'égard de la gauche et d'un affaiblissement du président), a succédé le ménage Mitterrand-Chirac. Celui-ci vit dans l'atmosphère euphorisante des sondages : sans que MM. Barre et Rocard puissent être déclarés hors jeu — il leur faut un peu de temps, — MM. Chirac et Mitterrand se préparent à la bataille présidentielle.

M. Chirac est psychologiquement délivré de la crainte d'une primaire contre M. Barre, et considère que, ayant joué à quitte ou double, ce dernier a perdu.

M. Mitterrand, poussé par ses amis (dont certains sont lancés dans une nouvelle opération «stop-Rocard»), et puisant dans les sondages de nouvelles raisons d'espérer, est en droit de considérer que la voie peut s'ouvrir à une nouvelle candidature.

Satisfaite de la façon dont se déroule cette phase inédite de l'alternance à la française, l'opinion oblige certes l'un et l'autre à jouer le jeu, et les condamne pour un temps à la bonne volonté, mais c'est tout de même à un affrontement que chacun se prépare.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

MONÉTAIRE

A l'étranger, des réactions dans l'ensemble positives

Mise à part l'agence Tass, *qui, reprenant* la *thèse de* l'économiste du PCF, M. Philippe Herzog, attribue à la *« politique économique irresponsable »* du gouvernement socialiste la chute du franc et la nécessité d'une dévaluation, les réactions étrangères au réajustement monétaire du week-end *sont très positives. Les principaux intéressés* trouvent bien évidemment des raisons d'être satisfaits du compromis d'Ootmarsum.

A Bruxelles comme à Luxembourg, on se félicite de voir le franc belgo-luxembourgeois rattaché au clan des monnaies stables, et le ministre belge des finances, M. Mark Eyskens, a souligné que, sans atteindre la *« compétitivité globale »* des entreprises, la réévaluation du franc belge reflète *« la vigueur croissante de l'économie et la confiance dans* [la] *politique de redressement »* menée par le gouvernement. Même son de cloche chez les Danois dont le but – maintenir une monnaie ferme – a, de l'avis du ministre des finances, M. Palle Simonsen, a été atteint.

Parmi les pays non membres de la Communauté ou du système monétaire européen, le ton est également au satisfecit. La Banque du Japon *voit dans l'accord d'Ootmarsum une contribution à l'ordre monétaire international.* Les réactions en Grande-Bretagne laissent en revanche filtrer un certain malaise. Réduit à un rôle de simple observateur puisque son pays ne participe pas au mécanisme de change du SME, le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, *s'est* contenté de déclarer : *« C'est un bon accord et ils ont fait ce qu'il fallait faire. »* Mais la presse britannique du 7 avril reflète la déception de ceux, de plus en plus nombreux, qui auraient souhaité voir Londres profiter des discussions du week-end pour rattacher enfin la livre au SME.

Le *système* monétaire européen vient d'apporter une nouvelle preuve de la façon *« dont le bon sens peut triompher du dogme politique et du pédantisme académique ».* Cette pierre dans le jardin de Mme Margaret Thatcher lancée par le *Financial Times* illustre l'agacement croissant des industriels mais aussi de la City et, murmure-t-on, de l'ancien chancelier de l'Echiquier, l'actuel secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, face au refus persistant du premier ministre de voir aliéner ce qu'elle estime être une part de l'indépendance monétaire britannique. Désormais, on estime à Londres que l'ultime chance d'un rattachement de la livre au SME interviendra l'été prochain, lors de la présidence britannique de la CEE.



ITALIE : Un refus de la facilité

De notre correspondant

Rome. – Est-ce bien raisonnable ? Telle est la question qui se pose ici après la décision arrangée à Ootmarsum de maintenir la lire à son niveau antérieur par rapport à l'ECU – une réévaluation de fait de la monnaie italienne par rapport au franc français. Le ministre du Trésor était parti pour la Hollande dans un état d'esprit combatif : *« Nous n'avons pas besoin de cette dévaluation »*, avait-il déclaré. La lire, en effet, était, selon M. Goria, suffisamment *« solide par rapport au mark »*. Les préoccupations du moment étaient plutôt de *« tenir l'inflation »* et aussi de *« ne pas alimenter une spéculation constante »* contre la monnaie. Deux objectifs qui, en première analyse, militaient pour le maintien de la parité. Ce cap a été tenu.

Mais la lire, tout de même un peu érodée par sa dernière dévaluation de 8 % le 20 juillet 1985 et par plus de huit mois d'inflation sensiblement supérieure à celle de tous ses partenaires européens (8,6 % en 1985 ; autour de 7 % actuellement), ne va-t-elle pas se trouver aux premiers postes face précisément à cette « spéculation » que M. Goria entendait ne pas alimenter par un recours trop fréquent à la dévaluation ? Telle est la question que se posent désormais certains experts à constater à quel point les économies sont proches de part et d'autre des Alpes.

La péninsule qui, en matière monétaire, avait jusque-là presque toujours accroché son attelage à celui de la France, est donc cette fois décidée à faire cavalier seul. L'augmentation des exportations de l'Italie vers l'Allemagne fédérale, mathématiquement attendue après la réévaluation du deutschemark et le rééquilibrage qui devrait s'ensuivre entre les deux pays, compensera-t-elle la perte de compétitivité vers la France après la dévaluation du franc ?

Il est de fait que la dévaluation de juillet dernier, techniquement réussie, a fouetté le commerce extérieur italien : son redressement a été spectaculaire dans le second trimestre 1985 – et ce, avant même la baisse des prix pétroliers. Des excédents substantiels sont de même attendus pour 1986. La lire n'en avait pas moins manifesté au début de cette année un excès de faiblesse (*le Monde du* 18 janvier) qui avait contraint M. Goria à prendre, non sans résultats, de sérieuses mesures de défense. L'épisode avait confirmé l'existence, face à la monnaie italienne, de *« comportements de précaution »* qui, après Ootmarsum, pourraient éventuellement se manifester à nouveau. C'est le marché *qui en décidera rapidement.*

J.-P. C.

PAYS-BAS : la satisfaction d'avoir une monnaie forte

De notre correspondant

Amsterdam. – M. Onno Ruding, le ministre néerlandais des finances, qui présidait la réunion de ses homologues européens, s'est montré satisfait de ce que *« la proposition de compétitivité néerlandaise vis-à-vis de l'Allemagne fédérale ne change pas »*. Comme le plus souvent dans le passé, le florin a emboîté le pas au deutschemark avec, cette fois-ci, *une réévaluation de 3 %.*

Une réévaluation majeure aurait été *« irresponsable et mauvaise »* pour la compétitivité néerlandaise, a estimé M. Ruding *après la réunion* d'Ootmarsum. L'*« indexation de fait »* du florin sur le deutschemark s'est donc trouvée prolongée après le dernier réajustement monétaire. Pour les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale est, de loin, le partenaire commercial le plus important : plus de 30 % de ses exportations sont destinés au puissant voisin de l'Est.

Lors du réajustement de mars 1983, la réévaluation du florin avait été légèrement inférieure à celle du deutschemark. La Banque centrale néerlandaise devait s'en montrer mécontente puisque les effets négatifs pour le commerce néerlandais ne tardèrent pas à se manifester.

Selon les estimations de la Communauté européenne, le volume de ce dernier pourrait être réduit d'environ 2 % à la suite de la hausse de la valeur du florin. M. Ruding s'est montré convaincu cependant que ce pronostic se révélerait par trop pessimiste. *« Je ne voudrais même pas parler d'effet négatif pour les Pays-Bas. Grâce à notre taux d'inflation extrêmement réduit, nous nous sommes construit une position de concurrence des plus solides »*, a déclaré le ministre néerlandais.

Le taux d'inflation n'atteindra pas 2 % à la fin de l'année en cours, selon les estimations du gouvernement de centre-droit. Mais M. Ruding prévoit que, dans un premier temps au moins, les exportations néerlandaises, vers la France notamment, se trouveront affectées par la dévaluation du franc, dont *« l'affaiblissement par l'inflation a été compensé »*.

En tant que président de la réunion, M. Ruding a fait état de *« l'étonnement général en raison de la demande initiale française »* (une dévaluation de 8 %), mais il a constaté avec satisfaction que son homologue français n'avait pas menacé de sortir du SME.

Selon l'organisation patronale VNO, la réévaluation du florin aura un effet positif à moyen terme *puisqu'elle confirme l'image de marque* de la monnaie néerlandaise, considérée comme une des plus stables et des plus fortes de l'Europe *occidentale.*

RENÉ TER STEEGE.

ESPAGNE : La peseta ne sera pas dévaluée

De notre corresponsant

Madrid. – *« La peseta ne sera pas dévaluée »* : le ministre de l'économie, M. Carlos Solchaga, l'a confirmé le dimanche 6 avril à Madrid, de retour de la réunion d'Ootmarsum.

Les responsables économiques espagnols faisaient face à un dilemme. Deux arguments auraient pu les inciter à modifier à la baisse la parité de la peseta (qui ne fait pas partie du SME) : d'une part, les différences de rythme d'inflation qui subsistent entre l'Espagne (8 % en *1985) et la moyenne des pays de la* Communauté ; et, de l'autre, le risque de voir la dévaluation du franc affecter la compétitivité des pro*duits espagnols, alors que* Paris est l'un des plus importants partenaires commerciaux de Madrid.

La France est le premier client de *l'Espagne et son troisième* fournisseur, le taux de couverture du commerce bilatéral, du côté français, n'étant que de 80 %. Le problème était d'autant plus sérieux que l'adhésion à la CEE, le 1er janvier dernier, oblige Madrid à commencer à démanteler ses barrières tarifaires.

Mais le gouvernement espagnol a finalement jugé que ces arguments ne compensaient pas les inconvénients d'une dévaluation. Celle-ci risquait, en renchérissant le coût des produits importés, de relancer l'inflation, qui vient déjà d'être stimulée par l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) et dont le contrôle reste le principal objectif du gouvernement.

En outre, la situation favorable du secteur extérieur de l'économie ne justifiait pas une mesure de dépréciation de la monnaie (d'ailleurs politiquement peu souhaitable en cette époque préélectorale), puisque l'Espagne a enregistré en 1985 un excédent de près de 3 milliards de dollars de sa balance des paiements courants. La peseta n'a d'ailleurs fait l'objet d'aucune mesure spéculative.

Th. M.

RFA : un moindre mal

De notre correspondant

Vive le « kil » de rouge et les plages françaises ! Le réaménagement des parités monétaires européennes n'a pas que du mauvais pour les Allemands de l'Ouest. Si les agriculteurs protestent bien un peu, les futurs touristes sont à la fête, ce qui est loin d'être négligeable dans un pays où plus d'un vacancier sur deux choisit l'étranger. L'un dans l'autre, les Allemands de l'Ouest estiment qu'ils ne se sont pas si mal sortis de la réunion d'Ootmarsum, et *que leur industrie n'a guère de* soucis à se faire pour sa compétitivité.

A l'issue de la réunion des grands argentiers *européens, le ministre* ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg, et le président de la Bundesbank, M. Karl Otto *Poehl, ont fait remarquer l'un* et l'autre que la réévaluation du deutschemark par rapport à l'ensemble des monnaies du système monétaire européen ne représentait que 2,9 % et, sur le plan mondial, 1,2 %. Il y a là de quoi être rassurant pour les exportateurs ouest-allemands. Même si la France est à la fois le premier marché et le premier client de la RFA, ceux-ci s'inquiétaient davantage des conséquences d'une trop forte réévaluation du mark par rapport au dollar que par rapport au franc français.

Beaux joueurs, les commentateurs ouest-allemands remarquent, lundi *matin, comme l'avait fait dès la* veille le ministre des finances, que la différence entre les rythmes d'inflation en France et en RFA depuis le *dernier réalignement au sein du* SME était de 12 %, et qu'il était logique d'en tirer les conséquences. En cela, la décision du nouveau gou*vernement français n'a pas constitué* une surprise, même si l'on ironise volontiers sur le moment choisi en faisant remarquer qu'il était tentant de faire porter la responsabilité de la dévaluation sur le précédent gouvernement. *« Bon, eh bien, si les nouveaux maîtres à Paris veulent vendre politiquement le découpage de leur monnaie, c'est leur bière ! »*, commente laconiquement le *Handesblatt*, en se félicitant par ailleurs d'un compromis *« modéré »*.

En fait, dès l'année dernière, on faisait remarquer, au siège de la Fédération de l'industrie allemande, que le gouvernement français prenait un risque en refusant d'envisager un tel *réalignement*, compte tenu de l'avantage procuré aux industriels ouest-allemands par la plus grande stabilité des prix en RFA. Et, au début de l'*année*, M. Stoltenberg avait laissé entendre que la situation ne durerait pas indéfiniment.

Une seule ombre

Les résultats de la politique d'austérité du précédent gouvernement français, notamment sur le plan de l'inflation, avait toutefois incité les dirigeants de la Bundesbank à plus de réserve ces derniers temps. On y faisait remarquer il y a dix jours que le moment n'était pas forcément le mieux choisi pour une dévaluation alors que les taux d'inflation français commençaient à se rapprocher de ceux pratiqués en RFA, et que les résultats de la balance commerciale étaient en nette amélioration. Les mesures d'accompagnement promises par M. Edouard Balladur en matière de libéralisation des prix et des mouvements de capitaux ont à cet égard un aspect rassurant pour Bonn, qui s'en est expressément félicité dans son communiqué publié dimanche, une fois connus les résultats de la négociation.

Seule ombre véritable au tableau : les répercussions à attendre pour les agriculteurs allemands. L'opposition social-démocrate n'a pas perdu de temps pour accuser le gouvernement de brader les intérêts de l'agriculture allemande en concédant aux agriculteurs français un bonus qui leur permettrait d'inonder le marché européen sans avoir à se soucier de la baisse des prix voulue par les réformateurs de la politique agricole commune.

H. de B.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT RENDU PAR LA 1re CHAMBRE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'ÉVRY LE 28-11-85 ENTRE L'OMNIUM DE LA PARFUMERIE DE LUXE (OPAL) ET LA SOCIÉTÉ ANONYME LONPONDIS *CENTRE LECLERC*

La société **OMNIUM DE LA PARFUMERIE DE LUXE (OPAL)** fabricant et distributeur des parfums **VAN CLEEF & ARPELS** a fait assigner la société **LONPONDIS CENTRE LECLERC** exploitant le **CENTRE LECLERC** de Longpont-sur-Orge, pour voir dire que n'étant pas revendeur agréé, la commercialisation par *lui* des produits **VAN CLEEF & ARPELS** était fautive et constituerait un acte de concurrence déloyale ; d'autre part, les emballages portent l'indication que l'article ne peut être vendu que par un dépositaire agréé, et le **CENTRE LECLERC** en faisant croire qu'il possède cette qualité commettrait une tromperie et une publicité mensongère ; de plus, la vente se ferait à perte : enfin, il y aurait usage illicite de la marque, ce qui serait à la fois une atteinte aux droits de propriété de cette marque et un acte de concurrence déloyale...

Par ces motifs :

Condamne la société **LONPONDIS** à payer à la société **OPAL** la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts. Lui fait défense de procéder à la vente des produits de la marque **VAN CLEEF & ARPELS** sous astreinte définitive de cinq mille francs par infraction constatée. Dit que les produits saisis seront remis à la société **OPAL**. Ordonne la publication du présent jugement dans cinq journaux au choix de la société *OPAL sans que le coût de chaque insertion* ne puisse dépasser six mille francs. Ordonne l'exécution provisoire de la présente décision. Condamne la société **LONPONDIS** à payer à la société **OPAL** la somme de six mille francs en application de l'article 700 du NCPC.

Pour extrait : Me Jean-Edouard Bloch, avocat au Barreau de Paris.



LE RÉAJUSTEMENT MONÉTAIRE

DANS LA PRESSE PARISIENNE

De la rigueur à la sévérité

Sous le titre « Courage », Philippe Vasseur, député (UDF) du Pas-de-Calais et éditorialiste au *Figaro*, écrit : « *Liberté, sévérité, activité : c'est la devise du gouvernement qui va pouvoir appliquer une nouvelle politique économique, puisque le préalable de la remise à niveau du franc est maintenant levé.* » Et il ajoute : « *En demandant un effort au pays, Jacques Chirac compte à la fois sur « l'état de grâce » dont il bénéficie pour le moment et sur la compréhension des Français affinée par la pédagogie de l'échec infligée en cinq années de socialisme.* »

Même constat sous la plume de Michel Drancourt qui, dans *le Quotidien de Paris*, estime que maintenant « *le vrai défi est celui de notre efficacité. Pendant des années, la France a mangé son capital. Désormais, il faut viser un seul objectif : la croissance. Avec la croissance, et grâce à elle, l'emploi* ». Et Michel Drancourt attend pour le 9 avril « *le discours* [de M. Chirac] *de la renaissance* ».

Les Echos saluent « *ce réaménagement à froid... sans risque immédiat de spéculation contre le franc* » et note que « *le sérieux et la sévérité* » ont remplacé, dans le vocabulaire, « *la rigueur* ». Mais le journal met en garde contre le réveil « *des tensions inflationnistes sous-jacentes* ».

Un vocabulaire qui ne passe pas inaperçu pour *l'Humanité*. Martine Bulard parie que le mot « *sévérité* » va devenir à la mode. Le plan Balladur se résume ainsi : « *salaires et dépenses sociales toujours cadenassées, profits faciles encore encouragés* ». Par rapport au précédent gouvernement « *la vérité c'est que l'on a les deux versions d'une même politique en faveur du patronat, menées dans des circonstances nouvelles et servies par d'autres forces politiques. Les résultats, dans les deux cas, sont désastreux pour le pays et les travailleurs* ».

« Le pari Chirac » titre *Libération*, et Pierre Briançon explique que le réajustement du week-end « *pose d'autant plus de questions aujourd'hui qu'il n'était pas inéluctable et qu'il a bien résulté d'une volonté politique du gouvernement* ». Les paris sont nombreux et notamment celui-là : « *Réaffirmer comme hier qu'on s'attaquerait d'abord au déficit, c'est laisser entendre que les allégements d'impôts ou de charges seront moins larges que prévu. Au risque de faire des patrons français, plus tard, de vrais déçus du libéralisme (...).* »

Et maintenant, présentez « La douloureuse », lance *le Matin*, qui souligne que « *les spéculateurs qui avaient exporté des capitaux seront amnistiés* ». Balladur a dû signer « *un accord bancal* ». Et Richard Liscia parle d'une « *opération de politique intérieure* »... « *Jacques Chirac s'appuiera néanmoins sur le réalignement monétaire pour lancer en fanfare son plan économique. On lui souhaite de réussir. Mais il est impossible d'ignorer que, pour son premier acte de gouvernement, il a échoué. De la dévaluation en effet il risque de ne récolter que les inconvénients, inflation et déficits, et très peu d'avantages.* » Et il conclut : « *M. Chirac a préféré la facilité.* »

Les réactions en France

M. MESSMER : la vérité des prix, c'est leur liberté

M. Pierre Messmer, président du groupe RPR, a déclaré au « Grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 6 avril : « *Très franchement, il vaut mieux faire cette opération tout de suite, alors qu'il est clair qu'elle est la conséquence de la mauvaise gestion socialiste, qu'attendre six mois. Nos adversaires ne manqueraient pas de dire alors que nous aurions été contraints de dévaluer faute d'avoir pris les décisions nécessaires en temps utile. J'espère que les capitaux rentreront à partir du moment où, l'opération étant faite et la confiance étant rétablie grâce à un certain nombre de mesures, ils n'auront plus de raison de ne pas le faire, puisqu'ils ne risqueront plus d'être piégés. Ce qui empêchait les capitaux de rentrer en France sous les gouvernements de M. Mauroy et de M. Fabius, c'est qu'une fois rentrés ils étaient piégés. La libération des changes leur donne au contraire la certitude de ne pas l'être* (...).

» *Le sérieux, c'est la vérité. Et la vérité des prix ne peut exister que dans la liberté des prix.*

» *Je suis persuadé que la réglementation des prix ne sert qu'à ralentir le mouvement des prix et que, en fin de compte, sur le moyen terme, c'est-à-dire sur deux ou trois ans, entre un pays à prix libres et un pays à prix réglementés, la différence n'est pas très importante.*

» *Cela étant, il est exact qu'à partir du moment où les prix seront libérés, en particulier ceux des services, il y aura un risque de hausse des prix brutale, pendant un bref laps de temps. Mais, ensuite, on se retrouvera dans la situation de tous les pays où les prix sont libres.* »

M. JOXE : un mauvais coup

« *C'est un mauvais coup porté à la France* », a déclaré M. Pierre Joxe, dimanche 6 avril, au « Club de la presse » d'Europe 1. « *M. Balladur n'a pas de quoi être fier. C'est la première fois (...) qu'on voit un gouvernement dévaluer alors que la France a atteint une stabilité monétaire remarquable, qu'elle a des réserves importantes, une balance des paiements excédentaire et un franc stable (...). Ce n'est pas une dévaluation voulue, mais manigancée, organisée après que le gouvernement eut spéculé contre le franc pendant quelques jours (...). C'est une dévaluation politicienne de la pire espèce, qui n'a aucune justification économique (...). C'est la facilité et quelques avantages donnés à court terme à un patronat qui l'a exigée. C'est la fuite vers l'inflation. Cette dévaluation risque de démotiver une partie de notre industrie (...).* M. Joxe a aussi fait remarquer que la dévaluation était accompagnée d'« *une amnistie fiscale et douanière qui va profiter à un petit nombre de privilégiés* ».

Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale a ajouté que le président de la République n'endosse pas la responsabilité de la politique de M. Chirac : « *Il arrive que François Mitterrand laisse dire avant de parler. Mais les décisions du gouvernement ne sont en rien celles du président. Ce n'est pas son gouvernement. Il l'a manifesté de différentes façons depuis quelques jours, et rien ne nous interdit de penser que, dans les jours ou les semaines qui viennent, il le manifestera d'une façon qui sera connpéhensible par tous.* »

• **M. BÉRÉGOVOY : Le gouvernement renonce à la lutte contre l'inflation.** — « Le gouvernement a renoncé à faire de la lutte contre l'inflation la priorité de notre action économique, c'est la principale leçon que je tire de la dévaluation du franc », *déclare M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre de l'économie et des finances, dans un communiqué publié dimanche 6 avril.* « Cette première décision est symbolique d'un état d'esprit », *poursuit l'ancien ministre socialiste qui trouve* « navrant que la politique économique de la France se fasse avenue Pierre-Ier-de-Serbie », *siège du CNPF.* « Ce qui reste déterminant, *conclut M. Bérégovoy*, pour l'avenir du pays, c'est de faire aussi bien que les Allemands en matière de prix. Nous avons démontré que c'était possible. En tournant le dos à la désinflation, le gouvernement gaspille les chances de la France. »

• **M. TOUBON : Pour l'action de redressement que nous conduisons.** — *Dans une interview au* Journal du dimanche, *M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, souligne que la dévaluation est une* « mesure rendue inévitable par la hausse du mark depuis plusieurs mois » *et que* « cet aménagement monétaire présente des avantages pour l'action de redressement que nous conduisons. Il permettra de prendre deux mesures : la diminution du taux d'intérêt et la libération des changes ».

• **M. LAJOINIE : La conséquence de l'affaiblissement du pays sous le gouvernement socialiste.** — *Pour M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, la dévaluation du franc* « est à la fois le constat de l'affaiblissement du pays sous le gouvernement socialiste et de la volonté du gouvernement Chirac de poursuivre et d'aggraver la politique d'austérité ». « Le franc est faible parce que la France est faible », *a-t-il poursuivi, en faisant observer que la décision de dévaluer avait été prise en commun* « par MM. Mitterrand et Chirac qui ont eu une longue conversation ».

• **LE CNPF : La sanction du passé.** — *Les nouvelles parités au sein du SME* « ne constituent que la sanction du passé et non une solution pour l'avenir », *estime le Conseil national du patronat français (CNPF). Ce réaménagement, souligne le communiqué patronal, donne aux entreprises françaises* « les moyens en matière monétaire de lutter à armes égales » *avec leurs concurrents étrangers.*

• **LA CFDT : Il aurait été malsain de maintenir un rapport artificiel entre le franc et le mark.** — « Malgré les succès remportés dans le domaine de l'inflation par la politique de rigueur, il aurait été malsain de maintenir un rapport artificiel entre le franc et le mark », *indique la CFDT dans un communiqué publié dimanche 6 avril.* « Cette dévaluation, du reste assez faible, devrait avoir un effet positif dans les échanges extérieurs », *poursuit la centrale de M. Edmond Maire, mais* « en tout état de cause ce ne sont pas les salariés qui doivent supporter les coûts négatifs de la dévaluation ». *La CFDT plaide en outre pour une modernisation de l'outil de travail, mais aussi de l'organisation du travail et des rapports sociaux.*

• **M. BERGERON : Préserver l'équilibre social.** — *Tout en affirmant que c'est* « seulement après le discours de Jacques Chirac, mercredi, que nous y verrons clair », *M. André Bergeron, secrétaire général de FO, souligne qu'il faut voir que le réajustement monétaire* « se traduit par une augmentation des exportations, donc par une amélioration de l'emploi ». « Quelles que soient les circonstances, on ne peut rien faire sans préserver l'équilibre social ; cela implique que l'on garde le sens de la mesure », *a-t-il conclu.*

• **M. MARCHELLI : Une bonne opération.** — « Le réajustement du franc peut être une bonne opération sur le plan économique », *a estimé dimanche M. Marchelli, président de la CGC (Confédération générale des cadres). Mais il souhaite que cette dévaluation s'accompagne d'*« un certain nombre de mesures dont la libération effective des prix et des changes, et d'une baisse sensible des taux de base de la Banque de France ».

• **CGT : Au service des ambitions du patronat.** — Par la voix de son secrétaire confédéral, M. Gérard Alezard, la CGT condamne une décision qu'elle considère comme « *nocive socialement et économiquement* ». Pour lui, « *la dévaluation est un outil destiné à servir les ambitions du patronat (...) Le gouvernement a programmé la baisse du pouvoir d'achat, la réduction directe des salaires, par la mise en œuvre de la flexibilité et la suppression des emplois* ». « *Notre pays*, conclut-il, *a besoin d'autre chose que d'une dévaluation* ».

• **La FNSEA : rattrapage.** — La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), dans un bref communiqué, souligne que la dévaluation devrait permettre « *un rattrapage des prix agricoles français qui avaient pris du retard* », mais réclame « *un démantèlement total et immédiat des montants compensatoires monétaires (MCM)* », qui, pour le cas de la France, pénaliserait les exportations.

En avril, couvre-toi d'un fil.



Au printemps, c'est presque l'été en Espagne. Le soleil est déjà là qui vous attend, qui vous réchauffe comme il vient réchauffer l'Espagne, dès le début du mois d'Avril.

A ce soleil, l'Espagne offre ses criques encore désertes, son sable déjà tiède, son eau cristalline. Elle lui ouvre les portes de ses châteaux médiévaux et lui confie l'herbe épaisse de ses golfs. C'est l'époque où l'Espagne retrouve ces terrasses fleuries et ces discussions qui durent jusqu'à la nuit, sur la place du village : il fait si doux, pourquoi aller dormir?

Avril est à l'Espagne ce que Juin est à la France. Le mois de la douceur de vivre. Le mois où celui qui vient de loin est plus un ami qu'un touriste. Le mois où celui qui vous reçoit vous donne toujours la meilleure chambre, la plus belle vue, la meilleure table. Le mois où tous les Espagnols ont envie de vous faire découvrir l'Espagne qu'ils aiment, l'Espagne du mois d'Avril.

Pour des renseignements complémentaires, adressez-vous à l'Office National Espagnol du Tourisme : 43 ter, avenue Pierre 1er de Serbie, 75381 Paris Cedex 08.



L'Espagne. Tout sous le soleil.

POLITIQUE

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

M. Messmer : le gouvernement doit obtenir des résultats dans les six mois

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 6 avril, M. Pierre Messmer, nouveau président du groupe RPR à l'Assemblée nationale a déclaré : *« Il faut être clair. Le gouvernement ne se juge lié — et il a raison — que par la plate-forme commune, car c'est sur elle que nous avons été élus. Nous nous sommes engagés sur les objectifs qu'elle contient, pas sur le reste. »*

Il estime que *« la prochaine grande bataille parlementaire sera la discussion de la loi électorale »* et affirme : *« Dans le pays, il n'est pas douteux qu'il y a une écrasante majorité en faveur du scrutin uninominal (...). Les électeurs et les électrices français veulent avoir leur député. Ils veulent savoir quelle est la tête de leur député, ils veulent savoir chez qui s'adresser s'ils ont quelque chose à demander, ils veulent avoir un responsable devant eux. Et je crois que, sur ce point, l'engagement qui a été pris par l'UDF et le RPR de revenir immédiatement au scrutin uninominal à deux tours est un engagement qui est à la fois logique avec la Constitution de la Ve République, qui est nécessaire pour assurer une majorité à l'Assemblée nationale et qui correspond au sentiment de l'immense majorité des électeurs. »*

Il rappelle : *« M. François Mitterrand, dans le début de sa carrière politique, a été un farouche défenseur du scrutin majoritaire. Par conséquent, je ne suis pas du tout surpris que M. Mitterrand accepte sans grand débat de revenir à un mode de scrutin qu'il considère comme bon. »*

Interrogé sur les relations du RPR avec le Front national, M. Messmer répond : *« Entre le Front national et la majorité des députés du RPR, nous sommes séparés par un certain nombre de conceptions politiques. Nous sommes aussi, il faut bien le dire, séparés par l'histoire. Car un homme comme moi ne peut pas admettre les jugements que le Front national porte sur Vichy, par exemple, et sur l'OAS, ensuite. C'est bien clair. Mais, cela étant dit, il y a 35 députés du Front national, qui ont été élus par les Français. A partir du moment où ils sont élus, ce sont des députés comme les autres. C'est en cela que je ne peux pas accepter l'attitude des communistes. Les communistes voudraient que le Front national soit rejeté et que, en quelque sorte, les autres députés n'acceptent même pas de les considérer comme des collègues. Je dis que, à partir du moment où ils ont été élus par les Français, ils sont des députés à part entière. Il n'y a pas deux catégories de députés. »*

A propos de la cohabitation, M. Messmer *« reconnaît que les Français imposent au président de la République et au gouvernement un exercice difficile. Cette expérience nouvelle pourra-t-elle durer longtemps ? Cela dépendra surtout des résultats que la politique du gouvernement obtiendra dans les six mois qui viennent »*. L'ancien premier ministre ajoute :

« Jusqu'à présent, le président de la République semble s'en être tenu à cette déclaration, selon laquelle le gouvernement avait été élu avec des engagements et qu'il ne s'opposerait pas à ce que ce gouvernement remplisse ses engagements. La politique m'a appris à être très prudent en matière de confiance, en particulier sur les sujets politiques (...). Je connais assez bien M. Mitterrand pour savoir qu'il est fin manœuvrier et qu'il ne fait jamais de cadeau à ses adversaires. Or il nous considère comme ses adversaires. »

M. NOIR : bonjour !

M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, s'est étonné samedi 5 avril sur Canal Plus que M. Mitterrand ne serre pas la main des membres du gouvernement, le mercredi au conseil des ministres : *« Il rentre, il nous passe devant et ne nous dit pas bonjour (...). Je me demande si, la prochaine fois, je ne vais pas lui taper sur l'épaule en disant : « Enchanté, Michel Noir. »*

M. TOUBON : l'intervention « limite » de M. Mitterrand

Selon M. Jacques Toubon, la cohabitation, *« indiscutablement, ça marche »*. Le secrétaire général du RPR estime donc que le gouvernement actuel peut durer *« jusqu'aux échéances électorales normales »*, c'est-à-dire jusqu'à l'élection présidentielle de 1988. Dans une interview au *Journal du dimanche* du 6 avril, M. Toubon juge pourtant *« limite »* l'intervention du président de la République, rapportée par son porte-parole, sur les ordonnances qu'il ne signerait pas, au terme du conseil des ministres du mercredi 26 mars.

M. THÉO KLEIN EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU CRIF

L'assemblée générale du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), réunie à Paris le dimanche 6 avril, a réélu M. Théo Klein au poste de président.

M. Klein a obtenu au troisième tour de scrutin la majorité absolue, soit, pour 120 inscrits, 63 voix contre 53 à son seul concurrent, M. Jean Kahn, vice-président du CRIF.

[Né le 25 juin 1920 à Paris, avocat d'affaires, M. Klein reçoit donc le second mandat de trois ans que les statuts du CRIF, remaniés en 1982, prévoient pour le président de cet organisme, chargé de l'expression politique de la communauté juive organisée. M. Kahn contestait les méthodes du président, ainsi que certains termes de l'accord d'adhésion du CRIF au Congrès juif européen, dont la présidence, actuellement britannique, doit revenir, à l'automne, au représentant de la communauté française (*le Monde* du 5 avril).]

Un message de M. Chirac

M. Jacques Chirac a adressé au CRIF, à cette occasion, un *« message d'amitié »*, dans lequel il déclare notamment : *« J'entends, dans mes fonctions, être à l'écoute de votre communauté, dont je connais les préoccupations et les sensibilités concernant, notamment, la lutte contre le terrorisme et l'insécurité, la possibilité de donner à la jeunesse une éducation permettant de perpétuer votre spiritualité et vos traditions, l'attachement passionné aux droits de l'homme et le refus du racisme sous toutes ses formes, et l'attachement à la Terre d'Israël, terre de la Promesse biblique et terre d'accueil des survivants de l'Holocauste. »*

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Joute sétoise

M. Jean Lacombe, député socialiste de l'Hérault, qui tient de ses racines sétoises un goût pour le franc-parler, n'en revient pas : comment l'autre Sétois de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Martinez, qui s'est illustré le jour de la rentrée parlementaire en se manifestant spectaculairement au nom du Front national, peut-il jurer (*le Monde* du samedi 5 avril) qu'il n'a jamais flirté avec le parti socialiste ?

« Je me demande si mon collègue a honte de son itinéraire, déclarait-il, vendredi 4 avril, dans les couloirs du Palais-Bourbon. *Si M. Martinez n'était pas socialiste, que faisait-il donc en 1969 parmi les membres de la délégation socialiste qui participait au congrès d'Issy-les-Moulineaux ? C'est même lui qui avait rendu compte de ce congrès à la section socialiste de Sète. Je sais de quoi je parle*, ajoutait en souriant M. Lacombe, *puisque, quand je suis devenu secrétaire de la section socialiste locale, M. Martinez faisait partie de nos membres. Je peux montrer les lettres de félicitations qu'il m'adressait quand j'ai été élu député pour la première fois, ainsi que ses offres de services ultérieures. S'il prétend le contraire, son attitude a de quoi faire « trembler la volaille morte », comme dit une expression de chez nous... »* Cela dit, bien entendu, *« pour que les citoyens soient éclairés, pas par regret »*.

L'intéressé, pourtant, continue imperturbablement de nier tout passé socialiste : *« C'est vrai*, dit-il, *j'étais au congrès d'Issy-les-Moulineaux, mais c'était parce que je préparais une thèse sur la psychanalyse du PS. Si cela fait plaisir à M. Lacombe de dire le contraire, ça m'est égal. »*

Qu'en pense le maire socialiste de Montpellier, M. Georges Frêche, qui a côtoyé M. Martinez quand ils enseignaient à la même université ? Il confirme ce que dit son collègue Lacombe : avant de proposer ses services à l'UDF, au RPR, puis avec succès au Front national, M. Martinez fréquentait assidûment les socialistes... M. Frêche se souvient, toutefois, d'une réunion socialiste tenue à Sète, en 1974, en présence de M. François Mitterrand, au cours de laquelle le premier secrétaire du PS avait été vivement apostrophé par un contestataire qui n'était autre... que M. Martinez !

A. R.

L'état-major du premier ministre

La liste des membres du cabinet du premier ministre, publiée au *Journal officiel* du 5 avril, porte à vingt-neuf personnes l'effectif des collaborateurs de M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon. Ce cabinet, dont le directeur est M. Maurice Ulrich et le chef M. Michel Roussin (*le Monde* du 26 mars), pourrait être complété dans les prochains jours par d'autres nominations, notamment au sein de la « cellule diplomatique » dirigée par M. Ulrich.

Le directeur adjoint du cabinet, M. François Heilbronner, est, aussi, conseiller du premier ministre pour les affaires économiques et financières, comme il l'avait été déjà auprès de M. Chirac à l'hôtel Matignon en 1975. Le premier ministre garde, d'autre part, comme chef de son cabinet militaire le général de brigade Robert Gastaldi, qui remplissait cette fonction auprès de M. Laurent Fabius.

Avec quatre *« conseillers auprès du premier ministre »* et trois *« conseillers »* tout court, l'équipe des collaborateurs directs (sans compter le directeur du cabinet) de M. Chirac est plus étoffée que celle de M. Fabius (cinq conseillers auprès du premier ministre) et que celle de M. Pierre Mauroy (trois conseillers plus un chargé de mission auprès du premier ministre).

Le cabinet officiel du nouveau premier ministre (auquel s'ajoute généralement un nombre variable de collaborateurs officieux) est plus nombreux que le cabinet officiel de M. Fabius (vingt membres) et moins nombreux que ceux de M. Mauroy qui, après avoir été entouré d'une équipe officielle de cinquante-quatre personnes, l'avait réduite à trente-trois en avril 1983. Les collaborateurs du premier ministre sont tous de hauts fonctionnaires, à l'exception de MM. Jacques Foccart, Roger Romani, Denis Baudoin et du service de presse, dirigé par Mme Lydie Gerbaud.

Voici la composition du cabinet du premier ministre, publiée au Journal officiel *du 6 avril :*

— **Conseillers auprès du premier ministre** : MM. Jacques Foccart (affaires africaines) ; Roger Romani (Parlement) ; Jacques Pélissier (intérieur) ; Denis Baudoin (communication et porte-parole).

— **Directeur adjoint, conseiller pour les affaires économiques et financières** : M. François Heilbronner, inspecteur des finances.

— **Conseiller pour les affaires sociales** : Mme Marie-Hélène Bérard, administrateur civil.

— **Conseiller pour l'éducation et la recherche** : M. Yves Durand, professeur des universités.

— **Conseillers techniques** : Alexandre Benmakhlouf, vice-président du tribunal de Nanterre (justice) ; Michel Boutinard-Rouelle, administrateur civil (culture, jeunesse et sports, candidature de la France à l'organisation des Jeux Olypiques de 1992) ; Rémy Chardon, administrateur civil (intérieur) ; Jean Colonna, directeur général de la commune de Paris (rapatriés) ; Noël Forgeard, ingénieur des Mines (industrie) ; José Frèches, conseiller référendaire à la cour des comptes (communication et audio-visuel, entreprises de presse) ; Philippe Galy, sous-directeur à la Caisse des dépôts et consignations (logement) ; Jean Picq, conseiller référendaire à la Cour des comptes (défense et politique d'armement) ; Gérard Rameix, conseiller référendaire à la Cour des comptes (budget) ; Yves de Silguy, conseiller des affaires étrangères (affaires européennes) ; Patrick Valroff, conseiller référendaire à la Cour des comptes, fonction publique, politique salariale et secteur public) ;

— **Chargés de mission** : Mme Christine Albanel de Lagarde, agrégée de l'université (culture concernant la Ville de Paris) ; MM. Michel Balluteau (relations avec le Parlement) ; Antoine Durrleman, conseiller référendaire à la Cour des comptes (sécurité sociale, santé, famille, femmes) ; Mme Lydie Gerbaud (service de presse) ; MM. Alain Moulinier, ingénieur du génie rural, des eaux et forêts (agriculture) ; Jean-Jacques de Peretti (presse) ; Bertrand Selmer, administrateur civil (emploi).

Chef du secrétariat particulier :

Mme Denise Esnous, chef de service adminsitratif.

— **Chef du cabinet militaire** : général *Robert Gastaldi*.

[Né le 27 octobre 1930 à Casablanca (Maroc), le général de brigade Robert Gastaldi a notamment été chargé, dans différents cabinets ministériels entre 1979 et 1982, des questions concernant les départements ou territoires d'outre-mer et les pays francophones d'Afrique noire. En février 1982, il a été nommé commandant supérieur des forces de la Nouvelle-Calédonie, avant d'être désigné, en octobre 1984, chef du cabinet militaire du premier ministre, M. Laurent Fabius.]

Dans les cabinets ministériels

● FONCTION PUBLIQUE

Directeur de cabinet : Mme Evelyne RATTE

Mme Evelyne Ratte va être nommée directeur de cabinet de M. Hervé de Charette, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et du Plan.

[Agée de trente-cinq ans, agrégée d'histoire, ancienne élève de l'ENA, administrateur civil, Mme Evelyne Ratte a été attaché financier de l'ambassade de France en RFA de 1983 à 1985, avant d'être nommée chef de bureau à la direction du budget du ministère de l'économie et des finances en septembre 1985.]

● RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Directeur de cabinet : M. Didier MAUS.

Au cabinet de M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Didier Maus a été nommé, le 26 mars, directeur du cabinet.

[Né le 4 mars 1947 à Boulogne-sur-Seine (Hauts-de-Seine), M. Didier Maus est licencié ès lettres (sociologie), licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences économiques et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Cet ancien élève de l'ENA (promotion « François-Rabelais ») a commencé sa carrière en tant qu'administrateur civil 2e classe à la direction générale de la concurrence et des prix, au ministère de l'économie et des finances, en juin 1973. Il abandonne cette direction le 15 avril 1977 pour entrer au cabinet de M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Administrateur civil 1re classe en 1978, il retourne au ministère de l'économie et des finances, le 1er novembre 1981. Il n'y restera qu'un an puisque, le 1er novembre 1981, il est nommé chargé de mission auprès du directeur de la Documentation française. Le 15 octobre 1982, il rejoint la direction de la consommation et de la répression des fraudes, en tant qu'adjoint au secrétariat d'Etat auprès de M. Delors, chargé de la consommation, et est promu administrateur civil hors classe au ministère de l'économie et des finances, le 11 février 1983. Il devient secrétaire rapporteur du Comité national chargé de la publication des travaux préparatoires des institutions de la Ve République, le 1er juillet 1984.

La seule fonction élective détenue par M. Didier Maus fut celle d'adjoint au maire de Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne), de 1979 à 1983.

Parallèlement à ses activités dans la haute fonction publique, M. Didier Maus est maître de conférences à l'IEP de Paris, spécialisé dans le droit constitutionnel. En outre, il est animateur du groupe d'étude des Parlements à l'Association française de science politique. Il est également l'auteur de nombreux ouvrages, relatifs, notamment, à la *Pratique institutionnelle de la Ve République* et au droit parlementaire.]

● ENVIRONNEMENT

M. Alain Carignon, ministre délégué à l'environnement, a composé ainsi son cabinet : M. Jean-Louis Dutaret, trente-huit ans, avocat international, chargé de mission (relations internationales et monde industriel) ; M. Henri Toutée, trente-quatre ans, ancien élève de l'ENA, directeur de cabinet. Autrefois maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Toutée a été de 1982 à 1985 conseiller du président de la République du Sénégal ; M. Jean-François Boyer, vingt-sept ans, diplômé de l'Institut d'études poltiques, chef de cabinet ; M. Jean-Marie Ballu, quarante-deux ans, ingénieur du génie rural des eaux et forêts et ancien responsable du service faune-flore à l'Office national des forêts, conseiller technique chargé de la chasse, de la pêche et des espaces naturels ; M. Laurent Delpech, trente-sept ans, administrateur civil, ancien conseiller technique au cabinet de Michel Jobert, conseiller technique chargé des problèmes internationaux.

Les compétences du ministère de l'environnement sont officiellement étendues aux risques naturels et technologiques majeurs, poste attribué dans la précédente législature à M. Haroun Tazieff. La délégation aux risques majeurs, animée par M. Renaud Vié-Lesage, est donc mise à la disposition du ministère de l'environnement.

● AFFAIRES SOCIALES

Au cabinet de Mme Michèle Barzach, ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales, chargée de la santé et de la famille, M. Guy Berger, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé directeur. Le docteur Denys Pellerin, professeur à l'hôpital Necker, a été nommé conseiller technique. Par ailleurs, les attributions de M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales, chargé de la Sécurité sociale et de l'action sociale, ont été, par la même occasion, précisées.

[Conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Guy Berger, né le 15 juillet 1937 à Paris, est ancien élève de l'ENA (promotion Stendhal). Conseiller technique au cabinet de M. Robert Galley de 1972 à 1974, il l'a suivi aux ministères des P et T, des transports puis des armées. Directeur adjoint à la BNP, de 1974 à 1979, il a été directeur adjoint des services financiers de CIT-Alcatel de 1980 à 1983 et, en 1984, conseiller financier du directeur général des télécommunications au ministère des PTT.]

société

Les syndicats de l'enseignement catholique face au nouveau pouvoir

Les deux syndicats de l'enseignement catholique qui s'étaient opposés au projet de loi Savary, viennent de tenir leur congrès. Quelques jours seulement après la nomination de M. Monory à la tête de l'éducation nationale, les deux organisations sont circonspectes ; elles réclament des aménagements à la législation actuelle, issue de la querelle de 1983-1984, mais assurent qu'elles ne souhaitent nullement rallumer les feux d'une contre-guerre scolaire.

A Angers, le Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique (SPELC), troisième syndicat du privé avec 26,66 % des voix aux dernières élections professionnelles, a réaffirmé son attachement à une *« troisième voie »*, à mi-chemin entre l'intégration à l'enseignement public et la privatisation totale. Son président, M. Alfred Mortel s'est déclaré favorable à *« l'unité de l'éducation nationale par le pluralisme »* et a affirmé que le SPELC n'avait *« pas de revanche à prendre »*. Sa revendication d'un *« statut spécifique de droit public »* pour les enseignants du privé a été soutenue à Angers par le père Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique.

De l'huile dans les rouages

A Lyon, où le syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-CFTC) a réuni son conseil national les 4 et 5 avril, son président, M. Claude Tardy, a déclaré : *« Il ne faut pas jeter de l'huile sur le feu, mais en mettre dans les rouages. »* L'état d'esprit de ce syndicat, quelques jours après des élections qui ont amené au pouvoir – et au ministère de l'éducation nationale – des personnalités *« qui se sont engagées* [avec nous] *lors de la bataille pour la liberté de l'enseignement »*, reste ferme : *« Bien sûr, la partie consacrée à l'enseignement privé de la plate-forme RPR-UDF recoupe en grande partie notre propre programme, mais c'est sur pièces que nous jugerons. Nous ne souhaitons par rouvrir le dossier de l'école privée, comme d'ailleurs M. Monory.*

A notre avis, la législation actuelle est bonne et améliorable, il n'y a pas à tracer une autre voie. »

Après le fort recrutement de la période 1982-1984, le SNEC-CFTC, premier syndicat du privé avec trente mille adhérents revendiqués (sur les cent soixante mille enseignants du privé) et environ 40 % des suffrages aux dernières élections professionnelles reconnaît subir un certain tassement de ses effectifs : *« Il y a eu une démobilisation certaine après le retrait du projet de loi Savary,* admet M. Claude Tardy. *Mais actuellement cela grince à nouveau dans les établissements privés, car nous n'avons pas les moyens de faire réellement fonctionner la liberté de l'enseignement. »*

Les 70 membres du conseil national, représentant toutes les académies, ont dressé la liste des problèmes « de terrain », dans le contexte de la *« nouvelle situation politique »*. D'où deux types de préoccupations : les unes tournées vers les organismes de gestion des établissements privés ; les autres vers le ministère, où un rendez-vous *« urgent »* a été demandé à M. Monory.

A l'enseignement privé, le SNEC-CFTC demande de *« se doter d'une véritable politique sociale » : « Les personnels non-enseignants,* a souligné le président national, *ont de plus en plus tendance à être intégrés dans des sociétés d'entretien ou de restauration extérieures, avec les problèmes de statut et de conditions de travail que cela suppose. »* Du nouveau ministre de l'éducation, les syndicalistes chrétiens entendent tout d'abord obtenir trois mesures urgentes notamment dans le cadre du collectif budgétaire : *« Mille deux cent emplois supplémentaires de maîtres sont indispensables pour satisfaire les demandes des familles, qui s'accroissent d'environ 4 % par an. Douze millions de francs pour la formation continue des enseignants permettraient seulement de retrouver le niveau de l'an passé. Enfin, le retard croissant du forfait d'externat (atuellement 35 %) doit être rapidement comblé afin d'apporter à l'ensemble des personnels non-enseignants une rémunération correcte. »*

L'autre objectif immédiat du SNEC-CFTC est d'obtenir du gouvernement *« le gel de la nouvelle procédure rectorale de nomination des maîtres sous contrat d'association »*, héritée de M. Jean-Pierre Chevènement. *« Nous allons faire le forcing,* a indiqué M. Claude Tardy, *dans les jours qui viennent, et notamment auprès des parlementaires. Nous serons aussi rigoureux avec ce gouvernement qu'avec le précédent, car nos revendications restent les mêmes. »* Voilà le nouveau ministre prévenu, même si la distance idéologique qui sépare les interlocuteurs est, reconnait-on au SNEC, minime.

PIERRE GRAS.

POUR MEURTRE D'UN POLICIER ET SÉQUESTRATION

Lionel Cardon devant les assises de Paris

En attendant de répondre, devant les assises de la Gironde, du meurtre des époux Aran commis à Pessac (Gironde), Lionel Cardon doit comparaître à parti du mardi 8 avril devant celles de Paris pour le meurtre du brigadier Claude Hochard, le 22 novembre 1983, et la séquestration le lendemain d'une avocate au barreau de Paris, Mᵉ Nicole Dreyfus et d'une journaliste, Mᵐᵉ Annette Kahn.

Le premier de ces faits eut pour origine un banal contrôle que voulurent opérer, avenue des Champs-Elysées, deux agents motocyclistes de la préfecture de police : ils avaient remarqué un défaut d'éclairage sur une motocyclette.

Recherché pour l'affaire Aran, Lionel Cardon, le pilote de cette moto, accepta de suivre les policiers jusqu'à la fourrière. Puis il prit la fuite.

Poursuivi par le brigadier Hochard qui l'avait rattrapé, Lionel Cardon faisait feu sur le policier, le blessant mortellement. Dans les heures qui suivirent, il téléphonait à l'AFP, pour revendiquer ce meurtre.

Le lendemain, ayant lu dans *le Quotidien de Paris* un article signé de Annette Kahn brossant de lui un portrait qui ne lui convenait pas, il en déduidit que la journaliste avait dû être informée à son sujet par Mᵉ Nicole Dreyfus. Cette avocate avait en effet été partie civile contre Lionel Cardon, dans une affaire de vol qualifié, jugée en 1981 par les assises des Hauts-de-Seine.

Il se présenta ainsi au cabinet de Mᵉ Dreyfus, rue Nicolo, dans le seizième arrondissement. Armé d'un pistolet 7,65, il obligea la secrétaire à téléphoner à Mᵐᵉ Kahn, pour que celle-ci vienne rue Nicolo. La journaliste se retrouva ainsi en compagnie de l'avocate, prisonnières l'une et l'autre de Cardon.

La police ayant été avertie par la concierge de la présence dans l'immeuble d'un homme armé, une patrouille était dépêchée. Des pourparlers s'engagèrent alors, et un échange de coups de feu eut lieu, entraînant une blessure à l'épaule de l'un des agents, le brigadier Molveau.

Finalement, après l'intervention d'un magistrat du parquet et du bâtonnier de l'Ordre des avocats, Lionel Cardon, qui avait menacé de se donner la mort sur place si la police entrait, laissa partir Mᵐᵉ Annette Kahn vers 18 heures et consentit un peu plus tard à se rendre.

Au cours du procès, il soutiendra qu'il n'a tiré, le premier, ni sur le brigadier Hochard ni sur le brigadier Molveau, rue Nicolo.

Agé aujourd'hui de vingt-huit ans, Lionel Cardon avait été condamné le 14 mars 1981 à dix ans de réclusion criminelle, pour vols qualifiés, et avait bénéficié d'une libération conditionnelle le 30 mai 1983, après six ans, deux mois et six jours de détention : il avait été arrêté en 1977 après une agression contre un pompiste de Clamart.

Les psychiatres disent de lui qu'il présente des anomalies psychiques et caractérielles. Ils ont parlé de ses *« angoisses profondes d'autodépréciation »* et sa responsabilité pénale leur apparaît largement atténuée. C'est de tout cela que l'on doit discuter durant deux semaines, sous la présidence de M. Xavier Versini.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'HONNEUR OUTRAGÉ DE L'UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) *« s'indigne »* des propos tenus par M. Jean-Claude Martinez, député (Front national) de l'Hérault, et rapportés dans *le Monde* du 5 avril. M. Martinez avait en particulier déclaré : *« Parmi les étudiants en droit, ce sont les plus nuls qui font la magistrature. A l'école de Bordeaux, ils s'accouplent et se reproduisent entre eux. Il y a forcément des affaissements génétiques chez ces mecs-là. »*

Par la voix de son secrétaire général, M. Michel Joubrel, l'USM *« regrette que de tels propos irresponsables aient pu être rapportés par* [votre] *journal, même sous le prétexte de faire le portrait d'un homme politique provocateur. De telles déclarations, présentées à un public souvent mal informé et pas toujours porté à une naturelle bienveillance, ne peuvent que porter gravement atteinte à l'honneur et à la considération des élèves magistrats et de la magistrature tout entière. »*

FAITS DIVERS

Le « serpent » remis en cage

De notre correspondant

New-Delhi. – Charles Sobhraj, le célèbre criminel français qui s'était évadé il y a trois semaines de la prison de haute sécurité de Tihar à New-Delhi (*le Monde* du 20 mars), a été repris dimanche soir près de Goa, à 1 500 kilomètres de la capitale indienne. Le *« serpent »*, accusé d'avoir commis seize meurtres de touristes dans divers pays, était accompagné de son complice David Hal, un jeune Britannique trafiquant notoire de drogue qui l'avait aidé à s'échapper de Tihar, en s'y faisant lui-même enfermer pour quelques semaines.

Le directeur général de la police indienne, qui a annoncé la capture, se refusait encore, ce lundi 7 avril en fin de matinée, à fournir des détails. Quatre des six détenus qui s'étaient évadés le 16 mars avec Sobhraj sont encore en liberté. Apparemment, le « serpent » – de père indien et de mère d'origine vietnamienne – s'apprêtait à dîner tranquillement dans un restaurant du bord de mer, en attendant qu'on lui transmette une communication téléphonique avec Paris. Selon l'agence de presse indienne PTI, sept détectives de Bombay, déguisés en serveurs, attendaient les deux criminels dans l'établissement, où Sobhraj, qui entretenait des relations épistolaires avec certains grands mafiosi indiens, paraît avoir été *« donné »*.

Disposant apparemment de toutes ses aises dans la grande prison de New-Delhi, Sobhraj avait endormi sept de ses geoliers après leur avoir offert des friandises bourrées de sédatifs. Les sept gardiens, dont le sous-directeur de l'établissement pénitentiaire, sont eux-mêmes aujourd'hui en prison, inculpés de conspiration. Nul doute que ceux qui les remplaceront se montreront à l'avenir un peu plus circonspects à l'égard du charme du « serpent ».

PATRICE CLAUDE.

ATTAQUE MANQUÉE CONTRE UN FOURGON DE LA PROTECVAL

Un des malfaiteurs était employé par la société

Les quatre auteurs d'une attaque manquée contre un fourgon de transport de fonds appartenant à la Protecval ont été arrêtés le samedi 5 avril à Marseille. L'un d'eux, José Garcia, était employé de la société. Il avait pour complices ses deux frères Alain et François Garcia ainsi qu'un quatrième homme, Claude Olivieri.

Samedi matin, vers 9 heures, deux des malfaiteurs avaient été surpris par le conducteur du fourgon sur le parking d'un magasin Euromarché, au moment où ils disposaient des plaquettes de dynamite sur les portes du véhicule. Seul à bord du fourgon, le chauffeur déclencha le système d'alarme dont les vibrations provoquèrent l'explosion de la dynamite. Des policiers, qui se trouvaient à proximité, prirent en chasse les malfaiteurs qui s'enfuyaient à bord d'une R 30 sans rien emporter.

Au terme d'une course poursuite ponctuée de coups de feu, Claude Olivieri, atteint par trois projectiles, fut arrêté le premier, suivi peu après de ses trois complices. Dans la voiture, les policiers ont découvert des cagoules et plusieurs armes, dont une mitraillette Sten, des magnums 357 et des revolvers de calibre 7,65.

En 1985, la Protectal, a été l'objet d'une douzaine d'attaques au cours desquelles trois convoyeurs et un policiers ont été tués. M. Robert Pandraud, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité, a adressé, samedi, un télégramme de félicitations au préfet de police de Marseille.

TERRORISME

● *L'ex-FLNC revendique deux attentats contre des centres de vacances proches d'Ajaccio.* – L'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) vient de revendiquer, dans un communiqué authentifié, les deux attentats commis récemment contre deux centres de vacances proches d'Ajaccio (*le Monde* du 25 mars et du 29 mars). *« L'opération commando contre Marina-Viva (société Frantour) s'inscrit dans le cadre de notre opposition à la politique basant le développement économique sur le seul tourisme profitant aux multinationales »*, a indiqué le mouvement nationaliste.

Dans la nuit du 22 au 23 mars, un commando de cinq hommes avait pris quelques personnes en otage et déposé plusieurs dizaines de kilos de plastic dans ce centre touristique situé sur la rive sud du golfe d'Ajaccio. Quelques jours plus tard, dans la nuit du 27 au 28 mars, un nouvel attentat détruisait trois bungalows et les cuisines d'une colonie de vacances de la préfecture de police du Rhône sur la plage d'Orcino.

● *Attentat contre le siège du Parti ouvrier européen à Paris.* – Un double attentat a visé dans la soirée du dimanche 6 avril les locaux du Parti ouvrier européen (POE), 19, rue Nollet, dans le dix-septième arrondissement à Paris, mais n'a pas fait de victimes et n'a provoqué que des dégâts matériels peu importants. Selon l'état-major des sapeurs-pompiers, la double explosion s'est produite vers 23 h 15.

Le POE a été mis en cause lors de l'assassinat du premier ministre suédois, M. Olof Palme, le 28 février, après l'arrestation et l'inculpation d'un suspect, Victor Gunnarsson, qu'on supposait lié à ce mouvement. Le POE avait vigoureusement démenti toute implication dans l'assassinat et tout lien avec Victor Gunnarssson, lui-même mis hors de cause depuis par la police suédoise.

[Le Parti ouvrier européen, branche européenne de l'US Labor Party fondé il y a douze ans aux Etats-Unis par Lyndon Larouche, a son siège européen à Wiesbaden (RFA). Récusant le qualificatif d'extrême droite, il condamne toutefois les communistes, la drogue, les écologistes et fait l'apologie de l'énergie nucléaire.

Le POE est dirigé en France par M. Jacques Cheminade, candidat malheureux aux élections européennes de juin 1984, avec 0,08 % des voix.]

Deux morts, trente-sept blessés dans un accident d'autocar dans la Drôme

Deux personnes ont été tuées, et trente-sept autres blessées, dont dix gravement atteintes, dans un accident d'autocar qui s'est produit le samedi 5 avril, peu avant 23 heures, sur l'autoroute A 7 près de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).

Le véhicule, appartenant à une petite entreprise belge installée à Charleroi, la société Rheumatherm, transportait quarante-cinq personnes d'un club du troisième âge de Metz qui rentraient d'un séjour touristique sur la Costa Brava.

On ne connaissait pas encore, dimanche soir, la cause de l'accident, qui s'est produit sur une ligne droite. Les deux chauffeurs du véhicule, de nationalité belge, ont été entendus toute la journée du dimanche par les gendarmes. Selon certains témoignages, le véhicule a brusquement zigzagué sur quelques dizaines de mètres, puis il s'est couché avant de heurter un remblai et de se retourner sur le toit.

RELIGION

LE « SOMMET » DES RELIGIONS AURA LIEU LE 27 OCTOBRE A ASSISE

C'est le lundi 27 octobre prochain que devrait se tenir à Assise (Italie) e « sommet » de toutes les religions our la paix, à l'invitation du pape.

Jean-Paul II a précisé, dimanche avril à Rome, que la date de cette ncontre sans précédent avait été :ée après consultation des conféınces épiscopales et des représenıts des confessions chrétiennes et n chrétiennes.

Il a ajouté que cette rencontre evait être *« le point de convergence 'un mouvement de réflexion et de rières, dans lequel les fidèles de oute foi religieuse doivent se sentir concernés »*.

C'est le 25 janvier dernier que le pape avait rendu publique son invitation, liée au choix de l'ONU de faire de 1986 l'année mondiale de la paix. *« Je lance un appel pressant,* avait-il dit, *à tous les chrétiens et à toutes les personnes de bonne volonté pour s'unir en 1986 dans une prière fervente implorant Dieu pour le grand don de la paix. »*

Nouvelles brèves

● *Deux importantes quantités de cocaïne saisies en Californie et au Mexique.* – La police américaine vient d'annoncer qu'elle avait saisi, vendredi 4 avril, 771 kilos de cocaïne, dans le sud de la Californie, ce qui constitue la plus grande quantité de cacaïne jamais confisquée dans cet Etat. Au cours de l'opération, les policiers ont arrêtés onze personnes et découvert une somme de 700 000 dollars.

De son côté, la police mexicaine avait saisi, le mardi 1ᵉʳ avril, à Tijuana, 1 088 kilos de cocaïne destinés aux Etats-Unis. – *(AFP, Reuter.)*

● *Grave incendie à San-Francisco : une trentaine de disparus.* – L'incendie d'un entrepôt, samedi 5 avril, près de la baie de San-Francisco, a fait au moins vingt blessés, une trentaine de personnes étant portées disparues. Le sinistre a commencé après qu'une explosion eut détruit complètement le bâtiment, qui abritait plusieurs petites entreprises, dont une firme de peinture. Les dégâts sont estimés à environ 10 millions de dollars. – *(AFP.)*

● *Seize morts dans un tremblement de terre au Pérou.* – Le séisme qui a été enregistré, samedi 5 avril, à Cuzco et dans une quarantaine de villages de la vallée sacrée des Incas, au sud du Pérou, a fait au moins seize morts et cent soixante-dix blessés, selon le préfet et chef local de la défense civile péruvienne. Ce tremblement de terre, qui a atteint une magnitude de 5,8 sur l'échelle de Richter, a été suivi, dimanche, de neuf autres secousses. L'état d'urgence a été déclaré dans la région.

● *Un automobiliste blessé par un policier.* – Le conducteur d'une voiture a été blessé à la tête par un policier, lors d'un contrôle dans les Hauts-de-Seine, le dimanche 6 avril, tandis qu'un gardien de la paix était blessé à la jambe par le véhicule. Au moment où le sous-brigadier et un gardien de la paix du commissariat de Nanterre s'apprêtaient à contrôler les deux passagers d'une voiture en stationnement devant une boîte de nuit, « le Pacific », le conducteur du véhicule démarra heurtant et blessant le gardien de la paix à la jambe.

Le sous-brigadier fit alors feu avec son arme de service. Les deux occupants de la voiture, qui s'était écrasée contre un mur, furent retrouvés peu après à l'hôpital Louis-Mourier de Courbevoie. L'un deux, Djamel Mimouni, vingt-deux ans, blessé à la tête, a été admis en salle d'opération, tandis que son cousin, Abdelazziz Khelidj, vingt-deux ans, commotionné et légèrement blessé, était interpellé.

De source policière, on assure que Mimouni est fiché pour vols avec violence. L'inspection générale des services (IGS), de la préfecture de police de Paris, a été saisie.

Le Monde

REGIONS

AQUITAINE

Bayonne-Hendaye : le Métrobasque

La presque totalité des dessertes ferroviaires régionales sont « couvertes » depuis le 1er janvier de cette année par une convention passée entre l'Etat et le conseil régional. Celui-ci a également décidé de reconduire pour l'été 1986 le service Métrobasque, convention signée en 1985 pour une desserte cadencée en haute saison d'été entre Bayonne et Hendaye. Une importante campagne de promotion sera menée en 1986, cofinancée par la région et la SNCF, qui étudie avec le Comité économique et social de nouvelles améliorations.

Le conseil régional a également commandé une étude sur les transports de marchandises, en fonction de l'entrée dans la CEE de l'Espagne et du Portugal.

AUVERGNE

La filière pierre

La pierre auvergnate a ses lettres de noblesse, qu'il s'agisse de celle de Volvic dont la couleur noire marque, par exemple, de son empreinte Clermont-Ferrand, ou des lauzes, ces pierres plates utilisées pour les toitures, essentiellement dans le Cantal.

Afin de valoriser ce matériau, ainsi que le travail des quatre cents activités du secteur (artisans-carriers, tailleurs, émailleurs et entreprises funéraires), une association filière Pierre-Auvergne vient d'être créée, avec l'encouragement des pouvoirs publics et du parc naturel régional des volcans.

Son objet est également de favoriser l'adaptation des artisans et des PME aux nouvelles technologies et aux méthodes modernes de gestion et de commercialisation. Elle émane de trois groupements soucieux de rassembler leurs efforts respectifs : les Granitiers du Mayet-de-Montagne (Allier), l'association filière Lave (Puy-de-Dôme), et Lauze-Auvergne (Cantal).

EXPÉRIENCE A CHATEAUVALLON

L'écriture en atelier

Les ateliers de peinture, d'accord. Depuis Léonard ou depuis Lascaux, on connaît, on a l'habitude. Mais des ateliers pour l'écriture ? Les maîtres de cet exercice — ou de ce vice — solitaire n'ouvrent pas volontiers leur porte quand ils sont aux prises avec la page blanche, ses affres et ses joies.

Alors, ça fonctionne comment, un atelier d'écriture ? C'est enfin l'utopie, l'école sans maître ? Ici, Châteauvallon perché sur les hauteurs très helléniques de Toulon-Ollioules, la réponse à cette première question est collectivement « oui », sans hésitation. Au commencement étaient le site et les deux fondatrices : Lysane, animatrice-maison ; Sylvette, qui a fait psycho-linguistique à Aix. Création quasi spontanée, sans dieu ni maître. *Eppur, si muove !* Le groupe tourne chaque vendredi depuis des mois avec quinze, vingt personnes. Oui ? Comment ? Pourquoi ?

Qui ? L'inventaire est joyeusement hétéroclite : une herboriste, un prof de communication à la jeune université de Toulon, une mère au foyer, un journaliste de *Var-Matin*, une bibliothécaire-relieuse, un prof de lettres, une stagiaire en informatique, un aiguilleur du ciel...

Comment ? Sous les gradins du théâtre en plein air, on met en commun le casse-croûte du vendredi soir et les désirs d'écriture. On « bouge » les mots, on cherche, on tâtonne, on invente. On ne prétend pas avoir tout inventé. Les jeux surréalistes permettent de « s'échauffer » comme des athlètes avant le combat. Il y a du « cadavre exquis » dans l'air, et la « boule de neige » grossit des mots lancés par chacune et chacun, pour faire des phrases. *« On joue, on rit, mais il est vrai que surgissent parfois de vraies petites perles inattendues, réjouissantes. »*

Les grosses têtes, les sombres génies méconnus qui s'étaient égarés là n'ont pas résisté longtemps à l'ambiance décontractée de ces créations collectives. On ne les a plus revus. Mais il y a aussi le travail individuel. Une jeune femme lit son devoir à la maison. Elle a *« fait du glossaire »*, selon Leiris. Ça donne, par exemple, ceci : *« La nature. L'art nu sans rature. »* La prochaine fois quelqu'un lira la nouvelle de quelqu'un, qui ne dira pas son nom. La critique en sera plus libre. Pas plus de palmarès que de diplômes de fin d'études, évidemment ! *« Nous ne sommes pas une école d'écrivains. »* Toutefois jaillit de la classe cette formule heureuse : *« Nous venons ici ensemble pour apprendre à écrire seul. »* Et nous voilà du même coup parvenus au « pourquoi » !

Là, c'est plus compliqué. Et plus difficile à dire... Tout va bien, aussi longtemps qu'il s'agit de motifs pratiques, voire professionnels. Au premier degré, la publicitaire, le « communicateur », le journaliste ont des raisons raisonnables, même s'ils sont là « par réaction » contre les routines de leur métier. Pas de problème non plus pour reconnaître, unanimement, qu'on apprend ainsi à lire autrement les grandes œuvres, *« à ne plus s'en tenir à la seule histoire »*. Au-delà, ça diverge, ça s'individualise. *« On se libère, on se découvre, on écoute l'autre, on s'encourage mutuellement à se jeter à l'eau, on s'aperçoit qu'on peut subir le regard de l'autre sans en crever. »*

A propos de partage et de regard de l'autre, l'atelier s'inquiètera-t-il un jour de publication, d'édition ? *« Pourquoi pas ? Après tout, on a parfois besoin de confirmation, d'être reconnu. »* Exact. Et pas de quoi s'excuser. Bien des auteurs « arrivés » ont besoin de ces béquilles.

Non, ce n'est pas facile de saisir, de dire tout le « pourquoi ». Est-ce pour cela — difficultés, craintes, pudeurs — que les mots rassurants « plaisir » et « jeu » reviennent si souvent à travers l'atelier ? *« Pas question de se prendre au sérieux ! Vive l'humour. On s'amuse. »* Certes. Mais jouer avec les mots et leur charge, c'est jouer avec un drôle de feu. Des ambiguïtés souvent. Et personne n'est dupe... Allons, même dans la convivialité et la lumière grecque de Châteauvallon, l'écriture — que l'audiovisuel devait laminer dès avant-hier — ne perdra pas demain ses fascinations, ni ses mystères.

JEAN RAMBAUD.

★ Renseignements : Atelier d'écriture, Centre de rencontres de Châteauvallon, 83190 Ollioules. Tél. : 94-24-11-76.

BOURGOGNE

Retour du chanvre

En Côte-d'Or, 240 hectares de chanvre fournissent en moyenne par année 1 200 tonnes de paille et 850 quintaux de graines de chènevis.

Le chanvre, qui ne représente qu'une petite partie des revenus des exploitants, est une excellente tête d'assolement et s'accommode fort bien de terres de qualité moyenne.

Les surfaces ensemencées varient de 3 à 20 hectares par exploitant. Elles se rencontrent principalement dans le Châtillonnais et, dans une moindre mesure, dans les régions d'Is-sur-Tille-Lux, à Pont-de-Pany et à Pouilly-en-Auxois.

Une telle culture, dit le comité d'expansion, permet *« de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier »*. Les débouchés existent et ont tendance à se développer : pâte à panier, corde, textile, produits tirés de la chenevotte.

Plus de 50 % des ventes vont à l'étranger.

PREMIÈRE ANALYSE DES « RÉGIONALES »

Un élu sur quatre vient de l'entreprise privée

Les dernières élections ont été une nouvelle occasion de rappeler, et de déplorer, la coupure qui existe en France entre le monde de la politique — des politiques — et celui des affaires ou de l'industrie. Débat ancien entre les représentants de l'Etat ou de la nation, persuadés qu'ils sont les seuls à défendre le bien commun, et les chefs d'entreprise, assurés qu'ils sont les seuls à produire de la richesse, donc des emplois.

La région, nouvelle collectivité territoriale revêtue désormais des limites que lui donne l'élection de ses membres au suffrage universel, a une vocation essentiellement économique. Il était donc intéressant de voir si, au-delà des débats purement politiciens, elle réussirait à intéresser les acteurs à la scène de la vie économique.

La revue *Libre service actualités* (1), pour apporter une première réponse à cette question, a dépouillé les résultats des élections aux assemblées régionales et recherché quels étaient parmi les élus les représentants du « monde de l'entreprise privée ». Sous ce terme, elle a rassemblé les professionnels qui occupent les huit fonctions suivantes : administrateurs de société, agriculteurs, artisans, cadres, cadres supérieurs, commerçants, industriels, ingénieurs.

Sur 1 682 conseillers régionaux métropolitains, 424, soit 25,20 %, sont issus de ce monde. Proportion à comparer avec celle que l'on constate dans les élections à l'Assemblée nationale : 555 députés, 108 élus, soit 19,45 %, venant de l'entreprise privée. La différence est nette : les régions sont, dans leur représentation, moins « politiques » ou plus « économiques » que l'Etat.

	Nombre de conseillers régionaux	Conseillers venant des entreprises privées	%
Alsace	47	16	34,04
Aquitaine	83	18	21,68
Auvergne	47	15	31,91
Bourgogne	55	16	29,09
Bretagne	81	16	19,75
Centre	75	12	16,00
Champagne-Ardenne	47	15	31,91
Corse	61	14	22,95
Franche-Comté	43	11	25,58
Ile-de-France	197	65	32,99
Languedoc-Roussillon	65	15	23,07
Limousin	41	3	7,31
Lorraine	73	14	19,17
Midi-Pyrénées	87	17	19,54
Nord - Pas-de-Calais	113	26	23,00
Basse-Normandie	45	14	31,11
Haute-Normandie	53	12	22,64
Pays de la Loire	93	26	27,95
Picardie	55	7	12,72
Poitou-Charentes	53	16	30,18
Provence-Alpes-Côte d'Azur	117	33	28,20
Rhône-Alpes	151	43	28,47
France entière	1 682	424	25,20

On remarque dans le tableau ci-joint une très nette différence, de ce point de vue, entre les régions. L'Alsace est celle où l'entreprise privée est le mieux représentée. Le Limousin, celle où elle l'est le moins. Il faut noter aussi que trois présidents de région (sur vingt-deux) sont issus de l'entreprise privée : Maurice Dousset, dans le Centre, est agriculteur ; Jean-Marie Rausch, en Lorraine, est administrateur de sociétés, et Charles Beraudier, en Rhône-Alpes, est cadre supérieur. Nous avons, enfin relevé parmi les élus aux régionales quatre présidents de chambre de commerce : Jacques Mouchard, en Seine-Maritime ; Max Romanet, dans le Gard ; Didier Simon, dans les Yvelines, et Marc Tressol, dans l'Hérault.

(1) 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

BRETAGNE

Feu vert pour la gare

C'est une équipe d'architectes rennais (LE BERRE, BRASONS, NICOLAS, RESSAUSSIÈRE et ARIA) qui a été choisie pour construire la nouvelle gare de Rennes. Ils l'ont emporté sur cinq de leurs concurrents.

Le TGV arrivera à Rennes en octobre 1989 et mettra la capitale bretonne à deux heures de Paris. L'occasion était bonne pour bâtir une gare moderne en remplacement de l'actuelle, qui depuis la fin du XIXe siècle coupe la ville en deux. Le nouveau bâtiment fera au contraire la liaison au-dessus des voies entre ces deux quartiers. Une sorte de passerelle en triangle sera bordée de magasins couverts et d'un centre d'information, « vitrine de la Bretagne ». Au sud de la gare : un parking, une place piétonne, des bureaux, éventuellement un hôtel.

Coût des travaux de la nouvelle gare, financés par la SNCF, l'Etat, la ville, la région et le département : environ 100 millions de francs. Premier coup de pioche : septembre 1986.

FRANCHE-COMTÉ

Potaches de course

Cent kilomètres, c'est la distance qui sépare Besançon, capitale de la Franche-Comté, de Dijon, capitale de la Bourgogne. C'est aussi la distance que devront parcourir le 26 avril, soit individuellement, soit par équipe de relais, les concurrents de la « Burgondine », épreuve de course à pied qui, pour sa seconde édition, devrait rassembler quelque trois cents sportifs.

L'originalité de cette manifestation réside dans le fait qu'elle est organisée par des lycéens dans le cadre même d'un projet pédagogique.

Ce sont les élèves du lycée privé d'enseignement technique et professionnel Saint-Bénigne de Dijon qui, à la suite de leur rencontre avec le responsable d'une société d'informatique passionné de course à pied, ont décidé de prendre en charge l'organisation de cette épreuve, aidés par leurs professeurs, pour en faire le support des travaux pratiques entrant dans la préparation du brevet de technicien supérieur en action commerciale.

ILE-DE-FRANCE

Le palmarès des congrès

Selon l'Union des associations internationales de Bruxelles (UAI), Paris a, en 1985, été pour la septième année consécutive classée capitale mondiale des congrès internationaux. L'avance que prend Paris sur Londres, son challenger, est encore plus marquée en 1985 qu'en 1984.

Le nombre de congrès internationaux qui se sont tenus en France est resté stable d'une année sur l'autre (590 en 1984, 591 en 1985). Le nombre de congrès internationaux qui ont eu lieu à Paris est en augmentation sensible (254 en 1984, 274 en 1985). Le nombre des congrès internationaux qui se sont tenus dans les villes françaises, hors Paris, est, par contre, en diminution en 1985 (336 en 1984, 317 en 1985).

Ce développement est dû, selon l'office de tourisme, à plusieurs raisons : l'attrait culturel de Paris et de ses nouveaux aménagements spécialisés, dont le Palais des congrès, géré par la chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui a enregistré à lui seul, en 1985, une progression de 23 congrès par rapport à 1984.

NORD - PAS-DE-CALAIS

L'anglais dans le train

Les voyageurs qui empruntent régulièrement le train sur la ligne Paris-Lille vont pouvoir perfectionner leur anglais. La SNCF et le Centre de pratique de langues étrangères de la chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing proposent à bord des TEE des cours de conversation anglaise. Ces cours s'adressent plus particulièrement aux cadres.

Avant de lancer l'expérience, la SNCF a procédé à une étude de marché : il en ressortait que 30 % de la clientèle du TEE se déclaraient intéressés par la formule. Pour l'heure, on en est à une phase de démonstration, l'expérience commençant véritablement le 15 avril pour trois mois. L'idée est de réunir pendant une heure des groupes de quatre ou cinq personnes (un compartiment) autour d'un professeur pour converser sur des thèmes d'actualité ou d'économie ou tout autre sujet à la demande des « élèves ».

Une telle expérience est également menée sur deux autres lignes SNCF : Paris-Le Havre et Paris-Clermont-Ferrand. L'abonnement est de 1 000 F pour dix séances, qui peut être financé par les entreprises sur leur budget formation continue.

LILLE. — Le mois dernier dans un magasin Continent de Wasquehal, banlieue de Lille, une exposition d'œuvre d'art contemporain a été présentée au public. Lancée par le ministère de la culture, la Fédération nationale des hypermarchés et la commission nationale pour le développement social des quartiers, cette manifestation a été couronnée par un concert rock organisé par le Groupe d'action musicale du Valenciennois (GAM).

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

L'art s'installe à Sofia

Saint-Paul-de-Vence avait son phalanstère des arts avec la Fondation Maegt. Valbonne Sofia Antipolis est prête à recevoir un « centre d'art contemporain international ». L'idée en revient à un avocat niçois, Me Yves Bonello, passionné d'art moderne, et au *« plus parisien, dit-on, des marchands d'art américains »* : Daniel Templon.

En recevant Arata Izosaki, l'architecte japonais qui a été choisi pour mener à bien le projet (c'est lui qui a signé notamment le Musée d'art moderne de Los Angeles, la boîte de nuit new-yorkaise Le Palladium et le Stade olympique de Barcelone), le conseil général des Alpes-Maritimes a confirmé qu'il offrirait le terrain (probablement 5 hectares) où s'élèvera le futur musée.

Les « inventeurs » du centre veulent en faire *« un des pôles d'attraction majeurs du sud de la France »*, en proposant une collection permanente des œuvres maîtresses de la deuxième partie du vingtième siècle.

50 millions de francs, prévoit-on, seront nécessaires pour la construction des bâtiments. Ils pourraient être trouvés par le biais du mécénat d'entreprise, *« la clé du développement artistique et culturel »*, selon Daniel Templon, qui assure que cette forme de financement explique *« l'extrême vitalité de l'art contemporain dans les pays les plus avancés, et notamment outre-Atlantique... »*.

MARSEILLE. — L'association ARCA (Action régionale pour la création artistique) organise à Marseille une exposition-hommage intitulée « Carlo Rim et ses amis ». Les promoteurs de cette série de manifestations qui se déroulent jusqu'au 12 avril ont voulu mettre en avant l'activité protéiforme de Carlo Rim — né à Nîmes en 1902, — qui a touché aussi bien au cinéma qu'à la littérature, à la poésie qu'au journalisme, à la peinture qu'à la photographie.

Quatre salles lui sont consacrées, pour illustrer ses activités de dessinateur, de directeur de revues et de périodiques, de cinéaste.

ARCA, Centre d'art contemporain, 61, cours Julien, 13006 Marseille. Tél. : 91-42-18-01. Ouvert tous les jours, de 11 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30.

Cette page a été réalisée sous la responsabilité de Jacques-François Simon, par nos correspondants : Jean Contrucci, Claude Fabert, Jean-René Lore, Christian Tual, Gilbert Tarrago, Michel Vives.

culture

CINÉMA

LE FESTIVAL DE COGNAC

Rien d'enivrant

De notre envoyé spécial

Cognac. – Robert Mitchum est odieux. Robert Mitchum est formidable. Il est Robert Mitchum, et cela nous suffit. Invité du V° Festival du film policier de Cognac, il fuit, rabroue tous ceux qui le pressent de questions : *« Comment vous sentez-vous en France? –* Worst. *– Pourquoi êtes-vous venu? – Ma femme voulait faire des courses à Paris. Votre profession de comédien? – Vous connaissez Rintintin, c'est un chien, le plus célèbre de tous les comédiens. Si un clébard peut gagner sa vie au cinéma, pourquoi pas moi? »*





Robert Mitchum en 1952, quand il jouait dans *le Paradis des mauvais garçons (Macao)* de Josef von Sternberg

Robert Mitchum n'a plus manifestement que l'envie de se détendre et de prendre du bon temps à La Rochelle (où il tourna *le Jour le plus long*), dans la résidence où le festival l'a installé et où il devient alors intarissable. Walsh, Laughton, Marilyn... trois jalons prestigieux d'une carrière en cent quarante films. Il raconte aussi son frère Jack, avec qui il fit le coup de poing durant son adolescence, ses chevaux, qu'il voudrait bien vendre parce qu'ils coûtent beaucoup trop cher, sa femme, une femme admirable, aussi haute et droite que lui, qu'il maltraite au détour d'une phrase et qu'il aime depuis quarante-six ans.

Et puis, il y a l'autre fête, ces quatre jours de fête, d'« enhardissement » pour l'un des cercles les plus conservateurs et les plus fortunés de la bourgeoisie française. Le Festival du film policier est d'abord et presque essentiellement une vitrine superbement agencée par le cabinet de relations publiques parisien Promo 2000 pour convaincre le plus large public possible des mérites et des charmes d'un alcool réputé.

Chaque année, à pareille date, les propriétés somptueuses des grands exploitants de la région ouvrent leurs portes aux festivaliers (soixante-dix journalistes, trois cents professionnels). Les chais s'enfièvrent des agapes de ce petit monde qui oublie, verre en main, la médiocrité des films.

Le cru 1986 est en effet attristant. Huit films ont été sélectionnés, tous étrangers et tous de série B. L'absence d'œuvres françaises dans cette sélection s'explique peut-être par la proximité du Festival de Cannes.

Alors, sans enthousiasme, on a choisi *The Hitcher (l'Autostoppeur)*, un film américain de Robert Harmon, interprété par Rutger Hauer *(Blade Runner)* et par Thomas Howel *(Outsider)*. Caméra assurée et juste, philosophie troublante mais sans excès d'audace, moins scabreuse que ne l'aurait manifestement souhaité son auteur, bref, un bon spectacle, le seul de cette réunion en Charente. Ce film a obtenu le Grand Prix du jury, le Prix de la Critique et le Prix TF 1. *Police fédérale Los Angeles* a obtenu, lui, le Prix du public, *Jackals* le Prix Spécial du jury.

OLIVIER SCHMITT.

NOTES

CINÉMA

« A Strange love affaire », d'Eric de Kuyper et Paul Verstraten

Michael, qui se promène du côté de la cinquantaine, est professeur de filmologie dans une école de Hollande. Il est fasciné par Chris, un étudiant blond taillé en joueur de rugby, que ses commentaires sur une scène d'amour de *Johnny Guitare* ont rapproché de lui. Tous deux partent en voyage, amical pas plus, semble-t-il. Chris amène Michael à Bruxelles chez ses parents. Là, surprise ! Jim, le père du jeune homme, est l'ancien amant, perdu depuis seize ans, de Michael, qui le cherchait à travers *Johnny Guitare*.

Jusque-là, l'histoire est belle, étrange, nostalgique avec ses rappels d'un romanesque hollywoodien – il y a aussi *Now Voyager* et la voix de Bette Davis – où amour voulait rimer avec toujours, où la grande question était de savoir si le passé pouvait renaître, le souvenir se transformer et retour de passion. Après cela, les deux réalisateurs s'enlisent un peu dans les rapports Michael-Jim, parce qu'il est difficile, même de nos jours, au cinéma particulièrement, de transférer une affaire sentimentale sur un couple homosexuel sans friser la nunucherie. C'est évité, au prix d'une construction esthétique versant dans le rêve, la poésie, le no man's land du cœur (image en noir et blanc superbes, baignées de brume, signées Henri Alekan), d'une direction d'acteurs très allusive, des références à l'opéra aussi. Et, après tout, l'homme de sa vie n'est pas seulement une fleur bleue pour midinette. Cela peut être un feu couvant, pour toujours, sous les cendres d'un bonheur perdu.

JACQUES SICLIER.

« Jacques et novembre » de François Bouvier

Film très remarqué à sa sortie à Montréal, pendant la saison 1984-1985 et vu par un large public, *Jacques et novembre* ne peut être que québécois par son extraordinaire, obsessive, impudeur.

Jacques (Jean Baudry, par ailleurs coscénariste et étroitement associé à la réalisation), atteint d'un mal incurable, décide de filmer, avec une caméra vidéo braquée sur lui, une sorte de journal, de confession sur le progrès de la maladie et ses réactions. Un camarade, Denis, filme simultanément (en 16 mm), son univers quotidien, le monde extérieur tel qu'il va et tel qu'il l'entrevoit, avec ses bruits, son agitation.

Loin de gémir, Jacques fait face, embrasse la vie une dernière fois à plein poumon. La famille, les amies, les copains, viennent lui rendre visite. La vérité éclate par pans successifs, le remords d'existences vécues à moitié, dans le mensonge, le bluff.

François Bouvier, le réalisateur, joue sans cynisme avec le pouvoir d'illusion du cinématographe. Derrière les apparences, il capte une angoisse de vivre en même temps qu'une ultime affirmation de vie tellement adaptées à la situation de la Belle Province qui est comme en sursis, depuis les changements politiques intervenus en 1985.

Jacques et novembre, au titre symbolique, est un beau film sur la liberté à conquérir en permanence sur une terre ingrate menacée de toutes parts.

LOUIS MARCORELLES.

■ RECTIFICATIF. – De nombreuses erreurs se sont glissées dans le compte rendu des rencontres de Chuy paru dans *le Monde* du 5 avril. C'est Weber et non Webern qu'ont réhabilité en un trio le pianiste Alain Planès, le violoncelliste Christophe Coin et le flûtiste Eckart Haupt, qui est bien de sexe masculin, contrairement à ce que laissait croire un accord malheureux.

EXPOSITION

AU CENTRE D'ART DE FLAINE

Szafran jusqu'au vertige

Le Centre d'art de Flaine, un lieu que l'on fréquente en après-skis de 4 à 8, après la fermeture des pistes et avant le dîner. A raison de trois expositions par an, ont été présentées des œuvres de Tinguely, d'Arman, de Raysse, de Chaissac, d'Hantaï; des jeunes aussi : Di Rosa, Laget...

Et maintenant Sam Szafran, en une exposition qui permet, tout à fait exceptionnellement, de suivre en un racourci saisissant l'itinéraire tourmenté de l'artiste, depuis la fin des années 50; depuis qu'il a quitté l'abstraction lyrique pour la figuration, pour le dessin au fusain et l'art du pastel auquel il assure de nouveaux quartiers de noblesse. Il en utilise la technique en étroite relation avec une thématique grave et complexe qui situe l'œuvre en dehors des charmes du maquillage, des effets de surface, de peau, et de la poudre aux yeux. Chez Szafran, l'extrême difficulté à fixer les couleurs sèches, la fragilité inhérente à la matière colorée, volatile, la lente et patiente montée des gammes tirées de 1700 et quelques nuances offertes par les boîtes de bâtonnets est solidaire d'une réflexion sur l'homme, sa relation instable à l'espace, son passage au monde, sa fragilité incertaine.

Serre oppressante

Avec les fusains admirables réalisés il y a vingt ans, c'était déjà cela, dans la série des *Rocking-chairs* (1965) notamment où Szafran mettait en balance dans la page blanche l'homme porté par une grande courbe sans commencement ni fin. On retrouve l'homme peu après, debout, en raccourci, allongé, gisant (1967) décentré toujours, présent-absent au milieu de livres et de draps défaits, aux plis cassants comme du verre brisé, et seul, irrémédiablement. Puis ce sont les vues complexes de l'imprimerie et de l'atelier; au fusain et au pastel. L'atelier est envahi de cadres vides, de planches, de tables, de portes, d'armoires, de fenêtres qui n'ouvrent sur rien qu'une réalité intérieure. Il est le lieu de méditation, l'espace de vie intime, resserré. Un microcosme dans lequel la figure humaine est prise par un enchevêtrement de toiles d'araignée, ou bien se perd dans une profusion de plantes à croissance illimitée. Bouillon de culture, serre oppressante, milieu irrespirable et rêves d'évasion, d'échappées dans le bleu à la fois vapeur et tracé de feuilles au contour épuré donnant, par le dessin et la couleur dissociés, l'image en cours d'élaboration.

L'exposition réunit encore quelques œuvres de la longue et abondante série des *Escaliers* où l'angoisse inhérente à l'accumulation détaillée des choses dans l'espace devient vertige des sens. Tout dans la cage bascule en déformations anamorphiques. La perte totale d'assise ressentie dans certaines visions détaillées est cette fois portée à son terme par l'étirement des murs, des paliers et des marches quand la rampe et ses barreaux assurent la continuité d'un mouvement de vis sans fin.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Flaine. Centre d'art. Jusqu'au 12 avril.

■ **LE SELECT, cinéma Louis Daquin, et le Groupe d'Etudes et Cinéma de la résidence universitaire d'Antony présentent samedi 12 et dimanche 13 avril, une rétrospective Jean-Pierre Mocky, animé par Charles Tesson, rédacteur aux *Cahiers du cinéma*, enseignant et distributeur. Rencontre avec le cinéma, le dimanche à 18 heures, pour l'avant-première de *la Machine à découdre*.**

★ **Le Sélect, 10, avenue de la Division-Leclerc, 92160 Anthony. Tél. : 46-68-79-79.**

VARIÉTÉS

JEAN-MICHEL JARRE A HOUSTON

Folies texanes

De notre envoyé spécial

Houston (Texas). – Un million de spectateurs ont assisté samedi 5 avril à Houston, dans l'amphithéâtre naturel de Buffalo-Bayou, à l'extravagant spectacle de sons, de lumières, de couleurs, d'images, mis en scène par Jean-Michel Jarre et produit par un autre Français : Francis Dreyfus.

Prince de la musique électronique et du marketing, Jean-Michel Jarre, trente-sept ans et 30 millions d'albums *(Oxygène, Equinoxe, les Chants magnétiques* et *Zoolook)* vendus dans le monde, est un spécialiste des « coups » spectaculaires : en 1979, il est le premier à donner un concert place de la Concorde. Deux ans plus tard, il est encore le premier à se produire en Chine. Peu connu aux États-Unis jusqu'à son avant-dernier disque, Jean-Michel Jarre a voulu battre les Américains sur leur propre terrain : la mégalomanie. Dans un pays où la technologie est reine, et dans un Etat, le Texas, où le gigantisme est de bon ton, il a choisi de monter une superproduction – coût, 5 millions de dollars – en mariant l'architecture verticale d'une ville, la musique synthétique, et les effets visuels.

Jean-Michel Jarre a pris comme cadre de son pari Houston, cité du pétrole et de l'espace, du paradoxe et de l'exubérance : la ville célèbre cette année à la fois le cent cinquantième anniversaire de sa fondation, le cent cinquantième anniversaire de l'indépendance du Texas, et le vingt-cinquième anniversaire de l'installation de la NASA près de ses rives.

Deux mille projecteurs d'une puissance de 1000 kilowatts éclairent des gratte-ciel transformés en une immense toile de fond scénique de 800 mètres de large. Sur le toit des immeubles de 250 mètres de haut, des batteries type DCA forment dans le ciel des manèges de lumière. 16600 bombes, réparties dans 2300 mortiers sur onze édifices, lancent des feux d'artifices. Les lasers reliés à la batterie de Jean-Michel Jarre projettent des dessins animés : un étalon sauvage qui court sur un gratte-ciel; un aigle qui vole; l'étoile du Texas, qui monte évidemment toujours plus haut. L'éclairage de scène, mis au point par Jacques Rouveyrollis, utilise quarante projecteurs de poursuite, 150 kilowatts couvrent le son sur plus de 5 kilomètres.

La réussite technique est exemplaire malgré le plafond assez bas des nuages, limitant l'espace dans le ciel, et Jean-Michel Jarre a de l'allure aux pupitres de ses claviers et de ses ordinateurs.

Une heure et demie de concert en trois mouvements illustrant l'histoire de la métropole texane. Sur un écran haut de 120 mètres et large de 65, tendu sur un immeuble, les images-symboles défilent : l'épopée de Sam Houston et des pionniers de l'Ouest, la ruée vers le pétrole et la conquête de l'espace.

Le moment d'émotion, c'est l'interprétation de *Last Rendez-vous*, un morceau spécialement composé avec l'astronaute Ron McNair, physicien et joueur de saxophone à ses heures, qui a péri dans l'explosion de la navette Challenger, en janvier dernier.

L'idée originale de Jean-Michel Jarre et de la NASA était de faire enregistrer une séquence spéciale dans la navette : l'homme seul, jouant un blues dans l'espace. Un saxophoniste français remplaçait Ron McNair sur la scène. Et cent choristes se chargeaient de faire monter la tension pour le public américain touché au cœur.

CLAUDE FLÉOUTER.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ARIANE OU L'AGE D'OR, Tristan-Bernard (45-22-08-40), 20 h 30.

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (42-77-12-33) débats/rencontres : *Les projets éducatifs et l'utopie de l'homme nouveau* : 18 h, Historique et politique de la radio-diffusion en Autriche, 1924-1938 ; à 21 h, La social-démocratie : projets éducatifs, projets culturels ; Cinéma-vidéo : vidéo-information : 16 h, Flamenco at 5 h 15, de C. Scott ; Angelita Vargas à Paris, de J. Liédo ; à 19 h, La décentralisation, de P. de Lara ; Le neuvième plan, de S. Newmann ; Vidéo-musiques : à 16 h, Les hauteurs du Machu-Picchu, de R. Sepulveda ; à 19 h, Don Quichotte, de L. Minkus ; Le cinéma italien 1905-1945 : Scipione l'Africano, de C. Gallone ; 17 h 30, La Bella Addormentata, de L. Chiarini ; Vienne et le cinéma 1911-1938 : à 20 h 30, pour la programmation se renseigner à la salle Garance (tél : 42-78-37-29) ; Musique : 20 h 30, Ensemble 2e2m (M. Blazewicz, F. Donatoni, Y. Yun).

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.

SALLE FAVART (42-96-06-11), à 19 h 30 : l'Heure espagnole, de Ravel ; Gianni Schicchi, de Puccini.

Les autres salles

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Cassandre.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Camping sauvage.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : la Raison close de timbre-poste ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikazes de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CITHEA (43-57-99-26), 22 h 15 : les Spéléologues.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : L. Lesha.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Les concerts

Athénée, 20 h 30 : F. Lott (soprano).

Centre Pompidou, I, Grande Salle, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, P. Eötvös (dir.) (Goldmann, Jarrell, Harvey) ; II, Petite Salle : 20 h 30 : Ensemble 2e 2m, P. Méfano (dir.), Quatuor Arcadie, P.-Y. Artaud (flûte) (Blacewicz, Donatoni, Yun, Tosi).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : Y. Kenny (soprano), G. Parsons (piano) (Schubert, Strauss, Mahler, Rodrigo, Copland, Walton).

Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de Jérusalem, G. Wilgowicz (dir.), A. Dumay (violon), G. Causse (alto) (Mozart, Haydn, Jacoby).

Théâtre des Mathurins, 20 h 45 : M. Drobinsky (violoncelle), L. Brumberg (piano) (Beethoven, Schumann, Brahms).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Hot'Cha Blues Band.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Attenoux Jazz Group.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, le 2 : les Sentinelles ; le 3 : Marauders ; les 4, 5 : Cérémonies : Eric Blakely and the Blame.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 : J. Owens.

MONTANA (45-48-93-08), 21 h : Quartet Edy Martinez et Vivian Ara.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Gérault.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Alligator Jazz Band.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Triptyque Orchestra Big Band.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Quartet Tal Farlow.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

20 h 30, Les grandes restaurations de la cinémathèque française : Vendémiaire, de L. Feuillade.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, hommage à R. Leenhardt : le Rendez-Vous de minuit (v.o., s-t.f.) ; 19 h, La cinémathèque créatrice présente : L'avant-garde suédoise de 1924 à 1985.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-59-52-43).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-72-71) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Forum, Orient Express 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88).

BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.), Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

DOUCE FRANCE (Franco-all.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ENEMY (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 7 avril

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LINK (*) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le city Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) (H. sp.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27), h. sp.

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuilles, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-34-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Cinéma, 18e (45-22-46-01).

RE-ANIMATOR (A.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46). — (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

REMO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). — (V.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.o., V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Arcades, 2e (42-34-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SANS ISSUE (A.) (*) : V.o. : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76). — (V.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (43-36-10-96).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). — (V.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-36-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

VAUDEVILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; (v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (franco-belge) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.f.) Panthéon, 5e (43-80-30-11) ; v.o. : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

INVASION USA (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NEW-YORK MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA NUIT (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-87) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA ROUTE DES INDES (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WITNESS (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

BUSTER KEATON (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44) : le Mécano de la « Générale ».

50e ANNIVERSAIRE DE LA TWENTIETH CENTURY FOX (v.o.), Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), Un matin comme les autres.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN - VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66) ; 17 h 10 : Parade de printemps ; 19 h : En marge de l'enquête ; 21 h 05 : la Clé de verre ; 22 h 30 : Indiscrétion.

J. HAS (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) : le Manuscrit trouvé à Saragosse.

FESTIVAL/ESPRIT DE NEW YORK, (v.o.) Reflets Médicis, 5e (43-54-42-34), 16 h : Splash ; 18 h 10 : Moscou à New-York ; 20 h 25 : Kramer contre Kramer ; 22 h 30 : la Fièvre dans le sang.

FESTIVAL DE FILMS ARABES (v.o.), FILMS NOUVEAUX ET DOCUMENTAIRES, Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41), Salle 1, 19 h 30 : Tagadirt-M. Ben Aissa ; 19 h 30 : Cinq ans dans les yeux du diable ; 17 h, 22 h : les Grilles du harem ; HOMMAGE A TEWFIK SALEH, RÉTROSPECTIVE JEUNE CINÉMA ARABE, Salle 2, 17 h, 19 h 30, 22 h : le Passage d'el Sayed ; HOMMAGE A MAGDA, Salle 3, 17 h, 19 h 30, 22 h : Un nez et trois yeux.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

L'AUTRE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 25.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 30.

LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 15.

RAGING BULL (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 16 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 16 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

LES FILMS NOUVEAUX

L'AME SŒUR, film suisse de Fredi M. Murer, Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60.

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.), film américain de Lewis Teague, Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DREAM LOVER (*) (v.o.), film américain de Alan-J. Pakula, Ciné Beaubourg, 3e (52-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EXIT EXIL, film français de Luc Moheim, Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

JACQUES ET NOVEMBRE, film canadien de Jean Beaudry-François Bouvier, Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

JUSTICE DE FLIC (*), film français de Michel Gérard, Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94).

A STRANGE LOVE AFFAIR (v.o.), film hollandais de Eric de Kuyper-Paul Verstraten, 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Olympic Marilyn, 14e (45-43-99-41).

PARIS EN VISITES

MARDI 8 AVRIL

« La demeure de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges ; et « Exposition : les Cisterciens à Paris », 15 heures, musée Carnavalet (Paris et son histoire).

« Le siège du Parti communiste », 15 heures, métro Colonel-Fabien (M. Pohyer).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (Arts et curiosités de Paris).

« Les gravures de Rembrandt », 15 heures, Petit Palais (J. Angot).

« Le fournil de la boulangerie Poilane », 14 h 30, 87, rue de Brancion (E. Romann).

« Histoire et fonctionnement de la Franc Maçonnerie des origines à nos jours », 15 heures devant entrée (M. Ragueneau).

« Les Templiers au Marais », 14 h 30, métro Temple (M. Banassat).

« Rembrandt graveur », 14 h 15, Petit Palais, avenue Winston-Churchill (Approche de l'art).

« D'André Breton à Paul Verlaine : tombes oubliées au cimetière des Batignolles », 14 h 45, entrée (V. de Langlade).

« Les Eaux-Fortes de Rembrandt », 14 heures, entrée hall Petit Palais (Paris Passion).

« L'Arsenal », 14 h 30, métro Sully-Morland.

« Le Vieux Montmartre, du *Lapin agile* au *Bateau-lavoir*, l'église Saint-Pierre, les moulins, le château des Brouillards », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (G. Botteau).

« Hôtels et jardins du Marais : place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Paris à vol d'oiseau », 10 h 30, 24, rue Pavée.

« Les Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins.

« Le Châtelet », 15 heures, hall du théâtre ; « Les salles des armures et emblèmes et le tombeau de Napoléon », 14 h 30 ; cour d'honneur des Invalides, pied statue Napoléon.

CONFÉRENCES

Salle Pierre-Hugot, palais de l'Institut, 3, rue Mazarine, 14 h 30, « La constitution physique des profondeurs de la terre : transitions de phase dans le manteau inférieur et le noyau » (M. J.-P. Poirier, de l'Institut de physique du globe de Paris).

21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 20 h 30 : « L'âge des tsarines : Catherine, Anna et Elisabeth », 26, rue Bergère, 19 h 30 : « Le rêve éveillé, richesse symbolique et dynamique de l'imaginaire » (Mme Cauvi, psychothérapeute, analyste de rêves).

5, rue Largillière, 15 h et 20 h : « Notre-Dame-de-Paris, miroir du ciel ».

IFRI, 6, rue Ferrur, 17 h 30 : « Les accords de sécurité dans le Pacifique (M. R. O'Neil) en anglais.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le pavillon des fous

Internements abusifs, électrochocs, camisoles chimiques : le plateau de « Droit de réponse », samedi 5 avril, s'était transformé en une sorte de « pavillon des fous ». Mise en accusation du « *Goulag à la française* », – comme devait qualifier le système psychiatrique français un ancien pilote de chasse rouennais interné, si l'on a bien compris, à la demande du gynécologue de sa femme parce qu'il avait jeté par terre une bouteille de lait.

Les rescapés de la loi du 30 juin 1838 sur les placements non consentis, d'office ou « volontaires » en établissement psychiatrique n'avaient pas de mots assez durs pour attaquer la psychiatrie. Des témoignages kafkaïens, pathétiques et émouvants et, à chaque fois, la même révolte devant cette impossibilité de se défendre, ne serait-ce qu'en écrivant sous pli fermé à son avocat. L'intolérable.

Pouvoir judiciaire contre pouvoir médical. Les enjeux ont été clairement posés par les avocats, notamment à propos de l'horrible histoire de cette femme parfaitement lucide dont le seul « *défaut* » est visiblement d'être fortunée, internée « *volontairement* » à la demande d'un frère médecin et d'un psychiatre, et qui peu à peu se retrouve comme dépossédée de sa personnalité au point de ne plus vouloir être défendue.

Pourtant, dira le docteur Jean Ayme, président du syndicat des psychiatres des hôpitaux, même s'il est vrai que cette loi de 1838 – qui concerne 15 % des quatre-vingt-treize mille personnes actuellement en hôpital psychiatrique – est « *désuète* », il faudra toujours « *une législation qui permette de soigner quelqu'un qui n'est pas conscient de la nécessité d'être soigné à l'hôpital* ».

Il y a une autre psychiatrie possible, devait conclure le sociologue Robert Castel. « *Une psychiatrie qui ne daterait pas du dix-neuvième siècle, qui ne reposerait pas sur la loi de 1838 et sur l'hôpital psychiatrique. Les structures de la psychiatrie actuelle sont profondément perverses. Il faut faire autre chose, autrement.* »

Merci à Michel Polac d'avoir bien mené ce difficile « Droit de réponse », qui appelle une nouvelle émission sur cette « autre psychiatrie ».

FRANCK NOUCHI.

Lundi 7 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 **Cinéma : Entre onze heures et minuit.**
Film français de H. Decoin (1948), avec L. Jouvet, M. Robinson, J. Meyer, M. Mélinand, G. Casadesus (N.).
Un inspecteur de police, sosie d'un trafiquant qui vient d'être abattu, prend la place de celui-ci pour les besoins de son enquête. Étude psychologique complexe et numéro de Jouvet.

22 h 10 **Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Au sommaire : portrait de Peter Greenaway, cinéaste britannique ; portrait de Jane Mansfield, la star américaine morte tragiquement ; le contrat du réalisateur.

23 h 10 **Journal.**

23 h 25 **C'est à lire.**

23 h 40 **RFE.** Quand l'entreprise fait du cinéma.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 **Les cinq dernières minutes : Rouge marine.**
Série de C. Loursais. Avec J. Debary (Redif.)
Des crimes sont commis dans une « marina » de la Côte d'Azur. Le commissaire Cabrol mène une enquête difficile...

22 h **Série documentaire : Touche pas à mon poste.**
Premier volet : Privés de télé, de J.-C. Raspiengeas et P. Volson.
Les Français ont plus de postes de télévision que de baignoires, les enfants passent plus d'heures devant le petit écran qu'à l'école. Que se passe-t-il lorsqu'on est privé de cette « drogue » ? Une drôle d'expérience, une drôle d'émission, la première d'une série de trois que montre Pascale Breugnot. On la suit comme un feuilleton : ironie, rires, émotion. On essaie de mesurer la part du besoin et celle de la dépendance.

23 h **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 **Cinéma : la Horse.**
Film français de Pierre Granier-Deferre (1970). Avec J. Gabin, E. Hirt, C. Barbier...
Un riche fermier régnant sur ses terres et sa famille va rendre sa justice lui-même contre des truands qui ont mêlé son petit-fils à un trafic de drogue. Une étude de mœurs très solide, soigneusement mise en scène. Le mythe et la réalité de Gabin confondus dans une puissante interprétation.

21 h 55 **Journal.**

22 h 20 **Magazine : Boîte aux lettres.**
De J. Garcin.
Spécial Serge July, directeur du quotidien Libération, *chroniqueur à Europe 1. Cet « ancien » de la Gauche prolétarienne a fait du chemin depuis. Pour mieux cerner sa personnalité, Jérôme Garcin lui propose de commenter des documents d'archives, des témoignages de ses contemporains, etc.*

23 h 15 **Prélude à la nuit.**

23 h 40 **Espace 3 :** Des cadres et des entreprises (Redif.).

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

16 h, Et la tendresse bordel ! film de P. Schulmann ; **17 h 45,** Actualités de jadis : 1946 ; **17 h 50,** Loups, bars et cie, la cuisine des marins ; **18 h,** Paris du cinéma : avec J.-J. Beineix ; **18 h 20,** Magazine des sports ; **18 h 55,** Croq'soleil ; **19 h 5,** Atout Pic ; **19 h 15,** Informations ; **19 h 35,** l'Homme au képi noir.

CANAL PLUS

20 h 35, le Masque du démon, film de M. Bava ; **22 h 05,** Étoiles et buts ; **22 h 20,** Boxe ; **23 h 20,** Basket américain ; **0 h 50,** The Devil in Miss Jones n° 2, film de H. Pachard ; **2 h 10,** Série : Mike Hammer.

LA « 5 »

20 h 30, **Lundi super-stars : Driver,** film américain (1978), de Walter Hill. Avec R. O'Neal, I. Adjani.
Un policier traque un chauffeur de gangsters dans le Chicago nocturne.

22 h 30 **La Cinquième Dimension,** série américaine de science-fiction.

23 h 30 Redif. de **Driver ; à 1 h 30, de la Cinquième Dimension ; à 2 h 30, de C'est beau la vie.**

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; **17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6** (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Ecrit pour la radio :** « Un oiseau au plumage de fumée », d'Alain Gerber. Avec J. Danno, C. Amaizo.

21 h 40 **Latitudes :** les Bauls du Bengale.

22 h 30 **La nuit sur un plateau :** la cuisine, avec Jean Ferniot.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (donné le 23 juillet 1985 au Festival de Juan-les-Pins) : œuvres de Rodgers, Churchill, Desmond, Jarrett, Dietz, Gordon, Washington, Carmichaël, Rainger, Steens, Holiday, J. Lewis, par Keith Jarrett Trio (K. Jarrett, piano, G. Peacock, contrebasse, J. de Johnette, batterie).

23 h **Les soirées de France-Musique :** au Siècle d'or.

Mardi 8 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 **Les grands écrans de TF 1 : Gaston Lapouge.**
Téléfilm de S. Joubert et F. Apprederis, avec J. Villeret, E. Mitchell, E. Dress... (Redif.)
Les aventures d'un petit truand sans envergure, savoureusement interprété par Jacques Villeret.

22 h 05 **De la sainteté.**
De J.-M. Berzosa. Epître II : La renommée de la sainteté.
Après avoir décrit minutieusement le nombre, le sexe, l'origine sociale des saints, José-Maria Berzosa, cinéaste athée, dont l'ironie fait parfois surface, regarde ici un cas concret. L'ordre des Capucins présente à Rome le dossier du Frère Leopoldo d'Alpandaire, décédé il y a trente ans à Grenade. Evocation de sa vie « exemplaire ».

23 h **Journal.**

23 h 15 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 **Mardi cinéma : la Boum 2.**
Film français de Claude Pinoteau (1982). Avec S. Marceau, B. Fossey, C. Brasseur, D. Grey...
Vic, seize ans, entre en seconde au lycée Henri IV et tombe amoureuse d'un étudiant du lycée Montaigne, rencontré à un concert de rock. Même schéma que la Boum 1, *pour les problèmes des adolescents et des adultes. La comédie est plaisante, et Sophie Marceau une vraie comédienne.*

22 h 15 **Mardi cinéma.**
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, P. Tchernia a invité Sabine Azéma, Stéphane Audran, Jean-Hugues Anglade et Maurice Rich.

23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 **Cinéma : Jeremiah Johnson.**
Film américain de S. Pollack (1972). Avec R. Redford, W. Geer, J. Albee.
Au milieu du dix-neuvième siècle, un trappeur épris de liberté et de sagesse se transforme en tueur d'Indiens, après le massacre de sa femme et de l'enfant qu'il avait adopté. Un chant profond à la vie en pleine nature, un drame admirable par l'ampleur de son rythme, le souci de vérité psychologique et ethnographique du réalisateur, le jeu de Redford.

22 h 25 **Journal.**

22 h 55 **Emissions régionales.**
A chaque région son programme.
La région Alsace diffuse : Focales et regards ; Provence-Côte d'Azur : les Floralies ; Bretagne-Pays de Loire : Profession chanteur ; Bourgogne-Franche-Comté : Grand Est ; Bas les masques et Boîte à films.

23 h 15 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

7 h 5, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; **7 h 35,** Cabou Cadin (et à 11 h 30 et 16 h 55) ; **8 h 30,** Série : Comics ; **9 h,** Subway, film de L. Besson ; **10 h 35,** Série : Gentleman des antipodes ; **12 h,** Dessin animé ; **12 h 30,** Magazine : Direct ; **14 h,** Nighthill, film de T. Post ; **15 h 35,** la Nuit porte jarretelles, film de V. Thévenet ; **17 h 45,** 4 C + ; **18 h 15,** Les affaires sont les affaires ; **18 h 55,** Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; **19 h,** Zénith ; **19 h 35,** Tout s'achète ; **20 h 15,** Jeu : Starquizz ; **20 h 30,** Football, Nantes-Bordeaux ; **22 h 35,** Train d'enfer, film de R. Hanin ; **0 h,** la Vengeance du serpent à plumes, film de G. Oury ; **1 h 40,** la Vie de château, film de J.-P. Rappeneau.

LA « 5 »

20 h 30 **Fantastique mardi : l'île du docteur Moreau,** film américain (1977), de Don Taylor, avec B. Lancaster.
Un savant fou est arrivé à créer des êtres mi-humains mi-animaux.

22 h 30 **Jonathan ;** magazine de l'aventure.

23 h 30 Redif. de **l'île du docteur Moreau ; à 1 h 30,** redif. de **Jonathan ; à 2 h 30,** redif. de **C'est beau la vie.**

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; **17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6** (et à 23 h).

FRANCE CULTURE

20 h 30 **Le journal du corps.**

21 h 30 **Diagonales,** l'actualité de la chanson, avec Renaud Detressan et Romain Didier.

22 h 30 **Nuits magnétiques :** la nuit et le moment ; le Nicaragua.

0 h 10 **Du jour au lendemain.**

FRANCE MUSIQUE

20 h 30 **L'orgue, Liszt... et après** (en direct du grand auditorium) : « Quatre études », de B. Mahier ; « Sonate n° 2 », de Leguay ; « Consolations » et « Fantaisie », de Liszt, par J.-P. Leguay, orgue.

22 h 30 **Récitals** (en direct du grand auditorium) : « Sonate pour violon et piano K 526 », de Mozart ; « Largo pour violon et piano », de Ives ; « Nocturne pour violon et piano », « Cortège pour violon et piano », de L. Boulanger ; « Sonate pour violon et piano », de Prokofiev, par Olivier Charlier, violon, et Emile Naoumoff, piano.

0 h **Les soirées de France-Musique.**

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 7 AVRIL

– *M. Jean Lecanuet,* président de l'UDF, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 15.

MARDI 8 AVRIL

– *M. François Léotard,* ministre de la culture et de la communication, est reçu à l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1, à 8 h 15.

INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

EXPOSITION

LE PETIT MONDE DES INSECTES. – Jusqu'au 29 juin, la Maison de la nature propose une exposition sur le monde des insectes avec le concours de l'Office pour l'information éco-entomologique (OPIE) du Muséum national d'histoire naturelle et de M. Gérard Blondeau (entomologue et photographe).

Une première partie est consacrée à la biologie, à la classification et à la date d'apparition sur terre des insectes. Une deuxième partie propose au public d'étudier onze insectes communs, mais souvent mal connus (libellule, coccinelle, etc.). Des jeux et projections cinématographiques et audiovisuelles auront lieu en semaine de 14 heures à 15 heures (à 15 heures le week-end). Des animations particulières (ateliers de maquillage ou d'observation) sont prévues pour les enfants. Les visiteurs pourront consulter sur place ou emporter des ouvrages et des revues spécialisées.

★ **Maison de la nature, 9, quai du Quatre-Septembre, 92100 Boulogne. Tous les jours de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Entrée libre. Renseignements et réservations, tél. : 46-03-33-56.**

FOIRES

POUR ÊTRE DANS SON ASSIETTE. – Du pain, du vin du fromage oui, mais éco-biologiques, sans produits chimiques. Pour la cinquième année consécutive, la Foire européenne du pain, du vin et du fromage éco-biologiques se tiendra du 7 au 12 mai inclus à Rouffach (entre Mulhouse et Colmar). 250 vignerons, paysans, maraîchers, artisans exposeront leurs produits. Des conférences et causeries débats auront pour thèmes l'enfance, les médecines naturopathiques, l'homéopathie, l'agriculture éco-biologique, la forêt, l'habitat l'alimentation, etc.

★ **Renseignements (16) 89-49-62-54 ou 89-49-62-99.**

SÉMINAIRE

CONNAITRE L'ISLAM. – Travailleurs immigrés et leurs familles, étudiants, commerçants, universitaires, il y a actuellement plus de deux millions de personnes d'origine musulmane en France, essentiellement des Maghrébins, des Turcs et des Africains d'Afrique de l'Ouest. Dans la société pluraliste en formation, culture et religion islamiques ont, et auront, une grande importance. Pour tous les chrétiens, animateurs, prêtres, laïcs, qui souhaitent mieux connaître l'islam et le faire connaître, le Secrétariat pour les relations avec l'islam organise une session d'étude et de réflexion du 7 juillet au 14 juillet à Orsay.

★ **Renseignements et inscriptions : Secrétariat pour les relations avec l'islam, 71, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. 42-22-03-23.**

STAGES

SUR LA TERRE COMME AU CIEL. – Comme chaque année, l'Association nationale sciences techniques jeunesse (ANSTJ) organise une école d'été pour les enseignants et les animateurs désireux de se former à la pratique d'une activité scientifique et technique expérimentale. Le stage prévu cette année du 2 au 12 juillet proposera cinq activités : micro et mini-fusées ; robotique ; écologie ; énergie solaire et astronomie.

★ **ANSJT, 17, avenue Gambetta, 91130 Ris-Orangis. Tél. : 69-06-82-20.**

VOIR TRENTE-SIX ÉTOILES. – Le Palais de la découverte organise, en collaboration avec la société des Amis du Palais de la découverte un stage d'astronomie du 23 juillet au 13 août à Pradals (Gard) pour les jeunes de quinze à dix-huit ans. Ils pourront non seulement s'initier à l'utilisation des instruments astronomiques et à l'observation du ciel, mais aussi à la photographie astronomique et à l'interprétation des clichés obtenus.

★ **Prix : 3 600 F tout compris. Inscriptions : Palais de la découverte, avenue F. D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. 43-59-16-65, p. 332 et 395.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 5 avril 1986 :

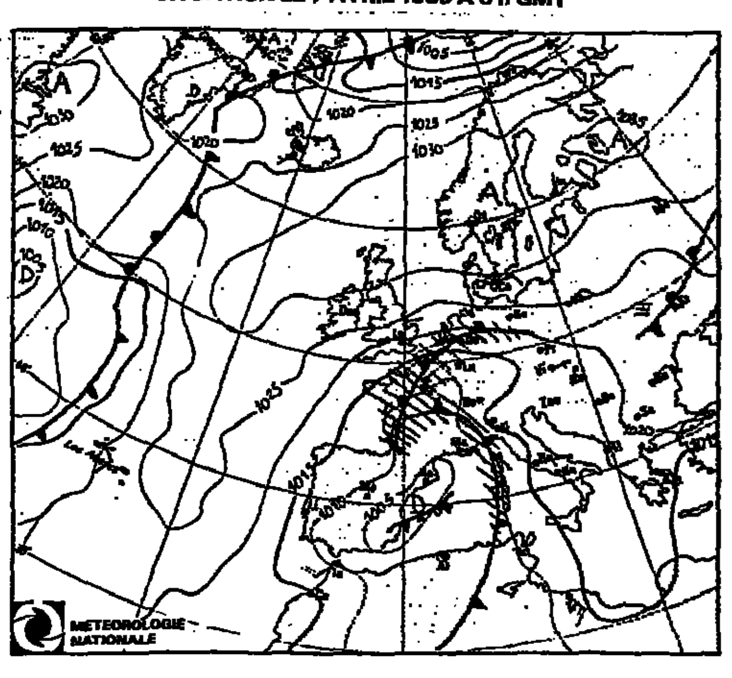
DES ARRÊTÉS

● Du 28 mars 1986 mettant en œuvre un traitement automatisé de la gestion des procès-verbaux de contravention au stationnement.

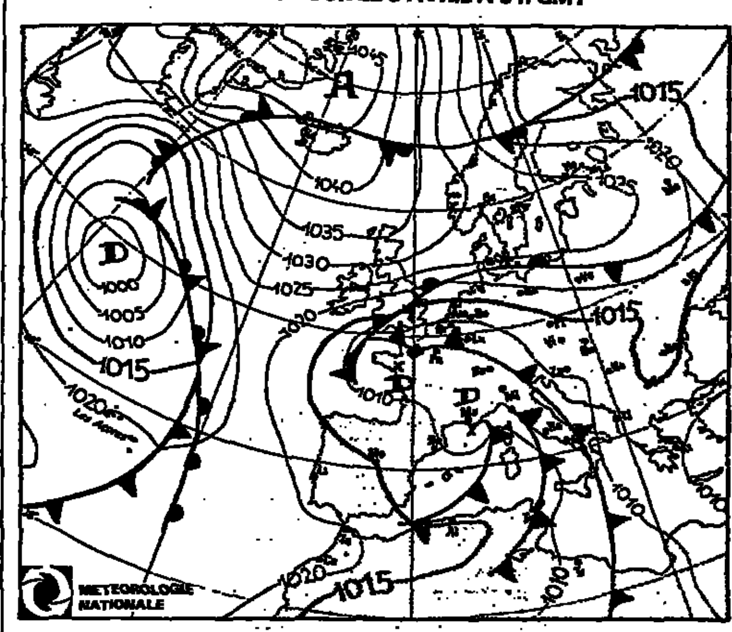
● Du 28 mars 1986 portant organisation des services d'éducation surveillée des départements de l'Ain, de l'Aisne, de l'Allier, de l'Ardèche, d'Ille-et-Vilaine, de la Haute-Loire et de la Réunion.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 AVRIL 1986 A 0 h GMT



PRÉVISIONS POUR LE 9 AVRIL A 0 h GMT



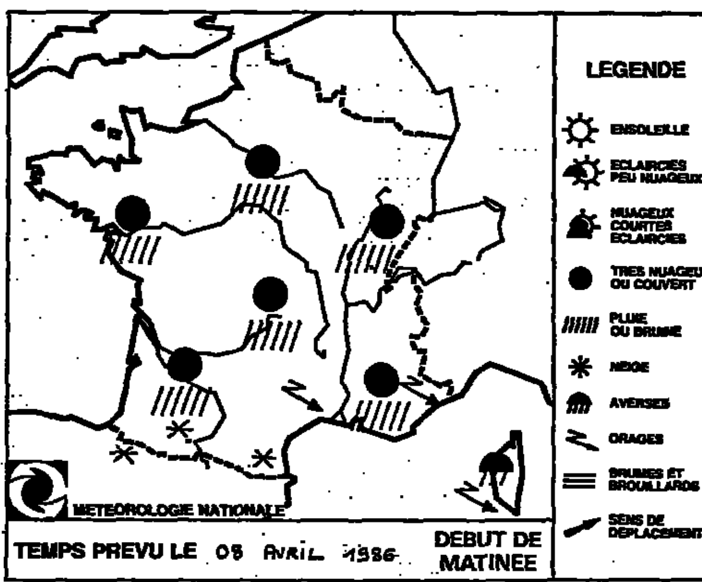
Evolution probable du temps en France entre le lundi 7 avril à 0 heure GMT et le mardi 8 avril à minuit.

L'isolement sur le sud du pays d'un minimum d'altitude associé à de l'air froid et la situation dépressionnaire de surface concourent à un temps très médiocre pour la saison.

Mardi, nuages, précipitations et fraîcheur resteront au rendez-vous. Le temps sera gris et pluvieux sur l'ensemble du pays. La neige tombera jusqu'à très basse altitude sur le sud-est du Massif Central, sur les Pyrénées et le Sud-Ouest, en particulier sur le Plateau du Lannemezan. Sur les Alpes, elle apparaîtra à partir de 1 800 mètres le matin puis progressivement plus bas, jusqu'à 1 200 mètres le soir. Les précipitations seront plus abondantes et orageuses sur le pourtour méditerranéen, Cévennes et Alpes du sud comprises. Dans l'après-midi, l'Aquitaine (massif des Pyrénées exclus) pourra bénéficier de quelques éclaircies, les précipitations prenant alors le caractère discontinu d'averses. Ce temps plus variable gagnera le golfe du Lion en soirée.

Les températures minimales seront de 0 degré à 2 degrés dans le Sud-Ouest, 4 degrés sur les côtes atlantiques, 2 à 3 degrés de la Vendée à la Normandie et au Nord, 4 degrés dans le Bassin parisien, 5 à 7 degré du Nord-Est au Centre-Est et aux Alpes, 10 à 12 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les maxima seront de 8 à 10 degrés de la Picardie à la Bretagne et au Sud-Ouest, 13 degrés du Nord-Est au Lyonnais, 14 à 16 degrés sur les régions méditerranéennes.



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima – minima – temps observé

	maxima	minima	temps observé
FRANCE			
AJACCIO	20	13	O
BIARRITZ	6	3	P
BORDEAUX	8	3	P
BOURGES	6	-1	P
BREST	7	1	A
CAEN	5	3	P
CHERBOURG	4	1	A
CLERMONT-FERR.	2	0	P
DIJON	5	-4	P
GRENOBLE St-M-H	10	5	P
GRENOBLE St-Geo.	7	4	P
LILLE	8	2	P
LYON	5	4	P
MARSEILLE-MAR.	16	12	P
NANCY	5	4	C
NANTES	10	3	P
NICE	15	13	O
PARIS-MONTS.	7	13	P
PARIS-ORLY	7	3	P
PAU	4	0	+
PERPIGNAN	10	4	P
RENNES	8	2	P
STRASBOURG	8	4	N
TOURS	8	1	+
TOULOUSE	7	2	P
POINTE-A-PITRE	28	23	A
ÉTRANGER			
ALGER	25	10	N
AMSTERDAM	9	3	P
ATHÈNES	25	15	S
BANGKOK	28	23	C
BARCELONE	17	6	N
BELGRADE	26	13	N
BERLIN	7	6	P
BRUXELLES	6	7	P
LE CAIRE	30	22	S
CANARIES	16	16	N
COPENHAGUE	6	1	C
DAKAR	25	19	S
DJERBA	25	17	S
GENÈVE	6	4	C
HONGKONG	25	19	S
ISTANBUL	13	7	S
JÉRUSALEM	27	20	S
LISBONNE	15	7	S
LONDRES	6	1	C
LOS ANGELES	17	11	A
LUXEMBOURG	4	2	P
MADRID	6	7	C
MEXICO	30	13	B
MILAN	15	10	P
MONTRÉAL	9	1	A
MOSCOU	7	3	C
NAIROBI	27	17	P
NEW-DELHI	33	18	S
NEW-YORK	11	4	P
OSLO	6	-5	N
PALMA-DE-MAL.	19	9	P
PÉKIN	22	6	S
RIO-DE-JANEIRO	31	24	S
ROME	19	11	N
SINGAPOUR	28	26	N
STOCKHOLM	4	-4	+
SYDNEY	19	18	C
TOKYO	18	7	S
TUNIS	25	16	N
VARSOVIE	8	5	C
VENISE	17	10	C
VIENNE	13	9	N

A	B	C	N	O	P	S	T	•
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

COMMUNICATION

FIN DU MONOPOLE DE LA TÉLÉVISION PUBLIQUE EN ESPAGNE

Un projet pour trois chaînes privées

De notre correspondant

Madrid. — Au sud comme au nord des Pyrénées, c'est aux socialistes qu'il appartenait de mettre fin au monopole de la télévision publique ! Le gouvernement de M. Felipe Gonzalez, réuni en conseil des ministres, a, en effet, approuvé, le vendredi 4 avril, le projet de loi autorisant la télévision privée en Espagne (*le Monde* daté 9-10 mars).

Le texte qui vient d'être envoyé au Parlement, où les socialistes disposent de la majorité absolue, définit la télévision comme un *« service public propriété de l'Etat »* dont l'exploitation pourra dorénavant être confiée à des sociétés privées. Le projet prévoit la création de trois chaînes d'audience nationale ou régionale. Les concessions seront accordées par le gouvernement, après concours public, pour une durée initiale de dix ans et pourront être renouvelées. Les critères du choix sont apparemment très flexibles, puisqu'ils se limitent à la *« viabilité économique et technique »* des projets présentés, ainsi qu'à leur *« capacité de répondre aux demandes du public »*.

Le capital des sociétés candidates à la concession devra appartenir à des Espagnols ou à des ressortissants des pays de la CEE. Plusieurs exigences concernent par ailleurs la programmation : la diffusion minimale devra être de quatre heures par jour, 50 % des films projetés proviendront obligatoirement des pays de la Communauté, et le temps consacré à la publicité ne pourra pas dépasser 10 % du total. Enfin, un organisme de tutelle, l'Institut national de la télévision privée, dont les membres seront nommés par le gouvernement, sera chargé de coordonner le fonctionnement technique des canaux privés.

Selon le porte-parole du gouvernement, M. Javier Solana, les concessions devraient être octroyées avant les prochaines élections législatives, qui auront sans doute lieu en octobre. Mais il est peu probable que la télévision privée puisse commencer à fonctionner avant 1987. Une demi-douzaine de sociétés, parmi lesquelles figurent la plupart des grands groupes de presse nationaux, ont déjà été constituées et figurent sur les rangs des candidats à la concession.

M. Solana a, par ailleurs, proposé l'ouverture d'un dialogue avec l'opposition, afin que le projet puisse faire l'objet d'un large accord. Cet appel a toutefois peu de chances d'être entendu. Le parti conservateur Alliance populaire s'est, en effet, prononcé pour sa part pour une libéralisation plus complète, inspirée de l'exemple italien, et a immédiatement qualifié de *« restrictif »* et de *« paraétatique »* le modèle proposé par les socialistes. En outre, l'envoi du projet au Parlement se produit au moment où la polémique bat son plein entre gouvernement et opposition à propos de la télévision publique.

Depuis plusieurs mois déjà, cette dernière faisait régulièrement l'objet de critiques de la part de l'Alliance populaire. Mais, depuis la campagne du référendum sur l'OTAN du 12 mars, lors de laquelle le petit écran a très nettement favorisé le parti au pouvoir, la plupart des partis d'opposition, de gauche, comme de droite d'ailleurs, exigent le départ du directeur de la télévision publique, M. Jose Maria Calvino, avant que ne commence la campagne des législatives. Une revendication rejetée par les socialistes, qui ont eu beau jeu de rappeler que le président de l'Alliance populaire, M. Manuel Fraga, qui fut durant sept ans ministre de l'information de Franco, était mal placé pour les accuser de partialité dans le traitement des moyens de communication publics.

THIERRY MALINIAK.

(1) Il existe, par ailleurs, deux chaînes publiques de portée nationale, ainsi qu'une troisième, régionale, au Pays basque, en Catalogne et en Galice.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4199

HORIZONTALEMENT

I. Cultive les pensées. — II. Cause de maintes déceptions. — III. Supplément dû pour le service. Deux lettres pour un facteur. — IV. Fut chargé de famille avant d'être chargé d'honneur. Ville du Cameroun. — V. Instruments à vent. — VI. Laisse froid ou échauffe. Manière d'être. — VII. Canon d'une grande précision. — VIII. Un disque qui incite à la rêverie. Personnel. — IX. Transmission de pensées. — X. Corps étranger. A donc bien « digéré ». — XI. Est à mettre dans le même sac qu'Enée.

VERTICALEMENT

1. Bon pour l'armée, inapte pour le service. — 2. Sourd. Note. — 3. Dissolution de société. — 4. Conjonction. Peut être fine et être très forte. — 5. Préposition. N'est pas à l'abri d'un bon coup de crosse. — 6. Ce n'est certes pas un homme « d'esprit ». Etablit la comparaison. — 7. A moitié « drôle ». Ancien moyen de réparation. Etait jaune et rouge. — 8. Interjection. Nourriture pour bétail. Ancien lieu de naissance. — 9. A donc trouvé une place à sa mesure.

Solution du problème n° 4198

Horizontalement

I. Télégraphiste. — II. A-valoir. Narrer. — III. Revu. Crâne. Ossu. — IV. Anesthésiste. Ti. — V. Ut. Vert. R.N. — VI. Dada. Sabarienne. — VII. Eider. Ger. O.N.U. — VIII. Ultra-sensible. — IX. Os. Si. Saoul. — X. Effets. Es. Lido. — XI. Ir. Ha ! Cals. Ut. — XII. Relève. Codéine. — XIII. Ortie. Math. Bout. — XIV. Cornu. Alcoolisé. — XV. Se. Fitéhc (chétif). Eres.

Verticalement

1. Taraudeur. Troc. — 2. Eventail. Eros. — 3. Lave. D.D.T. Filtre. — 4. Elus. Aérofrein. — 5. Go. T.V. Rase. Veuf.— 6. Riches. Thé. — 7. Arrrérages. Mat. — 8. Asthénie. Calé. — 9. Ni. Ars. Scotch. — 10. Inés. I.S. (Intelligence Service). Ad hoc. — 11. Sa. Trimballe. — 12. Troène. Loisible. — 13 Ers. Nœud. Noir. — 14. Est. N.N. Loueuse. — 15. Bruiteur. St. Tés.

GUY BROUTY.

LOTO SPORTIF N°34 LISTE OFFICIELLE

VALIDATION DES BULLETINS Mercredi 9 et Jeudi 10 Avril

	Equipe 1	Equipe 2			Equipe 1	Equipe 2	
1	SOCHAUX	TOULON	1 N 2	9	LE HAVRE	LAVAL	1 N 2
2	LENS	STRASBOURG	1 N 2	10	RENNES	NANTES	1 N 2
3	PARIS-S.G.	MONACO	1 N 2	11	NIMES	ISTRES	1 N 2
4	NANCY	METZ	1 N 2	12	GUEUGNON	ALÈS	1 N 2
5	BREST	BASTIA	1 N 2	13	CHAUMONT	MONTCEAU	1 N 2
6	NICE	TOULOUSE	1 N 2	14	VALENCIENNES	SEDAN	1 N 2
7	AUXERRE	LILLE	1 N 2	15	CAEN	GUINGAMP	1 N 2
8	MARSEILLE	BORDEAUX	1 N 2	16	ANGERS	LORIENT	1 N 2

1 à 10 FOOTBALL 1re Division 11 à 16 FOOTBALL 2e Division

TIRAGE des "7 Numéros de la Chance" Vendredi 11 Avril 1986 à 20h30

JEU GAGNANT N°33 LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2			Equipe 1	Equipe 2	
1	LILLE	MARSEILLE	1 X 2	9	BORDEAUX	LAVAL	X N 2
2	TOULOUSE	AUXERRE	X N 2	10	TOULON	LE HAVRE	X N 2
3	BASTIA	NICE	1 N X	11	MULHOUSE	ANGERS	X N 2
4	METZ	BREST	X N 2	12	GUINGAMP	VALENCIENNES	1 X 2
5	MONACO	NANCY	1 X 2	13	SEDAN	R.C. PARIS	1 N X
6	STRASBOURG	PARIS-S.G.	X N 2	14	LIMOGES	REIMS	1 N X
7	RENNES	LENS	X N 2	15	BESANÇON	NIORT	X N 2
8	NANTES	SOCHAUX	X N 2	16	ABBEVILLE	ROUEN	1 X 2

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Vendredi 4 Avril 1986 : 2 3 4 8 10 12 13

LE CARNET DU Monde

Adoptions

— M. Jean-Marie BERTRAND et Mme, née Alice de SAUVILLE de la PRESLE

ont la joie de faire part de l'arrivée à leur foyer de

Nathalie,

née le 5 novembre 1985.

26, villa Daviel,
75013 Paris.

Décès

— Le Provincial de la compagnie de Jésus,
La communauté jésuite,
Le personnel de l'école Saint-Louis-de-Gonzague
et l'Association des anciens élèves,
Le Père Pierre Boyer Chammard,
M. et Mme André Boyer Chammard
et leurs enfants et petits-enfants,
M. Etienne Boyer Chammard,
M. et Mme Alain de Monplanet
et leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

Père François BOYER CHAMMARD,

aumônier à l'école Saint-Louis-de-Gonzague,

endormi dans la paix du Seigneur, le 2 avril 1986, à l'âge de soixante-douze ans.

La messe des obsèques sera célébrée dans la chapelle de l'école, le mercredi 9 avril, à 14 heures.

12, rue Franklin,
75116 Paris.

— Mme Louis Glangeaud,
son épouse,
M. et Mme le docteur Antoine
et leurs enfants,
M. et Mme François Glangeaud
et leurs enfants,
M. et Mme Freudenthal
et leurs fils,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Chauchat, Defrocourt, Longy, Dubeau, Robin,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis GLANGEAUD,
professeur à la Faculté des sciences de Paris,
ancien doyen de la Faculté des sciences de Besançon,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Académie des sciences,

survenu le 22 mars 1986, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 28 mars, à Clermont-Ferrand.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Rémy-Laurent,
92260 Fontenay-aux-Roses,
27, rue Saint-Ferdinand,
75017 Paris.
« Les Provençales », n° 38,
Poisat, 38320 Eybens.
156, rue d'Aulnay,
92290 Châtenay-Malabry.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Ses parents,
Sa famille,
Ses amis,

ont la très grande douleur d'annoncer la disparition brutale de leur chère petite

Florence GUIGUI,

le 16 mars 1986, à l'âge de vingt-six ans.

Elle a été inhumée à Bagneux le 18 mars.

M. et Mme Guigui,
39, rue de l'Arbalète,
75005 Paris.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, le 5 avril 1986, dans sa quatre-vingt-huitième année,

M. René KEMPF,
ancien combattant (1914-1918 et 1939-1945),
officier de la Légion d'honneur,
médaille d'or du Travail,
médaille d'argent de la Ville de Paris.

De la part de
Mme René Kempf,
son épouse,
Le comte et la comtesse de la Sayette,
M. et Mme Bertrand Kempf,
Mlle Françoise Kempf,
ses enfants,
M. et Mme Jérôme Cornuan,
M. et Mme Lionel de la Sayette,
Ghislain, Christophe, Antoine de la Sayette,
Olivier, Florence Kempf,
ses petits-enfants,
Séverine, Anne-Laure, Emmanuel,
ses arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Montrouge, à Paris-14e, sa paroisse, le jeudi 10 avril, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[M. René Kempf, né le 3 août 1898 à Moyenmoutier (Vosges), ancien élève de Florennes, engagé volontaire en 1917. Licencié en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, il a consacré sa vie professionnelle au développement de l'enseignement technique et aux questions de pollution industrielle au sein du Conseil national du patronat français et de l'Union des industries chimiques. Conseiller de l'enseignement technique, il a été administrateur de nombreuses écoles.]

— Simone et Paul Ricœur,
Leurs enfants et petits-enfants,
avec Didier Bisson,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Olivier RICŒUR,

qui a quitté les siens à l'âge de trente-huit ans, le 22 mars 1986.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Châtenay-Malabry, le Vendredi-Saint.

19, rue Henri-Irénée-Marrou,
92290 Châtenay-Malabry.

— Mme Jean Rigal,
sa mère,
Mme Jacques Rigal,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Carle, Laval, Journé, Weben et Cornu,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques RIGAL,

survenu le 31 mars 1986.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 3 avril, en l'église réformée de Meudon, dans l'intimité.

« Les Erables »,
11 *bis*, avenue Jacqueminot,
92190 Meudon.

— M. Maurice Audouin
et le docteur Annette Audouin, née Assaël,
Le docteur et Mme Guy Véber
et leur fils,
Le docteur et Mme Hugues Véber
et leurs fils,
M. Xavier Bataille
et le docteur Anne Bataille,
les familles Véber, Assaël, Audouin, Ladevèze et Bataille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Nicolas VÉBER,
élève ESCP (troisième année),

leur fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parent et allié,

survenu accidentellement à Paris, le 25 mars 1986, à l'âge de vingt-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 2 avril.

110, rue de Longchamp,
75116 Paris.
197, rue de l'Ambassadeur,
78700 Conflans-Sainte-Honorine.
34, avenue Niel,
75017 Paris.
32, rue Grenette,
69002 Lyon.

Remerciements

— Mme Pierre Mattei,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,

très touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. Pierre MATTEI,

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la mort tragique de

M. Amir ABBAS HOVEYDA,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— A l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de

Bertrand ALLARD,

que ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

— En ce dixième anniversaire du décès de

Joseph Jean MORER,
commandeur de la Légion d'honneur au titre militaire,

une pensée toute particulière est demandée de la part de Mme Morer à tous ceux qui l'ont connu, aimé, et restent fidèles à son souvenir.

Avis de messes

— M. Jacques Bassot rappelle à la famille et aux amis de son épouse

Annie BASSOT,

décédée le 25 mars 1986, qu'une messe sera concélébrée en l'église de la Madeleine, le mercredi 9 avril, à 11 heures.

Communications diverses

— Les legs destinés à Or Ha'Hayïm (institution, deux mille élèves internes, Bnei-Brak-Israël) sont exempts de tous droits de succession. Pour renseignements, s'adresser : Association Or Ha'Hayïm, 3, rue Richer, à Paris-9e. Tél. : 42-46-48-37, le matin, demander Mme Dahan, M. Charbit. Documentation spéciale « Legs » sur demande.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Institut d'études politiques de Paris, mardi 8 avril, à 14 heures, salle André-Siegfried, Mme Catherine Wihtol de Wenden-Didier : « Les immigrés et la politique. »

— Université Paris-V, mardi 8 avril, à 9 h 30, salle Gréard, Mme Jacqueline Gateaux : « Les médecins aliénistes, les psychopédagogues et la déficience mentale à la fin du dix-neuvième siècle. »

— Université Paris-VII, jeudi 10 avril, à 14 h 30, salle des Thèses, rez-de-chaussée, M. Robert Iljio : « L'expression du temps en chinois contemporain (étude de trois marqueurs). »

— Université Paris-IV, mercredi 16 avril, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, M. Marc Ballanfat : « Le problème de la perception dans le Nyaya, en particulier à la lumière de la Nyaya Manjari. »

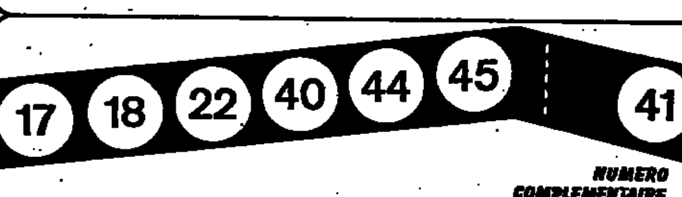
— Ecole des hautes études en sciences sociales, mercredi 16 avril, à 14 heures, salle 524, Mme Colette Berger Forestier : « L'autre comme environnement : contribution à une étude de l'environnement relationnel à partir d'un village d'Ile-de-France. »

— Université Paris-III, vendredi 18 avril, à 14 heures, salle Liard, M. Mario Carelli : « L'univers romanesque de Lucio Cardoso (1912-1968). »

— Université Paris-VII, jeudi 24 avril, à 14 heures, salle des Thèses, rez-de-chaussée, M. Alain Delplanque : « La langue dagard, essai de sémiologie-linguistique. »



N° 14 — TIRAGE DU SAMEDI 5 AVRIL 1986



PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 9 AVRIL 1986 ET SAMEDI 12 AVRIL 1986

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	5	1 434 100,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	21	159 340,00 F
5 BONS Nos	1 069	9 835,00 F
4 BONS Nos	76 793	135,00 F
3 BONS Nos	1 560 095	9,00 F

BONUS DU SAMEDI 109 569

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 9,00 F X 2 = 18,00 F



هكذا من الأصل

Le Monde L'UNIVERS DE LA GESTION Le Monde

Attachés de direction comptables et ... gestionnaires

Après une formation supérieure (I.U.T., E.S.C., D.E.C.S, ...), vous avez développé une sérieuse compétence en comptabilité grâce à vos premières années en cabinet suivies d'une expérience sur le terrain en entreprise. Vous désirez aujourd'hui élargir le champ de vos responsabilités en participant de très près à la gestion d'un centre de profit autonome.

A Lille, Montpellier, Strasbourg, Lyon ou Paris, à votre guise, un grand de la distribution, dans son domaine le premier, bénéficiant d'une forte image, vous propose d'assumer auprès du Directeur local la gestion complète de son unité. Vous établirez les budgets, suivrez leur réalisation. Vous gérerez la trésorerie, les relations avec les banques. Vous aurez aussi la responsabilité d'une équipe composée de personnel administratif et de caissières. Bien sûr, celle de l'ensemble de la comptabilité (fournisseurs, générale et analytique) vous incombera bien que traitée à l'extérieur.

Ecrivez rapidement sous référence 105 LM aux consultants du Département Ressources Humaines de SIASS.

SIASS

50, Boulevard de Courcelles 75017 PARIS

AUDITEURS,

VENEZ ÉLARGIR VOS COMPÉTENCES ET ÉVOLUER DANS NOTRE GROUPE, AU CONTACT DE LA HAUTE TECHNOLOGIE

Diplômé(e) d'une Grande École (de Gestion ou d'Ingénieurs) après 2 à 4 ans dans un cabinet d'Audit, vous avez fait le tour des missions classiques et vous souhaitez maintenant :

Vivre des expériences variées.
Au sein de l'équipe d'Audit interne, vous le pourrez grâce à la taille du Groupe et à la diversité de ses métiers, qui couvrent tout le champ de l'électronique.

Utiliser les meilleures techniques de l'audit.
Notre volonté de décentralisation, l'existence de 200 unités dans le monde, vous contraignent à l'excellence pour coordonner notre gestion, pour gagner et décrocher de grands contrats, comme "Rita" par exemple.

Et, surtout : innover !
La haute technologie, l'importance des contrats et la diversité de nos opérations vous obligeront chaque fois à imaginer des procédures originales, à dialoguer, non seulement avec des Gestionnaires mais aussi des Commerciaux et des Ingénieurs.

Vous enrichirez ainsi vos compétences d'auditeurs. Et, placé(e) sur une base de départ stratégique, vous vous préparerez une excellente évolution dans notre Groupe.

Merci d'écrire à Jacques VAIS – Directeur de l'Audit Interne du Groupe Thomson – 173, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

THOMSON GRAND PUBLIC – THOMSON CSF – THOMSON ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX – THOMSON COMPOSANTS – THOMSON INDUSTRIE INGÉNIERIE **THOMSON**

HAVAS CONTACT



BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

Recherche pour le **SERVICE DES ENGAGEMENTS** de sa **Direction Bancaire** un

ANALYSTE DE CREDIT H/F

- de formation supérieure
- disposant d'une expérience bancaire (2 à 3 ans)
- ouvert aux techniques nouvelles.

Le candidat devra :
- traiter les demandes de crédit,
- analyser les bilans (micro/informatique),
- évaluer les risques,
- participer au montage des opérations bancaires,
- traiter en appui commercial avec la clientèle (moyennes/grandes et grandes entreprises).

Après trois années dans ce poste il pourra évoluer vers l'Exploitation.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 5362 à B.U.E. - Service du Recrutement 75107, Paris cedex 02.

La dimension fiscale...
Un réflexe à partager avec les grands décideurs

Cabinet international, notre réputation nous permet de conseiller les plus importants groupes français et étrangers. Pour eux, comme pour nous, la Fiscalité est un élément essentiel avant toute prise de décision stratégique. Nous cherchons aujourd'hui pour nous rejoindre au siège de Paris, plusieurs

Fiscalistes confirmés

De formation supérieure Grande Ecole, vous êtes déjà riche d'une expérience (3/5 ans) dans cette spécialité.
Capable d'étudier un dossier dans le détail tout en conservant une vue globale, vous en dégagez facilement des recommandations synthétiques et opérationnelles.
Votre perspicacité ainsi que votre créativité seront en outre les atouts majeurs de votre développement dans un environnement où autonomie et responsabilisation sont essentielles.
Si votre spécialité actuelle est connexe, elle peut également nous intéresser.
Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence C/FIS/LM, à notre conseil, Didier LESUEUR, qui vous garantit la discrétion la plus absolue, à Raymond Poulain Consultant - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

MEDIA BAL



Raymond Poulain Consultants

AFCOREM

CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET COMPTABLES

Agro-alimentaire
Proche banlieue Sud de Paris

Une Société française (C.A. 3 Milliards Francs), leader incontesté dans son domaine d'activités, recherche le CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET COMPTABLES pour une de ses Divisions qui sera prochainement filialisée. Sous l'autorité du Directeur, il sera chargé de définir et mettre en place intégralement la comptabilité de cette nouvelle structure. Dans ce contexte, il sera responsable de l'établissement des budgets, des plans d'investissements et de financements, de la comptabilité générale jusqu'au bilan avec compte d'exploitation mensuel, de la comptabilité analytique, de la gestion courante de la trésorerie et des relations avec les banques dans le cadre des orientations du Groupe. Il consolidera les comptes d'une douzaine de filiales et il supervisera la comptabilité de 3 unités de production. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation ESC + DECS, possèdera impérativement quelques années d'expérience acquise en direction de services financier et comptable avec utilisation de moyens informatiques.
Ecrire sous référence 829/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM

La gestion, c'est aussi affaire de dialogue et d'imagination...

Ce n'est pas par hasard que nous réalisons 4,5 Milliards de CA et que, sur nos marchés de l'agro-alimentaire, nous sommes aux toutes premières places.

Nos techniciens savent fabriquer, nos chercheurs savent innover, nos commerciaux savent vendre.

Nous voulons maintenant donner à l'ensemble des décideurs de l'entreprise - et à tous les niveaux - des outils de gestion qui permettent au groupe d'atteindre les objectifs ambitieux, financiers et comptables, qu'il s'est fixé.

C'est dans cette perspective que nous recherchons deux gestionnaires, véritables partenaires des directions opérationnelles avec qui ils partagent en permanence le souci de la performance.

Audit consolidation

Vous animez deux "ateliers de chiffres" : compta. générale et compta. analytique et budgétaire (25 personnes), vous produisez une information chiffrée fiable, facilement distribuée et utilisée. Vous auditez les procédures et constituez un bureau de consolidation, véritable miroir de l'activité économique et financière du Groupe.

C'est un beau chantier en vérité pour un gestionnaire qui après ses études (ESC, maîtrise de gestion + DECS...) a forgé sa compétence (méthodes de consolidation aux normes européennes, compta., fiscalité...) en entreprise et/ou en cabinets exigeants. Réf. AB 438 M

Contrôleur de gestion

Votre mission est d'analyser les besoins de l'entreprise en matière de gestion, de créer des outils d'aide à la décision, de les adapter en permanence suivant l'évolution de l'environnement et de valider toute information économique et financière publiée dans le Groupe.

C'est une fonction que vous tiendrez d'autant mieux qu'en plus de vos études (grande école d'ingénieurs ou de gestion, française ou étrangère), vvous aurez des connaissances approfondies en compta. analytique et financière, en statistiques et que vous saurez utiliser un équipement informatique (notamment micro informatique) sophistiqué. Votre expérience comprend obligatoirement quelques années dans une entreprise industrielle fortement axée marketing. Réf. CB 439 M

Ces deux postes sont basés à notre siège à quelques kilomètres d'une grande ville universitaire de l'Ouest. Vous devriez y trouver, à côté d'un bel intérêt professionnel, une réelle qualité de vie.

Merci de nous adresser rapidement votre dossier sous références correspondantes à SEFOP.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUEN

*recherche l'**Adjoint** et futur successeur du*

DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES ET FINANCIERES

La fonction comprend :
- budget, comptabilité, trésorerie (10 personnes),
- informatique et développement du plan informatique (4 personnes),
- personnel : paye et gestion des personnels du siège et des établissements de la Chambre ; 250 permanents, 750 vacataires, (5 personnes).

Son titulaire est l'interlocuteur du Directeur Général et de ses deux homologues (Formation et Développement).

Ce poste requiert une formation supérieure à dominante économique et financière, une expérience d'au moins cinq ans dans une Direction Financière ou un Secrétariat Général (au siège d'une grande entreprise, dans un organisme professionnel ou dans le secteur semi public).

Veuillez adresser votre dossier de candidature, en indiquant votre niveau de rémunération, sous réf. 695 M à Alain SARTON



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Gestion de trésorerie
Des responsabilités opérationnelles et d'organisation

Nous sommes un important Groupe Fançais, leader sur son marché et comprenant de nombreuses filiales en France et à l'étranger.

Rattaché au Directeur Financier du Groupe, le responsable de la Trésorerie que nous recherchons assure la gestion des opérations courantes et le suivi des relations avec les Banques ; mais il remplit également une mission d'organisation et de coordination en matière de gestion de trésorerie au niveau du Groupe : mise en place de billets de Trésorerie, assistance et conseil aux responsables financiers des filiales, définition des procédures internes.

A 27 ans, vous êtes diplômée de l'enseignement supérieur et vous parlez si possible l'anglais. Vous avez acquis une expérience professionnelle d'au moins trois ans qui vous a permis de bien connaître les opérations de Trésorerie, idéalement dans une Banque ou éventuellement en Entreprise.

Votre fonction vous permettra de bien connaître notre Groupe et d'y évoluer ensuite vers des responsabilités opérationnelles dans nos filiales.

Nous étudierons votre candidature en toute confidentialité et vous remercions de nous l'adresser sous la référence 930/43.

COFROR
Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 Paris la Défense

SOURCES

Exploitants Grande Clientèle

Vous pratiquez le métier de banquier d'entreprise et avez eu l'occasion d'en explorer toutes les facettes, y compris celles liées au commerce international que vous possédez particulièrement.

Les nouveaux instruments financiers vous intéressent, vous les avez peut-être abordés et vous souhaitez négocier dans de bonnes conditions les évolutions en cours sur le marché financier.

Rejoignez l'équipe d'exploitants Grandes Entreprises d'une banque privée importante en expansion sur ce créneau.

Ce poste peut-être le prolongement d'une première expérience bancaire réussie pour un candidat à fort potentiel-universitaire ou Grandes Ecoles.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 9122 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

CONTRÔLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE

d'un laboratoire pharmaceutique en pleine expansion, filiale française d'un groupe américain.

Mission :

- consolider les prévisions des différents services pour construire les coûts standards de référence,
- analyser les prix de revient dans le respect des procédures définies par le groupe,
- participer à toute étude au niveau Société impliquant les coûts de fabrication et les investissements,
- proposer, concevoir, mettre en place des systèmes permettant de mieux mesurer les performances de la fonction Production.

Le candidat :

Agé de 30 ans minimum, le candidat diplômé Sup de Co + DECS ou équivalent, possède déjà une première expérience réussie du contrôle de gestion industrielle, veut évoluer dans un contexte performant et utilise la micro-informatique.

Le poste, situé en région parisienne, sera basé à 100 km à l'ouest de Paris d'ici deux ans.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et salaire actuel sous réf. 8419 à SELEPHAR, 77, rue du Château, 92103 BOULOGNE.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Sélephar

Des prix de revient... au contrôle de gestion d'une unité

Groupe industriel performant (5500 personnes – 2 milliards de francs), nous produisons des biens d'équipements industriels. Notre développement s'accompagne d'un besoin croissant d'aides à la décision, c'est pourquoi nous recherchons deux :

Contrôleurs de gestion

Nous vous offrons cette opportunité dans notre unité de production de la Loire (850 personnes) ou dans celle de Basse-Normandie (750 personnes).

Responsables des budgets, des P.R.I., du reporting, des tableaux de bord, etc... vous serez en outre étroitement associés à la conception du nouveau système de comptabilité analytique et en assurerez sa mise en place.

Diplômé d'études supérieures, complétées si possible par un DECS, une première expérience acquise soit en gestion de production, soit en comptabilité usine vous incite à augmenter votre expérience en ce domaine en préparant ainsi votre évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire souhaité), sous la référence C/PRI/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR, qui vous garantit toute discrétion, à Raymond Poulain Consultants - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



Raymond Poulain Consultants

AFCOREM

MEDIA PA

Financial controller

300.000 F ±

Société française en forte expansion, commercialisant des progiciels informatiques, filiale d'un groupe américain, crée à Paris (La Défense) la fonction de Financial Controller.

Directement rattaché au Directeur Général, vous prendrez en charge personnellement la gestion de la société (comptabilité, trésorerie, budgets, forecasts, reporting, déclarations fiscales et sociales, paie, achats, procédures internes) dans un environnement informatisé.

De formation supérieure, le candidat âgé d'environ 30 ans, disposera d'une expérience minimum de 3 ans en entreprise anglo-saxonne.

Homme de terrain, enthousiaste et pragmatique, capable de s'impliquer fortement dans les opérations quotidiennes de l'entreprise, vous avez le potentiel pour suivre le développement rapide de la société.
Une très bonne maîtrise de l'anglais, une connaissance confirmée de la comptabilité américaine et de l'outil informatique sont indispensables.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. M 8642 à Chantal Maheux - MULTICONSULT RECRUTEMENT 94, avenue de Villiers - 75017 PARIS

multiconsult RECRUTEMENT



Chargé d'Affaires

Spécialiste des opérations exports (garanties, financement court et moyen terme), vous souhaitez, à partir de capacités personnelles et de contact évoluer vers une fonction a dominante commerciale.
Celle-ci comporte deux volets :

- assistance, conseil à la clientèle en liaison avec les exploitants et le réseau international,
- montage des opérations en liaison avec les organismes spécialisés (COFACE, BFCE, ...).

Ce poste requiert une expérience approfondie, le goût des contacts, une excellente présentation et la pratique courante de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M 7-4 au service du recrutement Crédit Agricole Ile-de-France 26, quai de la Rapée 75012 Paris.



Le bon sens près de chez vous.

PATRON DES SERVICES COMPTABLES

Au sein d'un groupe anglais de dimension internationale, nous formons en France un Groupe de 4 sociétés (CA consolidé 500 millions de francs, 420 personnes) fabriquant et commercialisant des produits dérivés du pétrole. Des investissements importants dans le secteur de la distribution de lubrifiants nous permettent de progresser régulièrement chaque année. Nous recherchons le :

Chef Comptable de notre Groupe

Yvelines (78) **250/300 000 F**

pour diriger les services de comptabilité générale et analytique de nos quatre sociétés. Il veillera au respect de l'ensemble des règles légales et fiscales, maintiendra les contacts habituels avec les banques, assurera le suivi des budgets et sera personnellement responsable de l'établissement des bilans et du reporting mensuel.

Le candidat, âgé d'environ 35 ans, sera de formation supérieure et comptable (minimum DECS) et justifiera d'une expérience d'une dizaine d'années de la fonction, acquise si possible au sein de la filiale française d'une groupe international. La maîtrise de l'anglais et des principes comptables anglo-saxons est indispensable, ainsi qu'une bonne connaissance de l'outil informatique.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous réf. CO541 à ERNST & WHINNEY Conseil. 150 Bd Haussmann. 75008 Paris, qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.



Ernst & Whinney Conseil

CONSEILLER FINANCIER

BANQUE

Le titulaire du poste contribuera à la conception et à la [illegible] de l'ensemble des produits financiers de la Banque.

Il sera diplômé E.S.C.A.E., option Marketing-Finances.

Il sera attiré par une fonction commerciale et possèdera de solides capacités d'organisation.

Il aura acquis pendant quelques années une expérience de conseil en placements financiers au sein d'une Banque, d'un Etablissement Financier ou chez un Agent de change.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 4077/LM, à MÉDIA PA 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.



BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

recherche pour sa succursale de LILLE un

CADRE COMMERCIAL H/F
gestion patrimoniale et clientèle déposante

- Possédant une solide formation éco/fin.
- Disposant d'une expérience réelle dans cette spécialité (5 ans).
- Sachant faire preuve de décision et de dynamisme.

Le candidat devra prospecter un large secteur géographique avec l'appui logistique de la Succursale et du Siège.

L'évolution de carrière sera liée aux performances professionnelles à partir d'objectifs préalablement définis.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 5363 à B.U.E. - Service du Recrutement 75107 Paris cedex 02.

MEDIA PA

Le Monde — L'UNIVERS DE LA GESTION — Le Monde

SOCIETE FINANCIERE - PARIS

recherche pour
son Département

MARCHE OBLIGATAIRE FRANCAIS

COLLABORATEUR

Formation actuaire ou équivalente.
1ère expérience indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 5229 à CONTESSE-PUBLICITE
20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

CONTESSE

Jeune auditeur interne

250.000 F

Decision Data Computer International

Europe - Decision Data Computer International, groupe américain leader sur le marché des périphériques compatibles IBM'S 34/36/38, recherche pour sa direction financière européenne un jeune auditeur interne. Basé à Paris et placé sous l'autorité du directeur financier pour l'Europe, il sera responsable de la création du département audit interne mis en place afin d'assurer le contrôle comptable de 4 filiales européennes de distribution et d'assistance technique. Il établira les procédures écrites relatives aux contrôles à effectuer et aux conclusions à en tirer. Il rédigera des rapports d'activité concis sur la gestion de la société et assistera étroitement le contrôleur de gestion dans la mise en œuvre des recommandations qu'il aura faites. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 27 ans, doté d'une solide formation assortie d'un D.E.C.S. Il aura déjà une première expérience de l'audit acquise de préférence chez un des grands cabinets internationaux. La pratique courante de l'anglais sera indispensable et une bonne capacité de communication en allemand constituera un atout apprécié. Des déplacements fréquents en Europe seront à prévoir. L'évolution de carrière dans cette société est de nature à intéresser un candidat de valeur. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R 9144M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune directeur administratif et financier

Paris - Créée en 1984, cette société est spécialisée dans l'étude, la création et la diffusion de concept magasin et l'agencement de surfaces de ventes. Elle regroupe 40 personnes, et réalise 35 millions de francs de chiffre d'affaires et connaît un fort développement. La décentralisation du groupe de publicité et de communication auquel elle appartient lui assure une large autonomie de gestion. C'est dans ce cadre qu'elle renforce ses structures et recherche un jeune directeur administratif et financier. Il aura pour mission de créer et de faire vivre des procédures de gestion et d'administration de la société (contrôle budgétaire, trésorerie, administration commerciale, informatique, personnel). Il profitera des moyens du groupe et sera assisté par une petite équipe comptable. Membre du comité de direction, il participera aux décisions stratégiques. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, de formation commerciale supérieure (Sup. de Co., Dauphine) ayant déjà réussi dans une fonction similaire au sein d'une PME. Par ses qualités de rigueur mais aussi de communication, il saura s'adapter aux différentes personnalités de l'entreprise et adhérer à son projet. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/S8076M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

RANK XEROX

RANK XEROX est un leader au succès international et dont les produits utilisent les technologies les plus avancées.
Environ 5000 personnes réparties en 6 unités, concourrent à la fabrication d'équipements de bureautique pour une clientèle mondiale, au sein de la Division Industrielle Européenne. Celle-ci peut offrir des opportunités de carrière internationale, au cours des 5 prochaines années, à un

Jeune cadre financier diplômé

de l'enseignement long, ayant au moins deux ans d'expérience, quelle que soit sa spécialité. L'essentiel pour lui, sera de convaincre de son aptitude à exercer dans l'avenir des fonctions importantes dans la Société. Le premier poste se situera à Lille. Le salaire sera, fonction de l'âge et de l'expérience, d'au moins 130 000 F/an auxquels s'ajoutent les avantages maison. Il est impératif de parler couramment l'anglais.
Veuillez adresser votre candidature complète avec CV et prétentions à Christian Rousseau, Directeur du Personnel et des Services Généraux à RANK XEROX, Zone Industrielle, 59960 Neuville en Ferrain.

média-system



recrute pour son

SERVICE CENTRAL D'AUDIT INTERNE

LA FONCTION
- *Contrôler l'organisation et les systèmes de gestion des Sociétés du Groupe et proposer les moyens nécessaires à l'amélioration de leur compétitivité.*
- *Ces responsables qui sont de véritables généralistes évalueront les différentes fonctions de l'entreprise avec la méthodologie rigoureuse de l'Audit et le comportement du Manager.*

LE PROFIL
- *Formation grande Ecole Commerciale avec une option Gestion complétée, si possible, par un DECS ou préliminaire d'Expertise Comptable.*
- *Le candidat devra avoir deux à trois ans d'expérience professionnelle et une bonne maîtrise de l'anglais.*
- *Le candidat démontrera de véritables dispositions pour les relations humaines.*

Les postes sont basés à PARIS, avec des déplacements à prévoir en France et à l'étranger. Une formation aux méthodes d'audit et aux techniques de gestion pratiquées dans le Groupe est assurée. La fonction devra déboucher sur d'importantes responsabilités opérationnelles ou fonctionnelles au sein des Sociétés du Groupe.
Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 704 à :



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises



Crédit Industriel et Commercial de Paris
recherche

CADRE CONFIRME

(classe VI +)

SPECIALISE DANS LES OPERATIONS FINANCIERES

(actions — obligations)

Si vous avez
quelques années d'expérience dans la Direction Financière d'une banque ou d'une grande entreprise,
la connaissance des marchés et l'habitude du montage d'opérations financières,
le goût de la négociation et le sens des contacts humains,
la pratique courante de l'anglais,

Nous vous demanderons
de vous intégrer à notre équipe de spécialistes et de prendre la responsabilité de la relation financière avec une clientèle de grandes entreprises,
de proposer et d'assurer le montage d'opérations financières (sur actions et obligations) adaptées à leurs besoins,
de développer une clientèle nouvelle.

Adressez CV détaillé, photo et prétentions à Evelyne VERAGEN. Département des Ressources Humaines. 66, rue de la Victoire. 75009 Paris.

DESSEIN

Côtée en Bourse, notre Société contrôle un groupe de filiales françaises et étrangères qui fabriquent et commercialisent des produits chimiques. Le Groupe France connaît une diversification industrielle importante et des modifications de structure de gestion destinées à consolider ses résultats. Notre Directeur financier international et notre Directeur comptable France recherchent pour les aider dans leur mission un (H/F)

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Vous êtes titulaire du D.E.C.S. Une formation complémentaire universitaire ou un certificat supérieur constituerait un plus. Vous avez fait la preuve en entreprise pendant 5 à 10 ans de réussite en réorganisation et informatisation de gestion. Au sein d'une structure par fonctions centralisées, vous assisterez votre direction dans l'ensemble des tâches comptables traditionnelles. Vous participerez à la rédaction d'un cahier des charges informatique, vous refondrez ou créerez une comptabilité analytique et un contrôle budgétaire. Si à vos compétences techniques vous ajoutez la volonté de faire aboutir un vaste projet, vous évoluerez dans un groupe international motivant avec une intéressante perspective de carrière à moyen terme, au moment où des choix industriels diversifient le Groupe de façon profitable. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser CV et rémunération actuelle sous référence M/3105/A à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE 106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

AFCOREM

Contrôleur de gestion filiales

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

Nous sommes l'un des premiers laboratoires français sur notre marché (C.A. : 260 millions de francs, effectif : 1 000 personnes) ; nous avons une implantation internationale (6 filiales Europe et USA). Notre fort développement nous conduit à créer le poste de Contrôleur de gestion filiales. Rattaché au Directeur Administratif et Financier, et en relation avec les Directeurs de filiales, ce collaborateur aura pour mission de mettre en place les tableaux de bord, de suivre les résultats (prévisions budgétaires, analyse des écarts, actions correctives), le plan de financement, la trésorerie des filiales. Ce poste conviendrait à un homme ou une femme d'environ 30 ans, diplômé d'enseignement économique supérieur, (HEC, ESC, Maîtrise de gestion...) et justifiant d'une première expérience réussie de la fonction acquise dans une structure internationale de préférence. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Le poste basé à Paris nécessite quelques déplacements ponctuels. L'expansion de notre structure nous conduit à intégrer un candidat de fort potentiel, disponible pour une évolution de ses responsabilités.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. 590.86 M à notre conseil 61 boulevard Haussmann 75008 Paris.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Filiale française (400 personnes, 400 Millions C.A.) d'un groupe multinational leader en équipements industriels et ingénierie agro-alimentaire, nous recherchons notre nouveau

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

pour remplacer le titulaire actuel appelé à prendre de nouvelles responsabilités.
Ce nouveau collaborateur du PDG se verra confier les services financiers et comptables, ainsi que les questions juridiques : secrétariat général, propriété industrielle, assurances, contrats... les services internes et douanes lui seront également rattachés.
De formation type ESSEC + DECS ou expertise, vous avez développé votre expérience pendant une dizaine d'années au moins, en entreprise ou en cabinet d'audit, vous maîtrisez bien l'anglais et les outils économiques et financiers d'une société internationale anglo-saxonne, et la pratique de la fiscalité d'entreprise.
Enfin vous avez les connaissances informatiques nécessaires à la supervision et au développement de nos systèmes performants déjà en place.
Nous souhaitons vous rencontrer très rapidement pour ce poste, basé à l'ouest de Paris et dont la rémunération en fonction de l'expérience acquise ne sera pas inférieure à 350.000 Francs.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 3779 à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.



UN JURISTE D'ENTREPRISE

HF

POUR PREVENIR NOS RISQUES FRANCE ET ETRANGER

Nous sommes un groupe de 1100 personnes situé dans le Midi et intervenant en amont de l'agro-alimentaire. Nos activités sont très variées de même, que nos interlocuteurs, qu'ils soient français ou étrangers. Appréciant nos réalisations, ils font aussi appel à nous pour des conseils et des expertises.

Vous souhaitez élargir votre expérience des contrats étrangers de type génie civil ou T.P. et utiliser vos capacités d'organisateur. Au sein de la Direction Administrative et Financière vous animerez une petite équipe, conseillerez nos opérationnels et réduirez par la prévention les effets des risques (assurances et contentieux). Bien sûr votre anglais est courant.

Pour associer qualité de vie et intérêt du travail, faites parvenir votre dossier complet (lettre, C.V., photo et prétentions), sous référence 60402 M, à notre Conseil qui le traitera en toute confidentialité.

Daniel Desjardins 11 BIS, RUE DU COLISEE 75008 PARIS

Biotechnologie...
Créer la fonction financière

Un groupe tout jeune aux Etats-Unis, une technologie en pleine évolution, des activités résolument tournées vers l'avenir dans les domaines de la biotechnologie, biochimie, l'instrumentation, des équipes très performantes Outre-Atlantique. Notre implantation en France étant imminente, nous vous proposons d'en être l'un des moteurs.

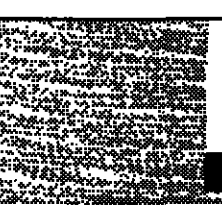
Tout y est à faire. Il vous appartient en tant que Controller de mettre au point la comptabilité, le contrôle de gestion, un reporting souple, un plan de trésorerie, l'ensemble de ces tâches s'insérant dans une structure administrative et financière performante que vous aurez à mettre en place. Et vous la ferez bien-sûr évoluer avec notre croissance.

Une réelle opportunité si vous êtes diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce + DECS, avez passé quelques années en cabinet d'audit international, ou, si plus âgé, au sein d'une Direction Financière. L'important est que vous vous sentiez concerné par le développement d'une affaire et que vous manifestiez un intérêt certain pour l'opérationnel.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel, en précisant la référence RVR 53104 M à TEG, 113 rue de l'Université, 75007 Paris.

The Executive Group (France) Management

DESSEIN



GROUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche pour une des ses filiales dont le siège
est basé à Clamart (C.A. 1985 : 3,2 milliards de francs)



ESC, ESSEC, HEC OU EQUIVALENT, DECS APPRECIE

JEUNE CONTROLEUR FINANCIER
HF

FONCTIONS :
- Produire, dans les délais requis, les états financiers (bilan, comptes de résultats...) destinés à fournir périodiquement ou occasionnellement à l'entreprise ou aux tiers intéressés les informations sur la situation financière de l'entreprise afin que ceux-ci puissent juger, comparer, prévoir et prendre leurs décisions en conséquence.
- Collaborer étroitement avec les services comptables des usines, de la Division et du siège en Angleterre et en Belgique.
- Optimiser l'utilisation des systèmes informatiques européens et des systèmes propres à la Division ainsi que celle de la micro-informatique.
- Animer l'équipe de 5 personnes placée sous sa responsabilité.

PROFIL :
- ESC, ESSEC, HEC ou équivalent, DECS apprécié.
- Une bonne connaissance des méthodes comptables françaises et anglo-saxonnes, acquise au cours d'une première expérience dans une direction financière ou en cabinet d'audit.
- Anglais courant
- Rigueur, esprit de synthèse, aptitude relationnelle et capacité à diriger une équipe constituent des qualités indispensables.

(Réf. 86/03/FA/M)

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION
HF

FONCTIONS :
- A partir des états financiers produits par la comptabilité, mettre en évidence les indicateurs-clés en matière de gestion (marges par produits, par zone géographique de vente...) afin de jouer vis-à-vis de la Direction Générale un véritable rôle de conseil.
Pour ce faire le(la) candidat(e) devra définir et faire appliquer les procédures permettant de produire l'information sous la forme adéquate.
- Organiser, en étroite collaboration avec la Division, la collecte des informations nécessaires à l'élaboration des budgets. Elaborer et actualiser les prévisions des résultats et de trésorerie en fonction des changements d'hypothèse.
- Optimiser les systèmes tant en ce qui concerne l'extraction que la transmission des informations.
- Effectuer à la demande toute étude de rentabilité spécifique.

PROFIL :
- ESC, ESSEC, HEC ou équivalent, DECS apprécié.
- Une bonne connaissance des méthodes comptables françaises et anglo-saxonnes, acquise au cours d'une première expérience dans une Direction Financière ou en cabinet d'audit.
- Homme d'analyse et de terrain, capable de faire preuve de créativité et de force de persuasion ayant en outre des qualités relationnelles, tel est le profil de la personne que nous recherchons.

(Réf. 86/03/MA/M)

MEDIA PA

Ces deux postes sont rattachés directement au Contrôleur Financier et devraient constituer pour des candidats de valeur un tremplin pour une carrière au sein du groupe.



Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, à I.C.I. FRANCE - Service du Personnel - 1, avenue Newton - 92142 CLAMART Cedex.

MOORE PARAGON

L'Environnement Informatique et la Communication
2 000 personnes
CA 1 milliard de F.

recherche pour son siège social situé à **BOULOGNE** (Hauts de Seine) un

AUDITEUR INTERNE HF
(30 ans environ)

Rattaché hiérarchiquement au département audit international du groupe à Londres et fonctionnellement au Directeur Financier de la Société, il (elle) aura les missions suivantes :
- contrôler le respect des procédures administratives et comptables définies par la société et le groupe,
- conseiller les structures et leur faire des recommandations sur la base de ses rapports afin de permettre toutes recherches d'optimisation.

EXIGENCES DE LA FONCTION :
- DECS, ESCAE ou équivalent,
- 3 à 5 ans d'expérience dans un Cabinet d'audit ou dans une entreprise internationale,
- anglais, parlé et écrit, courant,
- autonomie et disponibilité (déplacements de courte durée à prévoir, principalement en France).

Adresser lettre manuscrite et C.V. (en anglais) + photo + rémunération annuelle souhaitée à **MOORE PARAGON** 22, rue de Sèvres - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT sous référence DRH/REC/A.

VALENS CONSEIL

GROUPE BANCAIRE

recherche

1 ORGANISATEUR BANCAIRE CONFIRMÉ

Attaché à la Direction du réseau, ce cadre aura principalement pour mission :
- la mise en place de nouvelles procédures,
- conseils et assistance auprès des agences du réseau.

Le candidat retenu, de formation supérieure (Maîtrise de Gestion ou équivalent, ITB), aura acquis une expérience du milieu bancaire de 3 à 5 ans, une bonne maîtrise des techniques bancaires et de l'organisation en agence.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5224 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

CHASE

Pour faire face au développement...
des nouveaux produits financiers...

The CHASE MANHATTAN BANK N.A., succursale française (400 pers.) d'une des toutes premières banques américaines, recherche

Un cadre (classe V)

possédant l'expérience de la comptabilisation des opérations générées par le service TRESORERIE - CHANGE (Bonds, B.O.N., Réméres, Futures, P.A.C.T., F.R.A.) et souhaitant participer à la mise en place de produits nouveaux (MATIF, etc.).

La fonction requiert une bonne connaissance de l'anglais et débouchera rapidement sur des fonctions d'encadrement pour un candidat dynamique.

Nous attendons votre résumé de carrière, sous la référence V/BO/LM.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Jeune ingénieur pour contrôle de gestion

Pour ce groupe Industriel (14 usines) le contrôle de gestion n'est pas un vain mot : un service, au siège, en assure la définition et le suivi. Pour rejoindre ce service, nous cherchons un jeune Ingénieur.

Au sein de l'équipe il participe à l'établissement et au suivi des budgets, à l'analyse des résultats... De plus il procède à des études économiques et statistiques.

L'importante structure de production nous amène à souhaiter pour ce poste un jeune ingénieur possédant de sérieuses notions de gestion (IAE, ICG...) et bénéficiant d'une première expérience industrielle si possible en Usine. La fonction suppose rigueur et méthode mais aussi une bonne aptitude relationnelle.

Le poste se situe à Paris.

SEFOP remercie les personnes intéressées d'adresser leur dossier sous réf. JI 437 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

Responsable administratif

Groupe bancaire — **Service titres**

Ce groupe bancaire progresse régulièrement et développe notamment ses activités sur le marché monétaire et le marché financier. Il recherche pour son service titres un responsable administratif évolutif.

Assistant le chef de service et le remplaçant en son absence, il participera à l'animation d'une équipe de 4 personnes dont les missions principales sont le suivi et la gestion d'emprunts obligataires, la centralisation et le dispatching des opérations de bourse confiées par les agences et sous-traitants (sur FCP, SICAV, actions, obligations), les virements SICOVAM. Il s'informera sur les procédures nouvelles liées à la réglementation et il participera à l'effort général d'automatisation des opérations et à leur décentralisation au niveau des agences.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (Sciences Eco, ITB ou CESB), ayant acquis une expérience de 5 ans au moins au siège d'une banque ou d'un établissement financier dans le secteur titres. Apte à travailler en équipe, il devra avoir de la souplesse d'adaptation pour suivre l'évolution du service. Poste basé à proximité de la Défense (R.E.R.).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. C 045/M à Christine Bernet



SEMA•SELECTION Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse — 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

MEMBRE DE SYNTEC

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
200 000 + — **TOURS**

Cette holding est en progression. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : CA 75 MF, 70 personnes. Ses créneaux : distribution aux drogueries et collectivités, industrie pharmaceutique.

Conscients que le département que nous voulons vous confier pourrait probablement mieux tourner, nous vous demandons, avec l'aide de vos 7 collaborateurs d'harmoniser toutes les procédures, d'en organiser la gestion. Vous mettez en place un système performant de contrôle, centralisez en fait tous les problèmes financiers et faites part des vos appréciations directement à notre PDG.

De formation supérieure + DECS, vous avez, à 30/40 ans environ, une expérience suffisamment polyvalente en entreprise ou cabinet pour bien tenir les rênes de cette fonction. Vous vous êtes en outre bien familiarisé à l'utilisation de l'outil informatique.

Adressez votre lettre man., CV et prétentions s/réf. 86/37/470 à notre Conseil Pascale GALAMPOIX.

Dominique Leligois Conseils
1 rue Grécourt - BP 1522 — 37015 TOURS Cédex

Le Monde — L'UNIVERS DE LA GESTION — Le Monde

Nous sommes la filiale solide et puissante — CA de 700 MF, effectif de 1 000 personnes, 40 Sociétés — d'un Groupe d'envergure internationale.
Notre stratégie de croissance externe, l'intégration de nouvelles Sociétés nous conduisent à renforcer notre Direction Administrative et Financière et nous vous proposons de nous rejoindre en qualité de

Financial controller
200.000 F

Vous aurez la responsabilité de la planification financière de l'ensemble des Sociétés du Groupe.
Vous gérerez les trésoreries de plusieurs sociétés.
Vous participerez aux études de rachats de Sociétés (analyse financière et montage).
Pour ce poste évolutif, impliquant des déplacements de courte durée, une formation supérieure, type École Supérieure de Commerce est souhaitable.
Ce poste est basé dans la région Ouest de Paris.
Merci d'adresser votre dossier complet (lettre man., C.V., photo et salaire actuel), s/réf. S/FC/LM, à notre conseil Chantal BEAUVAIS, qui vous garantit toute discrétion, à Raymond Poulain Consultants - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



Raymond Poulain Consultants

AFCOREM — MEDIA P.A.

DIRECTEUR COMPTABLE, ROUEN ... UN RELAIS A SAISIR.

L'actuel Directeur comptable de notre société (CA 400 millions de Frs.), spécialisée dans la distribution de produits techniques, prend sa retraite dans quelques mois. Avant son départ, il souhaite passer ses responsabilités à un cadre d'environ 35 ans, capable de superviser et de contrôler la comptabilité générale de l'entreprise et d'assurer la préparation du «reporting» mensuel, sous l'autorité du Directeur Financier.

Une formation type DECS – ou équivalence de haut niveau –, une expérience réussie dans la fonction et une bonne connaissance de la langue anglaise sont les conditions pour mener à bien cette mission ; la pratique de la comptabilité anglo-saxonne reste un plus.

Homme de rigueur mais aussi de contact, il saura s'imposer avec aisance et animer une équipe de 30 comptables.

Pour un prochain rendez-vous, merci d'adresser votre candidature – lettre manuscrite, CV, photo, et salaire actuel – sous réf. 110 à VOCATION, 3, rue de Liège 75009 Paris.

BBPUBLICITE

Important Groupe Industriel
recherche pour son SIÈGE SOCIAL

RESPONSABLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et justifiez d'environ cinq années d'expérience professionnelle réussie dans les principaux aspects de la fonction.

Votre mission sera d'assurer la **gestion administrative et informatisée** *du personnel (3000 personnes) : paye, application des dispositions légales, réglementaires ou conventionnelles.*

Soucieux de la qualité des services et appuis à apporter au sein de l'Entreprise, vous aurez à faire évoluer les méthodes de travail de votre Unité (une dizaine de personnes).

La latitude des responsabilités qui vous sont offertes, vous ouvre une évolution professionnelle d'envergure dans une société de forte notoriété.

Poste basé en Région Parisienne.

Merci d'envoyer votre dossier d'étude de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous réf. 70041 M à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



JEUNES DIPLOMÉS HEC OU INGÉNIEURS

Vous êtes jeunes diplômés HEC, ESSEC, ESCP ou Grande Ecole d'Ingénieurs, vous avez l'ambition d'exercer à terme des responsabilités importantes, vous avez des capacités de gestion, d'organisation et de leadership.
Pour acquérir une connaissance approfondie de notre groupe et de ses hommes, débutez votre carrière en tant que :

Auditeur opérationnel

Vous participerez à des missions de contrôle et de conseil dans nos différents sièges sociaux, usines, services de distribution, vente... Plus d'une centaine d'établissements sur toute la France.
Vous analyserez la fiabilité des procédures de gestion et proposerez des améliorations dans tous les domaines : production, marketing, distribution, administration, personnel, logistique...
Vous diversifierez ainsi vos compétences et évoluerez à bref délai vers les fonctions qui correspondent au mieux de vos capacités.

Merci d'adresser votre CV à SOPAD, Direction du Personnel, réf. M07, 17 quai Paul Doumer 92414 Courbevoie Cedex.

SOPAD Nestlé

Trésorier adjoint HF

FRANCS ET GESTION INSTRUMENTS NOUVEAUX — **PARIS**

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Nous sommes une "institution financière" distribuant une large gamme de produits financiers destinés aux **entreprises exportatrices** et aux **banques** opérant sur les marchés internationaux.
Nous développons actuellement de nouveaux instruments financiers adaptés aux évolutions les plus récentes des marchés et des techniques (futures - options).
Dans ce cadre, notre Directeur Financier souhaite étoffer son équipe et recherche un Trésorier Adjoint (H ou F).
Vous participerez à la gestion de nos **opérations en francs et en devises** utilisant ces instruments financiers et des techniques **actuarielles évoluées.** Votre marge de manœuvre sera élevée et votre attirance vers des produits réputés pointus sera satisfaite.
Diplômé(e) d'Études Supérieures (École de Commerce ou équivalent), vous avez une première expérience réussie dans ce domaine particulier au sein d'une banque ou d'une entreprise travaillant sur les marchés internationaux. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence CB10 à notre Conseil qui traitera les candidatures confidentiellement.

COGEPLAN 2, rue Louis-David - 75016 PARIS -

Organisation et Publicité

COMPTABILITE CONSOLIDEE

Nous sommes un groupe industriel de premier plan dont l'activité s'étend sur de nombreux points du globe. Actuellement, nous consolidons les comptes de quelque 250 sociétés dont plus de la moitié son implantées à l'étranger.

Notre volonté de développer l'assistance aux filiales nous conduit à rechercher un spécialiste des comptes consolidés ayant au moins 3 à 5 ans d'expérience dans ce domaine.

L'évolution de carrière est à envisager dans l'ensemble du groupe.

Pour nous rencontrer, merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 4074/LM, à

MEDIA PA — 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

Pour faire face à son développement, le Département Financier d'une importante banque privée recherche

JEUNES COLLABORATEURS HF

BTS COMPTABILITE OU EQUIVALENT

A un candidat titulaire d'un BTS comptabilité ou équivalent, nous confierons la gestion administrative et comptable de sociétés financières (SICAV, FCP...).

Une expérience préalable de la fonction serait appréciée. Toutefois, nous étudierons avec attention les candidatures de débutants.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. en précisant sur l'enveloppe la référence 4076/LM à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA



Contrôleur budgétaire/usine

Normandie — ***220 000 +***

Société industrielle française (C.A. 1,5 milliards) recherche pour l'une de ses 2 unités, un contrôleur budgétaire : niveau DECS + DUT de gestion + expérience d'au moins 5 ans de comptabilité analytique en milieu industriel.

En liaison avec le Contrôleur de gestion, son rôle sera d'élaborer le budget de l'usine, de superviser la comptabilité (5 pers.) et son bon fonctionnement en « temps réel », d'assister l'encadrement de l'usine dans l'analyse et le suivi des résultats ainsi que le contrôle des coûts.

Les candidatures (C.V., photo, salaire actuel), sous la réf. 86071/M, seront étudiées en toute confidentialité, par

Sonia Lipszyc
HAY *Managers*
13, rue Alphonse-de-Neuville - 75017 PARIS

MEDIA PA

Responsable Administratif et Financier

Région Est — **basé à Strasbourg**

Notre Groupe implanté en France et à l'étranger, possède une position de leader sur son marché (C.A. = 1,5 milliards de francs - 3 000 personnes).
Nous recherchons un : **RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER POUR LA REGION EST (basé à Strasbourg).**
Dépendant hiérarchiquement du Directeur Régional et fonctionnellement du D.A.F. du Groupe, il sera responsable dans le cadre d'une politique décentralisée de : l'organisation administrative, l'informatique, l'élaboration des budgets et le contrôle budgétaire, l'établissement des résultats, la gestion financière.
Son profil : Ecole de Commerce ou de Gestion, âgé d'environ 30 ans, expérience similaire dans une PME ou d'Adjoint au D.A.F. d'une grande Entreprise.
Possibilités d'évolution au sein de notre Groupe.
Merci d'adresser votre candidature, sous référence 90508 M. à notre Conseil Françoise BARSI.



13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

AICOREM

Nous sommes l'une des premières Charges d'Agents de Change de PARIS et afin de poursuivre notre développement, nous recherchons :

Un Analyste Financier

De formation supérieure (grande école de commerce, sciences Po, sciences Eco), votre expérience professionnelle dans une banque, une charge d'agents de change ou un cabinet vous a permis de maîtriser les techniques d'analyse financière, d'affiner votre sens critique et de formuler des recommandations judicieuses dans une optique boursiere

Une bonne connaissance de l'anglais sera un atout pour s contacts avec une clientele institutionnelle étrangère
Nous vous remercions de faire parvenir lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. 6328 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

---

DU CONTROLE DE GESTION... A LA DIRECTION FINANCIERE

UNE FILIERE A EXPLORER DANS L'YONNE

250 000 F +

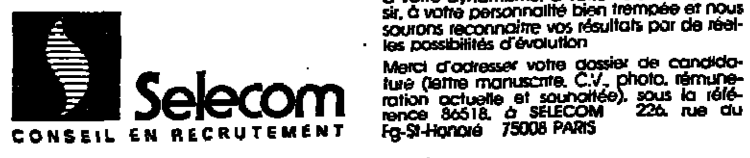
Vous voilà diplômé d'une ESC complétée par un D.E.C.S. déjà nanti d'une première expérience du contrôle de gestion dans une unité de production (de préférence dans un contexte international). Vous parlez l'anglais couramment

Aujourd'hui, vous souhaitez franchir une nouvelle étape. Vous savez ce que vous voulez : une mission vivante et variée, de nombreux contacts, des responsabilités d'encadrement

Nous avons le poste qu'il vous faut. Ce que nous vous proposons ? De participer aux décisions de gestion de l'entreprise et d'assurer l'application des procédures de contrôle de gestion du groupe : préparation et suivi des budgets, élaboration des comptes d'exploitation, analyse des résultats, gestion de la trésorerie, etc... jusqu'à l'animation du service comptabilité (13 personnes environ).

Filiale d'un grand Groupe français à vocation internationale, nous ferons confiance à votre dynamisme, à votre volonté de réussir, à votre personnalité bien trempée et nous saurons reconnaître vos résultats par de réelles possibilités d'évolution

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée), sous la référence 86518, à SELECOM 226, rue du Fg-St-Honoré 75008 PARIS



MEDIA PA

Le Monde L'UNIVERS DE LA GESTION Le Monde

Contrôleur de gestion industrielle... d'envergure



Un homme de terrain pour concevoir et réaliser un nouvel outil de production dans le cadre d'un Groupe en fort développement : voici le challenge que vous propose JOUVEINAL, Groupe Français de Sociétés Pharmaceutiques et Chimiques - CA + 550 MF effectif + 700 p.

Avec une large délégation du DAF, auquel vous serez directement rattaché, vous développerez auprès des sites industriels (400 personnes), situés à ANGERS, une Gestion de Production performante, dans l'optique d'une rationalisation et d'une meilleure maîtrise des coûts de production. Vous exploiterez des outils de gestion que vous aurez conçus, qui feront une large part à l'utilisation de l'informatique.

Parce que vous interviendrez dans un esprit d'efficacité et d'assistance auprès des utilisateurs, vous serez, au-delà de vos compétences techniques (nécessité d'une expérience confirmée de gestion industrielle) et de méthodologie, un homme de dialogue, d'innovation et de réalisation.

Michèle DUCHER, notre Conseil traitera en toute confidentialité votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), que vous adresserez, s/réf. S/CGE/LM à Raymond Poulain Consultants - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



Raymond Poulain Consultants

AFCOREM — MEDIA PA

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE FABRICATION DE MATÉRIAUX POUR LE BATIMENT FILIALE D'UNE GRANDE MULTINATIONALE recherche pour un de ses établissements situé au Sud-Est de la France :

contrôleur de gestion H/F

Agé(e) de 26 ans au moins, de formation supérieure (Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs), il (elle) aura une expérience de 2 ans minimum dans la gestion en milieu industriel. Il (elle) sera rattaché(e) hiérarchiquement à la Direction de l'Etablissement et fonctionnellement au Siège. Animateur de gestion budgétaire, il (elle) participera à la maîtrise permanente des coûts de production. Il (elle) élaborera le budget et les actualisations, il (elle) sera chargé(e) du reporting mensuel, des études de rentabilité... Il (elle) sera aidé(e) d'un Assistant et aura à sa disposition un outil informatique performant.

Rémunération départ 160.000 F minimum.

Le cadre recherché sera amené à évoluer dans le Groupe, et devra pour cela être mobile géographiquement.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo sous réf. S 174 à Françoise KATZ
PAJ Conseil, 8, avenue de Camoëns, 75116 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT — Lion Publicité — CSFCR

Etablissement Financier de dimension internationale, recherche pour son secteur Prévoyance, un

Auditeur Junior
Assurances/Banques

qui aura pour mission de conseiller et contrôler dans le domaine de l'assurance le réseau national d'établissements bancaires.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (économie, finances, comptabilité, droit, assurance) ayant une expérience de 2 à 5 ans en gestion ou administration (actuariat, statistiques) dans le secteur de l'assurance (de groupe) et connaissant aussi le milieu bancaire (audit bancaire, par exemple).

Une première approche des problèmes posés par l'informatique et l'organisation est souhaitée.

Ce poste, basé à Paris, implique une grande mobilité sur toute la France et requiert de bonnes facultés de communication, d'analyse et synthèse.

Adresser C.V. détaillé, précisant votre rémunération actuelle, en rappelant la référence BA 64 sur l'enveloppe, à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr - 75017 PARIS

Contrôleur de Gestion responsable des études promotionnelles
Paris

Nous sommes l'un des premiers groupes de distribution français.

Rattaché à la Direction du Contrôle de Gestion, avec une informatique performante, en contact permanent avec la promotion des ventes, la centrale d'achats, les magasins, vous serez le partenaire des responsables commerciaux en matière de promotions.

Vous développerez nos nouvelles mesures de rentabilité.

De formation commerciale supérieure, ayant une expérience de 4 années au moins acquise dans le contrôle de gestion, vous souhaitez être davantage impliqué dans la fonction marketing.

Curieux, autonome, votre pragmatisme et la qualité de vos contacts vous permettront de faire, de cette fonction que vous allez créer, une des fonctions vitales de notre entreprise.

Nous vous remercions d'écrire sous réf. 523M à A.L. CONSEIL 102, Bd. Malesherbes 75017 PARIS, chargé de cette mission, et qui vous garantit discrétion et réponse.

AL conseil



emplois régionaux

INDUSTRIE DE POINTE
Ville Universitaire sud de la Loire

L'UNITÉ DE PRODUCTION DE 700 PERSONNES D'UNE DES FILIALES D'UN GROUPE MULTINATIONAL CONNU CRÉE LE POSTE DE

JEUNE ADJOINT du Chef du PERSONNEL

IL PRENDRA EN CHARGE LE Service PAIE, (en cours d'informatisation) ET PARTICIPERA ACTIVEMENT AUX CERCLES DE QUALITÉ, A L'EXPRESSION DES SALARIÉS ET A LA FORMATION.

ÉVOLUTION POSSIBLE
VERS UN POSTE DE CHEF DE PERSONNEL DANS UNE UNITÉ DU GROUPE

Excellente opportunité pour
- un DÉBUTANT ou 1re expérience
- E.S.C. option « Personnel », I.E.P. ou Universitaire
- pratiquant L'ANGLAIS (indispensable)
- bonnes bases de Droit Social
- attiré par la Fonction PERSONNEL

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, sous réf. 8419 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Responsable Personnel

Passionné par la FONCTION PERSONNEL en unité de production, âgé de 28 - 35 ans, vous avez une formation supérieure et une expérience réussie de la fonction personnel en usine.

Nous vous proposons d'assister notre Chef de Département des Relations Humaines en prenant en charge **le service du personnel de l'usine, les relations sociales et la formation.**

Nous sommes une société de 600 personnes en France - dont 400 en usine - implantée à proximité de DIEPPE et nous appartenons à un prestigieux groupe français dans lequel les possibilités d'évolution sont importantes.

Adresser lettre, c.v., photo et prétentions s/réf. 2201 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Situé à PARIS, Etablissement Financier de dimension internationale, recherche pour son secteur Prévoyance, un

Comptable Organisateur Chef de Projet

qui sera Responsable du développement d'une partie d'un important système comptable, en assurant la définition et le suivi des règles et des procédures comptables dans de grandes unités décentralisées de gestion en liaison avec les études informatiques et les responsables de la comptabilité centrale.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation DECS, avec une expérience pratique en comptabilité d'entreprise, si possible en assurances (3 ans d'expérience mini).

Ce poste requiert de bonnes facultés de communication, de négociation et une aptitude à décider.

Très intéressantes opportunités d'évolution par la suite au sein du Groupe.

Adresser C.V. détaillé en précisant votre rémunération actuelle, et rappelant la référence CR 64, sur l'enveloppe à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr - 75017 PARIS

BANQUE DE TAILLE MOYENNE - PARIS EN FORTE CROISSANCE recherche

COMPTABLE
E.S.C.A.E. ou D.E.C.S.

COMPTABLE FCP SICAV

Une expérience de 4 à 5 ans dans une Banque ou un autre établissement de crédit lui aura permis d'acquérir, dans un environnement informatisé, une bonne connaissance de la comptabilité et de la réglementation des F.C.P., SICAV et autres produits financiers.

Il sera chargé de donner toute sa dimension à un poste créé et dans l'immédiat :
- de l'animation d'une équipe de 4/5 personnes,
- du suivi comptable, fiscal et administratif,
- des relations avec les Commissaires aux Comptes et les organismes réglementaires.

Ses qualités de créativité lui permettront d'accéder ultérieurement à des responsabilités élargies.

Merci d'envoyer candidature sous réf. 5227 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE DE PREMIER PLAN,

RECHERCHE POUR SES SERVICES JURIDIQUES

FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ

30-38 ans environ, 5 à 10 ans de pratique de la fiscalité dans une banque, une grande entreprise, un cabinet ou dans l'Administration.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, sous réf. 70086/LM.

HAVAS CONTACT

Crouzet recrute des ingénieurs d'études
Electronique - Informatique - Mécanique
(ESE - ENSAM - ENSAE - ENSICA - INSA - ENSIMAG - ENST...)

La continuité de notre développement dans les technologies les plus avancées (navigation aérienne, équipements spatiaux, traitement de l'information, électronique hybride, télécommunications...) nous permet de vous proposer de débuter votre carrière ou de confirmer une expérience réussie de quelques années en participant, dans différentes fonctions, à des projets véritablement passionnants : nouveaux systèmes de navigation, réseaux de paiement électronique, nouvelles générations de téléphones publics...

Rejoignez dès aujourd'hui nos équipes-projets à VALENCE.

Crouzet

Envoyez votre dossier de candidature au responsable du recrutement, Crouzet S.A., 25, rue Jules-Védrines, 26027 VALENCE Cédex, en précisant la référence 1E/LM.

Groupe financier de premier plan, nous commercialisons une gamme complète de services destinés à financer les investissements de nos clients Entreprises et Maîtres d'Ouvrages des secteurs industriels.

Intégré (e) au sein de notre département Grandes Entreprises, le cadre que nous recherchons se verra confier un portefeuille haut de gamme dont il ou elle devra suivre et analyser les besoins de financement, monter et gérer les dossiers, assurer le développement par la recherche de nouveaux clients.

Il ou elle sera diplômé (e) IEP, HEC, ESCP ou équivalent option finances-compta. 3 à 5 ans d'expérience acquise dans un établissement de crédit ou dans une entreprise lui auront donné une bonne maîtrise des techniques d'analyse financière, permis de développer le sens du risque et le goût des relations commerciales à haut niveau.

Poste basé à Paris (Champs Elysées).

Merci d'adresser candidature motivée avec CV, photo et prétentions s/réf. 4985 à Dessein, 15 rue du Louvre, 75001 Paris, qui transmettra.

CADRE FINANCIER
GRANDES ENTREPRISES

DESSEIN

ORGANISME PROFESSIONNEL D'ASSURANCE PARIS 9ème nous cherchons le

Chef de notre Service Statistiques

Vous serez chargé de réorganiser le service de 14 personnes, et vous serez le garant de son bon fonctionnement auprès de la Direction, en contrôlant la fiabilité des résultats, et en assurant le respect des délais de production.

Vous assurerez vous-même certaines études statistiques.

Ingénieur ENSAE (ou équivalent), votre première expérience professionnelle, vos qualités d'organisation, votre sens des relations humaines vous permettront de vous imposer et de réussir à ce poste de Responsable.

Merci d'écrire sous référence 525M à A.L. CONSEIL 102, boulevard Malesherbes 75017 PARIS, qui vous garantit discrétion et réponse.

AL conseil



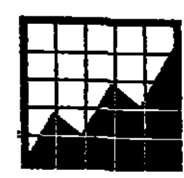
IMPORTANTES SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX recherche pour la province

JEUNES JURISTES
MAITRES EN DROIT DES AFFAIRES.

Petite expérience nécessaire (en Entreprise ou en Cabinet de Conseils).

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo s/réf. 1236/M à PARAPHE 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.





DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur de production

Par ses investissements technologiques et ses efforts constants de productivité, HACHETTE INDUSTRIE (*3 000 personnes, 10 unités de production*) est prêt à relever le défi que lance le Groupe HACHETTE.

Venez rejoindre, dans la banlieue Sud, l'une des unités industrielles (450 personnes) en qualité de DIRECTEUR DE PRODUCTION.

Vous conduirez l'évolution du PROCESS et des hommes dans un contexte technique complexe et exigeant où la qualité et les délais sont impératifs.

Vous animerez et motiverez 240 professionnels en continu qui se distinguent par leur sens du service et le goût de la performance. Ingénieur (AM, IDN...), vous aspirez à exercer une responsabilité complète après avoir été numéro deux dans une industrie en continu, à dominante électro-mécanique.

Vos compétences, votre ouverture personnelle ont fait de vous un homme de communication, décidé à valoriser les équipes qui vous attendent.

Merci d'adresser votre candidature (curriculum vitae + lettre manuscrite), sous la réf. 60001/LM, à HACHETTE - Service Gestion des Cadres - 12, rue François-Ier 75008 PARIS.

HACHETTE

Directeur commercial marketing

400.000 F

Presse et édition - Bien connue du grand public, cette société (215 personnes, 300 millions de francs de chiffre d'affaires) a une activité diversifiée comprenant la presse, la bande dessinée, l'édition de luxe, la vente de droits d'édition et l'audiovisuel. *Membre du comité de direction et responsable d'un service de 70 personnes*, le directeur commercial-marketing recherché sera à la fois un homme de stratégie et de terrain. Il définira la politique commerciale des secteurs édition et presse, supervisera les études marketing et orientera les campagnes de publicité et promotion. Il devra aussi animer et dynamiser les réseaux de vente (VPR, VPC, abonnements, télé-marketing...) et savoir innover dans ce domaine. Enfin, il interviendra dans la gestion des méthodes de distribution. Ce poste, basé à Paris, s'adresse idéalement, à un responsable commercial et marketing diplômé d'une école supérieure de commerce, possédant une dizaine d'années d'expérience et souhaitant évoluer vers des fonctions plus larges. La connaissance du monde de l'édition est un véritable atout. La rémunération, fonction des compétences, sera de l'ordre de 400.000 francs. Ecrire à A. DAVID en précisant la référence A/D 2762M.

MEMBRE DE SYNTEC



PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Directeur administratif et financier

Prendre le contrôle de notre filiale allemande : 100 M DM - 700 personnes

Groupe international, 21 000 personnes, 18 MF, notre filiale de Düsseldorf produit, commercialise (en Allemagne et à l'Export) des biens d'équipements et génère des bénéfices.

Pour remplacer l'actuel titulaire prochainement promu au sein du Groupe, nous cherchons un **directeur administratif et financier.**

Après un passage de quelques mois au Siège de Paris, vous prendrez en charge la Direction Finance-Contrôle de la filiale.

Reportant au Directeur de celle-ci, en liaison avec le Groupe, vous y exercerez les responsabilités de la fonction : contrôle de gestion, financements, trésorerie, comptabilité, reporting, etc.

De formation supérieure, bilingue allemand, votre expérience de 5 à 8 ans dans le contrôle de gestion est un préalable, et vos qualités personnelles votre atout décisif.

La réussite dans ce poste exposé est l'élément clef d'un développement certain au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prét.), s/réf. C/DAF/LM à notre Conseil, Didier LESUEUR, qui vous garantit la discrétion la plus absolue à Raymond Poulain Consultants - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



Raymond Poulain Consultants

AFCOREM

MEDIA PA



LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

recherche

Le Directeur De Ses Concessions

(AÉROPORTS ET PORTS)

Dans le cadre de la politique définie par la Chambre et sous l'autorité du Directeur Général, le Titulaire du poste dirige l'ensemble des Services Concédés de la C.C.I.L. : Aéroports de Bron et Satolas, Ports et Entrepôts. L'effectif total de ces Etablissements est de 280 personnes.

Partenaire de réflexion pour les Elus de la Chambre, gestionnaire et coordonnateur à l'égard de l'ensemble des Organismes, Entreprises ou Services regroupés sur les sites concernés, il aura également à maintenir la promotion des Concessions de la Chambre comme outils de développement régional.

Formation Grande Ecole d'ingénieur exigée, ayant acquis impérativement une expérience réussie dans les domaines de la gestion technique, financière et humaine.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Les dossiers de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions) sont à adresser, sous référence DC 5.04 M à HAVAS-CONTACT, 11, rue Président-Carnot, 69002 LYON, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

La Direction Financière, une étape vers la Direction Générale



Créée en 1980 et déjà leader européen des centres d'affaires pour entreprises. 5500 m2 de bureaux exploités directement, 50 franchises, 3,2 M de capital, un chiffre d'affaires doublé chaque année, de nouvelles ambitions.

Cela conduit le Président d'ACTE à pourvoir le poste de Directeur Administratif et Financier, Futur Directeur Général. Il souhaite lui confier l'ensemble des responsabilités administratives, comptables et financières ; il anime une équipe de 8 personnes dont un chef comptable et un responsable informatique. Il assure les relations avec les banques et les filiales et supervise le personnel du siège et des centres pilotes.

Ayant pour vocation de devenir rapidement le Directeur Général, il peut représenter le Président à l'intérieur et à l'extérieur de la Société.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer un candidat âgé d'environ 35 ans. Diplômé d'une école supérieure de commerce (H.E.C., ESSEC, ESCP), il justifie d'une expérience d'au moins 5 ans acquise dans une entreprise de même culture. Il est donc capable de s'y impliquer pleinement pour avancer avec elle.

Les conditions offertes, la qualité du dirigeant, la possibilité d'évolution sont de nature à intéresser une personnalité de valeur. Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser C.V., lettre, photo et rémunération actuelle ss réf. M37/1754 A, à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Notre conviction : demain, la Banque et l'Assurance peuvent avoir des intérêts communs. Si vous partagez cette conviction, vous serez notre

Directeur technique

(Sinistres/Production)

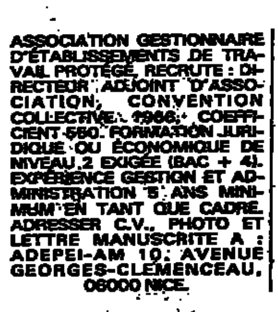
- Spécialiste Assurance vie et Assurance groupe,
- vous avez une expérience minimum de sept ans dans la fonction.
- Actuaire de préférence, vous êtes motivé par une démarche autre que la démarche technique pure, car, en plus de votre compétence :
- vous êtes "une personnalité",
- vous avez le sens du management,
- et les fortes expansions ne vous font pas peur.

Alors, pour un premier contact confidentiel, envoyez lettre man. et C.V. sous réf. 5861/M à notre Conseil

impact développement

I IMPACT DEVELOPPEMENT 26 Rue Brunel 75017 PARIS

PUBLIVAL



ASSOCIATION GESTIONNAIRE D'ÉTABLISSEMENTS DE TRAVAIL PROTÉGÉ, RECRUTE : DIRECTEUR ADJOINT D'ASSOCIATION, CONVENTION COLLECTIVE 1966, COEFFICIENT 550. FORMATION JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DE NIVEAU 2 EXIGÉE (BAC + 4). EXPÉRIENCE GESTION ET ADMINISTRATION 5 ANS MINIMUM EN TANT QUE CADRE. ADRESSER C.V., PHOTO ET LETTRE MANUSCRITE A : ADEPEI-AM 10, AVENUE GEORGES-CLÉMENCEAU, 06000 NICE.

Importante association de tourisme social recherche

pour village de vacances bord de mer (+ 1000 lits)

UN DIRECTEUR

exp. confirmée et motivations.

Ecrire sous le nº 7 152 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RECHERCHE

DIRECTEUR(TRICE)

pour gestion Palais des Sports (patinoire, piscine ludique, bowling, restaurant...). Sérieuses références.

Adresser c.v. + photo + lettre manuscrite à S.E.D.H.A., 4, rue Juvenis, 05000 GAP POUR LE 14 AVRIL 1986.

L'UNIVERS DE LA GESTION

JURISTE AFFAIRES INTERNATIONALES

Juriste confirmé, vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans dans un contexte industriel véritablement international.

Vous maîtrisez l'anglais et l'espagnol dont la pratique écrite et parlée vous est familière.

Vous recherchez un groupe puissant et actif à dominante internationale où, au sein d'une équipe juridique, vous aurez la responsabilité de rédiger des contrats et des accords, de participer à leur négociation, de fournir aux unités opérationnelles le support juridique nécessaire et de mener les contentieux éventuels.

Votre aptitude à travailler en équipe et à communiquer sera un atout indispensable à votre réussite.

De réelles possibilités d'évolution seront offertes à un juriste à fort potentiel.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite,
CV et prétentions
sous Réf. 52524 (mentionnée sur l'enveloppe)
à Deb's 140, rue de Courcelles 75017 PARIS



emplois internationaux emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer) (et departements d'Outre Mer)

Filiale Informatique du GROUPE BIAO





SIGO

recherche

chef de projets

(NIGERIA)

De formation supérieure (Bac + 4 ans sanctionnés par un diplôme), âgé de 30 ans environ, il sera étroitement impliqué dans la mise en place du nouveau plan informatique de la Filiale Nigérienne de la **BIAO**, tant au niveau conception qu'au niveau réalisation.

Il est impératif :
- de connaître le matériel **NCR (VRX)**,
- de parler Anglais.

Il est souhaitable d'avoir l'expérience de la Banque.

Base de travail : **LAGOS** pour une durée de 3 ans environ. Rémunération importante et nombreux avantages d'expatriation.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel, sous réf. 64.91/CP/768 à ADEQUATION 62-64, av. Emile Zola 75015 Paris.

Adequation

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COPGO HUNTING

recherche

INGÉNIEUR LOGGING

Formation électronicien. Quelques années d'expérience en production souhaitable. Lieu de travail : ITALIE. Langue : anglais (italien apprécié). Ecrire : 14 B, Z.A. Bastide Blanche, 13127 VITROLLES.

L'université de Lausanne ouvre une souscription en vue de pourvoir un poste à temps partiel de

PROFESSEUR ASSISTANT EN SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

à la faculté des sciences sociales et politiques. Entrée en fonctions 1-9-86. Pour renseignements et dépôt des candidatures (avec c.v. et publications en deux exemplaires, délai d'inscription : 30 avril 1986).

Commission de présentation prof. asst. sociologie du travail, faculté des SSP, 19, avenue Vinet, [illegible] (Suisse).





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieur ordonnancement G.P.A.O.

Amiens - Filiale d'un important groupe international, cette société qui fabrique des matériels de freinage pour l'industrie ferroviaire recherche un responsable ordonnancement/G.P.A.O. Placé sous l'autorité du directeur d'usine, il évoluera dans un environnement informatisé (IBM 38 utilisant MAPICS) et assumera, avec l'aide de 11 personnes, la responsabilité de l'organisation de la production (ordonnancement - lancement), des devis, de la facturation et des approvisionnements. Ce poste qui suppose compétence technique et sens des rapports humains s'adresse à un cadre âgé de 30 ans minimum, titulaire d'un diplôme d'ingénieur (arts et métiers ou équivalent) et maîtrisant bien la langue anglaise. Il doit en outre justifier d'une expérience significative de la gestion de production assistée par ordinateur et des fonctions ordonnancement - lancement/logistique, acquise au sein d'une industrie de fabrications mécaniques diversifiées et à courts délais de réalisation. Fonction des compétences présentées, la rémunération annuelle de départ pourra atteindre voire dépasser 250.000 francs. Ecrire à J.M. JACLOT en précisant la référence A/R 9143M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Scientifique sérums et vaccins

Sud-est - Une petite unité de recherche et de production de sérums et vaccins, filiale d'un laboratoire pharmaceutique français souhaite renforcer son potentiel en intégrant un scientifique de haut niveau, capable de prendre rapidement des responsabilités en recherche et en production. Ce candidat, âgé d'au moins 28 ans, possédera impérativement une très solide formation en virologie et bactériologie : pharmacie, médecine, vétérinaire, complétée par l'Institut Pasteur. Une première expérience de la recherche ou de la production de produits biologiques serait appréciée. Ce poste, situé dans le sud-est de la France, permet d'envisager une réelle évolution de carrière. Ecrire en précisant la référence S 2570M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



SILICONE

Nous concevons et réalisons des logiciels et du matériel dans les domaines de l'informatique industrielle et temps réel.
Nous recherchons des ingénieurs motivés pour travailler dans une société dynamique en expansion.

Postes pour PARIS et PROVINCE.

- **Ingénieurs logiciels** débutants à 2 ans d'expérience.
  Connaissances souhaitées : C, 68000, UNIX
- **Ingénieurs confirmés Chef de projet**
  Connaissances souhaitées : UNIX, TELECOM
- **Ingénieurs matériel**
  Connaissances souhaitées : MULTIBUS VME.

Pour tous ces postes, il est exigé un diplôme grande école.
Envoyer C.V. à SILICONE - Chemin des Prés ZIRST - 38240 MEYLAN

Chargé de clientèle

ESC - ITB...
un partenaire pour l'entreprise

Devenir aussi la banque des entreprises, c'est pour le CREDIT AGRICOLE une orientation récente et un défi à la mesure de son dynamisme.
Pour ce faire, la création d'une structure spécialisée : la banque des entreprises. Sa mission : assurer un service bancaire global aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs et pour ses chargés de clientèle les moyens de la réussite : autonomie et délégation.
Professionnel de la banque depuis au moins 3 ans, excellent analyste financier et négociateur, vous alliez le dynamisme et la disponibilité du commercial à la rigueur et l'esprit de synthèse du technicien.
C'est une mission riche et complète que nous vous proposons aujourd'hui : gérer et développer avec un adjoint administratif un portefeuille d'entreprises à qui vous serez à même de fournir un service complet (services bancaires, prêts, placements...).
Ce poste basé à LAON constitue pour un candidat de valeur l'opportunité d'une carrière évolutive dans une structure nouvelle au sein du 1er réseau bancaire du département.
Pour nous rencontrer, merci d'adresser lettre, C.V. et photo à : Direction des Ressources Humaines - CRCAM - 50, bd Brossolette - 02005 LAON. Tél. 23.79.05.80.

CRÉDIT AGRICOLE
Le bon sens près de chez vous.

CROUZET recrute deux professionnels de la fonction personnel

- **Emploi et recrutement :** vous animerez et conduirez l'évolution de cette fonction, centralisée pour toute l'entreprise : étude de besoins, recherche de candidatures internes ou externes, sélection des candidats, suivi des contrats de travail, relations extérieures (écoles, ANPE, cabinets) etc...
  Une équipe de cinq personnes vous assistera. Ajoutons que la diversité des métiers de Crouzet, leur évolution rapide, la forte proportion d'ingénieurs et cadres (700 sur 4 000 personnes) donnent beaucoup d'attrait à ce poste. (Référence REC/LM).
- **Gestion des cadres :** cette création de poste s'inscrit dans une dynamique de mise en place d'une gestion des ressources humaines. Exploitant un outil de gestion élaboré (méthode Hay) et disposant de moyens micro-informatiques, vous conduirez l'extension de la gestion des cadres à toute l'entreprise, en créant les méthodes et les outils nécessaires (exploitation des entretiens annuels, mise en place de filières professionnelles, entretiens de carrière, plans de remplacement...). (Référence CAD/LM).

Pour l'un ou l'autre de ces postes, nous recherchons deux professionnels de la fonction personnel, ayant acquis un savoir-faire en recrutement ou gestion des cadres.
Votre formation de base supérieure, technique ou de gestion (droit, IEP...) complétée éventuellement par une formation spécifique (IGS, CIFFOP...) facilitera votre évolution dans l'entreprise.

Crouzet : un leader en Equipements Aérospatiaux, Composants Industriels, Terminaux et Systèmes.
Ces postes sont à pourvoir à Valence.

Crouzet

Envoyez votre dossier de candidature au responsable du recrutement Crouzet S.A., 25, rue Jules-Védrines, 26027 Valence Cedex en précisant la référence choisie.

Jeune Diplômé Ingénieur Grande Ecole Etudes Techniques et Economiques

Notre Société de Services au grand public, située dans la région RHONE-ALPES, est filiale d'un Groupe national renommé dans sa profession.
Nous recherchons pour notre service études générales un **ingénieur débutant** (Centrale, INSA, IDN...) dont la formation est orientée vers l'Economie, le Transport, l'urbanisme et l'informatique.
Il aura pour mission de conduire des enquêtes et des études technico-économiques dans le domaine des transports et de l'urbanisme. Il proposera, à ce titre, les actions nécessaires au développement de la Société.
Il pourra par la suite progresser au sein du Groupe soit à un poste fonctionnel, soit à un poste de responsable d'une unité opérationnelle.
Merci d'adresser votre candidature, sous référence 71025 M, à notre Conseil Françoise BARSI.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS



UN DES LEADERS MONDIAUX DES SUPPORTS MOTEURS A TECHNOLOGIE HYDRAULIQUE
600 MILLIONS F - 2000 PERSONNES
STÉ DU GROUPE HUTCHINSON
(3 milliards de Francs)
recrute pour son usine (675 pers.) de
Châteaudun (125 KM DE PARIS)

INGÉNIEUR Développement SUPPORTS MOTEURS HYDRAULIQUES

La mission

ÉTUDE ET SIMULATION NUMÉRIQUE D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE SUPPORTS MOTEURS HYDRAULIQUES PILOTABLES. SUIVI DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'INDUSTRIALISATION.

L'homme

• La trentaine • INGÉNIEUR Grande Ecole ou 3e cycle UNIVERSITÉ • EXPÉRIENCE INDISPENSABLE (2 ans mini) DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE EN MÉCANIQUE VIBRATOIRE, avec pratique de l'INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE.

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8417 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Homme de communication et d'information
Secteur industriel

Implantés dans le midi, confrontés aux difficultés de la métallurgie, nous avons conscience du besoin de faciliter la mobilisation des intelligences et des énergies de l'ensemble de notre personnel (3 500 personnes) en développant l'information et les communications à l'intérieur de l'entreprise.
Pour nous aider dans cette tâche, nous avons besoin d'un spécialiste confirmé dans ces disciplines au sein de notre D.R.H.
Il participera à l'élaboration, à la mise en oeuvre puis au développement d'une politique visant notamment à la mise en place d'un système informatif régulier et au développement de groupes de progrès.
Pour cette fonction, nous souhaitons un homme ayant acquis en milieu industriel, obligatoirement, l'expérience d'une fonction similaire.
En plus de l'intérêt de créer un poste nouveau et de possibilités de développement de carrière, le salaire envisagé (250 000 Frs environ), le lieu de résidence attractif sont de nature à motiver des candidats jeunes et audacieux.
Adresser C.V., photo, lettre manuscrite à notre Conseil G & M, qui étudiera votre dossier de candidature en toute discrétion.

GM **GESTION ET METHODES**
CONSULTANTS D'ENTREPRISES
1 bis, place du Commerce 75015 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC



emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

CESAG DAKAR
CENTRE AFRICAIN D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN GESTION

Le CESAG est une institution de formation post-universitaire de haut niveau créée par la CEAO. Il joue un rôle majeur pour la diffusion des techniques de management dans une perspective et un environnement africains et bénéficie de l'appui des organismes internationaux (Banque Mondiale, PNUD, BIT,...) et d'assistances bilatérales.
Le CESAG recrute :

SIX PROFESSEURS PERMANENTS

dans les spécialités suivantes :
- Marketing et Commerce International
- Gestion de la Production et Méthodes Quantitatives.
- Gestion des Ressources Humaines.
- Comptabilité et Contrôle de Gestion.
- Politique générale et management.
- Economie et Analyse de Projets.

Les professeurs permanents du CESAG ont un statut de fonctionnaire international. Ils exercent une triple fonction d'enseignement, de consultation et de recherche dans un environnement international stimulant.
Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :
1) *Avoir la nationalité d'un État membre de la CEAO.*
2) *Posséder au moins un diplôme de niveau 3e cycle.*
3) *Avoir au moins cinq ans d'expérience dans une organisation (Entreprise, Etablissement Public, ou Administration).*
Le dernier poste occupé devra appartenir au domaine de gestion pour lequel la candidature est proposée.
4) *Etre âgé de 45 ans au plus.*

L'expérience dans l'enseignement constitue un atout pour le candidat.
Les candidats à ces postes sont priés d'adresser d'urgence au Directeur Général du CESAG une lettre manuscrite de candidature, un curriculum vitae détaillé, et les copies certifiées conformes de leur (s) diplôme (s) d'enseignement supérieur.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 15 Mai 1986

CESAG - BP 1497/3802 - DAKAR SENEGAL

CHEF DE PROJETS INFORMATIQUES
TOULOUSE – TOULOUSE – TOULOUSE

VOUS avez une forte personnalité et de l'ambition
VOUS avez une bonne pratique de l'encadrement
VOUS avez un bon contact commercial
VOUS avez une bonne expérience informatique dans l'environnement gros systèmes, bases de données
VOUS aimez CONCEVOIR de nouveaux PROJETS et les suivre
VOUS souhaitez vous fixer à TOULOUSE

ALORS VOUS NOUS INTÉRESSEZ
ET NOUS DEVONS VOUS INTÉRESSER

Ingénieurs + 3 ans ou MIAGE + 5 ans, envoyez-nous votre c.v. + photo + prétentions à :
DIAF CENTREDA, avenue Didier-Daurat,
31700 BLAGNAC.

Dans le cadre de notre expansion sur les départements :
DROME - ARDECHE - ISERE
nous recherchons des

Responsables d'agences HF 160.000 +

Vous aurez pour mission d'animer, diriger et développer les activités d'une agence.
A une formation supérieure (classique ou bancaire) vous ajouterez une expérience de l'exploitation en clientèle privée de 5 ans minimum.
Doté d'un sens commercial développé, bon organisateur, vous êtes dynamique et savez apprécier le risque.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous la référence 1.86 à Bernard HAOND - CREDIT MUTUEL DAUPHINE - VIVARAIS - 130-132, avenue Victor Hugo - 26009 VALENCE Cedex.

Crédit Mutuel
DAUPHINE-VIVARAIS

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Sud - Est

INGENIEURS MAINTENANCE

Chimie - Pétrochimie

Cette entreprise fait partie d'un puissant groupe de dimension internationale et possède de nombreuses installations industrielles en France et à l'étranger.

Rassemblant un ensemble de moyens technologiques et de compétences humaines, elle couvre trois grands secteurs : chimie de base, chimie fine et de spécialités et matières plastiques. Dans le cadre de son développement, elle recherche des ingénieurs spécialisés dans la MAINTENANCE DES INSTALLATIONS.

Répondant au Responsable Entretien-Maintenance du site, ces ingénieurs ont la responsabilité d'opérations de maintenance préventive et d'interventions d'entretien dans le secteur qui leur est confié. Ils sont responsables du budget de leur secteur et animent leur équipe en coordination avec la fabrication et le bureau d'études.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs diplômés (Arts et Métiers, HEI, IDN, ENSM, etc...) ayant une expérience significative en entretien-maintenance. La mobilité est un facteur d'évolution dans ce groupe international.

Merci d'adresser C.V., lettre de candidature, photo et rémunération sous référence M 10/1350 I à :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO





PUBLICITE

RECHERCHE SON CHEF DE PUBLICITÉ POUR L'ÉDITION RHONE-ALPES Le Monde

Homme ou Femme possédant 2 ans d'expérience minimum de prospection publicitaire, un bagage universitaire et l'enthousiasme pour la création d'un marché nouveau.

Poste à LYON au siège du journal.

Contacter Jacques TAILLASSON au Monde Publicité S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CHEFS DE RÉGION
Est-Nord

Nous sommes les leaders nationaux dans notre spécialité.
Nous vendons et installons chez des particuliers des produits d'isolation.
Dans le cadre de notre expansion nous créons plusieurs postes de :

CHEFS DE REGION

— Vous êtes un professionnel de la vente aux particuliers. Vous en maîtrisez les techniques et êtes capables de les faire appliquer par vos collaborateurs.
— Vous savez encadrer de près vos vendeurs et chefs d'équipe.
— Rattaché au Directeur des Ventes vous avez l'entière responsabilité du C.A. de votre région.
Nous vous offrons de réelles possibilités d'avenir dans une société jeune et en pleine évolution.

Rémunération motivante, fixe + intéressement + frais réels.

Envoyer votre candidature + C.V. sous la réf. 2052 à :
ARIES COMMUNICATIONS
298, avenue du Gal de Gaulle - 92140 CLAMART
qui transmettra

ARIES COMMUNICATIONS

ALIMENTAIRE

LE MEILLEUR CHEF DE GROUPE PRODUITS POUR LA MEILLEURE MARQUE MONDIALE

Groupe international de tout premier plan, recherche pour développer et gérer une gamme de produits correspondant aux marques les plus prestigieuses, un jeune Chef de Groupe Marketing de haut niveau et de fort potentiel.

HEC, ESSEC, ESCP + MBA apprécié, il aura 5 à 8 ans d'expérience marketing produits grand public acquise chez un des "grands" de la profession et impliquant la gestion de budgets importants, l'animation d'équipe de chefs de produits, et la motivation des forces de vente.

L'ensemble des techniques publi-promotionnelles sera bien maîtrisé : publicité (liaisons avec agences renommées), sponsoring... et les qualités de rigueur dans la précision et dans la gestion, ainsi que celles de créativité pour le développement de nouveaux produits auront été solidement prouvées.

La réussite dans ce poste stratégique constituera la première étape d'une carrière brillante dans le groupe.

Poste : ville côte méditerranéenne.

Ordre de grandeur de rémunération : 350.000 F. +

Ecrire sous réf. BU 428 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec.
etap
4, rue Massenet 75116 Paris

PUBLIPANEL

Société ingénieurs conseils spécialistes eau et environnement

recherche

RÉGION OUEST

INGÉNIEUR HYDRAULICIEN

Confirmé 3 à 5 ans minimum exp., aptitude pour relations publ., et pour responsabilité.

INGÉNIEUR TRAITEMENT EAU

3 ans, expérience souhaitée, débutant accepté.

RÉGION SUD-EST :

INGÉNIEUR

5 à 10 ans expérience dans le domaine de l'eau pour le développement d'une agence.

Envoyer c.v. + photo + prétentions sous n° 7 156 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

Le climat Digital à Sophia Antipolis

Digital Equipment à Valbonne Sophia-Antipolis c'est :

- *Le Centre Technique Europe regroupant les activités d'ingénierie, de diagnostic à distance, de Recherche et Développement, d'Intelligence Artificielle.*
- *La Division Europe des Terminaux qui conçoit et fabrique pour le marché Européen des produits terminaux graphiques, imprimantes et claviers.*

Notre environnement à Valbonne ce sont des équipes internationales de haut niveau intervenant sur les techniques du futur; c'est un taux de progression (nos effectifs ont quadruplé en 2 ans) et des perspectives de croissance élevées; c'est un climat où chacun doit trouver la possibilité d'évoluer et d'exprimer ses compétences.

IBM System Manager

Ses objectifs :

- *Gérer une configuration IBM comprenant :*
  - *4381-2*
  - *un réseau SNA*
  - *système MVS*
  - *logiciel CICS, DISOSS*

Profil recherché :

- *2 à 3 ans d'expérience sur MVS/CICS.*
- *2 à 3 ans d'expérience sur les séries 43.*

Réf. ISM

VAX System Manager

Ses objectifs :

- *Gérer une configuration Hard et Soft à base de "cluster" comprenant :*
  2 VAX 785 – 1 VAX 8650 – 1 VAX 8800 – 1 VAX 8200.
- *Mettre en place des procédures.*
- *Coordonner avec le Field Service les installations des nouveaux équipements ainsi que leur maintenance.*

Profil recherché :

- *2 à 3 ans d'expérience VMS, ayant déjà géré une configuration de "cluster",*
- *connaissance de DECNET.*

Réf. VMS

Pour ces 2 postes, nous recherchons des candidats dynamiques souhaitant évoluer dans un environnement international de technologie de pointe, très organisés, ayant un goût prononcé pour les contacts avec la clientèle, pratiquant avec aisance l'anglais.

Merci de nous faire parvenir votre lettre manuscrite + C.V. sous référence choisie à J.J LETANG, DIGITAL EQUIPMENT, DIVISION TERMINAUX EUROPE, B.P. 29 Sophia Antipolis, 06561 VALBONNE Cedex.

CURRICULUM

N° 2 mondial de l'informatique

Bougez, Vivez...



SOCIÉTÉ SUD DE LA FRANCE
SPÉCIALISÉE DANS L'INSTRUMENTATION ET LE TRAITEMENT DE DONNÉES

RECHERCHE
(Diplômé Grande Ecole ou Universitaire)

1 INGÉNIEUR CHEF DE PROJET MICRO-INFORMATIQUE

3 ans expérience, connaissance famille 6800 et application temps réel.

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

3 ans expérience pour concevoir et superviser la réalisation de circuits analogiques (conditionnement de signal et interfaçage numérique).

1 TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

5 ans expérience.
Connaissance analogique et numérique.

Envoyer C.V. à SYMINEX
2, bd de l'Océan, 13275 MARSEILLE CEDEX 9.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE, AGREABLE VILLE UNIVERSITAIRE CENTRE EST, recherche

CHARGE D'ETUDES ORGANISATION H/F

MISSION :
Prendre en charge des dossiers d'organisation administrative : études préalables, analyses fonctionnelles avec utilisateurs et service informatique, mise en place et suivi.

PROFIL :
A partir d'une formation ESCAE ou de BE Méthodes (AET - MTM), le candidat sera un généraliste de l'organisation et pourra faire état d'une expérience dans un poste similaire de 3 années au moins.
30 ans minimum. Goût et capacité de travail en équipe.

Adresser candidature et CV sous réf. 80413 à Contesse Publicité 5, place du Corbeau, 67000 STRASBOURG qui transmettra.

CONTESSE

Responsable saisonnier d'un village de vacances

- De 100 appartements dans le cadre de l'union d'associations de Port-Barcarès (66), responsable des services accueil et animation.
- Sa mission principale sera d'organiser la vie du village de vacances en harmonie avec les autres associations partenaires et les services centraux de l'union.
- Poste saisonnier.
- Salaire brut à ce jour : 9 113,35 F.

Envoyez c.v. et photo à Alain Chapelon V.A.L., 33, rue Eugène-Gilbert, 63038 Clermont-Ferrand Cedex.

A MARSEILLE ET EN ALGÉRIE :

Groupe imp. (60 filiales) ch. pour société Négoce Matériel T.P.

INGÉNIEUR

Chef de ZONE
A.M., Mines, T.P.
3 semaines/mois en *Algérie pour action* technico-commerciale
Pour un jeune ingénieur *(déb. ou 1re expérience)*
ce sera une première étape
Base Marseille
Lettre, C.V., prétentions à AMS Sélection
5, avenue Foch
13004 MARSEILLE.

STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE FIDUCIAIRE DE FRANCE recherche pour REIMS, collaborateur ayant une expérience approfondie en matière de contrôle de gestion. Le candidat devra faire preuve d'initiative et de sens du contact.
Diplômes de grandes écoles commerciales souhaités.
Position cadre, plan de carrière, *rémunération attractive.*
Ecrire à la FIDUCIAIRE DE FRANCE, 92, bd St-Marceaux, 51100 REIMS, av. c.v. et prét.

CANNES
Etablissement scolaire privé sous-contrat
(école, collège, lycée)
lycée technique : 1.800 élèves)
recrute en vue d'ouverture B.T.S. 1re année section commerciale

SUP. DE CO.

minimum 35 ans.
Envoyer C.V. + photo :
M. COLOMBAT
Institut Stanislas Cannes.
B.P. 67, 06403 Cannes Cedex.

jeune ingénieur

DIPLÔME GRANDE ECOLE

AUTOMATISME - INSTRUMENTATION

CENTRE OUEST

Un Groupe Chimique international désire intégrer pour l'une de ses usines (+ 600 personnes) un jeune Ingénieur Diplômé d'une Grande Ecole, doté d'une première expérience.

Il prendra la responsabilité d'un service de maintenance en automatisme, instrumentation et électricité. L'animation d'une équipe de Techniciens lui sera facilitée par la compétence acquise dans l'automatisation des procédés industriels (automates programmables, systèmes de contrôles commandés) ainsi que par un sens pratique développé.

L'importance du Groupe permet d'envisager à terme de 3-4 ans, une évolution de carrière à des postes de responsabilité dans d'autres secteurs (Production - Développement - Ingénierie).

La rémunération est ouverte en fonction de la formation et de la première expérience.

Adresser au **Cabinet RCC** *lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle en précisant la référence* **8618-M.**

Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS



recrute pour son Centre de NANCY

ERGONOME

En liaison avec les services de recherche, il (elle) concevra, organisera et animera des stages de formation continue pour ingénieurs et techniciens de sécurité, médecins du travail et formateurs.

Il (elle) élaborera des supports pédagogiques écrits et audiovisuels.

Formation et expérience en ergonomie. Motivation et aptitudes pour la formation d'adultes.

Envoyer lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à C.A. LEMAITRE, I.N.R.S., Centre de Recherche, Avenue de Bourgogne, B.P. 27, 54501 VANDŒUVRE CEDEX.

Crédit Mutuel
Champagne-Ardenne - recherche

UN INSPECTEUR H/F

Sous l'autorité du Responsable de l'Inspection, il aura à effectuer des missions de révision et de contrôle au sein des caisses de la région et adhérant à la Fédération.
Il s'assurera du respect de la réglementation applicable à la profession bancaire.
Formation *D.E.C.S. ou équivalent.*
Une précédente expérience dans le poste est impérative.
Déplacements en Marne et Ardennes (véhicule indispensable).
Le poste est basé à Reims.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions + photo d'identité) s/réf. 986.

Cabinet GENTILHOMME
CONSEIL EN RECRUTEMENT
8 rue Camille-Lenoir BP 1035 - 51052 REIMS Cedex
132, rue du faubourg Saint-Denis - 75010 PARIS
Qui vous garantit toute discrétion.

Nous sommes à la recherche, pour un organisme de formation basé à TROYES, d'un

PSYCHOLOGUE H./F.

Ce poste s'adresse à un psychologue de formation, ayant acquis de préférence une première expérience, même courte, et connaissant les méthodes d'évaluation par entretiens et tests.

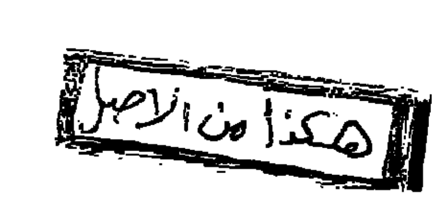
Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 749 à VALENS CONSEIL, B.P. 359, 75054 PARIS Cedex 02.



CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE
en expansion, total de Bilan 1,7 milliard F.
Recherche pour son Siège Social, [illegible]

RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER

— [illegible]
Vous possédez le DECS, [illegible] depuis 3 à 5 ans [illegible]
— Nous recherchons un Chef de Département Comptable qui, [illegible]
— [illegible]
— Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé - photo et prétentions au MONDE, publicité sous n° 7144, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

MATÉRIAUX SECOND ŒUVRE BATIMENT

Challenge-clé pour ingénieur chimiste

INGENIEUR SPECIALISTE DES PRODUITS FORMULES

REGION PARISIENNE

Filiale d'un important groupe industriel français, nous souhaitons confier la responsabilité de notre **SERVICE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**, facteur-clé de notre expansion à un **INGENIEUR SPECIALISTE DES PRODUITS FORMULÉS.**

C'est l'occasion pour vous de mettre à profit votre solide expérience de laboratoire en chimie minérale et organique dans le domaine de la technologie des liants hydrauliques.

Si vous souhaitez relever ce défi passionnant au sein d'un groupe dynamique, merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo exigée et prétentions), sous la réf. 4073/LM, à

MÉDIA PA 9, boulevard des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

Merci de préciser SUR L'ENVELOPPE le nom des sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas communiquer.

MÉDIA PA

Ingénieur de recherche appliquée

M&T CHIMIE GROUPE ELF AQUITAINE

Filiale du groupe Elf Aquitaine et spécialisée dans les additifs pour plastique, cette société recherche pour ses laboratoires un ingénieur de recherche appliquée. Basé en proche banlieue ouest et placé sous l'autorité du directeur des laboratoires de recherche, il sera responsable du support technique et du développement d'une large gamme d'additifs pour plastiques, apportera une assistance technique à la force de vente et participera activement à la promotion de nouveaux additifs en Europe et dans les pays du bassin méditerranéen. Il sera aidé de deux techniciens. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation ingénieur chimiste. Il aura une solide expérience dans la recherche, le développement ou le support technique, acquise dans l'industrie des plastiques et plus spécialement dans les polymères. De bonnes connaissances des propriétés physiques et chimiques des plastiques thermoformés et des équipements utilisés à cet effet constitueront un atout. La pratique de l'anglais et si possible de l'allemand est nécessaire. La rémunération annuelle de départ est de nature à intéresser un candidat de valeur. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R9141M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

CHASE

Notre direction des systèmes d'information : l'Europe pour concevoir, le Monde pour échanger...

The CHASE MANHATTAN BANK N.A., à PARIS, succursale française (400 pers.) d'une des toutes premières banques américaines, recherche, pour faire face au développement de sa Direction des Systèmes d'Information, 2 cadres :

Chef de projet

Au sein du Département des Etudes, il participera au développement de projets d'envergure dans le cadre de la stratégie Européenne informatique. Une parfaite maîtrise de l'IBM 38 et une MIAGE sont indispensables. (Réf. V/PRO/LM)

Responsable service télécommunications

(Réseaux SWIFT/TELEX/MAILWAY)

Sous la responsabilité du Manager Telecom qu'il remplacera en cas d'absence, il supervisera une équipe de 10 personnes et sera en charge de l'Administration et du contrôle du trafic sur les 3 réseaux. (Réf. V/TEL/LM)

Ces deux postes requièrent une bonne maîtrise de la langue anglaise, des qualités de contact et une « disponibilité » physique et morale à toute épreuve. A bientôt pour vous en dire plus...

René DAGIRAL, notre Conseiller, attend votre résumé de carrière, sous la référence choisie.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MÉDIA PA



AFRIBANK

Recherche pour son Département Comptabilité Générale, un

DECS

libéré des obligations militaires.

Après 3 ans dans ce département, pendant lesquels ce collaborateur aura effectué quelques missions Outre-Mer, possibilité d'évolution de carrière dans les secteurs Inspection et/ou Exploitation.

Adresser curriculum-vitae + photo à la Direction du Personnel
BIAO - 9, avenue de Messine - 75008 PARIS

DROIT DES AFFAIRES

JEUNE JURISTE

La S.F.H. représente en France les intérêts de HOECHST A.G., un des leaders mondiaux de la chimie et de la pharmacie. Elle réalise un chiffre d'affaires de 5 milliards et emploie plus de 2 200 personnes réparties entre plusieurs établissements industriels et commerciaux.

Sa Direction Juridique souhaite se renforcer en s'adjoignant les compétences d'un(e) jeune Juriste en Droit des Affaires.

Age d'environ 28 ans, titulaire de la maîtrise — DESS Droit des Affaires, il aura une première expérience d'entreprise ou de cabinet.

La connaissance de l'allemand est indispensable et celle de l'anglais souhaitée.

Merci de nous adresser sous la réf. 713, votre candidature (CV et prét.) au Département des Ressources Humaines de la Société Française HOECHST, Tour Roussel Hoechst, Cx 03, 92080 PARIS LA DEFENSE.

Hoechst

DESSEIN

A grandes foulées, dans nos chaussures ! H/F

Nous avons 5 ans d'ancienneté et générons un chiffre d'affaires de 68 milliards : c'est dire si nous sommes actifs, si nous savons faire les bons choix tant sur le plan humain qu'au niveau des produits. Nous collaborons avec 800 adhérents répartis sur le territoire et nous avons de très grands projets. Nous souhaitons y associer un CHEF DE PRODUIT.

Vous êtes totalement responsable de votre ligne de chaussures (350 M). Vous pouvez vous engager sur un chiffre d'affaires et sur une marge. Vous jonglez avec les référencements fournisseurs, les taux de pénétration de vos produits, les collections, les promotions, les liaisons entrepôts... Vous savez travailler en temps réel. Nous vous demandons une forte autonomie, une implication personnelle évidente et le goût d'entreprendre. Votre formation supérieure (E.S.C., maîtrise gestion...) une première expérience reconnue à l'achat de ce produit et surtout votre ardeur sauront nous convaincre. La connaissance de la distribution moderne sera un atout supplémentaire. Le poste sera basé à 70 kms Sud de Paris.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier sous référence V/608 M à notre Conseil.

CD Cécile Dargeou
24, rue du Pont
92200 - NEUILLY S/Seine.

SOURCES



emplois régionaux

Cet organisme fédérateur à vocation sociale; de plus de 600 personnes et dont l'activité est répartie entre plusieurs établissements, recherche à LYON son

RESPONSABLE DU PERSONNEL HF

Membre du Comité de direction, il est chargé d'élaborer la politique sociale de l'entreprise. Il joue un rôle de conseil auprès de la hiérarchie. Il participe aux relations avec les partenaires sociaux. Il met en place une gestion prévisionnelle du personnel et effectue le montage du bilan social. Il gère les activités de formation. Ce poste s'adresse à un professionnel de 30-45 ans, si possible de formation juridique. Il aura acquis une expérience de plus de 5 ans comme responsable ou adjoint, de préférence dans une grande entreprise de services à établissements multiples.

Merci d'adresser votre candidature à l'agence Pierre LICHAU S.A.s / réf. 4357, 12 rue Président Carnot 69002 LYON qui transmettra.

Importante société nationale de négoce de **produits et de matériaux pour le bâtiment**, 700 personnes, C.A. : 700 MF, offre un poste de :

DIRECTEUR RÉGIONAL

300000

Ce "centre de profit" basé dans les **Pays de la Loire**, réalise un C.A. de 100 MF, avec 70 personnes en 3 départements : produits sidérurgiques, sanitaire-chauffage, produits spéciaux et divers.

Ce poste représente un excellent **"challenge"** pour un **jeune cadre commercial** de 35 ans environ, de **formation supérieure**, déjà expérimenté et aguerri dans l'une de nos spécialités au moins.

Animateur et homme de terrain, il exprimera ses capacités et son expérience du **marketing**, dans notre domaine comme dans la maîtrise de ses budgets et les **négociations** avec ses **clients** et **fournisseurs**.

"La conjoncture difficile" sait encore récompenser les hommes de caractère, solides, réalistes et ambitieux : il est prévu un intéressement significatif au développement.

Adressez votre candidature sous référence n° 320 à HAP EMPLOI, 2 rue Crébillon, 44000 NANTES, qui transmettra. Discrétion assurée.

CARRIERES A LA CARTE POUR DE JEUNES INGENIEURS

X, Centrale, Mines, Ponts, ESTP, Arts & Métiers..., peu importe votre diplôme ! En 3 ou 4 ans, vous avez fait vos armes sur chantier, au sein d'une entreprise de TP ou Génie Civil. Vous y avez découvert les difficultés de la réalisation, mais surtout vous avez appris à dynamiser vos équipes.

Rejoignez-nous et venez participer, en agence ou sur chantier, aux grands projets français qui nous motivent tous : TGV, autoroutes, barrages...

Après 2 ou 3 ans, vous pourrez choisir l'expatriation et participer à la conduite de gros chantiers en Afrique, ou prendre de nouvelles responsabilités en France.

La taille de notre société (C.A. plus d'1,3 milliard de francs en 1985), la diversité de nos activités et notre bonne santé financière seront autant de garants de votre réussite. Nous respecterons vos choix d'évolution et vous permettrons de satisfaire vos ambitions tant professionnelles que financières.

Alors choisissez une carrière à la carte : adressez votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) à
Entreprise RAZEL Frères - Christ de Saclay - BP 109
91403 Orsay cedex.

RAZEL

SOURCES

LA VILLE DE STRASBOURG
recrute par voie de concours

UN ENSEIGNANT DE DESSIN

de représentation d'objets et d'espaces réels ou imaginés.
Ce concours aura lieu au courant du mois de mai 1986 à l'Ecole des Arts Décoratifs.
1, rue de l'Académie, 67000 Strasbourg.
Date limite de dépôt des candidatures : 25 avril 1986.

Pour tous renseignements s'adresser au
Service des Affaires Culturelles
Centre administratif, 1, place de l'Etoile
B.P. 1049/1050 F - 67070 Strasbourg Cedex
Téléphone : 88-60-90-90, poste 7339.

La ville de Mulhouse

recrute

UN CHARGÉ DE RELATIONS EXTÉRIEURES

pour l'Orchestre Symphonique du Rhin

Les candidats posséderont :

- une solide culture musicale ;
- une culture générale de niveau universitaire ;
- une bonne expérience de l'animation ;
- des qualités de relations humaines.

Les candidatures sont à envoyer à M. le Maire
Service du Personnel - MAIRIE DE MULHOUSE
B.P. 3089 - 68062 MULHOUSE CEDEX.

TemanaFrance

Votre passion : entraîneur de votre marque ! H/F

La Société n'est plus à présenter : TEEPOL, PROPSAC, VAPONA sont utilisés par tous. Des enfants aux adultes, tous connaissent nos produits, notre publicité, notre image de marque.

Créativité, qualité, pugnacité, audace sont les clés de la réussite de notre unité à taille humaine (300 M CA pour 100 personnes) où les contacts sont directs et faciles. Notre équipe est jeune et mobilisée par les capacités d'innovation et d'adaptation à l'évolution des produits. Le groupe international dont nous sommes filiale nous soutient sans nous entraver.

Nous recherchons pour notre diversification un nouveau CHEF DE PRODUIT.

Vous êtes totalement responsable de votre ligne : du concept à la distribution. La stratégie budget, les prix de revient, la logistique, le packaging, le partenariat fournisseurs, la publicité n'ont pas de secret pour vous. Vous travaillez aussi bien avec la production qu'avec le commercial.

Nous exigeons beaucoup : d'abord une formation supérieure (Sup de Co, ESC, Maîtrise) et une bonne pratique de l'anglais. Une expérience réussie à la vente vous a ensuite permis de prendre des responsabilités marketing senior. Enfin votre tempérament de "gagneur", votre ouverture aux autres, votre passion de prendre des initiatives achèveront de nous convaincre. Etes-vous prêt à mettre notre ligne sur orbite avec nous ?

Merci de bien vouloir adresser votre dossier sous référence T 608/M à notre Conseil



Cécile Dargeou
24, rue du Pont
92200 - NEUILLY S/Seine.

SOURCES

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

Rohm and Haas Company est un des plus importants groupes chimiques internationaux dans le domaine des spécialités pour l'industrie
(C.A. mondial 2 milliards de dollars, résultat 141 millions de dollars)

En France, nous fabriquons et commercialisons avec succès une part importante de nos gammes de produits (C.A. 2 milliards de F.F.)

Notre filiale EMCA,
Electronic Materials Corporation of America,
dont le siège européen est en Angleterre, commercialise des matériaux électroniques pour l'industrie et propose le poste d'

INGENIEUR COMMERCIAL

FRANCE ET BELGIQUE

Le candidat que nous recherchons devra nécessairement avoir :

– un diplôme d'ingénieur (ENSI Option électronique, SUDRIA, SUPELEC)
– au moins 2 ans d'expérience dans les matériaux électroniques pour l'industrie, de préférence dans la fabrication des circuits hybrides (laboratoires, contrôle qualité, engineering de procédé, production ou projets)
– la capacité de communiquer clairement à tous les niveaux
– l'aptitude à s'organiser et la volonté de réussir dans une société en pleine croissance
– une bonne maîtrise de l'anglais.

Une expérience commerciale est un atout, mais n'est pas essentielle.

Vous avez de 25 à 35 ans et l'idée d'être responsable des ventes d'une gamme de produits électroniques en France et en Belgique vous intéresse. Naturellement, après avoir rejoint une équipe qui grandit rapidement, vous serez formé au siège européen avant de développer votre marché.

Si votre profil correspond au poste que nous avons à pourvoir, envoyez votre CV + photo au
Directeur du Personnel
Sté ROHM AND HAAS FRANCE
La Tour de Lyon - 185, rue de Bercy
75579 Paris Cedex 12

T.R.

Importante société recherche pour
DIRECTION COMMERCIALE PARIS

CHEF DE DEPARTEMENT

De formation **PHARMACIEN** ou **INGENIEUR CHIMISTE** option biochimie.

Rémunération attrayante pour un professionnel motivé et compétent possédant de bonnes connaissances du marché de l'industrie pharmaceutique et si possible cosmétique.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence **3784** qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. 10, rue de Louvois 75002 PARIS

DE GRAFE

Société spécialisée dans la conception de matériels et de logiciels vidéo-graphiques, recherche:

- **des ANALYSTES PROGRAMMEURS**
  connaissant la structure des microprocesseurs, notamment le Z 80, sachant concevoir une analyse et structurer un programme.
- **des TECHNICIENS VIDEO**
  ayant de très bonnes connaissances de l'analogique.
- **des TECHNICIENS HARD-SOFT**

Envoyer lettre, CV, photo et prétentions sous la référence M08604 à DE GRAFE, 10, rue de Presles, 75015 PARIS

Responsable communication et publicité

Puissant groupe du secteur tertiaire, plusieurs branches d'activité, toutes en expansion et toutes concernant des produits grand public crée au sein de sa principale filiale (4.000 personnes) le poste de Responsable de la communication et de la publicité.

Sa mission :
- coordonner les actions des agences et des services internes (création, achats d'espace, service presse et vidéo interne...),
- poursuivre l'effort d'information par un plan média élargi,
- animer une équipe de 4 personnes.

Son profil :
Une formation supérieure Ecole de Commerce de préférence ainsi qu'une expérience de 5 ans environ de vie professionnelle acquise chez l'annonceur ou en agence (niveau chef de publicité senior serait appréciée).

Poste à Paris. **Rémunération motivante suivant compétences.**

Ecrire sous réf. ZP 273 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris



PUBLIPANEL

Ingénieur industrialisation débutant
ENSAM, ECL, INSA, CESTI

Une société française dynamique, performante, à taille humaine (220 personnes), possédant une forte notoriété dans la réalisation d'appareils médicaux, renforce sa structure technique et souhaite intégrer un jeune Ingénieur Mécanicien de fort potentiel.

Dans un premier temps, il sera chargé de l'étude et de la mise en place de moyens et de lignes de production automatisées destinés à l'industrialisation des nouveaux produits. Au delà, il assistera le Responsable pour les fonctions regroupant : développement, méthodes et industrialisation, prototypes et pré-séries.
Le candidat de formation ingénieur devra posséder imagination et sens du concret ainsi que des capacités d'ouverture et de relations lui permettant de dialoguer efficacement avec la production.

Poste : proximité Tours.

Ecrire sous réf. DL 437 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris



PUBLIPANEL

Jeune chef de service comptabilité et gestion

PUISSANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE (2.300 personnes) leader sur son marché, recherche pour l'une de ses directions régionales (550 personnes) un Cadre Comptable.

Après une période de formation en collaboration avec le titulaire actuel du poste, il sera rattaché au Directeur de la région et assurera l'encadrement d'une quinzaine de personnes avec la responsabilité de l'ensemble des travaux du service :
- comptabilité générale et analytique,
- élaboration et suivi des budgets,
- prévision de trésorerie,
- reporting comptable et budgétaire.

Une formation supérieure (ESC, DECS...) ainsi qu'une **première expérience comptable** en cabinet ou en entreprise sont impératives.
Poste très intéressant de par sa polyvalence et son niveau de responsabilité pour un candidat de bon potentiel.

Poste : proche Nancy. **Rémunération en fonction de l'expérience.**

Ecrire sous réf. RD 340 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris



PUBLIPANEL

Chez un premier mondial
HEC, ESSEC, ESC... + DECS apprécié
Conseiller et contrôler onze filiales

PPG BOUSSOIS — **BOUSSOIS, CA 1,2 milliard, est filiale de PPG, premier groupe verrier mondial.**

Nous recherchons un candidat de valeur, capable, pour onze filiales françaises, d'avoir un rôle d'assistance et de contrôle dans les domaines : procédures comptables, bilans, comptes d'exploitation, reporting, consolidation, fiscalité.

Ce poste conviendrait à un candidat, ayant 3 à 5 ans d'expérience en cabinet ou en entreprise ayant des établissements multiples, connaissant bien la comptabilité anglo-saxonne, et alliant compétences techniques et qualités de contact.
Larges perspectives d'évolution de carrière.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. CK 436 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris
etap

PUBLIPANEL

INDUSTRIE PAPETIÈRE
Ingénieur de fabrication

Un groupe papetier français renommé et solidement implanté recherche un Ingénieur de Fabrication pour une de ses usines (290 personnes - 2 machines).

Ce poste conviendrait à un ingénieur EFP, AM, ENSI, INSA, ayant environ 10 ans d'expérience dans l'industrie papetière, solide, dynamique, bon animateur et témoignant d'un réel potentiel d'évolution capable, à moyen terme, d'assumer des responsabilités de chef de fabrication.

Poste : région Grenoble.

Ecrire sous réf. EX 431 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris



PUBLIPANEL

Animer et optimiser la production dans une PMI de 330 personnes

Filiale d'un Groupe important, les performances de nos installations et de nos techniques nous placent au rang de premier producteur européen de cannelures.

Nous voulons confier la responsabilité d'une ligne de production intégrée (du parc à bois au produit fini) récemment modernisée (80 personnes - 140.000 tonnes par an) à un jeune Ingénieur possédant une expérience fabrication de 3 à 5 ans acquise dans l'industrie papetière. La connaissance du papier d'emballage PPO serait un atout intéressant.

Son dynamisme, son sens de l'équipe, sa sensibilité aux impératifs de qualité et de productivité lui permettront de développer la compétitivité de son secteur et d'évoluer au sein de l'entreprise et du Groupe.

Poste basé à 100 km au nord de Paris.

Ecrire sous réf. EM 438 AM à Madame SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 Bordeaux
Discrétion absolue

Membre de Syntec
etap

PUBLIPANEL

INDUSTRIE PAPETIÈRE
Chef de fabrication

Un groupe papetier performant recherche le Chef de Fabrication d'une de ses usines (2 machines).

Ce poste conviendrait à un ingénieur EFP, AM, ENSI, INSA, professionnel chevronné de ce secteur industriel, capable de s'affirmer de manière indiscutable auprès de ses équipes, dynamique, organisateur et bon technicien.
Réelles possibilités d'évolution pour un candidat de valeur.

Poste : Est France.

Ecrire sous réf. GZ 433 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris



PUBLIPANEL

Consultant
Management et Gestion Industrielle
Diplômé Grande Ecole

Nous sommes l'un des premiers Cabinets Conseil en Management de France. En 40 ans, nous avons acquis, tant au niveau de grands groupes internationaux que de PMI performantes, une réputation de compétence et de sérieux.
Ce succès, nous le devons autant à la qualité de nos Consultants qu'aux méthodes que nous avons su créer et faire évoluer ensemble.
De formation supérieure, âgé de 30 ans minimum, votre expérience professionnelle, acquise dans l'industrie, vous donne envie d'évoluer vers des fonctions plus larges, mettant davantage en avant vos qualités d'animateur et de formateur, votre goût de la vente autant que vos capacités d'analyse et de synthèse. Ce développement de carrière, la CORT vous l'offre aujourd'hui dans son département "Management et Gestion Industrielle".
Après une période de formation et d'expérience approfondie à nos méthodes, vous deviendrez expert dans plusieurs domaines d'intervention (stratégie - production -logistique - systèmes d'information), vous pourrez participer au développement de nouveaux produits et en assurer vous-même la commercialisation au niveau des états majors chez nos clients.
Envisagez une évolution professionnelle vers le Conseil veut dire accepter une grande disponibilité, à nos yeux largement compensée par un travail au sein d'une équipe performante offrant richesse d'expériences et de contacts, rémunération très valorisante et un statut de Partenaire auquel ont accès les consultants de la CORT qui vous attendent. Donnez leur envie de vous coopter.
Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous référence 3146 M.

CORT — 65, avenue Kléber, 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

LEVI-TOURNAY / ABSCOM

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

DIVISION PERI-INFORMATIQUE

recrute
pour renforcer son équipe commerciale

J.H./J.F. DÉBUTANTS

Poss. format. de base en informatique
Motivés par la vente

ELSY - 26, rue Pasteur, 94456 Limeil-Brevannes Cedex.

ORGANISME SOCIAL A STATUT PRIVÉ cherche pour son échelon national des

JEUNES DIPLOMÉS DE GRANDES ÉCOLES

(X., TÉLÉCOM., CENTRALE SUPELEC...)

Vous avez une première expér. professionnelle de 2 ou 3 années dans le domaine de l'informatique de gestion (télétraitement, bases de données)
Vous êtes intéressé par les problèmes de méthode, de conception et de développement
Vous aurez à votre charge la réalisation de cahiers des charges et d'analyses pour 11 Centres Informatiques importants
Vous participerez à la conception et à la réalisation de systèmes experts en réglementation
Ecrire sous le nº 7.150 M, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Juriste contentieux d'entreprises

Diplômé (e) d'une Grande Ecole ou d'Université dans le domaine juridique, il ou elle justifie d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de dossiers de pré-contentieux et contentieux d'entreprise. Ses compétences en législation de la faillite (réalisation de gages, nantissements de matériels, négociations avec les syndics, notaires...) le ou la rendront immédiatement opérationnel (le) au sein du service juridique d'un important établissement spécialisé dans le financement des investissements industriels. Poste très autonome, basé aux Champs Elysees.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 4986 à DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



INTERTECHNIQUE

AÉRONAUTIQUE - ESPACE

C.A. 1985 : 550.000 kF
Résultat net : >5 % du C.A.

Budget Recherche-Développement : >8 % du C.A.
Effectif : 950 personnes (dont 16 % en Recherche-Développement)

RECHERCHE

Pour son Siège Social à PLAISIR (78) :

• Pour le département Mesures et Régulations :

– INGÉNIEUR LOGICIEL EXPÉRIMENTÉ (RÉF. M / MR-4)

Il assistera le chef des études pour assurer la coordination des études de logiciel dans une équipe de développement d'équipements numériques de bord. Il doit avoir de bonnes connaissances en électronique et automatisme.

• Pour la Direction de Production aéronautique :

– ACHETEUR (RÉF. M2 / ACH-2)
(Niveau IV ou V de la C.C. de la Métallurgie)

en composants électroniques et petite mécanique de précision.
Le candidat devra avoir des qualités de négociateur et de gestionnaire d'achats et avoir de bonnes relations humaines.
Une bonne connaissance de l'anglais commercial parlé et écrit est nécessaire.
Une expérience de quelques années dans les mêmes domaines est indispensable.

Pour son établissement des ULIS Z.I. de Courtabœuf (91) :

• Pour les services d'études télémesures :

– INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
(Grande Écoles) (RÉF. M / UL-5)

– AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
(BTS ou DUT) (RÉF. M / UL-6)

Pour chacun de ces deux postes, il est demandé quelques années d'expérience, de préférence en télémesure ou traitement du signal.
De bonnes connaissances en micro-informatique seraient appréciées.

• Pour la Direction Qualité :

– INGÉNIEUR CONFIRMÉ
(Grande Écoles) (RÉF. M / UL-7)

Pour prendre en charge la fonction d'assurance de la qualité pour son activité systèmes optroniques. Il doit avoir au minimum 5 ans d'expérience en électronique, opto-électronique et micro-informatique temps réel. Il doit être attiré par les relations humaines et une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Pendant quelques mois, il sera détaché au siège social à Plaisir.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel, INTERTECHNIQUE, B.P. n° 1, 78374 PLAISIR CEDEX.

---

2 entrepreneurs pour un patron...

LE NOYAU DUR D'UN PROJET

COPERS

Il y a 10 ans, j'étais à votre place. Depuis, j'ai réalisé mon goût de l'aventure, du risque et des affaires. En reprenant, récemment, une entreprise du secteur mode, je lui ai redonné sa productivité et sa capacité de compétition.

J'ai besoin de deux hommes d'idées et de réalisation, de deux fonceurs qui ont le sens de l'entreprise et du travail en équipe, de deux vrais futurs patrons, pour aller ensemble plus loin qu'un premier succès.

Diplômé d'une Grande Ecole de 1er niveau, vous avez acquis, en moins de 10 ans, une solide expérience de business dans une entreprise qui est à la pointe des techniques modernes de management.

JEUNE DIRECTEUR MARKETING

Priorité : monter les plans marketing et d'action commerciale et les vendre à notre équipe de vente et à notre réseau de distribution en France et à l'exportation. Bâtir des projets ambitieux et efficaces.

JEUNE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Objectif n° 1 : mettre en place un contrôle de gestion opérationnel et suivre l'ensemble de la gestion et de la logistique, avec une équipe de 12 personnes. Nous suggérer les moyens de grandir.

Ecrivez à mon Conseil Philippe GOMDEAUD - COPERS
1, rue Moncey - 75009 PARIS.

MEDIA PA

Chargé d'études communication trois garanties pour réussir avec nous

Vous êtes un bon professionnel de la communication, de formation supérieure (BAC + 4), complétée d'une expérience de deux ans minimum chez un annonceur commercialisant des produits financiers (banques, assurances) ou en agence.
Saisissez les trois garanties que nous vous proposons :

Garantie n° 1 : la solidité d'un grand groupe

Créé en 1973, CARDIF est spécialisé dans le domaine de l'épargne, des placements et de la retraite, tant auprès des particuliers que des entreprises. Grâce à son esprit novateur, CARDIF est vite devenu l'une des toutes premières sociétés d'assurances-vie et capitalisation du secteur privé, avec plus de 10 milliards de fonds gérés pour 250 000 dossiers.

Garantie n° 2 : professionnalisme et dynamisme

Au sein d'une petite équipe, vous participerez aux réflexions stratégiques, à la conception et la réalisation d'actions de notoriété. En liaison avec les agences de publicité du groupe, vous veillerez à la cohérence de notre image et au respect des budgets investis.

Garantie n° 3 : diversité et évolution

Votre sens relationnel et l'esprit d'équipe qui vous anime, vous permettront d'exercer vos compétences auprès de nos différents services. Vous planifierez et coordonnerez l'ensemble de nos activités média (campagnes presse, présence salons, création de catalogue etc.) dans un souci d'efficacité permanent.

En adhérant à nos garanties, vous choisissez d'évoluer dans des conditions optimum. Pour cela, adressez votre dossier de candidature sous réf. 334 à
Madame Barjolin, Service Orientation–Recrutement - 5 avenue Kléber 75116 Paris.



CARDIF

groupe de la compagnie bancaire

---

multiconsult



CABINET CONSEIL INTERNATIONAL
Membre de Deloitte Haskins
and Sells International
recherche

consultant en gestion

Le(la) candidat(e), diplômé(e) d'une grande école de gestion et/ou expertise comptable et possédant **au minimum 5 ans d'expérience**, participera à des missions variées : diagnostics opérationnels, mise en place de systèmes d'information de gestion, programmes de réduction de coûts, gestion de trésorerie, comptabilité analytique, études d'acquisitions, analyses financières, etc...
Une expérience pratique de l'informatique sera appréciée.
Ce poste basé à **Paris**, au sein d'un groupe jeune et international implique des déplacements en province, nécessite une bonne connaissance de l'anglais et pourra déboucher sur des possibilités d'évolution rapide.
Il requiert un goût affirmé des contacts humains et du travail en équipe, des qualités de rigueur et de méthode, un bon esprit d'analyse et de synthèse ainsi que de fortes capacités d'adaptation.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV détaillé + photo
sous réf. M 8641 à Chantal Maheux
MULTICONSULT
94, avenue de Villiers - 75017 Paris

LA FONDATION



7, place de la Défense
immeuble PCB1
92084 COURBEVOIE, PARIS-LA DÉFENSE

TÉL. : (1) 47-96-08-89

Recherche :

UN CHARGÉ DE MISSION

Formateur en informatique

MISSION :

- Conception et coordination d'actions de formation ;
- Suivi de l'activité de centres X 2000 et de leurs projets.

La Fondation X 2000 est un organisme para-public chargé d'animer et de gérer un réseau de 125 centres de formation à l'informatique et d'expérimentation de ses nouveaux usages.

La lettre de candidature est à adresser à son délégué général avec l'indication de vos prétentions et du numéro permettant de vous contacter téléphoniquement. Elle devra être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo.

Juriste de haut niveau département des contrats

Au sein d'une équipe de spécialistes de contrats internationaux, vous êtes chargé, en liaison étroite avec nos divisions opérationnelles, d'assurer le montage, la négociation et l'interprétation des contrats passés par le Groupe (contrats de licences, de recherches, commerciaux et industriels), de participer sous l'angle contractuel aux opérations de développement externe (acquisitions, sociétés communes...).

Votre formation juridique de troisième cycle (Propriété Industrielle et/ou Droit des Affaires Internationales) est complétée si possible par une formation de gestion et de toute façon par une expérience d'environ 5 ans dans le domaine des Accords.
Vous travaillez aisément en Anglais et vous vous caractérisez par votre sens de la négociation et votre facilité de rédaction.
Une intégration rapide, une efficacité professionnelle prouvée et le sens de l'animation pourraient vous permettre d'évoluer à moyen terme. Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., rémunération actuelle), sous référence 106M à Jacqueline JOIN-DIETERLE - Direction du Développement et de la Gestion des Cadres 35, boulevard des Invalides 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF

CURRICULUM



Assurances - Produits Financiers - Loisirs - Formation - Conseils aux Collectivités et Entreprises

recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

PREVOYANCE-ASSURANCES

Vous êtes actuaire de formation et/ou diplômé d'une grande école. A votre expérience d'assureur créatif, vous joignez, grâce à votre sens du contact et de la négociation, des capacités d'homme de développement. Notre souhait est que, à terme, vous puissiez devenir Directeur Technique. Homme ou femme vous avez 35 - 40 ans au minimum et vous avez l'étoffe d'un dirigeant.

Merci d'adresser votre dossier complet, CV, photo, lettre manuscrite, sous la référence 353/M
GROUPE CRI - Roselyne GUILLEMIN - 5 avenue du Général de Gaulle - 92800 PUTEAUX

Filiale française du leader mondial du contrôle et de la certification

recherche

POUR SON SIEGE SOCIAL PARIS-CHATELET

ATTACHE DE DIRECTION FINANCIERE

Il sera chargé d'études d'organisation à la division financière puis du suivi de comptabilité analytique et du contrôle budgétaire. Ce poste est offert à un candidat qui, titulaire d'un diplôme ESC, option finance et comptabilité, possède une expérience de 3 à 5 ans, orientée vers l'expertise comptable ou des fonctions similaires dans l'entreprise. Il convient en outre de lire, écrire et parler correctement l'anglais pour évoluer dans le poste à pourvoir.

Merci d'écrire avec CV. prétentions en indiquant sur l'enveloppe le N° 9663 à PARFRANCE ANNONCES — 4 rue Robert Estienne — 75008 PARIS — qui transmettra

---

Notre communication commerciale n'est pas la moindre de nos originalités

Nous sommes une organisation financière privée, une banque, profondément enracinée sur tout le territoire. La décentralisation, l'autonomie des structures régionales et locales est une règle d'or de notre philosophie. Ceci est vrai pour toutes les actions commerciales y compris la communication. C'est cependant bien sûr au niveau national que s'élabore une politique générale de communication commerciale et que se définissent ses différentes applications : publicité, sponsoring, promotion, marketing direct, identité visuelle.

Votre mission, à partir d'une étude permanente de notre positionnement, est de participer à l'orientation de nos choix en ce domaine et de prendre en charge leurs réalisations.

Vous êtes l'interlocuteur des Agences, des grands médias, des régions aussi dont vous coordonnez les actions et à qui vous apportez un appui technique. Vous vous intéressez aux nouvelles techniques d'aide à la vente (par téléphone, par correspondance...).

Vous gérez un budget de 20 MF et rapportez au Directeur du Développement.

Votre formation (type Ecole de Commerce, Sciences Po. etc, sans exclusive aucune), votre expérience en Agence et/ou chez l'Annonceur ont fait de vous un professionnel reconnu, autonome, ayant la double capacité de concevoir et de réaliser. Vous maîtrisez parfaitement l'ensemble des techniques de communication.

Si en plus vous connaissez le système bancaire, vous gagnerez du temps.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous réf. CC 435 M à notre Conseil SEFOP auprès de qui vous trouverez, à propos de cette offre, toutes précisions et explications

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

études / technique le coeur de notre métier

N° 1 sur notre marché, nous réalisons un CA de 150 millions de FF avec 350 personnes ; nous sommes filiale d'un groupe profitable et en croissance.

A court terme, vous serez responsable de la structuration des études et du développement tant du point de vue technique que pour fournir un support efficace à la vente ; à moyen terme la dynamique de notre société vous permettra d'évoluer vers un poste opérationnel.

Vous avez une formation d'ingénieur (A & M ...) et une bonne expérience des techniques du second oeuvre du bâtiment et de ses équipements (fabrication unitaire ou de petite série, électricité, serrurerie, formage des matières plastiques, etc...).

Pour participer à ce recrutement, veuillez envoyer votre dossier sous réf. : 811-28, à notre Conseil :

ONOMA 126 rue de Berri 75008 Paris.

L'épargne financière : un marché porteur

Un groupe de sociétés financières de renom, en forte croissance, réputé pour son dynamisme et sa créativité recherche un commercial de haut niveau.

Il sera chargé, à la tête d'une équipe de cadres, d'animer et de développer sur la région parisienne notre réseau de correspondants : conseillers financiers, conseils en gestion de patrimoines, courtiers. Il disposera d'un large éventail de produits financiers appréciés pour leur qualité et performance. Il fera partie de notre état major commercial et ses responsabilités s'étendront par la suite à nos implantations régionales.

Si vous avez une bonne culture financière, une expérience réussie d'animation et d'encadrement de plusieurs années acquise dans une institution financière, venez participer à notre expansion. Prenez contact sous référence 8630 LM avec les consultants du cabinet CLEAS auquel nous avons confié cette mission.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

---

200 000 F/an +

Groupe Financier leader recherche un

Concepteur commercial

H/F

Sa mission :
- participer à la mise en place d'une nouvelle démarche de vente,
- concevoir et élaborer les schémas d'entretiens commerciaux.

Son profil :
- une formation supérieure,
- professionnel du marketing téléphonique et du marketing direct,
- expérience de la vente réussie.

Ses qualités personnelles :
- une bonne sensibilité des spécificités téléphone,
- une connaissance précise des techniques de vente,
- imagination, esprit de synthèse et bonne connaissance du langage.

Pour un 1er contact, téléphonez le **lundi 7 et le mardi 8 avril 1986** à
Daniel Julien au 48.28.40.30
TELEPERFORMANCE
6-8 rue Firmin-Gillot - 75015 Paris

IMPORTANTE BANQUE ÉTRANGÈRE A PARIS

recherche

COMPTABLE DE BANQUE

- **Formation minimum :** brevet comptable ou à défaut brevet de banque, ayant des notions informatiques de base et décidé à se perfectionner dans ce domaine.
- **Bonne expérience dans un service comptable de banque :** connaissance satisfaisante des réglementations bancaires, sens des relations humaines.
- **Recrutement :** classe IV - Poste pouvant évoluer rapidement vers une fonction de cadre.
- Formation interne assurée.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 7.154 M
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy - PARIS-7e.

Société de Conseil du Groupe B.I.A.O.



recherche

ingénieurs en organisation

Diplômés de l'Enseignement Supérieur, ils se verront confier des missions d'Organisation en France et en Afrique.

Les candidats devront donc justifier d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans des fonctions d'Organisation appliquée au secteur Bancaire.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel sous réf. 61.95/10/772 à ADEQUATION, 62-64, av. Emile Zola, 75015 Paris

Adequation

Organisme interprofessionnel recherche le

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DE SES RELATIONS EXTERIEURES

En liaison directe avec le délégué général et le comité de direction, il aura pour missions principales de :
- promouvoir l'image de marque de l'organisme auprès des entreprises,
- accroître la fréquentation du cercle (restaurant, réceptions, cocktails) pour en assurer la rentabilité,
- développer l'animation du club interadhérent.

Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure (bac + 4, droit, sciences éco...), ayant une solide expérience des relations à haut niveau dans l'entreprise (vente, service, conseil...).

Rémunération annuelle 210 000 F +. Poste à pourvoir en région parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 696 M à Brigitte PRISSARD



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

McCormack & Dodge France, S.A.

membre du groupe Dun & Bradstreet

Filiale Française d'un groupe international spécialisée dans la conception et la distribution de progiciels de gestion, recherche pour faire face à sa rapide expansion :

5 CONSULTANTS APPLICATION

Votre mission : conseiller les clients, former les utilisateurs aux produits et soutenir l'équipe commerciale.
Vous avez : environ 30 ans, une formation de Gestion type E.S.C., une première expérience au sein d'un service comptable d'une entreprise ou en cabinet d'audit, le sens du contact, du travail en équipe et une bonne maîtrise de l'anglais.
Nous vous proposons : des conditions de travail stimulantes, une formation à nos produits et un support logistique de qualité.

Intéressé par ce poste basé à LA DÉFENSE (92),
envoyez C.V., lettre manuscrite + photo et rémunération actuelle à
MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru 75008 PARIS,
sous réf. 521244 portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Associer votre dynamisme à celui de notre entreprise !

Filiale d'un important groupe d'activités de type services, coté en bourse, notre société en très forte progression depuis 6 ans, CA de 260 millions de Frs, recherche son

Chef comptable

Il animera une équipe de 6 personnes et assurera l'ensemble de la comptabilité, de son traitement informatisé ainsi que de la trésorerie.

Agé d'une trentaine d'années, de formation DECS, il possèdera, outre une solide expérience comptable, de bonnes connaissances en gestion de trésorerie et sera rôdé à l'utilisation de l'analytique et de l'informatique, tant sur micro que sur gros système.

Ce poste, basé à Paris-Saint Lazare, est à pourvoir rapidement.

Ecrivez sous référence 3.95 ALMR au département Ressources Humaines de SIASS qui nous assiste dans cette recherche.

SIASS

50, Boulevard de Courcelles 75017 PARIS

« Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur à dominante Construction Mécanique,
Expérience de 2 à 5 ans en Ingénierie, dans un Bureau d'Etudes ou un Atelier, orientés vers la Mécanique,
Pratique courante de l'anglais professionnel,
Connaissances en Informatique (Fortran).
Ce sont vos atouts :

Ecrivez-nous. Nous recrutons un

INGENIEUR D'ETUDE ET DE CONCEPTION D'EQUIPEMENTS MECANIQUES.

Poste basé à Paris Porte Maillot.

Joindre C.V. + photo + prétentions sous réf. 4440-M à Mamrégies, 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra. »

GROUPE SYSECA

Pour assurer la conduite de projets de grande envergure dans un domaine de pointe, nous recherchons

ingénieurs

(grandes écoles, Doctorat, DEA)

justifiant d'une formation et d'une première expérience en INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.
Maîtrise indispensable de LISP et d'un outil de développement de SE (OPS 5, SNARK, KEE, ART...). Connaissance de Prolog et de la programmation orientée objet appréciée.
Lieu de travail : Provence-Côte d'Azur et Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M0 74 à : Groupe SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (300 MF de CA, 820 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

Un très important Etablissement Financier National recherche :

un(e) Juriste en Valeurs Mobilières

Il(elle) aura pour mission de :
- participer à la création de produits en valeurs mobilières ainsi qu'à des études fiscales et juridiques concernant des opérations financières et boursières (introduction en Bourse, fusions, prises de participation).
- contrôler l'application des réglementations de ces opérations, plus particulièrement SICAV et Fonds communs.
- assurer la vie juridique des sociétés.

Une expérience de 3 ans environ d'opérations similaires acquise dans un établissement bancaire ou dans un cabinet de Conseil Juridique est exigée.

Une formation juridique DEA ou DESS fiscalité/Droit des Affaires est demandée.

Envoyer candidature avec CV, prétentions et photo sous réf. GV 407 à Lévi Tournay/Asscom - 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---



L'UN DES «GRANDS» MONDIAUX DES GANTS INDUSTRIELS ET DE MÉNAGE
5 USINES AU MONDE - 400 MILLIONS F DONT 45 % A L'EXPORT
renforce ses structures à l'Exportation et recrute pour base à 92-LEVALLOIS (25 % en voyages à l'Etranger)

Deux Chefs de Marchés EXPORTATION

MISSION au sein d'une équipe jeune : PARTICIPER A LA DÉFINITION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE EXPORT pour les marchés dont ils sont RESPONSABLES et RÉALISER LES OBJECTIFS DE VENTE DE LEURS MARCHÉS, depuis le Siège et sur le terrain avec toute l'autonomie qu'ils méritent.

- Formation commerciale type E.S.C.
- ANGLAIS COURANT absolument INDISPENSABLE
- EXPÉRIENCE (au moins 2-3 ans) DE LA VENTE DE PRODUITS INDUSTRIELS et/ou de CONSOMMATION A L'EXPORTATION avec réelle habitude du terrain

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8409 à



Pour faire face à son développement le leader européen de la saisie portable intelligente recrute :

- **COMMERCIAUX** AYANT EXPÉRIENCE DE VENTE EN MILIEU INDUSTRIEL.
- **COMMERCIAUX** AYANT EXPÉRIENCE DE VENTE A LA GRANDE DISTRIBUTION.
- **PROGRAMMEURS** DÉBUTANTS OU AVEC COURTE EXPÉRIENCE AVEC BONNE PRATIQUE DU PASCAL SUR IBM-PC.

TECHNICIENS SPÉCIALISTES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (CONCENTRATION DE DONNÉES, RÉSEAUX, ETC.)

- **COMPTABLE UNIQUE** AVEC NOTIONS D'ANGLAIS

FORT DYNAMISME EXIGÉ

Envoyer C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions à : Mme LAMY - MICRONIC Les Mercuriales - 40, rue Jean-Jaurès 93176 BAGNOLET CEDEX.

BANQUE D'AFFAIRES EN CRÉATION

recherche

EXPERT-COMPTABLE

pour prendre en charge sa comptabilité et sa fiscalité :
- Travail sur IBM ;
- Cinq années d'expérience en comptabilité exigées.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. avec références et prétentions sous no 7.160 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE DE FRANCE recherche pour son Centre Informatique équipé d'un

DPS 7 UN REALISATEUR

ayant une expérience de 3 ans minimum et possédant DUT ou équivalent.

Adresser lettre et CV détaillé à Monsieur le Chef du Personnel de la CRAMIF 17/19, rue de Flandre 75954 Paris Cedex 19

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Filiale informatique du Groupe B.I.A.D. recherche



ingénieurs informaticiens

Ils seront intégrés à des projets bancaires temps réel en France et/ou en Afrique.

La connaissance du matériel BULL DPS 7 et de la Banque est très souhaitable.

Il est demandé une formation supérieure (Ecoles d'Ingénieur, de Gestion ou Université) et une grande mobilité.

Toutes les candidatures répondant à ces critères et faisant état d'une expérience entre 2 et 8 ans seront examinées et traitées confidentiellement.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel sous réf. 61.94/II/771 à ADEQUATION, 62-64, av. Emile Zola, 75015 Paris

Adequation

Banque

Une banque parisienne renommée pour la qualité du service rendu à une clientèle exigeante recherche

JURISTE DE BANQUE CONTENTIEUX (H ou F)

Responsable au sein de la Direction Juridique du service contentieux, il aura également en charge le service secrétariat des sociétés. De solide formation juridique (maîtrise minimum), il s'est, au cours de 5 années d'expérience, spécialisé dans le contentieux bancaire et le droit commercial.
Par sa forte personnalité, sa compétence et sa rigueur, il s'imposera auprès d'interlocuteurs de haut niveau.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 510 025 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

---

responsable d'une unité de fabrication

Importante société industrielle, nous cherchons pour notre DIVISION AUTOMOBILE, le responsable d'une unité de fabrication située à moins de 100 kms au Nord de Paris.

Véritable chef d'établissement (70 personnes environ), il est responsable de la productivité et de la rentabilité (prix, qualité, délais !).

32 ans minimum, de formation AM ou INSA, vous avez déjà dirigé, avec succès, une unité moyenne, de préférence dans l'industrie de « l'habillage ». La connaissance de l'anglais est indispensable ; celle de l'allemand souhaitable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 480/LM, à Annick LUCCHINI - JACQUES TIXIER S.A - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

DÉVELOPPEMENT

recherche

psychologue clinicienne

ayant de 2 à 5 ans d'expérience

DÉVELOPPEMENT conseille des Entreprises appartenant à des secteurs variés dans la Recherche et le choix de leurs Cadres à haut potentiel. S'appuyant sur des méthodes psychologiques, DÉVELOPPEMENT procède notamment à des évaluations individuelles approfondies. Votre mission sera d'y participer.

Pour s'insérer dans la petite équipe très professionnelle du Cabinet, il est nécessaire de posséder – outre une formation type PSYCHO-PRAT ou DESS de PSYCHOLOGIE CLINIQUE, doublée d'un réel intérêt pour l'Entreprise – un excellent contact et le goût pour un travail approfondi et rigoureux. Il faut aussi savoir s'organiser de manière efficace, aimer communiquer, écrire,...

Les dossiers de candidatures – sous réf. 3183 M, à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Société en expansion forte et continue, leader dans les systèmes électroniques de sécurité haut de gamme recrute

Responsable crédit et recouvrement

Avec une équipe de huit personnes, utilisant des outils de gestion modernes, il assurera :
- le contrôle et la validation de la facturation,
- le suivi des fichiers clients,
- le recouvrement des créances,
- le suivi des litiges,
- le suivi et le contrôle crédit.

Le poste, rattaché à la Direction Financière, implique une collaboration étroite avec les services vente et logistique et de nombreux contacts extérieurs.

Les candidat(e)s, de formation supérieure, ont plusieurs années d'expérience en position d'adjoint à chef de service. Ils connaissent et recherchent les exigences de ce type de poste dans une société en expansion et maîtrisent l'outil informatique.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions sous réf. 167 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Distribution automobile

SOCIÉTÉ IMPORTATRICE (MARQUES DE NOTORIÉTÉ) ÉTEND ET DÉVELOPPE SON RÉSEAU NATIONAL à la mesure de ses nouveaux objectifs et RECRUTE

4 Responsables régionaux DEVELOPPEMENT DU RESEAU

BASÉS A PARIS (indispensable) dépendant du Directeur Commercial et à partir des objectifs et cibles fixés, ILS PRENDRONT CONTACT dans leur zone AVEC TOUS LES CONCESSIONNAIRES POTENTIELS (Concessionnaires et Agences à promouvoir), PROPOSERONT UNE CONCESSION AUX PLUS PERFORMANTS et défendront leur dossier auprès du Siège.

RÉMUNÉRATION TRÈS MOTIVANTE

DES PERSONNALITÉS PLUS ENCORE QUE DES PROFESSIONNELS
- JEUNES (– de 40 ans). Formation commerciale et si poss. Ecole pratique de vente
- CONNAISSANT LA DISTRIBUTION AUTOMOBILE OU PAS si T.B. vendeur négociateur et animateur de réseau (bureautique, logiciels...)

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo sous réf. 8413 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Importante Société, région parisienne, sur un marché en plein développement, renforce son équipe informatique télématique, en recrutant

un futur Chef de Projet (2001)

Informaticien de formation ingénieur ou MIAGE

Agé de 25 à 30 ans, il aura une expérience de 3 années dans la réalisation de logiciels en temps réel ou d'applications concernant les réseaux.

La connaissance des procédures de transmission, des normalisations, des architectures SNA ou DSA et des techniques de pointe dans le domaine de la commutation de paquets, des réseaux et de la télématique est indispensable.

Analyste-Programmeur (2002)

De formation BTS ou DUT informatique

Agé de 25 à 30 ans et ayant une expérience de 3 années dans le développement d'applications VIDEOTEX et pratiquant COBOL sous DTF et BASIC.

et pour son Service Informatique

Analyste-Programmeur (2003)

Agé de 25 à 30 ans, de niveau BTS ou DUT informatique, vous avez une expérience de 2 à 5 ans minimum dans l'analyse fonctionnelle et la programmation COBOL et RPG sur des applications de gestion. Tout en maintenant l'existant, vous participerez activement à la mise en place de nouveaux développements sur moyens systèmes interactifs et micro-ordinateurs.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, avec prétentions, disponibilités en précisant la Réf. à : **PAL** Publicité Alain Litas, 24, rue du Général Leclerc, 94220 CHARENTON

Ville d'Ermont (Val-d'Oise) 25.000 habitants recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

candidature ouverte aux titulaires de licence ou par mutation.

Envoyer C.V. manuscrit à M. le Maire d'Ermont 95120.

STANHOME S.A. (CA : 450 MF) Société de Vente par réunion à domicile de produits d'entretien et de toilette, filiale d'une multinationale américaine, recherche dans le cadre de son expansion un :

RESPONSABLE TECHNIQUE QUALITE

Sous l'autorité directe de la Direction Développement Produits, sa mission consiste à assurer la qualité des produits en ligne et à apporter une assistance technique au développement de nouveaux produits.

Une formation de type **INGENIEUR CHIMISTE**, une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans ce domaine, la pratique de l'anglais sont des atouts indispensables pour réussir dans cette fonction.



Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, à Jean-Pierre GIE

STANHOME S.A.
10, rue Jean-Jaurès - 92800 PUTEAUX.

MEDIA BA

Bureau d'Études

recherche

UN(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

POUR RESPONSABILITÉ ÉTUDE SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE DANS SERVICES PUBLICS/PARA PUBLICS.

Connaissance collectivités locales et territoriales.
Pratique de l'organisation.
Formation ou références burautiques demandées.
Lieu de travail : région parisienne + déplacements de courte durée à prévoir.

Adresser candidature et C.V., sous nº 7.159 M.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy - PARIS-7e.

CHARGE DES RELATIONS EXTERIEURES

H/F

Organiser les collectes de sang secteurs : voie publique, facultés, grandes écoles et entreprises, telle est la mission que nous souhaitons vous confier.
Vous êtes titulaire d'une licence en sciences humaines ou économiques.
Vous avez 28-30 ans minimum et vous aimez les contacts.
Votre expérience vous permet de justifier de votre dynamisme, de votre esprit de méthode et de rigueur, et de votre coopération au sein d'une équipe.
Vous possédez un véhicule personnel.
Libre rapidement. Poste basé Paris 15e.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à Marie-Françoise Souzedde, BP 100, 91943 Les Ulis Cédex.



Ecole Commerce Gestion – DECS + 3 à 5 ans d'expérience

DE L'ADMINISTRATION DES VENTES AU CONTROLE DE GESTION

Créée en mars 80, NASA Electronique, leader sur son marché, distribue des produits télé, Hi-Fi, Vidéo micro informatique. Aujourd'hui nous employons 1500 personnes dans 130 magasins en France et nous réalisons un CA de 1,4 milliards de francs.

De niveau école supérieure de gestion ou DECS, vous avez, à 27 ans environ, une expérience de 3 à 4 ans dans une fonction finances, comptabilité, gestion.
Homme de chiffres, vous privilégiez le concret et l'efficacité.

Le poste que nous vous proposons couvre dans un 1er temps l'administration des ventes de nos 40 magasins de la région parisienne (CA, marge brute, effectifs, masse salariale, analyse des écarts / budget / quota).
Dans un 2ème temps, vous participerez directement à la mise en place de comptes d'exploitations par magasin et à la définition et utilisation des outils de contrôle de gestion.
La connaissance pratique de l'informatique est bien sur indispensable.
Veuillez écrire avec CV, photo et prétentions sous réf. 453 à NASA Electronique
Direction des Relations Humaines
55, rue Etienne Dolet
92240 Malakoff.

NASA électronique — Jonction

ÉLECTRONIQUE C.K.D.

- VIDÉOTEX TERMINAL.
- POINT DE VENTE.
- MONÉTIQUE.

recherche

UN AGENT D'APPROVISIONNEMENT

NIVEAU IV - 3 minimum
ayant au moins 3 ans d'expérience dans
L'INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE
13e mois - Restaurant d'entreprise
LIEU DE TRAVAIL : SAINT-OUEN-L'AUMONE (95)

Envoyer curriculum vitae à :
ELECTRONIQUE C.K.D.
B.P. 437, 95005 CERGY-PONTOISE CEDEX.

Etablissement Financier Parisien recherche pour ses

Etudes de Marchés

un(e) Chargé(e) d'Etudes confirmé(e)

(Plusieurs années d'expérience des études qualitatives et quantitatives).

CONTRAT A DUREE DETERMINEE DE PLUSIEURS MOIS (DE 6 MOIS A 1 AN ENVIRON).

Adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous réf. JH 408 à Lévi Tournay Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.

LÉVI-TOURNAY / ASSCOM

BANQUE PRIVÉE PARIS-8e

recherche

UN TRÉSORIER DE BANQUE

Le candidat retenu aura une formation supérieure et devra justifier de plusieurs années d'expérience dans la gestion de la trésorerie.

Ce poste implique également la connaissance des opérations de change et participera activement à l'évolution des nouveaux produits du marché monétaire et financier.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite ainsi que votre C.V. détaillé avec vos prétentions sous nº 7.161 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

SOGITEC

Simulation et Images de Synthèse, recherche :

INGENIEUR SYSTEME EXPERIMENTE

(Référence A)

Diplômé d'une grande école d'ingénieur, il a acquis une bonne expérience de 3 à 5 ans sur du matériel GOULD sous MPX. Une connaissance d'UNIX serait appréciée.
Dans le cadre du développement de projets logiciels temps réel, il aura la responsabilité de la gestion des centres de calcul, assurera l'interface avec le constructeur et participera à la mise en place d'un atelier logiciel.
Ses qualités humaines et pédagogiques lui permettront d'assister les chefs de projet dans la définition d'architectures logicielles et de former les équipes de réalisation.

INGENIEURS LOGICIEL

(ENSAE, ESE, ECP, GRENOBLE, IDN, ISEP, etc...)
2 à 4 ans d'expérience.

(Référence B)

Au sein d'une équipe logicielle en expansion, ils seront responsables de l'analyse et de la modélisation de systèmes complexes, et de la réalisation de programmes de simulation en temps réel dans le domaine de l'aéronautique.
Ayant une formation générale en électronique et informatique, leur potentiel et leurs qualités leur permettront d'assurer la coordination de petites équipes.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Jean-Paul MEUNIER, sous référence, à :
SOGITEC - 36, rue de la Belle-Feuille,
B.P. 127 - 92106 BOULOGNE.

LÉVI-TOURNAY / ASSCOM

AFOS PME

FONDS D'ASSURANCE FORMATION DES SALARIES DES P.M.E.

recrute un

chargé de mission

- Pour assister les instances paritaires du F.A.F. et être l'interlocuteur des délégations régionales (AGEFOS-PME) pour les questions Formation,
- Maîtrise de Droit ou équivalent
- Expérience d'au moins 2 ans dans la F.P.,
- Base : PARIS 17e. Déplacements en Province.

Confidentialité assurée. Adresser C.V. et prétentions sous référence 4333-M à Mamrégies qui transmettra.

Mamrégies
3 RUE D'HAUTEVILLE, 75010 PARIS

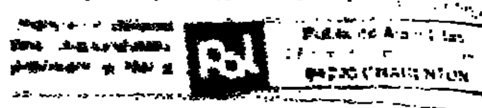
Société de produits de grande consommation recrute pour ses laboratoires de recherche situés dans la banlieue nord-est de Paris :

UN INGÉNIEUR

ayant une expérience très pratique du bureau d'études (environ 10 ans), des connaissances en mécanique et en dessin industriel, de solides bases en électronique automatisme/régulation et en mesures physiques.

Le(la) candidat(e) retenu(e) sera chargé(e) de l'animation d'une équipe de 3 personnes pour la réalisation de prototypes.

Envoyer lettre + c.v. + photo à C.G.P., réf. VI
14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS
qui transmettra.



OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après stage, d'atteindre après un an 10.000 F à 15.000 F mensuels.

Nous leur offrons :

- une formation complète ;
- une activité prenante ;
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo ss nº 5.216 Publicités Réunies 112, bd Voltaire 75011 Paris
La préférence sera donnée à des candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études.
- SOIT la preuve de leur personnalité.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS RECRUTE

JOURNALISTE

pour informations sur les sociétés. Expérience des services d'études de banque ou d'analyse financière souhaitée
Envoyer C.V. sous nº 7.138 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ville banlieue Nord-Est + de 40.000 habitants recherche

CADRE MOTIVÉ

Pour animer plusieurs secteurs de l'activité municipale
Adresser C.V. et candidature ss nº MO, 6.290 BLEU. 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Organisme de formation et de recherche en économie des transports maritimes rech. collabor., libre immédiat., dipl. Sc. éco., Sc. Po ou droit, préf. exp. professionnelle 2 ans
Env. C.V. + photo + prét. à LE.T.M. B.P. 34 94110 Arcueil.

SOCIÉTÉ GEO

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE RECHERCHE

TECHNICIEN

Niveau B.T.S. ou D.U.T. MECANIQUE. Première expérience en service entretien appréciée
Env. C.V. et photo + prét. à M. SOORS - SOCIÉTÉ GEO 77, av. Fontainebleau 94270 - LE KREMLIN-BICÊTRE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC SUD DE PARIS recherche

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES EN AMÉNAGEMENT

Mission :
collecte et gestion du 0,9 % patronal à la construction. Participation à l'élaboration des documents réglementaires (P.O.S., Z.A.C....)
Etudes et statistiques concernant l'immobilier d'entreprises.
Etudes ponctuelles dans le cadre du Service « Equipement et Urbanisme »

Profil :
âgé d'environ 30 ans, de formation supérieure en aménagement. Présentation, rédaction, élocution, aptitude aux exposés en réunions. Intéressé par l'économie et la gestion
Goût du travail en équipe
Doit être disponible et disposer d'un véhicule

Ecrire sous le nº 7.157 M, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Recherche JEUNE HOMME MAITRE EN DROIT
Libéré O.M. Excellente présentation et éducation
Dynamique aimant voyager en vue initiation profession de GÉNÉALOGISTE
adr. C.V. manuscr. dét. et photo
à MAILLARD GÉNÉALOGISTE 3 bis, rue Alboni, 75016 PARIS, qui convoquera.

Pour participer à son développement extrêmement rapide en France, une Compagnie d'Assurance, membre d'un des plus importants groupes d'assurances américains recherche

1) INGÉNIEURS EN PRÉVENTION INCENDIE
2) SOUSCRIPTEURS RISQUES INDUSTRIELS

Ces postes à pourvoir immédiatement, conviendraient à des candidats bilingues anglais, ayant de préférence une formation d'ingénieur ou équivalente, avec quelques années d'expérience des risques industriels et en particulier des Risques Hautement Protégés (H.P.R.)

Nous offrons à des candidats motivés et performants des possibilités de carrière intéressantes au sein d'une équipe dynamique.

Adresser C.V., phot et prét. sous réf. 840 à SWEERTS 9, rue du Delta 75009 PARIS, qui transmettra.

TIA constr./industr./préfa. cherche cadre commercial Paris B.P. Exp. 40-84-70-40.

SOCIÉTÉ IMPORTANTE

SIÈGE BANLIEUE OUEST PARIS recherche

JEUNE CADRE

POUR POSTE DE SECOND SERVICE EXPORTATION

AVEC PERSPECTIVE PROMOTION RAPIDE

ayant expérience de quelques années notamment des questions administratives ainsi qu'une bonne connaissance pratique de l'anglais et de l'allemand

Ecr. s nº réf. 3408 à : PRAIRIAL 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS qui transmettra

DISCRÉTION ASSURÉE. Il sera répondu à toutes les lettres.

L'INSTITUT D'INFORMATIQUE D'ENTREPRISE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS-ET-MÉTIERS
Ecole d'ingénieurs informaticiens à temps partiel située à EVRY (Essonne) recrute

UN TECHNICIEN « TYPE CNRS » 1 B

Le candidat sera intégré dans l'équipe du Centre informatique et devra assurer les fonctions suivantes :
- développement et maintenance des applications système (matériel utilisé VAX 750 sous VMX) ;
- participation aux tâches d'exploitation

Les conditions de recrutement sont celles de la Fonction Publique.
Les candidatures accompagnées d'un C.V. et d'une copie de diplôme (BAC + 3) pourront être adressées à l'attention de M. CABANES - I.I.E.
18, allée Jean-Rostand
B.P. 77 - 91002 EVRY CEDEX
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 avril 1986.

Le centre technique industriel de la construction métallique recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

en construction métallique (calcul des structures et fabrication) pour participer à la rédaction de textes réglementaires
Connaissance de l'anglais souhaitée

Ecrire C.T.I.C.M. Domaine de Saint-Paul 78470 ST-REMY-lès-CHEVREUSE.

ECOLE D'ART DRAMATIQUE cherche

UN RESPONSABLE GESTION-COMPTABILITÉ

au 1/5/86
Sérieuses références exigées
Tél. de 11 h à 15 h 30 au 43-21-76-75 pour r.-v.

GOHEI AMERICAN CO. LD.

cherche pour son PDG Japonais

UNE SECRÉTAIRE TRILINGUE

JAPONAIS

FRANÇAIS ET ANGLAIS

- Langue maternelle française ou anglaise.
- Excellente présentation.
- Grande disponibilité ; horaires irréguliers. nombreux voyages.

Tél. à Mme Miyashita : 48-25-96-05, entre 20 h-23 h, pour un rendez-vous le 21 AVRIL 1986 10 h-21 h.

Pour rentrée de septembre

INSTITUT DE COMMERCE INTERNATIONAL recherche pour Paris

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE

35 ans minimum
Son rôle :
- Suivi pédagogique Etudiants/Professeurs ;
- Relations parents/Direction ;
- Coordination du corps professoral.

Expérience pédagogique et de direction des études pour préparation au STS, minimum 5 ans indispensable.

Envoyer c.v. et prétentions à Publicité CLAUDE MICHEL, 82, boulevard de Sébastopol, 75003 Paris qui trans.

secrétaires

UN ORGANISME PARAPUBLIC NATIONAL dont la vocation est l'animation écon. des PME-PMI recherche

UNE STÉNO-DACTYLO A MI-TEMPS

l'après-midi de 14 h à 18 h.

Adr. CV + prétentions sous le nº 7147. *Le Monde publicité*, 5, rue de Monttessuy, Paris 7e.

travail à domicile

Artisans effectue tous travx de traitement de texte et dactylographie. Tél. 34-61-14-22.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Dem. une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P.402-09 PARIS CEDEX 09.

J.F. 32 ans, experte en communic. internation. introduit ts médias Antilles + Amérique du Sud, sans organisation, lancement produits. Et. ttes prop. Ecr. M. Petit (qui trans.) 1, av. R.-Fleury 78220 Viroflay.

traduction offres

Recherchons pour travail à domicile

TRADUCTEURS D'ANGLAIS EN FRANÇAIS

de textes relevant de la biotechnologie. Tél. : 47-42-02-23.

Emplois Cadres — Le Monde

CHAQUE MERCREDI PRIX 10 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 10 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ x 11 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

---

formation professionnelle

Jeunes diplômés, Cadres, Ingénieurs débutants, demandeurs d'emploi

IBIA

VOUS PROPOSE UN STAGE DE

Formation à la micro-informatique pour cadres

Objectif :
- Maîtriser les principaux concepts et outils de la micro-informatique pour l'utiliser dans votre profession.

Durée du stage : 3 mois (dont un stage en entreprise).
Participation aux frais : 4.800 F
Début du stage : 20 Mai 1986 - Recrutement immédiat

Renseignements : IBIA Michèle ZILBERMAN - 33, Boulevard Gouvion Saint-Cyr, 75017 PARIS
Tél. : 45.72.02.08

BC

Ingénieurs, Cadres demandeurs d'emploi ou en congé formation
L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE
vous propose un stage rémunéré de 8 mois 1/2

Innovation technologique et développement de la qualité

Cette formation vous apportera :
- Un savoir faire en management de la qualité et mise en place d'innovations technologiques.
- Un approfondissement des outils et méthodes d'amélioration de la qualité.
- Un entraînement aux techniques d'expression orale et de conduite de cercles de qualité.

Début du stage 12 Mai 1986 - Recrutement immédiat
Envoyer C.V. et photo à I.G.S. - Françoise VOLPI
63, Avenue de Villiers - 75017 PARIS

BC

UNE CARRIERE DANS L'INFORMATIQUE DE GESTION - *Le groupe BTE va former des*

INFORMATICIENS

OPTION GESTION DE PRODUCTION

Stage conventionné gratuit et rémunéré

Durée : 32 semaines dont - Travaux pratiques à mi-temps sur IBM 43 XX (VM, DOS/VSE, COBOL, CICS, DL 1, VSAM) - Stage en entreprise.
Public : Demandeurs d'emploi. Niveau requis : Bac + 3 ou équivalent.

bte

Pour tous renseignements : contacter M. VILAMANIA au : 16 (1) 47.80.72.65 poste 311

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

PROX. OBSERVATOIRE

Vends 185 m², soleil achète 100 m². 47-03-32-44.

7e arrdt

VANEAU, 90 m² à rénover, bel imm. pierre de taille, idéal profession libérale GARBI - 45-67-22-88.

8e arrdt

RUE D'ARTOIS

DUPLEX 160 m², charme, rive gauche, 3/4 chb., parfait état. DORESSAY 46-24-93-33.

13e arrdt

BUTTES-AUX-CAILLES

gd 2 P., tt cft. calme, soleil. 500.000 F. Téléphone : 43-25-97-16.

GOBELINS

Pptaire vend 2 PCES, entrée, cuis., s. de bns. REFAIT NEUF 440.000 F. - 45-26-99-04.

16e arrdt

Résidence BELLES FEUILLES 6e étage, asc., beau 120 m² sur jardin EST-OUEST, double réception, 2 chambres, calme. INTER URBIS 45-63-17-77.

17e arrdt

COURCELLES
CHARMANT STUDIO 28 m², salle dches, kitchenette, 6e ét., asc. GARBI 45-67-22-88.

95- Val-d'Oise

CERGY, ORÉE DU BOIS, vds F 4 dans résidence calme, près toutes commodités, clair, ensoleillé, vue très étendue, comprenant : entrée, cellier, cuis., séjour av. balcon, 3 chbres, w.-c., s. de bns; nombreux placards, cave, parking sous-sol. 400.000 F. (Prêt cessible 50.000 F.)
Tél. 16 (1) 30-32-00-83, après 19 heures.

appartements achats

ORPI

1re force de vente à PARIS rech. tous appartements RÉALISATION RAPIDE

ORPI - 45-39-75-50.

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux
PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

DORESSAY

recherche pour DIPLOMATES et CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE APPTS 4 et 8 PIÈCES et HOTEL PARTIC., ACHAT ou LOCATION. T. : 46-24-93-33.

locations non meublées offres

Paris

BUTTES-CHAUMONT/MANIN

FACE PARC, 4 PIÈCES

p. de t., asc., 120 m², état neuf, chf. cent. ind., 8 000 F, chges compr., 42-08-08-14.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres et Employés mutés, IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRODUITS PÉTROLIERS rech. Paris et env., appts 2 à 6 P., studios, villas. 45-03-30-33, de 9 h 30 à 19 h.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.

45-62-78-99

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-95.

hôtels particuliers

SUPERBE

LE PERREUX centre, hôtel particulier XIXe siècle, sur ss-sol total, parfait état, 250 m² habit., récept., 50 m², cuis., 6 chbres, 2 s. de bns, s. d'eau, s. de jeux, s/800 m² clos de murs, 2.500.000 F.
Agence Bourasseau, 30, av. du Général-de-Gaulle, 94 Champigny. Tél. 48-85-76-38.

fonds de commerce

Ventes

CAUSE RETRAITE, MAGASIN DE SPORTS
Val-de-Marne, près gare et mairie. C.A. annuel 480 000 F à développer. Loyer 4.600 F/trimestre. Fin bail juin 1991. Tous commerces sauf alimentaires. Prix intéressant. Tél. sauf dim. et lundi : 48-84-75-86.

bureaux

Locations

UN BUREAU À PARIS même pour quelques heures TIME BURO (1) 43-48-00-55.

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + bureaux neufs Démarche R.C. et R.M.
Champs-Élysées : 47-23-55-47
Nation : 43-41-81-81.

DOMICILIATION 8e, 2e

Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés.

ACTE - 43-59-77-55

ÉTOILE

BUREAUX

MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU

SALLES DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT-TÉLEX TÉL. (1) 47-27-15-89.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/MS Rue St-Honoré ou Paris-12e
CONSTITUTION SARL 2000 F. INTER DOM. Tél. 43-40-68-50.

immeubles

DUROC 45 m²
DUPLEX séjour + chambre, 5e étage, ascenseur.
GARBI 45-67-22-88.

villas

8 km PAU SUD, part. vd maison 5/6 chbres, 4.200 m² clos, pisc., libre. 59-21-72-64.

viagers

75 km de Paris, vallée du Morin, moulin 7 p. tt cft + cellier, parc 2 ha environ, pav. gardiens, gar., 460 000 + 5 000, occupé homme 71 ans. Viagers F. Cruz (1) 42-66-19-00.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers
maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876
5, rue Greffulhe, 75008 Paris
APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 28 ans, DESS droit soc. et relat. prof., maîtrise droit privé, lic. prof. informat. et communic. Etudie toutes propositions d'emploi évolutif en gest. pers., inform. prof., relations publiques ou juriste droit social. Tél. : 39-76-89-47 le matin.

CADRE FONCTION PERSONNEL

Homme 36 ans, dynamique et motivé, 12 ans d'expérience de la fonction personnel, sociale et humaine.
Recrutement FPC-C.E.
bilan social, taxe d'apprentissage, administration de la paie et de ses dérivés.
Etude et suivis ponctuels contrats de solidarité,
droit d'expression des salariés, absentéisme, convention FNE, reclassement du personnel, cherche à s'intégrer au sein d'une Direction du Personnel avec des responsabilités importantes.
Ecrire sous réf. J.P.C. à : BLEU Publicité, 41, avenue du Château, 94300 VINCENNES.

DIRECTEUR DU PERSONNEL 36 ans, études supérieures 12 ans d'expér., ch. emploi chef ou direct. du personnel et(ou) des ressources humaines, juriste droit social. Ecrire sous le nº 1 962 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue des Italiens, Paris-9e.

Africain 30 ans, assistant contrôleur de gestion (CCIP), organisateur-informaticien (CNAM - IESTO), DESS - gestion, option : FINANCE (IAE - Paris) cherche 1er emploi chez consultant intervenant en Afrique francoph., 42-41-39-39.

Ex-prof. de français, cinquant., dynamique, souh. à compter sept. périodes scol., travail même tps partiel. Ligne C RER. Et. ttes prop., démarch. exclu. Ecrire sous le nº 7 158 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 27 ans ayant des connaissances de la vente « exp. en vêtements de sport » cherche place stable de représentant. Fixe, % et frais souhaités. Accepte toutes propositions. T. : 60-79-31-30 à part. 19 h.

Organisateur informaticien exp. service et entreprise diplômes IESTO (CNAM) + IAE. Et. ttes prop., préf. Lyon. Ecrire sous le nº 7 145 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Maîtrise de chinois. J.F. 22 ans ch. travail interp. trad. auprès entrep. export France, étranger, 45-55-27-07 le vendredi.

Docteur d'État Sc. Po., 5 ans expérience secrétariat général. Etudie toutes propositions. Ecrire sous le nº 7 149 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RÉDACTEUR ÉCONOMIQUE ET DIPLOMATIQUE
HEC, 46 ans, quadrilingue, cherche situation dans domaine international. Libre sous deux mois. Tél. : (1) 39-50-31-50.

Ch. emploi comme professeur et/ou traductrice d'allemand ou d'espagnol, 42-63-04-63.

INGÉNIEUR LOGICIEL SUPELEC 80

cherche poste

ASSISTANT TECHNIQUE CHEZ INDUSTRIELS

- Logiciel de base.
- Conseil en organisation de développement de logiciels.
- Architecture d'applications.
- Supervision d'équipes de réalisation.

Paris - Paris-Ouest - Rouen

Ph. RICHETON
3, place Lieutenant-Aubert
76000 ROUEN.

Chargée d'études, rédactrice, propose tous travaux de recherche ou d'écriture. Appeler le 43-64-95-18

sports

FRANÇOIS CHATRIOT (RENAULT 5 MAXI) VAINQUEUR AUX « GARRIGUES »

Les rallyes français traversent le désert

Première des onze manches du championnat de France et première des huit épreuves à plus fort coefficient (4) du championnat d'Europe, le Rallye des Garrigues, long de 1020 kilomètres, dont 502 répartis en vingt secteurs de classement, a été gagné samedi 5 avril à Nîmes par François Chatriot (Renault 5 maxi) avec une avance de 1 minute 44 secondes sur le Belge Patrick Snijers (Lancia Rally 037) et 28 minutes 33 secondes sur Alain Oreille (Renault 11 turbo).

La présence dans le Gard de pilotes disputant le championnat d'Europe comme Snijers, l'Italien Fabrizio Tabaton (Lancia Delta S 4) et à un degré moindre l'Espagnol Carlos Sainz (Renault 5 maxi) n'a que partiellement masqué la grande misère du championnat de France 1986, dont le titre devrait se jouer entre deux pilotes : François Chatriot et Didier Auriol (Austin Metro 6 R 4). Le coût devenu excessif d'une saison avec une voiture de groupe B (construite à deux cents exemplaires avec possibilité d'une « évolution » de vingt unités par an) a en effet incité les grandes marques françaises et étrangères à concentrer leurs efforts sur le championnat du monde ou sur le groupe A (voitures de série construites à cinq mille exemplaires), plus proche des véhicules de tourisme.

De notre envoyé spécial

Nîmes. – Il était à peine plus de 10 heures samedi matin. Jean Ragnotti arrivait au ralenti à son assistance au Vigan. La foule entourait aussi sa Renault 11 turbo, dont la boîte de vitesse venait de casser dans le col du Minier, la onzième des vingt épreuves spéciales. Le vainqueur du dernier Tour de Corse a dû abandonner sa Renault 5 maxi, conformément aux nouveaux objectifs de la Régie. Il ne vise plus désormais que les victoires en groupe A, mais le Rallye des Garrigues perdait à cet instant son pilote le plus populaire.

Philippe Touren (Renault 5 maxi), Frabrizio Tabaton (Lancia Delta S 4), Didier Auriol (Austin Metro 6 R 4), Patricia Bertapelle (Peugeot 205 turbo 16), qui visaient un succès ou les places d'honneur, avaient dû renoncer avant lui sur les petites routes très « cassantes ».

A peine à mi-course, la victoire dans le Rallye des Garrigues se limitait déjà à un duel entre les deux Renault maxi de François Chatriot et de Carlos Sainz, qui devra, à son tour, abandonner dans la seizième spéciale, boîte de vitesses cassée.

Paradoxalement, c'est l'année où, pour leur septième édition, les « Garrigues » accèdent au deuxième rang des rallyes français, derrière le Tour de Corse (championnat du monde), que leur plateau est le plus réduit. Une menace plus préoccupante encore pour les organisateurs des dix autres manches du championnat de France, qui ne bénéficient pas de la même participation européenne.

Volants rares

Comme Yves Loubet, vice-champion de France et meilleur espoir national en rallye, tous les pilotes de l'Hexagone ont pu mesurer la quasi-impossibilité de trouver un volant officiel dans le groupe B. Engagés dans le championnat du monde, Peugeot et Citroën affirment, pour des raisons de coût et de charge de travail, ne pas pouvoir mener simultanément les deux programmes. Surtout depuis que le championnat de France se dispute exclusivement sur des routes goudronnées, alors que la terre ou les surfaces enneigées propices à la « glisse » prédominent dans la compétition mondiale. Ce raisonnement est partagé par les marques étrangères qui s'intéressaient autrefois au championnat de France.

La situation est plus complexe encore pour la régie Renault confrontée à des restrictions budgétaires au moment même où se décide pour les rallyes de 1988 le remplacement du groupe B par un groupe S, moins onéreux (la construction de dix véhicules suffirait pour l'homologation, au lieu des deux cents actuellement), et surtout moins dangereux (la puissance des moteurs serait réduite par le recours à des 2,4 litres atmosphériques ou à des 1 200 centimètres cubes suralimentés bridés à l'entrée du compresseur pour ramener cette puissance de 500 à environ 300 ch.

« Il fallait nous donner une année de réflexion sans toutefois rester à ne rien faire », dit Patrick Landon, responsable du département rallye de Renault-Sport, pour résumer la politique de la Régie dans ce domaine. Les restrictions budgétaires qui ont entraîné la disparition de l'équipe cycliste et de l'écurie automobile de formule 1 en 1985, affectent aussi le département rallye, même si elles n'y ont pas provoqué de diminution des effectifs (trente-quatre personnes).

Clients sportifs

Conformément à la volonté de son PDG, Georges Besse, la régie Renault a donc décidé de reporter officiellement son effort en rallye sur une voiture plus proche de celle de « Monsieur Tout le monde », la Renault 11 turbo. Avec le concours financier de Philips et de Elf, Renault-Sport a mis en place en 1986 un programme de développement et de compétition pour la R 11 turbo, confiée à Jean Ragnotti (1), fidèle à la marque aux losanges depuis dix ans. Aux « Garrigues », la Renault 11 turbo en était encore à la période de réglage avant les deux prochains rendez-vous du championnat du monde, le Tour de Corse (1er au 4 mai) et le Rallye de l'Acropole (31 mai au 5 juin), où elle visera la victoire dans le groupe A.

« L'avantage du groupe A, estime Patrick Landon, *est de permettre les améliorations et les recherches technologiques (direction assistée, freins de F 1, puissance du moteur, porté, à 180-200 ch pour la R 11 turbo), tout en restant assez proche de la voiture de Monsieur Tout le monde. Depuis l'annonce de ce programme en début d'année, nous avons d'ailleurs vendu 25 kits de la R 11 turbo à des clients qui rêvent de pouvoir s'étalonner par rapport à Jean Ragnotti. »*

C'est d'ailleurs le développement de cette politique de « clients » sportifs qui permet aujourd'hui encore à la Régie d'occuper une place prépondérante dans les rallyes français. Depuis six ans, Renault-Sport s'efforce de multiplier les formules et les aides pour rendre la compétition accessible à tous les niveaux à ses clients. *« Nous ne nous contentons pas d'envoyer de bons catalogues, mais des techniciens de Renault-Sport, car le réglage des turbo n'est plus à la portée de simples mécaniciens,* indique Patrick Landon.

Dépenses astronomiques

Mais la Régie peut-elle longtemps laisser à ses « clients » sportifs le choix de faire sa propre publicité ? *« Je ne suis pas persuadé qu'un grand constructeur puisse et doive faire en permanence de la compétition dans tous les secteurs,* répond M. Bernard Cassin, le directeur de Renault-Sport. *Ainsi, Ford a arrêté pendant sept ans la formule 1 et les rallyes avant de redémarrer cette année. L'arrivée du moteur central (Peugeot 205 turbo 16 et Lancia Delta S 4) a marqué l'avènement de voitures spécialement conçues pour les rallyes et non plus dérivées des modèles de série. Le futur groupe S semble financièrement plus accessible que l'actuel groupe B, mais nous n'échapperons pas au choix du moteur suralimenté, puisque c'est cette technique qui permet le meilleur développement (2). Or, le moteur suralimenté, dont on avait été les pionniers, entraîne désormais des dépenses astronomiques. »*

« Il y a peu de temps encore, poursuit Bernard Cassin, *l'amortissement d'une voiture de rallye s'effectuait sur cinq ou six ans. Désormais, elle est très compétitive pendant six mois, se maintient pendant un an avant d'être dépassée. C'est pourquoi le pouvoir sportif cherche à revaloriser le groupe A afin que la lutte pour la victoire en rallye ne se limite plus à deux ou trois marques. Le choix de notre politique en rallye devra tenir compte de ces éléments, mais encore des autres projets que nous avons en formule 1 ou en endurance, et enfin de la situation financière de l'entreprise. La décision interviendra dans les prochaines semaines. »*

GÉRARD ALBOUY.

(1) Sous les mêmes couleurs, Jean Ragnotti dispute simultanément en 1986 le championnat de France des voitures de production en circuit avec la Renault 5 turbo, dont un deuxième exemplaire est confié à Jean-Louis Bousquet.

(2) En onze ans, le moteur Ford-Cosworth atmosphérique avait gagné 100 CV en formule 1. En trois ans, les moteurs turbo viennent de doubler leur puissance pour dépasse les 1000 ch en qualification.

L'arène et le volcan




(Photo REUTER.)

Le torero espagnol Manuel Benitez « El Cordobes » est redescendu dans l'arène, samedi 5 avril, à Madrid, devant trente-deux mille spectateurs. Un dernier retour au profit des victimes de la catastrophe d'Armero, en Colombie.

RUGBY

LES QUALIFICATIONS POUR LES QUARTS DE FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Victoire à points serrés

L'horizon du championnat de France s'éclaircit à l'issue des huitièmes de finale retour disputés dimanche 6 avril. Les deux finalistes de l'an dernier ont confirmé leurs ambitions, Toulon écrasant Brive (43 à 3), et Toulouse balayant Lourdes (35 à 3). Déstabilisé au match aller par Bayonne, Agen, l'ogre du début de saison, a rappelé son appétit (31 à 6). Si Béziers a pu conserver la qualification à Nîmes (17 à 12), Narbonne s'est enfoncée dans le bourbier du Graulhet et se trouve éliminée malgré sa victoire 10 à 9. Perpignan et Biarritz, chez eux, ont normalement pris leur revanche sur le Racing et Grenoble. En revanche, c'est un point... de règlement qui a permis à Montferrand de se qualifier face à Nice.

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – Le chaud et le froid ont soufflé sur les rencontres aller et retour entre l'Association sportive montferrandaise et le Racing-Club de Nice. Ce dernier avait eu l'élégance de convoquer un ardent soleil le jour de Pâques. Ce dimanche, c'est la mort dans l'âme que son adversaire n'a pu lui rendre cette politesse. Le pré du stade Marcel-Michelin s'imprégna de tellement de neige au cours des quatre-vingts minutes qu'à la fin un traîneau eût été un allié utile pour déplacer le ballon vers les lignes de but.

Dans ces conditions, elles ne tremblèrent guère. L'adversaire aurait pourtant mérité la chaleur d'un essai rien que pour remonter le moral de dix mille téméraires aux chapeaux et bonnets sur la tête, supporters aux oreilles et nez rouges. En revanche, les perches reçurent leur lot de tentatives aériennes au pied comme autant de fusées en quête d'une mise sur orbite pour les quarts de finale. Elles revêtirent une importance décisive dans la désignation des qualifiés, en l'occurrence Montferrand.

Au total des points des deux rencontres, l'ASM et Nice comptent le même nombre d'unités. Le premier affrontement s'était soldé par le score de neuf à six en défaveur des Montferrandais. Dimanche après-midi, dans le coton qui empêchait de voir l'admirable église romane de Montferrand dans le prolongement de la tribune populaire, le club local a renversé, juste comme il le fallait, la vapeur en inscrivant six points contre trois aux Niçois.

Mais les Auvergnats comptaient un but de pénalité supplémentaire sur l'ensemble des deux matches, ce qui les a sauvés. Leurs adversaires n'avaient qu'un drop à échanger, ce qui les a condamnés. Pourquoi ce règlement compliqué accorde-t-il un bénéfice à la pénalité ? Tout simplement parce que cette dernière est considérée comme la conséquence d'une faute contre l'esprit du jeu.

Voilà comment Montferrand se retrouve par les cheveux en quarts de finale contre Graulhet sans avoir pu lancer ses chevau-légers des lignes arrière. Deux pénalités réussies en première mi-temps par le jeune demi d'ouverture Farenq firent oublier qu'il succédait à un joueur de l'envergure d'Aguerre, le canonnier des Auvergnats depuis plusieurs mois, aujourd'hui blessé pour quelques semaines.

La version des Niçois aux vestiaires était tout autre, eux qui n'avaient pu répliquer après la pause que par une fabuleuse pénalité expédiée du milieu de terrain à travers les flocons par le talentueux arrière Tremouille. A leurs yeux, la qualification des Auvergnats tenait surtout au cadeau de l'arbitre du Comité du Béarn, M. Matheu, il est vrai attaché à siffler avec l'entrain d'un chef de gare. En accordant quatorze pénalités aux joueurs du pays contre trois en l'espace de quarante minutes (les premières), ce dernier s'exposait aux reproches peu amènes de Jean-Claude Ballatore, l'ancien et brillant joueur de pack devenu entraîneur.

Cette rencontre fut ainsi un parfait malentendu entre l'arbitre et l'esprit du jeu, entre le rugby et le ciel qui lui était tombé sur la tête comme pour souhaiter montrer à chacun des « quinze » en présence que le sacre du printemps n'était peut-être destiné à aucun d'eux.

LLIBERT TARRAGO.

Anciens combattants et futurs karatékas

Francis Didier et Guy Sauvin auront passé deux jours mi-figue, mi-raisin à fixer les tapis du stade Pierre-de-Coubertin sur lesquels quatre cents combattants se disputaient, samedi 5 et dimanche 6 avril, les titres nationaux individuels et collectifs de karaté. Certes, ce qu'ont vu l'entraîneur des équipes de France et le directeur technique national ne les contraint pas à repenser leurs projets en vue des championnats d'Europe début mai à Madrid. Les Pyrée, Serfati, Masci, Lupo..., qui effectueront probablement le voyage en Espagne, étaient bien au rendez-vous des podiums. En revanche, quelques-uns ont déçu. *« Certains internationaux n'ont pas réalisé les progrès techniques que l'on attendait d'eux »*, expliquait Guy Sauvin. Selon lui, le karaté de compétition est désormais plus technique et plus physique. Discipline de combat au départ, il tend, en fait, à devenir un véritable sport. Les Français doivent s'adapter, eux aussi.

La France a jusqu'alors absorbé toutes les évolutions. Depuis une quinzaine d'années, elle conduit le peloton des nations du Vieux Continent. Avec la Grande-Bretagne, elle domine même au plan mondial. Le niveau des performances a été maintenu par une politique de préparation intensive de l'équipe. Les internationaux se retrouvent fréquemment en stage. Ils participent aussi régulièrement à des entraînements collectifs. Seule exception à la règle, Emmanuel Pinda. Le champion du monde des lourds observe un programme qui lui est propre, tout comme il a choisi de renoncer aux championnats de France et d'Europe pour mieux défendre son titre mondial en octobre à Sydney.

Trop riche

La génération actuelle devrait demeurer compétitive jusqu'en 1990. Les responsables nationaux recherchent dès maintenant la vague de compétiteurs qui lui succédera. Il leur faut, en particulier, former un groupe capable de ravir la vedette lors des Jeux olympiques de 1992, si toutefois le karaté figure au programme.

La France peut s'appuyer sur une masse de cent cinquante mille licenciés. Mais, paradoxalement, cette richesse pose des problèmes. *« Il nous est plus difficile de détecter les bons éléments aujourd'hui qu'avant, quand le nombre des pratiquants était moindre »*, soutient Guy Sauvin. La Fédération va donc renforcer ses structures pour mieux détecter les meilleurs. La déroute des derniers championnats d'Europe juniors a montré que la relève n'était pas prête.

Le nombre des cadres fédéraux va, dès cette saison, être porté de deux à dix. Parallèlement, on a institué des journées de sélection au niveau des ligues et des entraînements par zones géographiques. On a également décidé de créer des titres nationaux cadets, et de former une équipe de juniors sur le modèle des seniors. Les mailles du filet seront serrées.

Pour assurer son avenir à plus long terme, le karaté des Français pourrait aussi profiter de l'élan qu'il suscite chez les jeunes. La catégorie des licenciés de moins de neuf ans s'est accrue de 88 % l'an passé. Celle des dix-onze ans de 28 %. Ce sera le rôle des enseignants que de tenter d'en canaliser une partie vers la compétition. Tâche ardue. C'est encore beaucoup plus l'image de virilité et d'agressivité maîtrisée de Bruce Lee plutôt que celle des grands champions qui attire vers le karaté.

PATRICK DESAVIE.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Phase finale, premier tour)

*Orthez b. Limoges	90-75
*Challans b. Monaco	81-69
*Saint-Etienne b. Antibes	100-93
Villeurbanne b. *Tours	102-69

Classement. – 1. Orthez, 15 pts ; 2. Villeurbanne et Challans, 13 ; 4. Monaco et Saint-Etienne, 12 ; 6. Antibes et Limoges, 11 ; 8. Tours, 9.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(Trente-troisième journée)

GROUPE B

RC Paris b. *Sedan	2-1
*Mulhouse b. Angers	2-1
*Guingamp et Valenciennes	2-2
Reims b. Limoges	2-0
*Lorient b. Caen	2-0
*Besançon b. Niort	2-1
Orléans b. *Beauvais	3-0
*Dunkerque et Quimper	0-0
*Abbeville et Rouen	0-0

Classement. – 1. RC Paris, 54 pts ; 2. Mulhouse, 48 ; 3. Guingamp, 45 ; 4. Reims, 41.

GROUPE A
(Match en retard)

*Sète et Tours	0-0

Classement. – 1. Saint-Etienne, 44 pts ; 2. Alès, 39 ; 3. Sète, 39 ; 4. Lyon, 38.

COUPE DE FRANCE

Les demi-finales de la Coupe de France, disputées les 15 et 19 avril, opposeront : PSG et Bordeaux ; Rennes et Marseille ou Racing (le qualifié sera connu ce mardi 8 avril).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Huitièmes de finale retour)

*Toulon b. Brive	43- 3
*Agen b. Bayonne	31- 6
Béziers b. *Nîmes	17-12
*Perpignan b. Racing	13- 3
*Narbonne b. Graulhet	10- 9
*Biarritz b. Grenoble	19- 9
*Toulouse b. Lourdes	35- 3
*Montferrand b. Nice	6- 3

(Les clubs en caractère gras sont qualifiés.)

QUARTS DE FINALE
(Prévus le 27 avril)

Agen-Béziers ; Perpignan-Toulon ; Montferrand-Graulhet ; Toulouse-Biarritz.

Volley-Ball

En tournée aux Etats-Unis, l'équipe de France de volley-ball a subi, samedi 5 avril, sa troisième défaite en trois rencontres sur le score de trois sets à zéro (15-6, 15-5, 15-6), face aux champions olympiques.

HOCKEY SUR GLACE

L'union montagnarde

De notre correspondant

Saint-Gervais. – *Les deux grandes équipes haut-savoyardes de hockey, Saint-Gervais et Megève, respectivement première et quatrième du championnat de France national A, ont pris la décision vendredi 4 avril de faire fusionner leurs moyens. Depuis plusieurs semaines, les trois clubs du pays du Mont-Blanc : Chamonix, dont l'équipe jouera la saison prochaine en deuxième division, Saint-Gervais et Megève, négociaient pour monter une équipe commune. Les Chamoniards ont renoncé à la dernière minute à conclure cet accord, souhaité pourtant par les trois villes qui soutiennent financièrement leur club et qui aurait ainsi constitué « une force de frappe » tout à fait exceptionnelle pour le prochain championnat.*

Ce sont des raisons essentiellement financières qui ont contraint Saint-Gervais et Megève à cette association, souligne le président du Hockey-Club de Saint-Gervais, M. Bernard Goy. « Une équipe de hockey est très lourde à supporter pour de petits patelins », *affirme-t-il. La commune de Saint-Gervais aura ainsi versé cette année au club 700 000 francs. Le public est très clairsemé à Saint-Gervais (quatre mille huit cents habitants) comme à Megève (cinq mille trois cents habitants) pendant les trois cinquièmes de la saison.*

Avec des budgets qui atteignent 3 à 3,5 millions de francs, les équipes haut-savoyardes avaient beaucoup de mal à vivre et notamment à conserver leurs joueurs face à des clubs comme les Français volants, dont le budget est le double de celui de Saint-Gervais.

Distantes de 10 kilomètres, les patinoires de Megève et de Saint-Gervais seront désormais alternativement utilisées par les équipes fusionnées des deux villes, qui n'ont toutefois pas encore trouvé de nom. En associant ainsi leurs forces, les Saint-Gervelains et les Megevans vont former une équipe de hockey de très haut niveau. Ainsi espèrent-ils contenir l'offensive des clubs de plaine comme Bordeaux, qui devrait accéder la saison prochaine au national A pour tenter de ravir aux montagnards un titre convoité.

C. F.

CYCLISME

La Flandre aux Flamands

Un Canadien seul en tête au sommet du mur de Grammont, les spectateurs belges n'en croyaient pas leurs yeux, et ce fait sans précédent confirme bien la mondialisation du cyclisme. Mais Steve Bauer – c'est de lui qu'il s'agit – dut s'avouer vaincu à 3 kilomètres de l'arrivée après avoir frôlé la réussite dimanche 6 avril dans le Tour des Flandres. Lorsqu'il fut rejoint par Kelly, Van der Poel et Vandenbrande dans les faubourgs de Merbeeke, on pensa au succès du champion irlandais, déjà vainqueur cette saison de Paris-Nice et de Milan-San Remo. Nouvelle surprise : Kelly, le plus rapide du lot, s'inclina devant Adri Van der Poel. Il commit sans doute l'erreur de lancer le sprint en tête et surtout paya ses nombreux efforts au terme d'une très dure épreuve de 270 kilomètres. La victoire du routier néerlandais reste cependant conforme à la tradition d'un cyclisme essentiellement d'expression flamande qui a rarement souri aux Français (seuls Louison Bobet et Jean Forestier figurent au palmarès). Les meilleurs d'entre eux, Marc Madiot, son frère Yvon, Laurent Fignon et Bruno Wojtinek, ont une fois de plus subi les événements.

J. A.

Le Monde

ECONOMIE

LES ENTREPRISES FRANÇAISES FACE AU CONTRE-CHOC PÉTROLIER

Les mauvais élèves d'hier seront les gagnants de demain

La chute des cours du pétrole a accentué partout dans le monde le mouvement de désinflation, permettant à la France de demander un réajustement des parités monétaires au sein du système monétaire européen. Pour les entreprises françaises, cependant, le contre-choc pétrolier est différemment apprécié selon le degré d'indépendance dont elles disposent par rapport à cette source d'énergie.

Les marges des entreprises améliorées, un revenu paysan en hausse, une aubaine pour les chimistes, et même Concorde rendu (presque) rentable ! un pétrole à 10 ou même 20 dollars le baril est pain bénit. Les conjoncturistes ont pu calculer que la croissance française pourrait gagner 1 point et l'inflation se réduire de 2. « *Une manne* » explique-t-on qui tombera en priorité sur les entreprises « *énergivores* », celles dont les coûts de production dépendent le plus largement des produits pétroliers. Pour l'électronique et les secteurs de pointe, l'effet est nul mais les chimistes, les compagnies de transport, les marins-pêcheurs et d'une façon plus générale l'industrie lourde semblent pouvoir tirer les plus gros bénéfices de l'effondrement des prix du baril.

Est-ce si simple ? Les économistes restent, en fait prudents (*le Monde* du 14 mars). Beaucoup rappellent à ceux qui se réjouissent un peu vite de la fin de la pseudo « dictature » de l'OPEP que les chocs pétroliers n'ont pas été à l'origine de la crise : un « antichoc » ne saurait donc déclencher une sortie de crise. L'austérité reste à l'ordre du jour au Nord comme au Sud.

En outre, des effets négatifs, liés à la contraction des exportations vers les pays producteurs d'or noir, vont aussi se faire sentir. Les industriels français orientés vers ces marchés et, à l'inverse de leurs concurrents, trop peu présents sur ceux des pays développés, n'ont aucune raison de se frotter les mains. Leur reconversion à peine entamée depuis trois ou quatre ans avec déjà des difficultés (faillites en chaîne dans l'ingénierie par exemple) devra s'accélérer : elle sera pénible et touchera les nombreuses entreprises liées d'une façon ou d'une autre à ces « grands contrats » de travaux publics, d'ingénierie, de biens d'équipement et plus encore d'armements. Plus spécialisée dans ce type d'exportation que certains de ses voisins comme les Allemands (1), la France est à cet égard mal placée.

L'autre facteur modérateur sera la concurrence. Si « manne » il y a pour une entreprise, elle tombe aussi sur ses confrères en France, en République fédérale, en Grande-Bretagne, au Japon. Toutes verront leur dépense énergétique se réduire. L'effet sera double : d'abord cette concurrence aura pour effet de tirer les prix des produits manufacturés à la baisse jusqu'à parfois annuler le bonus obtenu par la réduction des coûts énergétiques. Pour connaître les réels « gagnants » de l'antichoc pétrolier, il conviendrait donc de croiser la liste des secteurs énergivores décrite précédemment avec celles des secteurs plus ou moins « protégés » de la concurrence. Les entreprises qui traverseront ces deux tamis ne sont pas très nombreuses.

Le second effet tient aux politiques énergétiques internes des différents pays et des différentes entreprises. Ceux et celles qui ont peu investi dans les énergies de substitution du pétrole vont être relativement avantagés. Dans la mesure où nucléaire, géothermie ou cellules solaires produisent en général une électricité relativement chère, moins bon marché en tout cas que celle obtenue à partir d'un brut à 10 dollars, la baisse du pétrole représente une prime pour ceux qui dépendent de cette énergie. A cet égard aussi la France est mal placée. EDF dont l'électricité est d'origine nucléaire à 70 % pourra difficilement réduire les tarifs industriels autant que certains de ses homologues européens qui utilisent encore des centrales au fuel. Or la compétitivité des entreprises ne dépend pas du cours international du brut mais du prix national des énergies qu'elles consomment réellement. Le critère important est donc celui de la capacité et de la volonté des pays à répercuter en avril la baisse des prix pétroliers. Tout dépendra à cet égard des politiques fiscales comparées. Ces effets modérateurs ne réduiront pas à zéro les avantages d'un pétrole moins cher. Les entreprises tireront toutes profit d'une relance des consommations, même si l'avantage risque d'être souvent supérieur pour leurs concurrentes étrangères. Mais d'une certaine façon les mauvais élèves d'hier seront les gagnants de demain : les pays qui ont fait peu d'efforts, les entreprises qui sont placées sur des secteurs protégés et lourds. La baisse du pétrole leur offre une revanche inespérée sur les services nouveaux, l'électronique et les technologies de pointe dont le développement a été accéléré depuis dix ans. On peut donc s'interroger pour savoir si le contre-choc pétrolier est un facteur de modernisation et s'il contribue à plonger la France dans l'an 2000. Qui a parié du retour à l'ère Pompidou ?

ÉRIC LE BOUCHER.

(1) Les pays de l'OPEP absorbent 8 % des exportations françaises contre seulement 6 % des exportations allemandes.

10 dollars ? Une chance pour l'OPEP

Les pays de l'OPEP ne font-ils pas fausse route ? Est-il vraiment dans leur intérêt de chercher à se limiter à une production de 14 millions de barils/jour, même si le prix du brut pouvait alors remonter à 28 dollars le baril ? N'est-ce pas privilégier une vision à très court terme de leur devenir ?

par ANNE JESTIN (*)

EN 1979, alors que la consommation de produits pétroliers des pays à économie de marché battait tous ses records, l'OPEP, avec une production supérieure à 30 millions de barils par jour (Mb/j), en couvrait près de 60 %. Depuis cette période, la situation a basculé : les pays industrialisés, devant le niveau élevé des prix du pétrole et des autres énergies, ont, d'une part, accru leurs investissements d'économie d'énergie, d'autre part, accentué leurs programmes de conversion vers des énergies qu'ils maîtrisaient, comme le charbon ou le nucléaire. Par ailleurs, le prix élevé atteint par le pétrole a permis d'explorer et de développer des champs dans des zones plus difficiles certes, mais situées en dehors du Proche-Orient. La production non-OPEP a ainsi progressé de 6,2 Mb/j entre 1979 et 1985 alors que la consommation déclinait de 6,8 Mb/j sur la même période. L'OPEP a dû ajuster lourdement sa production (baisse de 13 Mb/j), et l'Organisation est devenue un fournisseur résiduel des pays à économie de marché : elle ne couvrait plus, en 1985, que 38 % des besoins.

Pourtant, jusqu'à l'an passé, le prix du pétrole importé est resté supérieur à 27 dollars le baril. A ce niveau, aucun changement n'a été possible : dans le secteur industriel, les conversions vers le charbon étaient toujours rentables, et l'abandon du pétrole se généralisait dans le secteur électrique. Au mieux, les centrales au fioul étaient utilisées pour fournir l'appoint d'électricité aux heures de pointe ou gardées sous cocon pour préserver l'avenir. Le développement des ressources pétrolières hors OPEP s'est poursuivi à un rythme soutenu.

Aujourd'hui, alors que le prix du pétrole s'effondre, la situation se trouve modifiée. Les niveaux atteints (autour de 10 dollars le baril) permettent de penser que la demande pourrait repartir... et repartir rapidement. Trois aspects peuvent successivement être évoqués.

● *Les économies d'énergie* : celles-ci ont touché tous les secteurs de l'économie et concernent tous les combustibles. Le rendement des chaudières s'est amélioré (+ 10 à + 30 %), les logements sont mieux isolés, la consommation unitaire des véhicules a fortement baissé. Ces transformations apparues après les chocs pétroliers successifs devraient persister, quel que soit le niveau futur des prix. Tout au plus devrait-on voir augmenter le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules, se ralentir le rythme de renouvellement des chaudières (un meilleur rendement n'étant plus prioritaire) et les ménages se chauffer mieux. Globalement, on ne reviendra pas aux consommations antérieures et l'intensité énergétique continuera à décliner. (La consommation d'énergie primaire par unité de PIB est passée dans l'OCDE de 0,55 tep (1) par millier de dollars 1980 en 1973 à 0,52 en 1979 et à 0,44 en 1985.) Ce n'est donc pas à ce niveau que l'on peut attendre une inflexion de la consommation.

● *La croissance économique*, stimulée par des prix réduits du brut, va, en revanche, provoquer un supplément de demande d'énergie. Dès 1986, à 11-13 dollars le baril de brut, la demande mondiale supplémentaire pourra dépasser 1 Mb/j, à 18-20 dollars le baril, elle sera encore de 0,5 à 1 Mb/j. La demande de carburant, qui avoisinait 15 Mb/j dans les économies de marché en 1985, est « élastique », particulièrement prompte à repartir.

● C'est surtout au niveau des *substitutions entre énergies* que la demande de pétrole pourra s'accroître fortement si son prix reste durablement bas ou, plutôt, est perçu comme tel. De 1979 à 1984, le marché du fioul lourd a perdu 4,2 Mb/j, et sa consommation n'atteignait plus que 10 Mb/j en 1984. Sur la même période, la consommation de charbon progressait de près de 150 Mtep (3 Mb/j) et l'énergie nucléaire de plus de 100 Mtep (2 Mb/j). Le prix élevé du pétrole avait encouragé les conversions aux autres énergies dans les secteurs électrique ou industriel. La décote entre le prix des thermies fioul et charbon permettait en particulier l'amortissement rapide des lourds investissements charbonniers. Plus récemment, le fioul lourd a été remplacé aux Etats-Unis par le gaz naturel, dont les ventes à bas prix sur le marché libre se généralisaient.

Or le maintien d'un prix au bas niveau atteint aujourd'hui peut renverser cette tendance d'abandon du fioul tant dans les centrales électriques que dans le secteur industriel.

● *Dans le secteur électrique* : actuellement la capacité des centrales pouvant fonctionner au fioul atteint 8,5 Mb/j dans l'OCDE (2), alors que la consommation effective reste inférieure à 2 Mb/j.

A partir de 19-24 dollars le baril, l'utilisation en base d'une centrale au fioul existante est plus rentable que la construction d'une nouvelle centrale au charbon.

A partir de 12-17 dollars le baril, elle est plus rentable que la construction d'une nouvelle centrale nucléaire, et la construction d'une nouvelle centrale au fioul est même plus rentable que celle d'une nouvelle centrale au charbon (pour le fonctionnement en base).

A partir de 6-10 dollars le baril, il faut mieux construire une nouvelle centrale au fioul (en incluant les coûts de désulfuration du combustible) qu'une centrale nucléaire, toujours pour un fonctionnement en base.

Ces seuils montrent que la baisse prolongée du prix du brut compromet dès aujourd'hui la compétitivité du charbon dans les centrales électriques. Celle du nucléaire, pour un fonctionnement en base, ne peut être mise en péril que pour un prix du pétrole nettement plus faible. Quoi qu'il en soit, à court terme, l'utilisation plus intensive des centrales au fioul existantes pourra entraîner une consommation supplémentaire de 4,3 Mb/j de pétrole brut. Un surplus immédiat qui ne nécessite aucun investissement.

● *Dans le secteur industriel* : l'entreprise qui s'est convertie au charbon, à une période où la décote entre le prix des thermies fioul et charbon était importante, peut, si cette décote devient négative, envisager un retour au fioul. L'investissement pour mettre un brûleur fioul dans une chaudière charbon est négligeable et n'impose qu'une très courte indisponibilité.

Celui qui doit s'équiper, en revanche, peut hésiter. Il ne choisira le charbon que si le lourd amortissement de son investissement (environ 0,5 cent américain par thermie) est compensé par une économie à la thermie d'une ampleur suffisante. *A 18-20 dollars le baril de brut*, l'industriel peut encore se convertir au charbon, mais il amortit « tout juste » son investissement (3). *En dessous de 11 à 13 dollars le baril de brut*, plus aucun nouveau projet de conversion au charbon n'est rentable. L'industriel reste au fioul ou s'y remet. La consommation potentielle supplémentaire dans l'OCDE atteint alors 4,1 Mb/j.

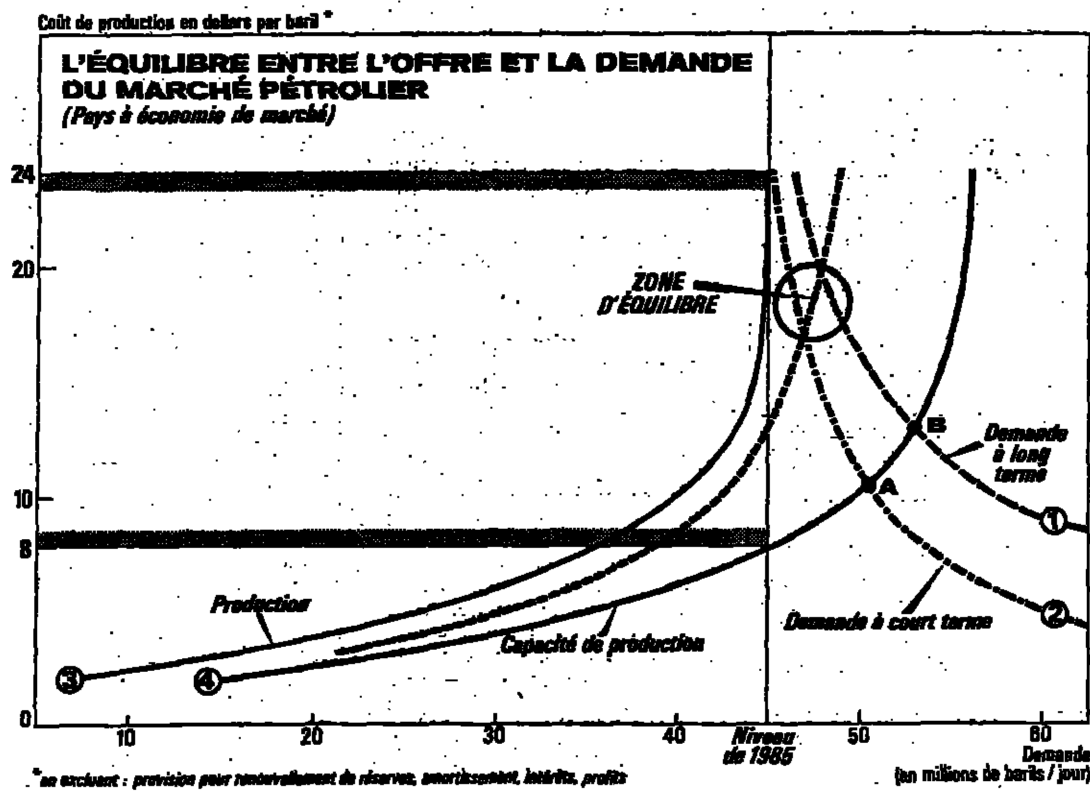
A cet abandon potentiel du charbon il faut ajouter, pour les industriels ayant des contrats révisables au gaz et possédant donc une installation mixte gaz/fioul, la possibilité d'un retour rapide à l'usage du fioul. Ces capacités mixtes atteignent en Europe 1,1 Mb/j et aux Etats-Unis 3 Mb/j. Si en Europe les distributeurs de gaz freineront le mouvement en ajustant leurs prix, aux Etats-Unis le retour du fioul s'est déjà amorcé.

Tous ces calculs sont théoriques. Mais ils montrent qu'une considérable demande potentielle supplémentaire de pétrole existe si le brut se maintient à son niveau actuel de 10-15 dollars. Le total à long terme pourrait être supérieur à 8 Mb/j. A court terme, il s'établit entre 1 et 6 Mb/j *(voir tableau)*. Etant données ses capacités inutilisées (estimées à 10 Mb/j), l'OPEP serait à même de la satisfaire à un coût inférieur à 8 dollars le baril.

Variation d'ici à 1987 des principales composantes du marché pétrolier (en millions de barils/jour)

Prix du brut $/baril	Offre non OPEP	Demande des pays à économie de marché	Demande adressée à l'OPEP
10	– 4,0	+ 5/+ 8	+ 9/+ 10
11 à 13	– 3,0	+ 4/+ 5	+ 7/+ 8
15	– 2/– 2,5	+ 2/+ 3	+ 4/+ 5,5
18 à 20	– 1	+ 1/+ 1,5	+ 2/+ 2,5

(Lire la suite page 41.)



L'optimum théorique du marché est représenté par le point A où s'équilibrent demande à court terme et capacité de production : le prix obtenu est de 11 dollars par baril pour une production de 50 millions de barils/jour. A long terme l'équilibre est obtenu au point B à 13 dollars le baril. En fait, comme les capacités ne peuvent être utilisées à plein régime, l'optimum réel est sans doute atteint sur une courbe située en pointillés entre les courbes 3 et 4, à quelque 18-20 dollars le baril. Prix que les opérateurs reconnaissent comme étant le prix d'équilibre avec une production de 46-47 millions de barils/jour qui pourrait être répartie de façon satisfaisante entre l'OPEP et les autres producteurs.

(1) Tonne d'équivalent pétrole.

(2) La zone OCDE comprend les vingt-quatre pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

(3) Pour calculer ces « seuils critiques », on a supposé une stabilité des prix du charbon. Cela est lié à la part importante des coûts fixes (60 à 70 % du prix rendu à l'industriel) dans le prix de 1 tonne de charbon.

(*) Economiste.

Ingénierie : adapter les modes de production

PLATES-FORMES *offshore* désertées ou embouteillages de voitures felliniens ? Derricks abandonnés ou réanimation des monstres fumants de la pétrochimie ? Quel tableau, optimiste ou pessimiste, brosser du paysage de l'économie dont dépend l'ingénierie française, après l'effondrement des prix du pétrole ? La réponse dépendra des rééquilibrages à attendre entre le ralentissement des investissements d'exploration-production pétrolière et le développement des autres investissements industriels, favorisés par une énergie meilleur marché.

A priori, le tableau est plutôt sombre. Encore affaiblie par la baisse des grands contrats dans le tiers-monde, l'ingénierie, en particulier pétrolière, longtemps figure de proue du secteur, semble devoir plonger à la suite de la chute du prix du baril, qui a eu pour effet de réduire les investissements des compagnies pétrolières. Dans l'ingénierie, la baisse des cours du pétrole a déjà fait sentir ses effets depuis trois ou quatre ans.

Les investissements pétroliers dans le monde sont revenus de 96 milliards de dollars en 1982 à 68 milliards en 1984 et à 62 milliards en 1985. Les compagnies américaines ont été les premières à adapter leur activité à cette réduction de leur volume d'affaires, aujourd'hui suivies par les sociétés françaises. ELF a annoncé une réduction de 25 % à 30 % de son budget d'investissement pour 1986, celui de la CFP (Compagnie française des pétroles) est en cours de réexamen.

L'ingénierie française est d'autant plus inquiète que la France est un des rares pays dont le secteur parapétrolier, le troisième du monde en valeur, ne repose sur aucun gisement significatif propre. Elle est donc la première affectée par la montée du protectionnisme des pays producteurs, la Norvège ou la Grande-Bretagne, qui, en période de vaches maigres, préfèrent donner du travail d'abord à leurs sociétés nationales.

Il existe pourtant des raisons de tempérer un tel pessimisme. Même à considérer la baisse des cours du pétrole comme un phénomène durable — ce qui reste à démontrer — et qu'elle se stabilise à des niveaux qui rendent douteuse la rentabilité des gisements en mer du Nord (seuil estimé de l'ordre de 15 dollars le baril en moyenne), l'ingénierie pétrolière est loin d'être condamnée. Certains des énormes chantiers, déjà très avancés pour être remis en question, restent à achever. La production devrait en outre se poursuivre dans d'autres zones, tel le golfe de Guinée, où le coût d'extraction est, lui, inférieur à 8 dollars le baril.

« On se méfie »

A terre enfin, les pétroliers multiplient la prospection, au Kenya, au Soudan ou au Royaume-Uni, afin de maintenir un niveau d'extraction suffisant. Bref, « *on se méfie du pétrole* », affirment les compagnies, et de ses variations de cours brutales (moins de 3 dollars le baril en 1973, 41 dollars en 1980, près de 10 dollars aujourd'hui). D'autant qu'elles doivent anticiper l'évolution du marché, plusieurs années à l'avance.

Les pouvoirs publics soutiennent la recherche pétrolière, par l'intermédiaire du CEPM (Comité d'études pétrolières marines). Doté d'un budget prélevé sur les revenus de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers), le comité a ainsi disposé de 280 millions de francs, soit près de 30 % de l'effort de recherche et de développement du secteur.

L'ingénierie peut jouer un rôle particulièrement important dans la recherche du maintien de l'extraction à un niveau suffisant. En effet, l'ordre du jour est désormais à la réduction des coûts de production, afin d'abaisser les seuils de rentabilité des puits. Aux « grosses têtes » de l'ingénierie d'adapter les modes de production à ce nouvel impératif, comme elles avaient développé, il y a quelques années, une spécialité d'« économies d'énergie » pour répondre à la flambée de l'or noir.

Mais surtout l'ingénierie — dont la fonction est de concevoir des unités de production — est par définition un secteur qui peut se diversifier. Déjà le pétrole ne représente plus que de 25 % à 30 % du chiffre d'affaires des entreprises les plus importantes, Technip ou Sofresid, contre 35 % en 1980. Encore cette part doit-elle aller en diminuant, et devrait se limiter à 10 % dans les prochaines années.

Hors exploration, l'avenir devrait être plus souriant. D'une part, la baisse des cours du brut pourrait rendre à la pétrochimie européenne une compétitivité un temps perdue au profit de ses concurrents du Golfe, pour qui la matière première était fournie à des prix dérisoires. L'ingénierie peut espérer aussi bénéficier de nouveaux investissements dans le secteur du raffinage. Moins de la construction d'unités nouvelles que des équipements destinés à améliorer la qualité du produit fini : production d'essence sans soufre, sans plomb...

La profession espère aussi d'autres développements, plus inattendus. En Union soviétique, par exemple, où des investissements d'économies d'énergie seront nécessaires pour augmenter les exportations et combattre la dégradation des recettes pétrolières consécutives à la chute des cours du brut.

Enfin, hors pétrole, les économies réalisées sur la facture énergétique pourraient favoriser l'investissement dans les économies développées. L'accélération de la croissance pourrait multiplier les brasseries, les usines de pâte à papier, ou toutes autres unités de production qui représentent déjà une part importante de l'activité des entreprises d'ingénierie. Somme toute, les variables sont trop complexes pour qu'il soit possible de prévoir exactement aujourd'hui les conséquences du « contre-choc » pétrolier, les firmes d'ingénierie comptent sur le redémarrage de la croissance dans les pays développés comme dans le tiers-monde importateur de pétrole.

DOMINIK BAROUCH.

Sidérurgie : sous la menace des matériaux de substitution

POUR la sidérurgie, dont le ciel est chargé de nuages depuis dix ans, la baisse du prix du pétrole peut faire croire à une éclaircie.

Le secteur est énergivore : l'énergie consommée par l'industrie française l'est pour 20 % environ dans la fabrication de l'acier. La chute des cours du brut est *a priori* très bénéfique.

Mais il y a énergie et énergie. Les maîtres des forges utilisent surtout du charbon à coke (1). Usinor, par exemple, a dépensé 1,5 milliard de francs en charbon-coke importé contre seulement 60 millions de francs en fuel, à quoi s'ajoutent 300 millions de gaz et 800 millions d'électricité. Les dispositifs d'économie d'énergie mis en place depuis dix ans ont, en outre, réduit des deux tiers la « *facture pétrolière* » des aciéristes (800 000 tonnes équivalent pétrole brûlées en 1982 contre 2,45 millions en 1973). Le pétrole, le gaz, et les différents combustibles liquides ne représentent plus que 3 ou 4 % du coût de fabrication de l'acier alors que le charbon et le minerai comptent pour 23 à 24 %.

Autant dire que l'effet pétrole à lui seul pèse directement peu. Pour que les sidérurgistes tirent profit de l'effondrement des prix de l'or noir, il faudrait qu'il entraîne le charbon-coke dans sa glissade. Or pour l'heure tel n'a été que très faiblement le cas : la baisse observée sur les cours internationaux du charbon-coke en 1985 ne s'est pas répercutée en Europe où les « prix barèmes » ont même crû de 85 dollars la tonne à 100 dollars entre le 1er janvier 1985 et le 1er janvier 1986. Coke et minerai étant réglés en dollars, la baisse du billet vert a eu pour effet de réduire la dépense en francs : *grosso modo* la facture en monnaie nationale du coke a été ainsi stable l'an passé. Pour cette année, les experts attendent un alignement du prix du barème sur la tendance internationale et donc une baisse d'environ 10 % des prix. Mais en tout état de cause, l'impact direct attendu sur les comptes d'exploitation des maîtres des forges reste faible.

L'acier pourrait-il alors tirer un profit indirect d'un pétrole à 10-15 dollars le baril ? Globalement les sidérurgistes estiment qu'une croissance du PIB qui dépasse 3 % à 3,5 % relancerait la consommation d'acier. Si une telle reprise paraît utopique pour l'année en cours, l'espoir existe pour 1987 et au-delà. La chute du gros débouché qu'est l'ingénierie pétrolière (plate-forme, oléoduc...) devrait être compensée par la hausse espérée des marchés des autres grands clients que sont l'automobile, le BTP ou l'équipement mécanique.

Effets négatifs

En 1985, hors la mécanique et les tubes, tous les marchés de l'acier ont décliné de 2 à 4 %, entraînant un recul des livraisons en France de 2 %. La très légère augmentation des livraisons totales (+ 2 %) s'expliquait entièrement par les exportations. La situation de départ n'est donc pas très favorable, mais elle pourrait s'améliorer. Dès cette année, le « *moteur* » du marché intérieur pourrait prendre le relais des ventes à l'étranger, devenues plus difficiles (et moins rémunératrices) par la fermeture « protectionniste » du marché des Etats-Unis.

Hélas, que le marché de l'acier augmente légèrement en volume restera sans portée sur le compte des maîtres des forges si les prix baissent. Or le dérapage observé depuis la fin de l'an passé en Europe, dû aux surcapacités de production, le laisse présager. Les effets indirects de relance dont pourraient profiter les sidérurgistes risquent donc d'être eux aussi annulés par un recul des prix.

En sus, on peut craindre des effets négatifs. A long terme les matières plastiques plus directement liées au pétrole pourraient profiter pour baisser les prix et regagner des points sur l'acier. La progression des matériaux de substitution, régulière depuis quinze ans dans l'électroménager, l'automobile ou l'agro-alimentaire, s'était stoppée depuis deux ans grâce aux progrès techniques des aciers. Elle pourrait reprendre sa marche en avant si le brut restait plusieurs années au niveau de 10 à 15 dollars le baril.

En tout état de cause, chacun des effets attendus se trouve donc contrebalancé par des contre-effets négatifs. Rien n'est simple : le contre-choc pétrolier provoque en quelque sorte des contre-contre-chocs.

Reste la question essentielle : la sidérurgie française est-elle mieux placée que ses concurrentes pour tirer son épingle de ce jeu complexe ? Autrement dit : est-elle plus liée au pétrole que les autres ? Ce sont les Japonais qui semblent les mieux placés. Ils importent minerais et coke aux prix internationaux tandis que les Européens dépendent en partie des ressources de leur sol dont les prix tardent à s'aligner comme on l'a vu. Entre Européens, rien n'est encore clair dans l'évolution des prix relatifs. Les aciéries électriques, beaucoup utilisées en Italie par exemple, pourraient voir leurs avantages techniques se réduire vis-à-vis de la filière fonte encore majoritaire en France. Tout dépendra des politiques énergétiques comparées des différents pays : taxes, prix de l'électricité industrielle, autrement dit des décisions internes. Le pétrole ne fait pas le beau temps.

E.L.B.

(1) Le charbon brûle le minerai de fer dans les hauts fourneaux. En coule la fonte qui est récoltée puis « réduite » dans les aciéries par apport d'oxygène. L'acier chaud ou refroidi est ensuite laminé pour lui donner la forme voulue (rails, fils, tôles...) L'acier peut aussi être obtenu à partir de ferrailles fondues directement dans les aciéries électriques.

BTP : des effets limités

ON pourrait penser *a priori* que les industries grosses consommatrices d'énergie — et, en amont du BTP, les fabricants de ciment et de verre en font partie — bénéficient largement de la baisse du prix du pétrole, ce qui améliorerait trésoreries et comptes d'exploitation. Ce serait ignorer les facultés d'adaptation de l'industrie française, qui, depuis les deux chocs pétroliers, a lourdement investi dans la reconversion de ses sources d'énergie.

Chez les cimentiers, l'énergie nécessaire à la fabrication (en tonnes d'équivalent fioul) est à raison de 60 % du charbon pour 26 % du coke de pétrole et pour 7 % seulement du fioul.

Chez Isover-Saint-Gobain, pour la fabrication des produits d'isolation, depuis la fin des années 70, le gaz puis l'électricité ont remplacé le fioul, devenu dans la plupart des usines une énergie accessoire, voire une énergie d'appoint, indispensable pour maintenir la haute température des installations lorsqu'il faut mettre hors circuit l'énergie principale (en cas de grève, de réparation et de révision des circuits, etc.).

Pour que ces secteurs industriels envisagent une nouvelle reconversion énergétique, il faudrait que la baisse du prix des produits pétroliers soit vraiment durable, une telle opération se traduisant par des investissements lourds dans un secteur où la commande en aval (entreprises de bâtiment et de travaux publics) ne cesse de se dégrader depuis douze ans. Or, dans ces milieux professionnels, on ne croit guère à un maintien durable du prix des produits pétroliers à leur niveau le plus bas, même si celui-ci n'est peut-être pas encore tout à fait atteint. On attendra donc sagement que les turbulences actuelles s'apaisent pour prendre des décisions importantes, tout en suivant attentivement l'évolution des cours du pétrole, comme du dollar...

Dans les entreprises de BTP, et spécialement pour les ouvrages de travaux publics où s'alignent en nombre les gros engins dévoreurs de gazole, les effets de la baisse sont très réduits par la pratique des « *prix révisables* », à partir d'indices où le combustible figure en bonne place. Or les marchés de l'Etat et des établissements administratifs sont obligatoirement conclus avec une clause de révision des prix. Quant aux marchés conclus à prix fermes, il s'agit essentiellement de chantiers de courte durée, peu soumis aux variations du coût des matériaux et de l'énergie.

Pour les travaux routiers, où on utilise des bitumineux, les professionnels s'attendent à une baisse du montant des contrats.

Enfin, à l'exportation, la baisse du prix du pétrole se conjugue à la fois avec la baisse du dollar et avec la faiblesse des ressources des pays producteurs de pétrole. Là encore, les professionnels s'attendent à une baisse du volume et du nombre des contrats, ainsi qu'à une remise en cause de ceux déjà en cours d'exécution ou qui, simplement, viennent d'être signés. Ainsi en Inde, SPIE-CAPAG, filiale de SPIE-Batignolles, qui a fait l'offre la plus basse, en association avec deux groupes japonais, pour la construction d'un pipeline, se heurte à la volonté de New-Delhi de rediscuter les prix.

Quant au bâtiment et au logement, les règles d'isolation thermique pour la construction neuve ne cessent depuis dix ans de devenir plus rigoureuses, traduisant la continuité de la politique d'économie d'énergie. Un nouveau décret est en préparation et pourrait être publié avant la fin de l'année (pour devenir tout à fait applicable un an plus tard) qui accroîtrait encore les exigences de réduction de consommation d'énergie, et donc d'isolation.

Le « temps de retour »

Reste le parc des logements anciens, dont l'isolation est très variable mais qui constitue le plus gros gisement d'économies d'énergie potentielles. C'est très lentement que se réalisent les travaux nécessaires, malgré les incitations multiples, fiscales ou non (aides et subventions diverses) : 300 000 logements par an environ, dont 200 000 logements locatifs HLM, pour un parc d'environ 16,5 millions de résidences principales qui sont encore hors normes thermiques. L'état de ces logements en matière de charges de chauffage est extrêmement variable, selon qu'il s'agit d'immeubles collectifs ou de maisons individuelles, selon la date de construction et les matériaux employés, selon le climat aussi. L'ampleur des travaux à entreprendre varie dans la même mesure. Enfin, la diversité des situations juridiques (propriétaire bailleur, public ou privé, ainsi que les loyers pratiqués, copropriété) rend plus complexes, au-delà des moyens financiers à mettre en œuvre, la simple définition des travaux à entreprendre et la décision finale.

Il est évident que, plus le prix du combustible est bas, plus il faut de temps pour que l'opération devienne bénéficiaire pour l'investisseur (c'est le « *temps de retour* »). Selon une enquête de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie, 16 % des ménages entreprennent annuellement des travaux de ce genre. La baisse du prix du fioul domestique risque bien sûr de différer certains travaux coûteux dont le *temps de retour* serait allongé de façon rédhibitoire.

Attentisme

Cependant, l'attention portée aux *charges* de chauffage et d'eau chaude — quel que soit le combustible utilisé — par les locataires et les propriétaires occupants devient de plus en plus manifeste. Il est donc vraisemblable que la baisse du prix du fioul domestique ne freinera pas les travaux peu coûteux ou ceux qui sont susceptibles de rendre plus confortables certaines parties des maisons individuelles (greniers, par isolation des combles, vérandas pour agrandir une salle de séjour au printemps et l'été, par exemple). De plus, certains équipements peu performants arrivant au terme de leur existence, leur remplacement par des matériels plus efficaces va de soi : la chaufferie hors d'usage d'un grand ensemble sera l'occasion d'un choix et du système de chauffage, et du combustible. Cela est vrai aussi en maison individuelle.

Ces réflexions de bon sens ne préjugent pas du comportement effectif des propriétaires comme des locataires. Celui-ci se traduira à terme en chiffre d'affaires chez les fournisseurs de matériels et de matériaux destinés aux économies d'énergie, comme dans les entreprises, grosses ou petites, chargées de les mettre en œuvre. Là encore, les professionnels sont dans l'expectative, imaginant cependant que la baisse du prix du pétrole, quelle que soit sa durée, conduira leur clientèle à plus d'attentisme pour la réalisation de ses projets.

JOSÉE DOYÈRE.

Chimie : une bonne affaire

LA baisse des prix du pétrole est une véritable aubaine pour l'industrie chimique française (280 milliards de francs de chiffre d'affaires). Quel que soit le cas de figure retenu, l'économie à réaliser en année pleine est importante. Elle serait de 4 milliards de francs environ à 20 dollars le baril, de 6 milliards à 15 dollars, et avoisinerait 9 milliards à 10 dollars.

Pour l'essentiel, ces économies seraient dégagées en amont. La pétrochimie consomme en effet de très grandes quantités d'hydrocarbures, du naphta en particulier (7 millions de tonnes par an). Cousine germaine de l'essence, cette coupe pétrolière constitue sa matière première principale. Transformée par vapocraquage, elle conduit à la production de nombreux intermédiaires (éthylène, propylène, butylène, benzène, toluène, xylène) et, par cascade, à la fabrication d'une grande variété de produits beaucoup plus élaborés (matières plastiques, fibres chimiques, produits agrochimiques et pharmaceutiques, caoutchoucs synthétiques, peintures, colorants, explosifs, solvants, détergents, additifs alimentaires et autres, parfums).

Inutile de le préciser, les prix du naphta suivent une évolution très comparable à ceux du pétrole. Ainsi en quelques mois, sur le marché spot de Rotterdam, ils ont diminué de moitié pour tomber de 241 à 120 dollars la tonne. Bref, les abaissements du coût de la matière première seraient, selon les trois hypothèses retenues, de 3, 6 ou 8 milliards de francs.

Mais l'industrie chimique peut aussi compter faire des économies d'énergie. Si EDF lui fournit le courant nécessaire à ses productions, elle utilise également 1,5 million de tonnes de fuel. Certes, ce fuel a moins baissé (— 36 %) que le naphta. Mais l'écart n'en est pas moins conséquent. Entre l'automne 1985 et le mois de mars, son prix — hors taxes et hors TVA — est tombé de 1 331 F à 850 F la tonne. Même réduit par la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), que les pouvoirs publics augmentent régulièrement de façon très sensible (165 F la tonne en novembre 1985, 297 F en mars 1986), le gain atteindrait encore 500 millions de francs environ à 20 dollars le baril, 700 millions à 15 dollars et plus de 800 millions à 10 dollars.

Il demeure que le profit pour les chimistes ne sera ni immédiat ni intégral. L'approvisionnement en naphta se fait généralement sur contrats, et les « majors » ne sont guère séduits par l'idée de les renégocier. Les entreprises devront donc attendre d'en conclure de nouveaux sur des bases plus avantageuses pour profiter de la baisse. S'agissant du fuel, c'est le flou le plus complet, nul ne sachant trop jusqu'où ira l'appétit de l'Etat. Quoi qu'il en soit, à terme, c'est quand même une bonne affaire pour les pétrochimistes, pour ATOCHEM (groupe ELF-Aquitaine) bien sûr, mais surtout pour CDF-Chimie.

Reste cependant à savoir si un tel allégement des coûts de la matière première et de l'énergie se retrouvera à tous les stades de la fabrication. En principe, les produits placés au voisinage ou non loin de la pétrochimie devraient coûter moins cher. C'est vrai pour les colorants, les peintures et les détergents, notamment, beaucoup moins pour les matières plastiques. A cause des surcapacités existantes, de la concurrence sévère exercée par les pays du Proche-Orient surtout, les prix sont déjà très serrés et soumis fréquemment à des variations erratiques. Pour les seules raisons évoquées, ils avaient chuté de 33 % sur le polyéthylène basse densité entre juillet et novembre 1985, avant de se raffermir ensuite.

Psychologie

Le facteur psychologique, c'est-à-dire le comportement des utilisateurs finals, joue également un rôle important. « *Un arrêt du stockage pendant deux à trois semaines*, expliquent les professionnels, *peut casser un marché pour deux mois.* » Or l'attitude de la clientèle, fondée sur l'anticipation, est parfois imprévisible. La baisse du dollar complique encore la situation.

S'agissant de la chimie fine et des spécialités, placées loin en aval et à base de savoir-faire et de matière grise, tout porte à croire que la répercussion à la baisse se diluera et sera à peu près nulle à l'arrivée.

En résumé, le bénéfice d'un pétrole moins coûteux reviendra surtout à la chimie lourde, qui en a bien besoin pour lutter à armes plus égales avec la concurrence des pays en voie de développement et restaurer sa capacité financière. Si la chimie fine n'en reçoit que les miettes, en revanche, elle peut s'attendre à bénéficier, par ricochet, de l'impulsion donnée à la croissance par une énergie meilleur marché.

D'après Data Resources, toute baisse de 5 dollars par baril devrait se traduire par une hausse supplémentaire de 0,5 % du produit national brut, et les secteurs les plus affectés par la crise se trouveraient stimulés les premiers. Pour les dix-neuf matières plastiques étudiées par cet organisme américain, l'augmentation de la production devrait être en moyenne de 1 % à 1,7 % au milieu de l'année 1986 et pourrait atteindre 4 % en décembre, les hausses étant variables selon les produits (s'élevant entre 7 % à 12 % pour le PVC, le polypropylène et les acrylonitriles).

En Europe, on chiffre aussi à un demi-point le gain de croissance par 5 dollars de baisse au baril. Mais l'on est beaucoup plus modeste pour les augmentations de production, la baisse du dollar constituant un handicap à l'exportation. De toutes les façons, toujours en avance sur les moyennes, l'industrie chimique peut escompter progresser davantage.

ANDRÉ DESSOT.

Les entreprises françaises

menace
ibstitution

: une bonne affair

face au contre-choc pétrolier

Automobile : pour un quart du prix de revient au kilomètre

ON se souvient des ravages qu'avaient produits sur l'industrie automobile mondiale les chocs pétroliers. Les constructeurs américains, notamment, spécialistes des grosses voitures très consommatrices de carburant, avaient vu leurs modèles délaissés au profit des petites cylindrées de leurs concurrents japonais, voire européens. Le contre-choc provoqué par la baisse des prix du pétrole pourrait-il profiter à l'automobile ?

A un double titre. D'une part, parce que l'industrie automobile intègre des matériaux dérivés de produits pétroliers, comme les matières plastiques, ou exigeant une forte consommation d'énergie pour leur fabrication, comme le verre ou l'aluminium. D'autre part, parce que l'on pourrait imaginer que la baisse du prix des carburants, qui, devrait logiquement découler de la baisse des prix du pétrole conjuguée à celle du dollar, ait une incidence sur les ventes de voitures.

En réalité, les effets de la baisse des prix du pétrole sont infiniment plus limités qu'on ne pourrait le penser, pour ne pas dire nuls. Côté matériaux, la situation est relativement simple. Les directions des achats des groupes automobiles n'ont pour l'instant, de façon générale, noté aucune diminution de tarifs de la part de leurs fournisseurs. Tout au plus chez Peugeot se contente-t-on de constater qu'il y a moins de demandes de relèvement de prix qu'habituellement. Il semble bien en fait que les fournisseurs en profitent – c'est de bonne guerre – pour reconstituer leurs marges.

Une compensation par les taxes

A l'occasion, on découvre aussi quelques contre-exemples. Ainsi pour les matières plastiques, qui représentent 15 % des matières premières entrant dans la fabrication d'une voiture. Chez Renault, on reconnaît qu'il y a bien eu effectivement une baisse des prix. Mais comme les fournisseurs sont allemands, le coût du deutschemark par rapport au franc a immédiatement annihilé le léger impact positif qui aurait pu en découler pour le constructeur français. A noter du même coup que Volkswagen risque de se trouver dans une situation plus favorable que ses homologues d'outre-Rhin.

Côté vente de voitures, la situation est beaucoup plus compliquée. Et les constructeurs se refusent à toute prévision. Il faudrait d'abord démontrer que la baisse du prix du pétrole se répercute bien sur le prix des carburants. Or, en France, le poids des taxes sur ceux-ci (de l'ordre de 70 % sur l'essence et le super) et le relèvement desdites taxes viennent souvent compenser, au moins partiellement, la baisse des prix du brut. Alors que ceux-ci ont été divisés par trois en cinq mois, passant de 30 dollars le baril en novembre 1985 aux alentours de 10 dollars actuellement, le prix du litre d'essence n'a diminué, lui, que de 5,14 F au 30 décembre 1985 (prix moyen à la pompe France entière) à 4,65 F au 17 février dernier. Quant au litre de super, il a fléchi sur la même période de 5,24 F à 4,76 F.

Il faudrait ensuite mesurer l'impact réel sur le comportement des conducteurs français de cette baisse du prix des carburants. Les incite-t-elle à rouler plus ? Ce qui les conduirait, en fin de compte, et à moyen terme, à renouveler plus rapidement leurs véhicules. Les bouchons routiers, notamment lors des vacances de février, laisseraient à penser que les Français retrouvent le goût de l'automobile (*le Monde* du 6 mars 1986).

La croissance du trafic routier sur certains axes (Paris-Lyon, réseau alpin) a atteint quelque 6 %, alors que les variations habituelles ne dépassent pas 2 %. Parallèlement, depuis quelques mois, la SNCF enregistre un ralentissement de la progression de son trafic voyageurs. Difficile pourtant d'en tirer des conclusions trop hâtives sur les conséquences que pourrait en subir l'industrie automobile.

Selon une étude réalisée par *l'Auto-Journal* de décembre 1985, le poste carburant ne représente environ qu'un quart du prix de revient au kilomètre (1) d'un véhicule au bout d'un an d'utilisation. Par ailleurs, les constructeurs soulignent que les comportements sont extrêmement lents à se modifier. Les automobilistes ont sans doute eu du mal à acheter des voitures plus petites, plus économes ou à se plier aux limitations de vitesse. La chute des prix du pétrole est trop récente pour qu'on puisse dégager la moindre tendance.

Quant à faire des prévisions sur une longue période, aucun constructeur ne s'y est risqué. D'autant que cette chute des cours ne leur apparaît pas forcément comme un phénomène durable. Tout au plus entendra-t-on dire chez Peugeot que Renault tombe sans doute bien avec sa R21. Tout comme sa petite R5, lancée en 1972, s'était trouvée à point nommé au moment du premier choc pétrolier.

CLAIRE BLANDIN.

(1) Ce prix de revient inclut les réparations, la fiscalité automobile, l'assurance, l'amortissement et divers autres frais (garage, contraventions...).

Agriculture : la baisse ne suffit pas

LA baisse des prix du pétrole intéresse l'ensemble de la filière agro-alimentaire, depuis les engrais que l'on met en terre jusqu'à l'énergie utilisée par l'industrie de transformation. Pour l'agriculture proprement dite, la diminution des prix du pétrole à 20, 15 et 10 dollars le baril pourrait correspondre, à situation fiscale inchangée, à une économie équivalant à 1,3, 1,7 ou 2,4 points de revenu brut.

Pour les industries alimentaires, cette baisse est bien sûr une aubaine, mais les réactions des entrepreneurs ne sont pas différentes de celles des autres secteurs industriels. Déjà on constate que des dossiers de reconversion du fioul au charbon sont suspendus. Le pétrole représente 42 % de l'énergie totale consommée par les industries agro-alimentaires. A l'intérieur de celles-ci, les sucreries-distilleries avec 63 % et l'industrie laitière avec 49 % sont les plus grosses consommatrices : 1,3 million de tonnes, soit 60 % du pétrole utilisé par l'ensemble des industries agro-alimentaires.

En se rapprochant de l'exploitation, on trouve un autre secteur industriel très concerné : celui de la déshydratation des fourrages et des pulpes (l'énergie représente par exemple 33 % des coûts de production de la luzerne déshydratée) et celui du séchage des céréales (maïs surtout, mais le blé aussi depuis que les normes d'humidité du commerce international sont inférieures aux normes marchandes nationales). Ces deux secteurs absorbent environ 900 000 tonnes d'équivalent pétrole (tep).

L'industrie des engrais, qui consomme en France 3,8 millions de tep, va bénéficier des nouveaux contrats gaziers proposés par Gaz de France pour suivre la baisse du prix de l'énergie. Mais trois éléments rendent incertaine l'évolution du prix des engrais mis à la disposition des agriculteurs : la baisse proposée sera de 23 % en moyenne, et donc variable selon les contrats et les unités productrices ; en second lieu, l'industrie des engrais très affaiblie sera tentée de se refaire une santé en répercutant le moins possible la baisse de son prix de revient ; mais enfin, comme il s'agit d'un secteur très concurrencé, elle sera contrainte aussi de s'aligner sur les autres producteurs qui bénéficient du même avantage.

Les exploitations agricoles proprement dites ont acheté en 1985 pour 7,3 milliards de francs de produits pétroliers, qui se répartissent, selon le calcul théorique du Service central des études économiques et des statistiques (SCEES) du ministère de l'agriculture, entre 80 % de fioul domestique (fod), 10 % d'essence et 10 % de lubrifiants. Selon l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), les machines agricoles utilisent 3,2 millions de tonnes de produits pétroliers et absorbent, selon le SCEES, 66 % du fioul domestique et du gas-oil consommé par l'agriculture, ce qui porterait la consommation totale (si les deux statistiques concordent) à 4,8 millions de tonnes. Les cultures sous serres (sources AFME) brûlent 800 000 tonnes (on estime à 350 tep par an, la « consommation » d'un hectare de tomates sous serres, au nord de la France).

On ne peut savoir exactement quelle est la part du prix du pétrole brut importé dans le prix du fod, sorti de raffinerie. *« C'est un peu,* dit un spécialiste, *comme si l'on cherchait la part du prix de la viande sur pied dans telle ou telle partie du bœuf : tout dépend de la qualité, du rendement, de la méthode de découpe ».*

Ajustement fiscal

Toutefois, si l'on compare le prix de la tonne du pétrole brut importé avec celui de la tonne de fod, on a, grossièrement, un rapport de un à deux (respectivement 1 743 F et 3 457 F en décembre 1985, et 1 230 F et 2 872 F en février 1986). On peut donc admettre que la baisse du prix du brut entraîne une diminution mécanique sur 50 % du prix du fod. Rapportée au total de la facture pétrolière payée par les exploitants agricoles (7,3 milliards), l'économie serait pour un baril à 20 dollars, contre 28 (cours moyen des bruts importés en 1985), de 1,3 milliard de francs. Pour un baril à 15 dollars, de 1,7 milliard de francs et pour un baril à 10 dollars de 2,4 milliards de francs. Soit, puisqu'un point de revenu brut agricole correspond en gros à 1 milliard de francs, une économie correspondant à autant de points de revenu brut.

Ces estimations s'entendent à fiscalité inchangée. Le problème d'un ajustement fiscal est général : le gouvernement devant choisir entre l'application d'une taxe variable (afin de « récupérer » pour financer sa politique économique, la manne pétrolière) et l'instabilité des cours, donnant un avantage direct au consommateur. En matière agricole, le consommateur final est aussi entrepreneur, et la baisse des coûts de production est une revendication constante du syndicalisme professionnel. Pour lui, cette diminution mécanique n'est pas suffisante. Il demande également, depuis longtemps, une diminution de taxes dont la TVA, justifiée, selon lui, par la détérioration des termes de l'échange entre coûts de production et prix des produits agricoles, et par le maintien des avantages, ou de l'écart relatif des prix de l'énergie, entre producteurs européens, au détriment des producteurs français (abaissement de la TVA en Allemagne fédérale, prix du gaz néerlandais).

La baisse des prix de l'énergie peut cependant avoir deux conséquences défavorables : elle peut entraîner une moindre rigueur dans la gestion et la maîtrise des coûts de production (depuis quatre ans le volume des produits pétroliers a diminué de 15 % alors que la production a continué d'augmenter). En second lieu, elle renvoie aux calendes grecques les efforts de transformation de la biomasse en produits énergétiques.

JACQUES GRALL.

Aviation : pas question de réduire les tarifs

LES tarifs des transports en commun baisseront-ils en France sous l'effet conjugué de la chute du prix du pétrole brut et du recul du cours du dollar. Il n'en est pas question pour l'instant, répondent à l'unisson les exploitants.

Excluons d'emblée les sociétés gérant des réseaux ferroviaires. Les dépenses de carburant représentent des sommes minimes aussi bien à la RATP (12 millions de francs) qu'à la SNCF où le diesel couvre seulement 17 % du trafic. Donc pas question de répercuter sur le consommateur des diminutions infinitésimales des coûts.

En revanche, les compagnies aériennes sont les premières interpellées par les soubresauts de l'OPEP. Leur réponse – un peu embarrassée tout de même – est en fait un long discours. Elles font tout d'abord valoir qu'on ignore de quoi demain sera fait, si le colonel Kadhafi déclenchera ou non une nouvelle crise internationale ou si la reprise économique en Occident ne provoquera pas une croissance galopante de la consommation pétrolière.

L'argumentation se complique ensuite. D'un côté, les compagnies reconnaissent qu'elles ont économisé, en 1985, des sommes respectables sur leurs dépenses de carburant grâce aux évolutions favorables des prix du baril de pétrole et du dollar. Air France a dépensé, l'année dernière, 700 millions de francs de moins que prévu et Air Inter, 20 millions de francs.

En revanche, les compagnies soulignent que le kérosène disposant d'un marché étroit dépend plus du niveau de la demande et moins du prix de la matière première. Chez UTA, on insiste sur l'évolution discordante constatée : pendant que le prix du pétrole brut baissait, à Rotterdam, de 25 à 15 dollars le baril entre juillet 1985 et mars 1986, celui du kérosène montait, à Paris, de 76 à 80 cents américains le gallon.

Il reste que tous les spécialistes s'accordent à prévoir une diminution du cours de kérosène. La Swissair s'y attend. UTA a calculé qu'un gallon à 70 cents représenterait, pour elle, une économie de l'ordre de 50 millions de francs en année pleine et un dollar à 7 francs, une nouvelle économie de 50 millions de francs.

Forcées de reconnaître une baisse nette de leurs coûts d'exploitation, les compagnies font alors valoir que le kérosène représente seulement 18 % environ de ces coûts. Elles affichent des hausses dans tous les autres domaines : salaires (+ 3 à 4 %), taxes d'aéroport (+ 15 %), assurances, télécommunications, etc.

Pour ceux qui n'auraient pas compris, l'industrie du transport aérien ajoute qu'elle a des besoins colossaux en matière de financement du renouvellement des flottes. N'est-ce pas quatre mille avions que les compagnies du monde entier devront acquérir d'ici à 1993, pour la coquette somme de 200 milliards de dollars (1 400 milliards de francs) ? Pour leur part, Air France et Air Inter attendent, à partir de 1988-1989, la livraison de vingt-cinq et de vingt-huit Airbus A-320, dont le prix unitaire avoisine les 250 millions de francs.

La « divine surprise » des évolutions pétrolières et financières sera donc l'occasion de constituer un bas de laine dans la perspective de cette modernisation. « *D'autant plus,* dit-on à Air France, *que notre marge brute d'autofinancement n'est pas ce qu'elle devrait être : 5,5 % en 1984 et 6,9 % en 1985, alors que l'Association du transport aérien international (IATA) estime à 7,5 % la marge souhaitable pour assurer les investissements à venir.* »

Dans ces conditions, peu d'exploitants prévoient de consentir à leur clientèle des réductions tarifaires au-delà de celles qu'elles publient à grand renfort de trompes publicitaires pour attirer le passager sur des destinations et à des périodes peu attractives. Air France estime qu'elle fait un effort méritoire en maintenant ses prix. Air Inter, qui a augmenté en janvier ses tarifs de 2,5 %, déclare que, les réductions promotionnelles aidant, ses recettes ne croîtront en 1986 que de 1 %.

Contraintes

Ce ne sera que contraintes et forcées que les compagnies aériennes accepteront de faire bénéficier le client de la baisse du prix du kérosène. La contrainte pourrait prendre la forme d'une concurrence accrue en Europe ou sur l'Atlantique nord qui les amènerait à consentir « sous la table » des prix cassés aux organisateurs de voyages. Elle pourrait aussi prendre la forme de pressions déterminantes des gouvernements, notamment en Europe, un peu à l'image de celles que le secrétaire d'Etat français aux transports a exercées sur la compagnie nationale pour l'amener à diminuer de 4 % certains de ses tarifs vers les départements d'outre-mer. Les compagnies ne pourront pas garder entièrement pour elle la manne pétrolière tombée du ciel.

ALAIN FAUJAS.

Concorde enfin rentable ?

La supersonique Concorde deviendra-t-il rentable grâce aux baisses du prix des carburants et du cours du dollar ? Telle est la question qui vient à l'esprit de ceux qui se souviennent que les deux « chocs » pétroliers furent invoqués pour expliquer l'échec commercial du supersonique franco-britannique, grand dévoreur de kérosène.

La réponse n'est pas aussi simple qu'il y paraît, car tout dépend de la signification donnée au mot « rentable ». Si l'on entend par là que Concorde pourrait finir par rembourser la totalité des crédits engagés pour sa construction, cette éventualité est totalement exclue.

Le prix de vente de chaque appareil était, certes, normal (de 235 à 270 millions de francs)... à condition que la série atteigne cent cinquante ou deux cents exemplaires. Seize avions seulement sont sortis des usines de l'Aérospatiale, British Aerospace, Rolls-Royce et SNECMA. Autant dire que ni ces industriels ni les Etats français et britannique ne récupéreront leurs mises de fonds initiales.

La rentabilité ne peut s'inscrire que dans le système défini par le contrat de plan signé entre l'Etat et la compagnie Air France. Ce contrat prévoit que l'Etat prend à sa charge la totalité des frais financiers (23 millions de francs en 1985) et des amortissements liés aux investissements (103 millions de francs).

Les économies dues à la baisse du prix des carburants seront importantes, car Concorde consomme trois fois plus de kérosène par passager qu'un Boeing-747. Cumulées avec les effets de la baisse du cours du dollar, elles pourraient atteindre, en 1986, une trentaine de millions de francs et porter le bénéfice d'exploitation (1) des Concorde d'Air France à environ 110 millions de francs, dont la moitié sera rétrocédée à l'Etat.

Pour celui-ci, le bénéfice réalisé couvrira, alors, un peu moins de la moitié des sommes qu'il débourse chaque année. Les spécialistes s'attendent que l'équilibre sera atteint en 1987 ou en 1988... si le prix du baril et le cours du dollar se maintiennent aux niveaux d'aujourd'hui.

AL. F.

(1) Le bénéfice d'exploitation a atteint 31,3 millions de francs en 1983, 63,4 millions en 1984, et 80 millions en 1985.

Marine marchande : le poids des soutes

LE prix du combustible – ce que les armateurs appellent les dépenses de soute, – qui représentait en 1972 6 % seulement des dépenses d'exploitation d'un navire, atteignait 16,5 % en moyenne en 1985. Mais ce pourcentage est beaucoup plus élevé pour un gros pétrolier que pour un navire porte-conteneurs.

On comprend aisément, dès lors, combien est appréciable une baisse du coût unitaire du pétrole, qui sert à la propulsion des navires (la navigation commerciale à voile, au charbon ou à l'énergie nucléaire reste marginale...).

La plupart des armateurs, dans les années 1978-1984, ont cherché à se séparer de leurs navires les plus gourmands en fioul et, encouragés par des concours lancés par les pouvoirs publics, à faire construire des navires plus économes. Mais dorénavant, avec la baisse des prix du brut, la compétitivité de ces navires modernes tend, relativement, à se réduire par rapport aux cargos anciens. En tout état de cause, une économie est toujours une économie, mais il semble que – à cause du surplus de tonnage disponible dans le monde – ce soient davantage les affréteurs que les propriétaires de navires eux-mêmes qui récoltent les fruits de ces baisses des coûts d'exploitation.

La tonne de fioul, qui valait au Havre 185 dollars en janvier 1982, 179 en janvier 1984 et 195 en janvier 1985, était tombée à 151 dollars au début de 1986 et à 120 fin mars.

A partir d'un exemple, on peut apprécier ainsi les économies qui s'ensuivent. Pour un porte-conteneurs classique traversant l'Atlantique à la vitesse de 18 à 20 nœuds, la consommation de carburant est, normalement, estimée à 100 tonnes de fioul par jour. Chaque fois que le prix de la tonne perd 1,50 dollar, la facture de carburant pour le voyage de 3 300 milles Rotterdam-Montréal se réduit d'environ 1 100 dollars. Ainsi, avec la baisse des prix du carburant constatée depuis douze mois, chaque voyage coûte à l'opérateur 60 000 dollars de moins qu'en février 1985. En d'autres termes, la dépense en carburant nécessaire pour expédier un conteneur outre-Atlantique s'est réduite de 30 dollars.

F. Gr.

Une chance pour l'OPEP

(Suite de la page 39.)

Or, dans le même temps, l'offre non-OPEP (4) ne pourra pas se maintenir. Les compagnies pétrolières ont déjà annoncé pour leurs investissements en 1986 une baisse moyenne de 25 %. A court terme, ce sont les *stripper wells* américains (tout petits producteurs) qui ferment les premiers : dès 15 dollars le baril, ce sont 300 000 b/j qui disparaîtront du marché. A 10 dollars le baril, ce sont près de 1 Mb/j qui seront perdus aux Etats-Unis. A long terme, c'est la production des autres zones (dont la mer du Nord) qui commence à décliner.

En conclusion, il est clair que l'impact conjugué de la baisse de l'offre non-OPEP et d'une demande accrue dans les pays à économie de marché peut fortement accroître la demande adressée à l'OPEP. Celle-ci pourrait atteindre dès 1987 20 Mb/j (y compris les condensats) avec un prix stabilisé autour de 18-20 dollars le baril. Ce niveau permettrait à l'OPEP de retrouver largement la part du marché qu'elle recherche. En dessous de 15 dollars le baril, la situation redeviendrait même carrément explosive.

ANNE JESTIN.

(4) En 1985, les 10 Mb/j produits entre 8 et 24 dollars le baril saturaient une capacité de production comprise exclusivement dans l'OCDE.

La chronique de Paul Fabra

Vademecum de la privatisation

A LIRE le livre que Mᵉ Jean Loyrette vient de publier sous le titre explicite *Dénationaliser. Comment réussir la privatisation (1)*, on découvre entre les lignes que l'enjeu de la grande opération — quelle que soit la longueur de la liste que comportera l'ordonnance gouvernementale — qui se prépare pourrait bien être le suivant : sera-t-il possible, à la faveur du renforcement du rôle de la Bourse de Paris qui en *résultera*, de corriger les insuffisances les plus criantes du capitalisme français ? Ce sont ces insuffisances qui expliquent pourquoi le programme des nationalisations, arrêté par les socialistes et les communistes en juin 1972, a fini en mai 1981 par être accepté par une majorité du peuple français dont on dit qu'il est par ailleurs très attaché à la notion de propriété privée.

L'auteur, avocat, s'interroge longuement et savamment sur les obstacles juridiques à dresser afin *d'éloigner le spectre de nouvelles nationalisations*. On comprend son souci préliminaire étant donné qu'on voit mal les épargnants, qu'ils soient institutionnels ou particuliers, français ou étrangers, s'enthousiasmer pour les offres de rachat qui leur seront faites d'une partie, de toute façon substantielle, du patrimoine industriel et financier français, s'ils redoutent que, au gré d'une élection prochaine, ils pourraient derechef courir les risques d'une « renationalisation ». La solution que préconise Mᵉ Jean Loyrette, outre que, dans le contexte politique actuel, elle n'a pratiquement aucune chance de voir le jour, n'est guère convaincante.

Partant de l'idée qu'il est très improbable que le Sénat, dans un avenir prévisible, comporte une majorité favorable à l'extension du secteur public, il suggère une réforme constitutionnelle qui consisterait à exiger que toute loi portant transfert de propriété devrait être votée dans des termes identiques par les deux Assemblées.

Sur un terrain comme celui-là, qui intéresse l'organisation même de la cité, il n'est politiquement qu'une seule garantie qui tienne : celle qui résulte de l'adhésion du grand nombre, quelles que soient d'autre part les raisons qui peuvent incliner les uns vers la droite et les autres vers la gauche. C'est pourquoi, si le gouvernement Chirac entend faire œuvre durable en la matière, il doit mettre à profit son programme de privatisation pour essayer de porter remède aux graves imperfections qui font peser sur le monde des affaires, dans notre pays, une lourde atmosphère d'arbitraire.

L'auteur de *Dénationaliser* est orfèvre. Le cabinet d'affaires auquel il appartient n'a cessé depuis cinq ans de jouer un rôle parfois décisif de conseiller. Le rapport qu'il publiait à la fin de l'année 1981 avait dénoncé l'insuffisance de l'indemnisation prévue par le premier projet de loi présenté en la matière par le gouvernement Mauroy. Celui-ci, après une décision du Conseil constitutionnel invalidant son premier texte, dut remettre l'ouvrage sur le métier. Reprenant pour une bonne partie les recommandations du cabinet Gide et Loyrette (suivent plusieurs autres noms d'associés), la loi définitive devait offrir quelque 10 milliards de francs d'indemnités supplémentaires. C'est à ce prix, probablement, que put être évitée l'ouverture d'un contentieux avec un certain nombre d'Etats étrangers qui auraient pû être tentés, au grand dam de la réputation et des intérêts des groupes français les plus connus (ils ne sont pas si nombreux), de s'opposer à la nationalisation de certaines de leurs filiales intallées hors de l'Hexagone.

Son nouveau livre (lui-même une version épurée d'un rapport diffusé il y a quelques mois, destiné à mettre en lumière les principales questions soulevées par le programme de la droite sur le sujet) se présente comme un traité de privatisation écrit par l'un de ses partisans les plus convaincus. Son premier intérêt sera de fournir un fil directeur pour s'y retrouver à travers les mesures, nécessairement complexes, que le gouvernement sera amené à prendre pour faire passer progressivement du secteur public au secteur privé un certain nombre d'établissements industriels et bancaires (aux toutes dernières nouvelles, les grands établissements nationalisés depuis 1945 pourraient être, au moins partiellement, touchés par le mouvement). Le traité permettra aussi de comparer le cas échéant les intentions exprimées (et ici traduites en termes de droit et de pratique constitutionnels) avec les applications qu'en donne la politique.

Son tort, ou sa suprême ruse, est de supposer que la mise en vigueur d'un programme aux implications nécessairement profondes n'ira pas sans modifier le cadre à l'intérieur duquel il s'applique. Autrement dit, Mᵉ Jean Loyrette prône des solutions qui n'ont parfois ses préférences que parce qu'elles lui paraissent les mieux adaptées aux habitudes et aux pratiques françaises. On peut se demander, au contraire, si le corps économique et social du pays est de nature à supporter la bonne dose d'économie privée qu'on lui promet sans réforme concomitantes de ses structures. Ces changements ne seraient-ils pas les conditions en l'absence desquelles le programme de privatisation, d'une façon ou d'une autre, courra les plus grands risques d'enlisement ?

ET cela dès le départ. Mᵉ Jean Loyrette, très justement, observe qu'*« une certaine confusion règne parmi les partisans des dénationalisations concernant le rôle à réserver* (aux) *trois grands groupes d'assurances nationalisés »*. Ne réclame-t-il pas leur dénationalisation immédiate dans l'intention de leur faire jouer un rôle de premier plan dans le placement des actions... des autres sociétés privatisées ? C'est là en effet une curieuse façon de concevoir le libéralisme. L'occasion est belle pour l'avocat de rappeler que de tels procédés sont formellement interdits par la plupart des réglementations étrangères, et par les directives *européennes auxquelles* la France est tenue de se conformer. Il est clair que les compagnies d'assurances n'ont pas d'autres devoirs que la sauvegarde des intérêts des assurés. Rester dans son rôle, mais le jouer aussi bien que possible c'est, ajoutons-le, la règle qu'une économie de marché impose par son fonctionnement même.

Cependant, Jean Loyrette redoute qu'une « offre publique de vente » portant sur la totalité du capital d'une grande société n'aboutisse à un *« actionnariat totalement atomisé »*. Pourquoi ? Est-ce par hostilité pour la formule dite du capitalisme populaire ? Que non pas. Mais, pour lui, la dispersion de la totalité des actions *« permettrait en fait aux dirigeants de n'être plus soumis à un contrôle »*. Et de préciser : *« La politique de privatisation serait un échec si elle devait aboutir à une sorte de capitalisme d'Etat, fonctionnant en circuit fermé suivant les procédés classiques (autocontrôle, participation croisée, pacte majoritaire, « SICAV maison ») et complètement dominé par la technostructure. »* Cette dérive annoncée comme probable ne serait-elle pas la conséquence de certains errements dans lesquels il convient impérativement de ne plus retomber si on prend au sérieux l'objectif à atteindre : la création d'un véritable marché du capital, ce qui appelle à la fois transparence et responsabilité ? Pourquoi un large actionnariat serait-il *a priori* inerte ? Il a effectivement toutes les chances de le rester aussi longtemps que l'on perpétue, par exemple, la pratique des pouvoirs en blanc. Pour qu'il puisse exercer son contrôle, il faut encore que les administrateurs soient comptables de leurs actes devant lui, comme ils le sont aux Etats-Unis, et pas seulement dans des circonstances dramatiques (faillites) qui ne se produisent heureusement pas tous les jours.

N'ayons pas peur, dit Mᵉ Jean Loyrette, des grands groupes financiers capables de constituer des *« noyaux stables d'actionnaires »*. Il est normal qu'ils cherchent à s'assurer la direction d'entreprises à vendre. Le plus sain ne serait-il pas que l'Etat reconnaisse cette réalité en sollicitant les propositions concurrentielles de tel et tel de ces groupes associés chacun à une équipe de direction : *« On ne peut d'ailleurs vendre sur le marché dans de bonnes conditions des entreprises sans tête. »* La formule est excellente. On aimerait que l'objection qu'on peut lui faire soit expressément présentée et discutée : à savoir que le gouvernement, par ce procédé, sera amené à aliéner sans prime à certains actionnaires une minorité de contrôle. En contrepartie de quoi, pense probablement l'auteur, sans ouvrir toutefois le débat, l'Etat pourra exiger certains engagements, celui, par exemple, de ne pas vendre à des intérêts étrangers pendant une période à définir. Peut-être le réalisme commande-t-il d'en passer par là. La meilleur façon de ne pas glisser vers « l'affairisme politico-financier » dont parlait M. Raymond Barre ne serait-il pas de poser le problème sur la place publique ?

UN ouvrage, parmi d'autres, qui aidera à comprendre les raisons d'une politique que beaucoup de pays pratiquent aussi est intitulé *Dénationalisation : les leçons de l'étranger* (2). Il s'agit d'une série d'études « coordonnées » par Charles de Croisset, Baudouin Prot et Michel de Rosen, trois inspecteurs des finances, et dont les auteurs sont définis comme d'« anciens élèves de l'ENA ». L'un d'eux, Jean-Marie Messier, est le directeur de cabinet de Camille Cabana, ministre-délégué chargé de la privatisation, aux côtés de M. Edouard Balladur.

Une des expériences en cours dont le déroulement est le plus riche de suspense, et peut-être d'enseignement, est celle du Japon. Alors qu'en France et ailleurs on pense ne pouvoir dénationaliser que des entreprises rentables, les Nippons ont décidé de privatiser les chemins de fer de d'Etat (40 % environ du réseau), *« à cause de »* ses lourdes pertes (le déficit est égal à la moitié du chiffre d'affaires) et de son énorme endettement. L'Etat japonais prendra en charge 70 % du passif tandis qu'il est prévu une réduction graduelle de l'effectif portant sur quelque quatre-vingt-treize mille agents sur un total d'environ trois cent mille. La compagnie Japan National Railways sera divisée en six sociétés (selon la répartition géographique du réseau), plus une société de transports de marchandises, treize compagnies de bus et de camions.

Les actions devraient commencer à être vendues le 1ᵉʳ janvier 1987. Une entreprise qui restera publique, pour un certain temps du moins, louera le Shinkansen (détrôné aujourd'hui par le TGV) aux trois des six compagnies qui l'utilisent actuellement.

(1) Dunod, 191 pages, 85 F.
(2) Economica, 209 pages, 95 F.

POINT DE VUE

Une occasion à saisir : l'inflation zéro

La désinflation compétitive est en train de remplacer la dévaluation compétitive

par J.-B. de FOUCAULD (*)

LE contre-choc pétrolier est une chance que notre pays ne doit pas laisser passer : c'est l'occasion ou jamais de rompre définitivement avec nos tendances inflationnistes et dévaluationnistes, de jeter les bases d'un nouveau modèle de croissance, et d'assurer durablement notre insertion compétitive dans l'économie mondiale en nous fixant pour 1987 l'objectif d'une inflation nulle.

La baisse simultanée des prix du dollar et du pétrole réduit la hausse des prix, accroît le pouvoir d'achat des salaires, augmente les profits des entreprises et accélère la croissance tout en soulageant la balance des paiements. Mais elle engendre aussi des tentations dans lesquelles il ne faut pas tomber.

La première serait de considérer que nous disposons à nouveau de marges de manœuvre pour mener une politique de relance. Ce n'est pas le cas : nos paiements courants sont à peine équilibrés, et l'excédent d'environ 1 % du PIB que nous aurons en 1986 constitue un matelas de sécurité minimum que nous ne devons pas gaspiller. Rappelons que le scénario de stabilisation et de réduction de la dette extérieure publié au printemps 1984 prévoyait des excédents de ce niveau à l'horizon 1987. Il faut se réjouir que ces objectifs puissent être atteints plus tôt que prévu, et non remettre en cause leur réalisation. Seuls les pays qui ont déjà de très gros excédents extérieurs, en l'espèce le Japon et l'Allemagne, peuvent (et doivent) stimuler leur croissance.

L'erreur inverse serait d'accorder une priorité excessive à la réduction du déficit budgétaire, et, dans ce but, d'accroître massivement la fiscalité pétrolière. Il en résulterait une remontée de l'inflation ainsi qu'une moindre augmentation de la croissance et de l'emploi. L'emploi, problème capital de la société française, serait ainsi sacrifié sans raison aux tabous budgétaires, alors que notre dette publique est la plus faible de tous les grands pays industrialisés. Cette politique de reversement dans les caisses publiques du pactole pétrolier est souhaitable dans les pays qui, tels les Etats-Unis, connaissent à la fois un déficit budgétaire et un déficit extérieur important ou envisageable au niveau communautaire dans un souci de solidarité à l'égard du tiers-monde. Mais elle ne correspond pas à une nécessité prioritaire de notre économie.

C'est ici qu'il convient de ne pas se tromper de diagnostic. Pour simplifier, on peut dire que l'économie française est conjoncturellement assainie, mais que, malgré les progrès accomplis, elle ne l'est pas encore structurellement : la preuve en est que sa compétitivité externe est précaire, mal assurée, et limite nos possibilités de croissance.

L'emploi le plus judicieux de la nouvelle rente pétrolière consiste donc à laisser jouer les facteurs conjoncturels favorables mais en demandant en contrepartie à la société française de conduire à son terme l'effort d'ajustement structurel entrepris depuis 1982 et 1983 mais non encore achevé. En d'autres termes, de programmer l'inflation zéro pour 1987.

Choc tonique

Celle-ci constitue désormais, dans le nouveau contexte mondial, une des conditions essentielles pour le rétablissement d'une croissance forte et durable. Plus encore, elle peut être ce choc tonique, à la fois politique, économique et culturel, dont notre pays a périodiquement besoin pour épouser son temps, et dont la modernisation accélérée d'après 1945, l'entrée dans le Marché commun dans les années 60, sont les derniers exemples significatifs. L'inflation zéro est devenue pour la collectivité ce que le « zéro défaut » est pour la capacité de vente des entreprises : le ticket d'entrée dans l'économie-monde. Cette affirmation repose sur quatre arguments.

Argument économique : tant que nous n'aurons pas réduit notre inflation à un niveau inférieur à celui de nos plus puissants voisins, en l'espèce l'Allemagne, notre équilibre extérieur restera fragile et notre croissance aléatoire, compte tenu du retard de nos structures de production. Sur la scène mondiale, et plus particulièrement encore au sein du SME, la désinflation compétitive est en train de remplacer la dévaluation compétitive. En 1986, l'Allemagne aura une inflation presque nulle et accroîtra ses parts de marché à nos dépens si nous ne la suivons pas dans la désinflation et nous contentons des hypothèses actuelles (2 à 2,5 %).

Argument social : loin d'être l'expression d'une orthodoxie conservatrice et passéiste, l'inflation zéro permet une augmentation du contenu en emplois de la croissance. Dès lors que la modération des coûts ne se traduit pas par une contraction de la demande, ce qui suppose que celle-ci soit soutenue par l'Etat puis, progressivement, au fur et à mesure que la compétitivité s'améliore, par l'extérieur, l'inflation zéro assure un véritable partage économique de l'emploi ; le développement de celui-ci est ainsi favorisé plutôt que la hausse du pouvoir d'achat. On ajoutera que le freinage de la croissance des revenus primaires protège indirectement le niveau de prestations et de cotisations de l'Etat-providence, et permet donc le maintien, ou éventuellement le développement, de la solidarité collective.

Argument culturel : l'inflation zéro constitue une révolution culturelle nécessaire dans une société qui a tendance à refuser les contraintes objectives, à fuir le face-à-face, à s'isoler dans des statuts et à utiliser l'inflation pour brouiller les cartes, fausser les règles de la compétition, éviter les conflits et prélever des rentes dans l'ombre. Elle oblige ainsi à une vraie confrontation avec le réel et avec l'autre, et peut ainsi contribuer à rendre plus démocratique le fonctionnement effectif de la société française.

Argument politique : si elle veut garder son rang de grande puissance, jouer un rôle moteur dans la construction européenne, inspirer confiance en profondeur à notre partenaire ouest-allemand et faire avancer ses idées sur la réforme du système monétaire international, la France se doit d'être monétairement exemplaire ; elle doit, en tout cas, cesser de dépendre périodiquement du bon vouloir des Allemands a réévaluer leur monnaie pour nous aider.

L'inflation zéro est désormais à notre portée ; cette constatation, inconcevable il y a peu, montre l'ampleur des progrès accomplis au cours des dernières années. En menant à son terme la décélération des salaires mise en œuvre depuis 1982-1983, en mettant en place contractuellement des mécanismes de supplément de rémunération fondés sur les performances économiques constatées, tant à l'échelon de la collectivité qu'à celui des diverses structures productives, en assurant le parallélisme des efforts demandés aux salariés et aux non-salariés, en poursuivant la politique prudente de libération des prix tant que l'inflation zéro n'est pas atteinte et consolidée, il est réaliste, compte tenu des effets bénéfiques du contre-choc pétrolier, de programmer l'inflation zéro pour 1987.

Cette occasion, à l'évidence, ne se retrouvera pas de sitôt et les esprits y sont déjà largement préparés. Ce serait bien dommage de la laisser échapper.

(*) Conseiller technique au cabinet de M. Jacques Delors d'octobre 1982 à juillet 1984.



économie

REPÈRES

Dollar : en hausse à 7,66 F *(voir page une).*

Franchise postale : suppression pour le régime général de la Sécurité sociale

Depuis le 1er avril, la franchise postale est supprimée pour le courrier administratif des quatre branches (famille, maladie, vieillesse et recouvrement) du régime général de la Sécurité sociale. Au lieu de verser au ministère des P et T un « forfait postal » discuté annuellement, celles-ci affranchiront leur courrier aux taux normaux ; elles pourront jouer sur les deux vitesses et surtout connaître le montant réel de leurs frais postaux. Cependant, la dispense d'affranchissement est maintenue pour les assurés sociaux écrivant aux organismes de Sécurité sociale et pour l'administration de certains régimes « spéciaux » (militaires, mineurs, invalides de la marine, clercs de notaire, RATP) ou autonomes (assurance-vieillesse des professions libérales et des barreaux français) et pour le Fonds national de solidarité.

Dette publique : plus de 2 000 milliards de dollars aux Etats-Unis

La dette publique américaine a passé le cap des 2 000 milliards de dollars après avoir doublé dans les cinq dernières années, annonce le département américain du Trésor. Résultat de l'accumulation des déficits budgétaires, la dette publique a très exactement atteint 2 008 201 000 000 le jeudi 3 avril. Elle avait franchi le seuil des 1 000 milliards de dollars en 1981, au début du premier mandat du président Ronald Reagan.

AFFAIRES

LE ROLE FUTUR DES P ET T

Téléphone et électronique

Prudence et propos rassurants : les membres du Parti républicain au gouvernement semblent adopter la même politique du *« profil bas »* que l'équipe RPR réunie autour du grand argentier, M. Balladur (*le Monde* du 3 avril). Attitude qui s'explique sans doute par l'étroitesse de la majorité parlementaire, la crainte d'un retour des grèves ou, simplement, le souci de ne pas tout chambouler trop vite, mais qui touche au paradoxe de la part des *« ultra-libéraux »* lorsqu'ils épousent avec une surprenante rapidité la thèse du : *« Au fond, l'Etat ne marche pas si mal ! »*

Tel a été le cas de M. Gérard Longuet, un de ces ultras devenus secrétaire d'Etat chargé des P et T, lors de sa première conférence de presse, le 3 avril. Il a ainsi *« tiré son chapeau à la politique centralisée »* menée par l'administration. Est-il subitement touché par la grâce du colbertisme ? Le terme n'est pas, à ses yeux, synonyme d'horreur. L'inefficacité des fonctionnaires ? *« J'ai écrit autrefois trop rapidement des conclusions définitives à ce sujet. » « Le choc des réalités »* lui a fait comprendre que, après tout, n'est-ce pas... il fallait y regarder à deux fois. La gabegie dans la poste, dénoncée l'an passé par l'opposition au Sénat dans un rapport sévère ? *« J'ai deux services, les télécommunications et la poste, qui tous deux marchent bien... »*

Un ministre libéral qui cajole ainsi les fonctionnaires et salue avec autant de conviction le service public, ce n'est plus du paradoxe mais du reniement !

Tel n'est pourtant pas le cas. Car, à petites touches et par allusions, le projet du secrétaire d'Etat se dessine... en totale conformité avec la plate-forme RPR-UDF. Ses propos mesurés n'ont pour objet que de rassurer les syndicats des postiers, seul véritable obstacle sur le chemin des deux réformes promises : l'ouverture des nouveaux services *« à valeur ajoutée »* (télématique) à la concurrence privée et la transformation du statut de la Direction générale des télécommunications (DGT) en celui d'une entreprise nationale de type Air France ou SNCF, ce qui implique la coupure, tant redoutée par les syndicats, des postes et des télécommunications (*le Monde* du 27 mars).

Pour M. Longuet ces transformations sont nécessaires et, à certains égards, inévitables, mais elles supposent de convaincre d'abord les 320 000 postiers que le rattachement statutaire de la poste à la DGT n'est pas la clé de sa survie. Son avenir passe par la redynamisation de sa fonction propre. *« La poste reste un marché porteur »*, martèle donc M. Longuet qui devrait lancer, le 8 avril en grande pompe, une campagne de publicité préparée par son prédécesseur, M. Mexandeau, et destinée à revaloriser dans l'opinion ce service public. Les félicitations à l'adresse des fonctionnaires ne sont donc pas tant, pour le secrétaire d'Etat, une pommade démagogique qu'une condition *sine qua non* de l'application, dans la paix sociale, de son programme.

Celui-ci se dégage parallèlement. M. Longuet a peu détaillé sa politique lors de sa conférence de presse, mais il a indiqué deux pistes qui en constitueront l'ossature : la remise en cause des prélèvements trop élevés effectués par la Rue de Rivoli dans les caisses des P et T (20,3 milliards de francs en 1986) et l'abandon de la tutelle des industries de l'électronique au profit de M. Madelin, ministre de l'industrie, du tourisme mais aussi, en titre, des P et T.

La transformation du statut de la DGT en entreprise impose de soumettre celle-ci au droit commun fiscal : taxe à la valeur ajoutée (TVA) et impôt sur les bénéfices. Les prélèvements actuels du Trésor pourraient donc être remplacés par ce nouveau régime. Le budget de l'Etat y perdrait un peu (de 4 à 5 milliards de francs), mais il conserverait une grosse part (15 à 16 milliards) indispensable en cette période de vaches maigres. Autrement dit, lorsque M. Longuet évoque l'institution d'une TVA sur le téléphone, il fait le premier pas indispensable dans la direction du changement de statut de la DGT.

L'inconvénient est que les P et T vont perdre au passage les ressources financières qui leur servaient à alimenter les industries électronique, informatique et spatiale. Céder la tutelle de ces secteurs à M. Madelin, dont les crédits dépendent, eux, du budget général de l'Etat, est alors de bonne logique financière, même si cette opération s'explique aussi par un partage politique des tâches entre les deux amis du Parti républicain. L'argent du téléphone serait prélevé sous forme de TVA par la Rue de Rivoli, puis rétrocédé à M. Madelin. Le circuit serait, certes, plus long, mais la cohérence sauvegardée.

Quant à la seconde réforme, celle de l'introduction de la concurrence sur les services nouveaux, M. Longuet a déclaré que *« la libre initiative doit être le plus ouverte possible aux uns et aux autres »*. En clair, cela signifie que le secteur privé aurait droit d'offrir ces services, mais que l'entreprise DGT ne doit pas être empêchée d'y investir également. Sur ces secteurs (vidéoconférences, transfert de fichiers informatiques...), qui représentent 5 % du chiffre d'affaires des télécommunications mais devraient croître fortement à l'avenir, M. Longuet adopterait donc une solution médiane : ni monopole d'Etat (à l'allemande) ni monopole privé (à l'anglaise), mais cohabitation et concurrence privé et public, en somme, régime d'économie mixte.

Le dispositif qui se dessine pourrait être mis en place à l'occasion du budget 1987. Il est conforme à la plate-forme RPR-UDF et il a la vertu libérale de réduire le rôle de l'Etat-P et T à celui d'arbitre. Mais il présente deux risques.

Le premier est celui de la disparition même du ministère des P et T. A la réforme de M. Longuet s'ajoutent en effet les propositions de son responsable de parti, M. Léotard, qui veut confier le rôle d'arbitrage des communications (la répartition des fréquences radio-électriques, le règlement des litiges...) à une commission nationale indépendante, à l'image de la structure en vigueur aux Etats-Unis (*le Monde* du 4 avril). Si un tel projet voit le jour, il réduira le ministère des P et T à la portion congrue. Après tout, pourquoi pas ? Mais si, d'un autre côté, l'entreprise DGT n'a plus pour seule mission que d'offrir le meilleur service au meilleur prix, indépendamment de toute autre considération de l'intérêt national, il faudra s'interroger pour savoir si l'on ne va pas trop loin dans la transformation *« commerciale »* des télécommunications. Il n'est pas sûr que les libéraux puissent vaincre les diverses réticences, notamment celles des militaires, fervents régaliens sur tous ces domaines. Le débat est en tout cas d'importance.

L'autre risque concerne l'industrie électronique. Quoi qu'on en dise, les socialistes avaient trouvé un moyen pour financer son développement vaille que vaille. Le détour d'un financement de ce secteur par la TVA a le mérite d'être plus sain que le système actuel du point de vue de l'orthodoxie budgétaire. Mais il noie l'argent du téléphone dans l'océan du budget de l'Etat. Que M. Madelin le veuille ou non, il aura toutes les peines à récupérer auprès de M. Juppé l'intégralité des montants versés par la DGT. Il aura tendance ensuite, faute de crédits, à en affecter une partie aux autres industries budgétivores, comme la sidérurgie ou les chantiers navals. Bref, des « fuites » sont inévitables, liées à cette structure même de financement indirect. Le danger en ce cas est énorme. La France, qui dépense déjà trop peu pour les industries d'avenir, comparé avec ses concurrents américains, japonais ou même ouest-allemands, réduira encore ses investissements sur le futur. MM. Longuet et Madelin devront prendre garde à ne pas subir le choc de cette réalité-là.

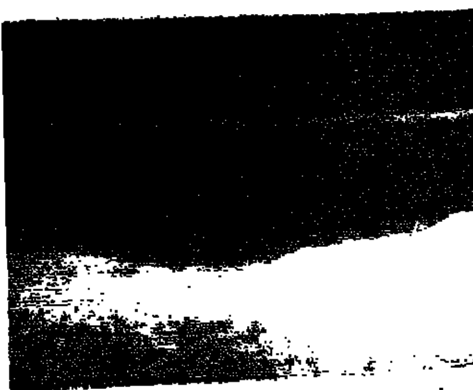
ERIC LE BOUCHER.

ronique

ERIC LE BOUCHER

VIS DE PRÉQUALIFICATION

es chemins



an Am

UNE CONTRE-ATTAQUE DU PRÉSIDENT D'AIR FRANCE

La compagnie UTA est-elle nécessaire ?

De notre envoyé spécial

Tokyo. – Au cours de l'inauguration d'un vol sans escale Paris-Tokyo, M. Marceau Long, président de la compagnie Air France, a déclaré le 5 avril : *« La France n'a-t-elle pas intérêt, suivant l'exemple de ses voisins, à confier à une seule compagnie l'exploitation de son portefeuille de lignes internationales ? »* Une façon pour lui de poser la question de l'existence de la compagnie privée française UTA. En apparence, il y a de l'anachronisme dans cette démarche. Une entreprise publique qui demande une intégration technique et commerciale avec une entreprise privée, voilà qui paraîtra à beaucoup en totale contradiction avec le libéralisme économique proclamé par le gouvernement Chirac.

La querelle a commencé à propos d'une ligne Paris-San-Francisco que les Français demandent à l'administration américaine – pour l'instant en vain – l'autorisation d'exploiter. Il est juste de dire que c'est M. René Lepautre, président d'UTA, qui a ouvert les hostilités en souhaitant que cette liaison soit accordée à sa compagnie et non à Air France, qui dessert déjà Los Angeles, ville proche de San-Francisco. Ce faisant, M. Lapautre manifestait la volonté d'amender le principe, arrêté en 1963, selon lequel UTA et Air France ne devaient pas se concurrencer : à UTA étaient dévolus l'Océanie, le Pacifique sud, une partie de l'Afrique de l'Ouest et du Sud ; à Air France le reste du monde et notamment les Etats-Unis.

Les thèses de M. Lapautre, exprimées dans ces colonnes (*le Monde* du 26 octobre 1985) sont celles d'un chef d'entreprise qui souhaite tout simplement développer sa compagnie en profitant des opportunités. Il estime que, sur les marchés porteurs comme les Etats-Unis, deux compagnies françaises prendraient aux compagnies américaines plus de clientèle qu'une seule. Il sent qu'en Europe la mode est à la déréglementation et qu'il peut espérer réaliser un jour des vols court-courrier pour rabattre depuis Londres, Francfort ou Rome – villes qu'il doit aujourd'hui laisser à Air France – des passagers pour ses lignes africaines ou asiatiques.

Il a compris qu'UTA végéterait sur des destinations très concurrentielles (Asie, Océanie) ou appelées à un développement économique médiocre (Afrique) et il souhaite accéder au marché des pays développés. Il aimerait profiter du libéralisme économique et politique ambiant en France et en Europe pour pousser ses pions et se placer en challenger de la compagnie nationale, un peu comme British Caledonian, compagnie privée, l'a fait par rapport à British Airways, toujours propriété de l'Etat britannique.

Les risques de la concurrence

Dans cette optique, M. Lapautre a donc demandé qu'UTA desserve San-Francisco lorsque la négociation aboutirait avec les Américains. Pour pouvoir renforcer la compétitivité de sa compagnie et pratiquer des tarifs meilleur marché, il se prépare à limiter ses coûts salariaux et vient de dénoncer la convention sociale qui liait Air France et UTA aux syndicats de leur personnel.

Cette stratégie est redoutable pour Air France, car UTA pourrait être tentée, par la suite, de demander à desservir l'ensemble du monde. Aussi la compagnie nationale réagit-elle avec vigueur. Elle estime qu'une concurrence aérienne franco-française aboutirait à des résultats catastrophiques. Le marché aérien européen est limité en comparaison de celui des Etats-Unis. Ainsi la totalité du trafic régulier des compagnies des douze membres de la CEE représente-t-elle seulement 44 % du trafic domestique de l'American United Airlines. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, si une compagnie européenne réalise en moyenne sept fois moins de trafic qu'une de ses homologues d'outre-Atlantique ? Au moment où la concentration est en marche dans le monde aérien américain, il serait suicidaire de disperser les efforts commerciaux des compagnies françaises et de multiplier leurs frais de personnel.

L'union fait la force

Pour la première fois, le président d'Air France est allé plus loin que cette argumentation somme toute défensive. Il contre-attaque en faisant remarquer que, partout en Europe, il n'existe qu'une compagnie aérienne par Etat. Les Pays-Bas ont KLM, l'Italie, Alitalia et la RFA, la Lufthansa. Seules la France et la Grande-Bretagne ont laissé subsister deux transporteurs aériens. *« L'offensive vigoureuse des compagnies étrangères rend plus nécessaire que jamais un regroupement des forces »*, dit M. Long. Après tout, Air France ne possède qu'une centaine d'avions et UTA une dizaine, alors que United Airlines en aligne plus de trois cent cinquante. Autrement dit, pour résister à l'assaut des mastodontes américains, faisons comme les Allemands et les Italiens et ne formons plus qu'une seule compagnie française internationale. L'union fait la force.

Voilà un dossier bien épineux sur le bureau des deux ministres UDF responsables des transports, MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Douffiagues ! Idéologiquement, ils ne peuvent qu'être sensibles aux idées de M. Lapautre, au demeurant proche de la nouvelle majorité et à la tête d'une entreprise privée performante (1). Politiquement, il sera difficile de persuader M. Chirac et le RPR, restés gaulliens en matière d'aviation civile, qu'Air France doit cesser d'être « les ailes de la France » et donc protégée. En fin de compte, l'attribution d'une ligne aérienne, question plutôt mineure, permettra de cerner les contours et les contradictions du libéralisme commençant.

ALAIN FAUJAS.

(1) Pour tout compliquer, le principal actionnaire d'UTA, Chargeurs SA, est aussi actionnaire de la cinquième chaîne de télévision dont le gouvernement veut la suppression sous sa forme actuelle.

ENTREPRISES

Fiat décide une augmentation de capital de 1 125 milliards de lires

Le conseil d'administration de Fiat a décidé le 5 avril de lancer une augmentation de capital de 1 125 milliards de lires (environ 5 milliards de francs). Cette augmentation, la seconde en deux ans, est la plus importante jamais réalisée dans l'histoire italienne. Elle reflète la bonne santé financière du groupe italien, que traduit d'ailleurs l'envolée de son titre à la Bourse de Milan où il est coté à près de 14 000 lires actuellement (soit un doublement depuis le début de l'année). L'augmentation de capital est destiné officiellement à financer un plan d'investissement de 10 000 milliards de lires de 1987 à 1989.

Lloyds Bank : OPA sur la Standard Chartered Bank

La Lloyds Bank, une des quatre plus grandes banques commerciales de Grande-Bretagne, a entrepris des démarches auprès de la Standard Chartered Bank en vue de la racheter. Le président de la Lloyds propose de lancer une OPA à 750 pence par action. Le cours de la Standard Chartered a monté de 25 % vendredi 4 avril, à 805 pence.

AGRICULTURE

LE SCANDALE DES VINS ITALIENS AU MÉTHANOL

M. Craxi souligne le tort porté à l'économie

Pour la première fois depuis le début de l'affaire des vins trafiqués au méthanol, qui ont provoqué la mort de dix-sept ou dix-neuf personnes selon le dernier bilan, le président du conseil italien, M. Bettino Craxi, a stigmatisé *« ces véritables malfaiteurs qui ont mis en danger la vie de milliers de personnes »*. Outre son indignation profonde, c'est le tort porté à l'économie et à l'image même de l'Italie que M. Craxi a souligné. Les vins représentent le premier poste des exportations agricoles italiennes avec une valeur d'environ 8 milliards de francs.

Le ministre de l'agriculture, M. Pandolfi, a fait le point sur l'enquête en cours : quatre entreprises trafiquant du vin (Ciravegna Vincenzo de Narzole, Baroncini Aldo de Solarolo, Fusco Antonio de Manduria et Bernardi Primo de Sorbolo) s'approvisionnaient en méthanol à l'aide de fausses factures au nom d'entreprises chimiques. Environ 262 tonnes de ce produit leur ont été livrées. Le vin trafiqué était redistribué comme vin de coupage à une soixantaine de sociétés vinicoles dont la liste a été publiée et dont on essaie de déterminer le niveau de complicité, a dit le ministre.

Des milliers de bouteilles et des cuves entières ont été confisquées : selon le *Corriere della Sera*, on craint que l'ampleur de la fraude ne soit considérable et ne porte sur 3 % du vin de table italien et jusqu'à 7 % ou 10 % du vin de table produit dans le Nord et les Pouilles.

M. Pandolfi a annoncé une série de mesures : alourdissement des peines de détention pour les trafiquants, confiscation de leurs installations et renforcement des moyens de contrôle. Il a admis qu'il y avait eu *« laxisme »*, imputable à *« la désarticulation de l'appareil public »* résultant d'un excès de décentralisation des structures de contrôle.

Les représentants des organisations viticoles italiennes, réunis vendredi 4 avril à Rome, ont décidé de se porter partie civile contre les fraudeurs et de se joindre à la campagne de recherche des vins empoisonnés. Sur le plan politique, la fièvre monte au Parlement où l'opposition a pris à partie les ministres de l'agriculture, M. Pandolfi, et de la santé, M. Degan (démocrates-chrétiens), pour leurs interventions jugées tardives. Le petit Parti radical a demandé la démission des *« deux ineffables ministres »*. Eventualité que M. Pandolfi a écartée : *« Une chose que je ne ferai pas maintenant*, a-t-il dit, *c'est d'abandonner mon poste. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREDIT LYONNAIS

LE PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

LES RÉSULTATS DU CRÉDIT LYONNAIS EN 1985

Le conseil d'administration, réuni le 3 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1985, qui font apparaître un bénéfice net de 442 millions de francs, en progression de 19,8 % sur celui de 1984.

Avant répartition du bénéfice de l'exercice, mais compte tenu de l'émission en 1985 de titres subordonnés à durée indéterminée, les fonds propres, tels que définis par le Comité de la réglementation bancaire, atteignent un total de 9 968 millions de francs.

Le produit net bancaire s'inscrit à 20 334 millions de francs en amélioration de 3 % par l'effet notamment de l'accroissement des commissions sur les services rendus à la clientèle, tandis que les frais généraux augmentent de 5,3 %. Le résultat avant amortissement et provisions atteint 6 526 millions de francs.

La charge des provisions d'exploitation s'élève à 5 192 millions de francs et fait ressortir, comme l'année dernière, une évolution contrastée des dotations concernant les créances individuelles sur la clientèle qui régressent sensiblement et des dotations destinées à couvrir les risques-pays qui font plus que doubler.

En France, le Crédit lyonnais a continué à développer ses activités. Les ressources de clientèle ont progressé en capitaux moyens de 6,2 %. Tandis que les dépôts à vue augmentaient de 6,9 % et les ressources d'épargne de 12,2 %, l'évolution des ressources à terme, restées pratiquement stables, a été affectée par la création des nouveaux instruments de trésorerie. Les concours consentis à la clientèle sont en hausse de 3 %, plus marquée pour les crédits en devises (4,1 %) que pour ceux en francs (2,7 %). Le bénéfice net en France est de 302 millions de francs, en augmentation de 23,1 %.

A l'étranger, exprimés en francs et en capitaux moyens, les emplois et les ressources diminuent respectivement de 7,7 % et 7,4 %, du fait de la baisse importante du dollar. A taux de change constants, emplois et ressources auraient augmenté de 4,9 % et 5,6 %. Grâce à la réduction des provisions individuelles et malgré un alourdissement des frais généraux, les agences étrangères enregistrent un bénéfice net de 140 millions de francs, en progrès de 13,2 %.

Les comptes consolidés du groupe feront l'objet d'une communication ultérieure.

CHAMPAGNE TAITTINGER

M. Claude Taittinger, président-directeur général de la société Taittinger-C.C.V.C., a fait approuver par le conseil d'administration, dans sa séance du 26 mars 1986, l'arrêté des comptes de l'exercice 1985.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net comptable de 19 011 414 F après 34 510 273 F d'amortissements et de provisions (dont 31 980 000 F de dotation à la provision pour hausse des prix et reprise de 2 060 000 F de provision de même nature) et après 14 228 377 F d'impôt sur les sociétés, contre un résultat net de 15 186 798 F en 1984, après 22 844 510 F d'amortissements et de provisions et 11 721 864 F d'impôt sur les sociétés.

La capacité d'autofinancement dégagée au cours de l'exercice s'élève à 57 213 801 F, contre 37 158 000 F en 1984.

Le conseil d'administration envisage de proposer un dividende net de 15 F par action auquel s'ajouterait un crédit d'impôt de 7,50 F donnant un total de 22,50 F, contre 21 F l'année précédente.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires se tiendra à Reims dans les bureaux du Champagne Taittinger, 9, place Saint-Nicaise, le lundi 16 juin 1986, à 11 heures.

EPARGNER POUR INVESTIR

SLIVAM Société d'Investissement à Capital Variable

Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 1986

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie le 25 mars 1986 sous la présidence de Monsieur BIZOT a approuvé les comptes de l'exercice 1985.

- **Revenus distribuables** : F. 117 942 582,25
- **Revenu global par action** : F. 19,82 composé d'un dividende net de F. 18,07 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F. 1,75.
- **Mise en paiement dès le 27 mars 1986 au titre du coupon n° 40.**



VALEURS DE FRANCE — BRED

La valeur liquidative de l'action de la SICAF « VALEURS DE FRANCE » (Société d'investissement à capital fixe) gérée par la BRED, était au 27 mars 1986 de 339,73 F.

La progression ressort à 19,76 % depuis le 31 décembre 1985.

Rappelons que « VALEURS DE FRANCE » a été introduite en Bourse le 26 septembre 1985 au prix de 260 F ; le cours de l'action était de 282 F le 31 décembre 1985 et de 337 F le 27 mars 1986.

L'ACTIF DE VALEURS DE FRANCE ÉTAIT, AU 27 MARS 1986, COMPOSÉ COMME SUIT :

- Actions : 40,85 %
- Titres intermédiaires (1) : 24,48 %
- Obligations : 30,95 %
- Placements CT : 3,72 %

(1) Titres participatifs, certificats d'investissement, bons de souscription d'actions et d'obligations.



CESSATION DE GARANTIE

La Grindlays Bank SA annonce qu'elle cessera à l'expiration d'un délai de trois jours à compter de la présente publication de garantir la société Cedartour SA, dont le siège social est à Paris 1er, 16, avenue de l'Opéra, exerçant les activités d'agent de voyages (n° de licence 429).

Conformément à l'article 20 du décret n° 77/363 du 28 mars 1977, cet avis fait l'objet d'une publication dans deux journaux dont un quotidien. Il est rappelé aux créanciers éventuels qu'un délai de trois mois à compter de la présente publication leur est ouvert pour produire leurs créances nées antérieurement à la date de la cessation de la garantie auprès de la Grindlays Bank, société anonyme au capital de 95 000 000 F dont le siège social est à Paris 9e, 7, rue Meyerbeer. Toute production devra être accompagnée de justificatifs.



GROUPE INTERTECHNIQUE

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1985.

Le conseil d'administration d'IN-Informatique (IN2), réuni le 2 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1985 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 19 juin.

Notre activité est constituée par la branche « informatique » qui nous a été apportée par Intertechnique, notre maison mère, avec effet social au 1er janvier 1985. Les chiffres de 1984, donnés dans les comparaisons ci-dessous, sont ceux de la branche « informatique » d'Intertechnique.

Au niveau consolidé :

— les chiffres d'affaires HT ont été : au total, 688 millions contre 549 en 1984 ; pour l'informatique de gestion, 618 millions contre 478 ; pour l'informatique d'instrumentation, 70 millions contre 71 ;

— les montants HT des commandes reçues ont été : au total, 720 millions contre 571 ; pour l'informatique de gestion, 660 millions contre 503 ; pour l'informatique d'instrumentation, 60 millions contre 68.

L'opération d'apport par Intertechnique a eu une incidence fiscale sur les résultats nets des deux sociétés pour l'exercice : un accroissement de 10,3 millions pour la société apporteuse, mais une diminution de 9,3 pour notre société. Aussi, pour juger sainement de la marche de la société, convient-il de considérer d'abord les résultats hors incidence fiscale de l'apport.

Hors incidence fiscale et au niveau consolidé, le résultat net, après provisions, impôts et participation du personnel, a été de 47 millions soit 6,8 % du chiffre d'affaires contre 35,7 et 6,5 %.

Le résultat net comptable, donc après la déduction des 9,3 millions de l'incidence fiscale de l'apport, a été de 37,7 millions.

Par action, le bénéfice net consolidé est de 22,6 francs avant incidence fiscale de l'apport et de 18,1 après incidence.

Le conseil proposera à l'assemblée le versement d'un dividente de 4 francs, soit 6 francs de revenu global.

CESSATION DE GARANTIE

En application de l'article 20 du décret 77/363 du 28 mars 1977, le BANCO EXTERIOR FRANCE, 16, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, annonce qu'il cesse d'accorder sa garantie à la Compagnie Générale des Croisières S.A.R.L. au capital de 250 000 F dont le siège social est à Paris-1er, 31, avenue de l'Opéra.

Le BANCO EXTERIOR FRANCE, précise que la cessation de sa garantie prend effet à l'expiration d'un délai de trois jours suivant la publication du présent avis et qu'un délai de trois mois est ouvert aux créanciers éventuels pour produire leurs créances.



Locafrance

Le conseil d'administration de Locafrance, réuni le 25 mars 1986, sous la présidence de M. Gérard Billaud, a arrêté les comptes de l'exercice 1985. Le total des investissements de Locafrance et de ses filiales de crédit-bail mobilier et de location financière est en progression de près de 20 %, dépassant pour la première fois les 5 milliards de francs hors taxes.

Le résultat financier de Locafrance s'élève à 107 200 000 F, en progression de 20,3 % sur l'exercice précédent.

Le résultat global des activités financières du groupe, part des tiers exclue, atteint 152 700 000 F.

Après une dotation à la réserve latente de 45 900 000 F, contre 20 000 000 F l'an dernier, le résultat net comptable ressort à 34 400 000 F contre 47 500 000 F, résultat qui comprenait en 1984 une plus-value exceptionnelle à long terme de 18 600 000 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 28 mai 1986, la distribution d'un dividende de 18,50 F par action, majoré d'un avoir fiscal de 9,25 F, contre 17 F par action majoré d'un avoir fiscal de 8,50 F, au titre de l'exercice précédent.

De ce fait, la progression de la masse distribuée, appliquée à un capital porté de 157 055 200 F à 176 932 700 F, sera de 22 %.



Le conseil d'administration, réuni le 26 mars 1986 sous la présidence de M. Gérard Billaud, a examiné l'activité et arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1985 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera convoquée pour le 26 mai 1986. Ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous, les principales caractéristiques significatives de l'activité d'Immobanque ont évolué favorablement au cours de l'exercice écoulé, l'activité crédit-bail a en particulier plus que doublé.

En millions de francs	1984	1985	Évolution en %
— *Engagements nouveaux*	254	423	+ 67
• Crédit-bail	196	423	+ 115
• Patrimoine locatif	58	—	—
— *Engagements bruts HT totaux*	2 107	2 475	+ 17
• Crédit-bail	1 496	1 864	+ 25
• Patrimoine locatif	611	611	—
— *Recettes locatives HT*	302	341	+ 13
• Crédit-bail	246	273	+ 11
• Patrimoine locatif	56	68	+ 21
— *Bénéfice comptable*	74	81	+ 9
— *Dividente unitaire (en francs)*	42 (majoré de 0,30 F d'avoir fiscal)	45	+ 7,14 (hors avoir fiscal)

Il convient d'ajouter que :

— le résultat financier courant, défini comme le résultat d'exploitation avant tout élément exceptionnel et déterminé sur la base d'un amortissement des opérations de crédit-bail égal à l'amortissement financier de chacune d'elles, s'établit à 121 822 000 francs, en progression de 16,30 % sur celui de l'exercice 1984. Après déduction des éléments exceptionnels de l'exercice (notamment 4 207 000 francs de frais liés aux emprunts obligataires émis en décembre 1985), le résultat financier net s'élève à 115 802 000 francs contre 98 659 000 francs pour l'exercice 1984 (+ 17,38 %) ;

— le montant de la réserve latente (correspondant au supplément d'amortissement fiscal par rapport à l'amortissement financier des immeubles en crédit-bail) a été augmenté d'une somme de 34 476 000 francs contre 24 448 000 francs en 1984, pour être porté à 121 000 000 francs, soit 76,20 francs par action.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire de mettre en paiement un dividende global de 71 452 710 francs représentant 85,33 % du bénéfice soumis à obligation de distribution. Ce dividende, en hausse de 12,48 % sur celui de l'année précédente, s'appliquerait à un nombre d'actions porté de 1 512 403 à 1 587 838, par suite essentiellement de l'entrée en jouissance, le 1er janvier 1985, des actions remises à LOCAFRANCE fin 1984 en rémunération de l'apport d'un immeuble. Il s'élèverait à 45 francs par action (sans avoir fiscal) contre 42 francs (majorés d'un avoir fiscal de 0,30 franc) pour 1984.

INTERTECHNIQUE

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1985

Le conseil d'administration d'Intertechnique, réuni le 2 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1985 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 19 juin.

Au niveau consolidé :

- les chiffres d'affaires HT ont été, pour le groupe, de 1 248 millions, contre 1 038 millions en 1984 ; pour la branche « aérospatial et systèmes », de 562 millions, contre 489 millions ; pour la branche « informatique », de 688 millions, contre 549 millions ;
- les montants HT des commandes reçues ont été, pour le groupe, de 1 312 millions, contre 1 128 millions ; pour l'« aérospatial et systèmes », de 594 millions, contre 557 millions ; pour l'« informatique », de 720 millions, contre 571 millions.

Les opérations de filialisation ont eu une incidence fiscale sur les résultats nets de l'exercice ; si cette incidence est négligeable au niveau du groupe (accroissement de 1 million), elle ne l'est pas au niveau de l'analyse par branche : accroissement de 10,3 millions pour l'« aérospatial et systèmes », diminution de 9,3 millions pour l'« informatique ». Aussi, pour juger sainement de la marche de la société, convient-il de considérer d'abord les résultats hors incidence fiscale.

Hors incidence fiscale de l'apport et au niveau consolidé, les résultats nets, après provisions, impôts et participation du personnel, ont été, au total, pour le groupe, de 80,7 millions, soit 6,5 % du chiffre d'affaires, contre 64,1 millions et 6,2 % ; pour l'« aérospatial et systèmes », de 33,7 millions, soit 6,0 % du chiffre d'affaires, contre 26,3 millions et 5,8 % ; pour l'« informatique », de 47 millions, soit 6,8 % du chiffre d'affaires, contre 35,7 millions et 6,5 %.

Les résultats nets comptables, donc après incidence fiscale de l'apport, ont été de 81,7 millions pour le groupe, de 44 millions pour l'« aérospatial et systèmes » et de 37,7 millions pour l'« informatique ».

La part d'Intertechnique dans le résultat net du groupe s'est élevée à 70,3 millions, contre 64,1 millions en 1984.

Ramenée à une action d'Intertechnique, cette part est de 91,80 francs, alors que pour 1984 le bénéfice par action était de 83,75 francs.

Le conseil proposera à l'assemblée le versement d'un dividende de 21 francs, soit 31,50 francs de revenu global, contre respectivement 18 francs et 27 francs.



SOCIÉTÉS

Locafrance

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 27 mars
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	382 008
dont :	
Or	210 163
Disponibilités à vue à l'étranger	93 081
ECU	61 363
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 389
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 456
dont :	
Concours au Trésor public	25 840
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	193 707
dont :	
Effets escomptés	80 494
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	62 185
5) DIVERS	12 947
Total	684 284

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	206 281
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 809
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	23 585
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	127 804
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	66 330
5) ECU A LIVRER AU FECOM	59 987
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	242 888
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	10 038
Total	684 284

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1985

	27 mars	4 avril
Valeurs franç. à revenu variable	133,7	138,9
Valeurs industrielles	129,6	135,5
Valeurs étrangères	111,8	114,6
Pétroles-Energie	112	113,3
Chimie	117,1	128,4
Métallurgie, mécanique	142,8	148,9
Electricité, électronique	131,8	136,1
Bâtiment et matériaux	143,4	144,2
Ind. de consommation non alimentaire	127,4	136,5
Agro-alimentaire	132,1	139,1
Distribution	124,3	128,4
Transports, loisirs, services	139,8	142,7
Assurances	153,2	168,1
Crédit banque	165,2	172,8
Sicomi	114	118,7
Immobilier et foncier	125,9	131,5
Investissement et portefeuille	150,2	155,2
Base 100 : 31 décembre 1985		
Valeurs françaises à revenu fixe	107,9	109,1
Emprunts d'État	106,7	108,4
Emprunts garantis et assimilés	108,2	108,3
Sociétés	105,8	108,1
Base 100 en 1949		
Valeurs françaises à revenu variable	3 028,3	3 146,5
Valeurs étrangères	3 593,2	3 683,2
Base 100 en 1972		
Valeurs françaises à revenu variable	438,9	453,9
Valeurs étrangères	486,1	498,2
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	123,3	125,4
Emprunt d'État	120,6	123,9
Emprunts garantis et assimilés	124,5	126,3
Sociétés	142,6	123,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	359,2	372,1
Produits de base		214,8
Construction		317,6
Biens d'équipement		342,3
Biens de consom. durables		474,9
Biens de consom. non durables		424,3
Biens de consom. alimentaires		385,6
Services		330,4
Sociétés financières		690,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger		322,1
Valeurs industrielles		329,7

BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	284,8	277,8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PUBLICIS : UN LÉGER RECUL BÉNÉFICIAIRE. – Le numéro deux français de la publicité (vingt-deuxième mondial) annonce, pour 1985, un bénéfice net consolidé de 65,7 millions de francs, en léger recul de 0,9 %. Le chiffre d'affaires progresse de 4,7 % à 5,7 milliards de francs.

BANQUE LA HÉNIN : TRIPLEMENT DES BÉNÉFICES. – Pour l'exercice écoulé, le bénéfice net consolidé passe de 2,06 à 8,12 millions de francs. Le total des produits d'exploitation atteint 849 millions de francs (+ 13 %). Pour la banque La Hénin seule, la progression du produit net bancaire est de 19 %. Elle provient de l'amélioration des intérêts nets de prêts aux particuliers et des produits des activités financières.

VALLOUREC : RETOUR DANS LE NOIR. – Dans le rouge l'année précédente, les comptes reviennent dans le noir pour 1985 : 50,1 millions de francs (contre une perte de 180,8 millions).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	3 avril
Valeurs françaises	138,3
Valeurs étrangères	113,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 avril	4 avril
Indice général	364,6	372,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 avril .... 8 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 avril	7 avril
1 dollar (en yens)	180,10	181,20

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	33 50	1 528
5 %	51 60	0 863
3 % amort. 45-54	....	2 030
Emp. 7 % 1973	7638	..
Emp. 8,80 % 77	125	7 643
9,80 % 78/93	105 30	7 189
8,80 % 78/86	100 62	2 748
10,80 % 79/94	110	6 302
13,25 % 80/90	112 07	11 108
13,80 % 80/87	108 60	6 485
13,80 % 81/89	114 70	3 025
16,75 % 81/87	111 90	9 489
16,20 % 82/90	128 70	3 839
16 % juin 82	128 30	13 151
E.D.F. 7,8 % 61	153	2 973
E.D.F. 14,5 % 80-92	115 60	11 119
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	104	2 777
CNB Paribas	105 50	2 777
CNB Suez	103 80	2 777
CNI janv. 82	104	2 777
CRH 10,90 % déc. 85	....	2 580

BOURSE DE PARIS — Comptant — 4 AVRIL

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 4/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1543	4,5 % 1973	1530	1520	1526	– 0 32
....	C.N.E. 3 %	4050	4100	4120	+ 1 72
230	Elf-Aquitaine	237	239	238	+ 0 42
220	– (certific.)	230	233	233 50	+ 1 52
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
280	Emhart	288 10	297	297	+ 3 08
395	Exxon Corp.	425	430	430	+ 1 17
530	Ford Motors	622	627	627	+ 0 80
83	Freegold	84 30	85 70	85 10	+ 0 94
98	Gencor	99 20	100 50	100 90	+ 1 71
580	Gén. Electr.	586	588	589	+ 0 51
415	Gén. Belgique	515	515	515	....
590	Gen. Motors	620	620	621	+ 0 16
50	Goldfields	55 80	55 50	55 30	– 0 89
42	Gd Métropolitain	48 10	47 50	48 90	+ 1 66
89	Harmony	88 50	88 50	89	+ 0 56
138	Sony	163	165	165	+ 1 22
141	T.D.K.	167 50	173 80	174	+ 3 88
14	Toshiba Corp.	17 70	18 10	17 85	+ 0 84
1160	Unilever	1215	1239	1236	+ 1 72
380	Unit. Techn.	400	408	409	+ 2 25
580	Vaal Reefs	546	541	543	– 0 54
300	Volvo	365 50	389	392	+ 7 25
290	West Deep	273	273	272	– 0 36
506	Xerox Corp.	502	500	501	– 0 19
1 55	Zambia Corp.	1 56	1 58	1 56	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 324	....	7 050	7 600
ECU	6 892	....	....	....
Allemagne (100 DM)	307 700	....	298	31 500
Belgique (100 F)	15 096	....	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	273 090	....	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 280	....	79	86 500
Norvège (100 k)	99 820	....	96	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 730	....	10 350	11 050
Grèce (100 drachmes)	4 978	....	4 200	5 300
Italie (1 000 lires)	4 523	....	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	369 680	....	358	377
Suède (100 krs)	98 810	....	94 500	101
Autriche (100 sch)	43 870	....	42 850	44 800
Espagne (100 pes.)	4 905	....	4 700	5 250
Portugal (100 esc.)	4 760	....	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 262	....	5 050	5 450
Japon (100 yens)	4 076	...	3 920	4 080

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/4
Or fin (kilo en barre)	79300	81200
Or fin (en lingot)	79500	80950
Pièce française (20 fr)	521	550
Pièce française (10 fr)	480	.....
Pièce suisse (20 fr)	507	535
Pièce latine (20 fr)	465	482
Souverain	595	625
Pièce de 20 dollars	3305	3305
Pièce de 10 dollars	1600	1600
Pièce de 5 dollars	1080	.....
Pièce de 50 pesos	3075	3195
Pièce de 10 florins	499	505
Or Londres	336 60	335 60
Or Zurich	337	334
Or Hongkong	338 15	338 15
Argent Londres	5 10	5 10

Le Monde

Bourse du matin

NOUVELLE ET FORTE HAUSSE

La confirmation officielle de la dévaluation du franc a provoqué, lundi matin 7 avril, une nouvelle et forte hausse, l'indicateur instantané gagnant, à la séance du matin, 2,6 %, après sa progression de 2 % à la veille du week-end. Peugeot s'est détaché avec une avance de 5,8 %, suivi par Alsthom (+ 5,4 %), Air Liquide (+ 5,2 %), Essilor (+ 4,4 %), L'Oréal (+ 4,4 %), Michelin et Club Méditerranée (+ 4,1 %). En revanche, les Chargeurs ont perdu 5,2 %, et la Compagnie du Midi, 0,15 %.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 7 AVRIL

Indicateur de séance (%) : + 2 61

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	449 20	464	453
Agence Havas	1815	1900	1880
Air Liquide (L')	769	800	799
Alsthom	475	474	501
Bancaire (Cie)	1239	1270	1284
Bongrain	1980	2040	2050
Bouygues	1039	1045	1050
B.S.N.	4060	4060	4060
Carrefour	3560	3530	3590
Chargeurs S.A.	1400	1350	1327
Club Méditerranée	615	656	640
Dumez	1140	1200	1175
ELF-Aquitaine	238	242	244
Essilor	2700	2800	2820
Lafarge-Coppée	1440	1474	1474
L. Vuitton S.A.	1210	1250	1240
Michelin	3265	3450	3400
Midi (Cie)	6310	6300	6300
Moët-Hennessy	2635	2710	2699
Navig. Mixtes	930	931	931
Oréal (L')	3620	3750	3780
Pernod-Ricard	1145	1145	1155
Peugeot S.A.	1139	1205	1205
Sanofi	750	757	765
Source Perrier	690	704	695
Télémécanique	3760	3760	3760
Thomson-C.S.F.	1235	1280	1275
Total-C.F.P.	333	338	340
T.R.T.	2645	2680	2706
Valéo	580	....	....

● *Premiers cas de rage en Mayenne.* — Deux cas de rage ont été mis en évidence en Mayenne après l'examen de deux chats capturés à Cossé-le-Vivien. Le préfet de la Mayenne a décidé de prendre ce 7 avril un arrêté de « déclaration d'infection » du département. Cette découverte indique que l'épizootie poursuit son avance vers l'ouest.

● *Un adolescent broyé par une machine.* — Un adolescent recherché par la police pour vol de voiture est mort broyé par une machine, samedi 5 avril à la papeterie de la Chapelle-Darblay, dans la banlieue de Rouen. Vers cinq heures du matin, une patrouille de police interceptait une voiture volée avec à son bord quatre jeunes passagers. Tandis que trois d'entre eux, deux jeunes filles et un adolescent étaient interpellés, le conducteur, âgé de seize ans, réussissait à s'enfuir, plongeant alors dans la Seine pour échapper à ses poursuivants avant de se réfugier dans les locaux des papeteries de la Chapelle-Darblay.

Dans des circonstances que l'on ignore encore, l'adolescent a été happé par une machine destinée à l'écorçage des arbres et mise en route par un employé de la papeterie, dès son arrivée au travail.

Sur
CFM
de 19 h à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

LUNDI 7 AVRIL
Allô « le Monde »
47-20-52-97
de 19 heures à 19 h 30
LA FRANCE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE
avec Roland-Pierre PARINGAUX et Edwy PLENEL
Une émission présentée par François KOCH

MERCREDI 9 AVRIL
L'industrie et le nouveau pouvoir

Chaque mardi et chaque vendredi, à 8 h 27, la chronique placement de CFM, réalisée avec le Crédit lyonnais.

A B C D E F G

POUR LA PREMIÈRE FOIS

M. Lajoinie admet l'existence d'une « minorité » au PCF

M. André Lajoinie, secrétaire du comité central du PCF, était l'invité du « Forum » de RMC, dimanche 6 avril. Le président du groupe communiste à l'Assemblée, député de l'Allier, a situé la dévaluation du franc dans la droite ligne de la politique pratiquée par les socialistes. Il a longuement répondu aux questions concernant le recul du PCF et, pour la première fois, il a reconnu l'existence d'une *« minorité »* à l'intérieur du PCF. MM. Karlin et Lainé, promoteur de l'« appel des mille » réclamant un congrès extraordinaire *(le Monde* du 2 avril), continuent de recevoir des lettres de militants ou d'ex-militants communistes en grand nombre.

Interrogé sur le réaménagement monétaire, M. Lajoinie a estimé que *« la dévaluation de 6 % du franc est à la fois la conséquence et le constat de l'affaiblissement du pays fait sous l'impulsion du gouvernement socialiste, et la volonté du gouvernement Chirac de poursuivre et d'aggraver une politique d'austérité »*. Le président du groupe communiste a souligné que M. Chirac *« se moque du monde, car les recettes qu'il propose sont les mêmes que celles qui ont déjà été appliquées »*.

Analysant la politique d'accompagnement de cette dévaluation, il a ajouté : *« On va faire pression sur les salaires, on va aggraver les conditions de travail, on va mettre en œuvre la loi de flexibilité que le gouvernement socialiste a fait voter contre notre avis, et on va libérer les changes. »* Selon lui, MM. Mitterrand et Chirac sont co-responsables de la dévaluation : *« La décision, semble-t-il, a été prise en commun »*, a-t-il dit.

Questionné sur le score du PCF aux législatives, il a indiqué que *« le recul (...) en pourcentage, même si nous avons gagné autour de 500 000 voix, nous fait beaucoup réfléchir, nous secoue (...). Il faut procéder à l'examen avec sang-froid,* a-t-il ajouté, *éviter de se laisser entraîner par la panique, ce qui peut arriver... »* Selon M. Lajoinie, *« les idées progressistes ont reculé dans ce pays, les idées de service public, d'école publique, les idées d'action syndicale, les idées de solidarité; on est passé avec le gouvernement socialiste de l'idée « rompre avec le capitalisme » à l'idée « gloire aux vainqueurs, gloire à Tapie. »*

M. Lajoinie a réaffirmé que le PCF doit *« continuer sur l'orientation du 25ᵉ congrès »*, avant de noter que, parmi les mille signataires réclamant un congrès extraordinaire, *« certains ne sont plus au Parti communiste, d'autres ont combattu les candidats du PCF avant les élections »*. Selon lui, ces derniers *« sont donc mal placés pour venir dire : on a reculé, c'est un drame »*.

Ne sous-estimant pas le mouvement de contestation, M. Lajoinie a dit : *« Il faut que les communistes discutent librement, partout, et pour discuter librement il ne faut pas qu'on dicte la loi dans les journaux, comme* le Monde, *qui se caractérise par une spécialisation dans l'attaque anticommuniste. »* Pour lui, il n'est cependant pas nécessaire d'ouvrir un débat dans la presse du PCF, car *« les statuts de notre parti ne font pas obligation en permanence d'avoir une discussion dans* l'Humanité, *puisque le congrès a tranché, a tranché à l'immense majorité »*.

Le secrétaire du comité central a admis que, *« dans tous les partis, il y a une majorité et une minorité. Eh bien, oui, il y a une minorité au Parti communiste qui demande un congrès extraordinaire. Mais elle reste une minorité. » « Faut-il que la minorité commande la majorité »*, a conclu M. Lajoinie qui répond par la négative : *« Ça ne serait pas démocratique. »*

Sur le vif

Alternance

Elles rouspètent, mes copines. Elles tambourinent à ma lucarne : *Hé, là, ho !* Tu commences à nous casser les pieds. Ça fait des semaines que t'arrêtes pas de parler politique. Il y en a marre. Tu pourrais pas changer de disque ? Oui, bon, OK. Alors, de quoi voulez-vous qu'on parle aujourd'hui ? Des mecs ? Allons-y.

Ils reprennent du poil de la bête, dites donc ! On ne s'est pourtant pas gênées pour les remettre à leur place, les dresser : Assis ! Couché ! Rapporte ! Au pied ! Depuis le temps qu'on les engueule, qu'on les houspille, qu'on leur file des complexes : Vous êtes tous nuls, égoïstes, machos, sexistes. Travail au tapis : bâclé ! Travaux ménagers : zéro ! Ils avaient fini par s'écraser. Ils n'osaient plus moufter.

Et puis là, maintenant, ils relèvent la tête. Ça bouge dans les rangs. Ils répondent. Ils sont insolents. Ils essaient de nous rendre la monnaie de notre pièce. Regardez le dernier bouquin de Tetsu, un recueil de dessins légendés, *Toutes les mêmes !* Toutes des garces, des harpies, des salopes, des bourreaux de mari. Et le plus fort, c'est qu'on se marre. C'est d'une drôlerie, vous ne pouvez pas savoir.

Les verrous sautent, les tabous tombent les uns derrière les autres. Finies les histoires belges. Maintenant, on y va carrément, on taquine pêle-mêle les Arabes, les nanas, les Noirs, les homos et même les juifs. On n'entend, on ne voit que ça à la radio, à la télé, l'accent, les intonations, les manières de la Goutte-d'Or, de la rue Sainte-Anne et du Sentier.

Ce genre de blagues, les Britishs, pas gênés, s'en régalent depuis belle lurette. Nous, on y vient, on y est. Dans la gentillesse, attention, pas dans l'agressivité. Ça vous choque ? Moi, non. Moi, ça me rassure. Si on se moque de moi à ma barbe, on n'ira pas le faire derrière mon dos. Et puis rien de tel que le rire pour exorciser les mauvais démons.

Allez, les filles, à vous de jouer ! A vous de suivre, là encore, les traces des Anglaises, en balançant sur les ondes et les antennes des histoires d'hommes. Un exemple ? Les mecs, au volant, c'est vraiment les rois. Là, il y en a un qui dit à l'autre : tu veux pas regarder si mon clignotant marche ? Son copain jette un œil par la portière : un coup ça marche, un coup ça marche pas.

CLAUDE SARRAUTE.

LA FIN DU TREIZIÈME CONGRÈS DU PC BULGARE

L'immuable M. Jivkov

Le treizième congrès du Parti communiste bulgare a pris fin le samedi 5 avril à Sofia par la reconduction, sans changement aucun, du bureau politique et du secrétariat du parti, avec à sa tête M. Todor Jivkov. La redistribution de certains postes avait déjà été opérée dans les mois qui ont précédé ce congrès sans surprise. Les rumeurs, entendues au début de l'année, selon lesquelles M. Jivkov aurait pu être déchargé d'une partie de ses fonctions n'ont pas été confirmées.

M. Jivkov (soixante-quatorze ans, mais qui tout au long du congrès a paru en excellente forme) était supposé n'être guère en odeur de sainteté auprès de M. Gorbatchev. Il passait en effet plutôt pour un brejnévien, et avait entouré de mille prévenances Constantin Tchernenko, alors même qu'il n'était encore qu'un dauphin présumé. Force est de constater que le numéro un bulgare, qui a fait preuve, en fait, d'un zèle empressé auprès de tous les dirigeants soviétiques successifs qu'il a connus en trente-deux ans de pouvoir, s'est également accommodé sans dommage apparent de l'arrivée de M. Gorbatchev.

Le nouveau comité central du parti compte 195 membres de plein droit, parmi lesquels seulement 34 nouveaux titulaires (pour la plupart d'anciens suppléants). Parmi les promus, on relève le nom du fils du numéro un, M. Vladimir Jivkov (vice-président du comité de la culture) que sa défunte sœur avait dirigé) et, parmi les exclus, celui de M. Alexandre Lilov, ancien membre du bureau politique et du secrétariat, dont la carrière s'annonçait très brillante avant qu'elle ne s'interrompe brusquement, à l'automne 1983.

L'essentiel du congrès a été consacré à l'annonce de *« profonds changements »* dans les méthodes de gestion économique, avec, en principe, une plus grande autonomie de décision pour les responsables, mais une certaine ambiguïté quant au maintien de la fixation centrale des prix et des ressources des entreprises. Il a également été beaucoup question de la révolution scientifique et technique, qui, selon M. Jivkov, ne pourra se réaliser *« que grâce à la coopération et au rapprochement dans tous les domaines avec l'URSS »* (avec laquelle la Bulgarie réalise déjà plus de la moitié de ses échanges).

En marge du congrès, un incident a opposé des journalistes occidentaux au directeur de l'agence BTA, M. Bojan Traikov, qui fait fonction de porte-parole officiel. M. Traikov avait affirmé que les journalistes étaient libres de se déplacer dans tout le pays, mais en fait trois d'entre eux ont été contraints par la milice de rebrousser chemin alors qu'ils voulaient se rendre dans la ville de Kardjali, dans une région peuplée par nombre de Bulgares d'origine turque. M. Traikov a accusé les journalistes de *« chercher le scandale »* et il s'en est pris à plusieurs organes de presse occidentaux pour la manière dont ils ont décrit la campagne de bulgarisation forcée de la minorité turque.

Par la même occasion, il a donné aux journalistes le *« conseil amical »* de ne *« pas perdre leur temps »* à spéculer sur les relations soviéto-bulgares, qui *« se sont toujours développées de manière parfaite »*.

JAN KRAUZE.

Au Liban

Des chiites intégristes prônent la création d'un Etat islamique

Beyrouth. — Des dizaines de jeunes en civil ont distribué, ce week-end à Beyrouth, au lendemain du congrès du mouvement chiite Amal, des milliers de tracts luxueux signés « d'un Mouvement islamique au Liban » et prônant l'instauration d'un Etat islamique dans ce pays.

Sur l'une des faces du tract en papier glacé, le portrait en quadrichromie du guide du régime iranien, l'ayatollah Khomeiny, orné d'une enluminure, avec la phrase : *« Tous les musulmans doivent revendiquer une République islamique, le régime libanais est illégal et criminel. »*

Des slogans en ce sens avaient récemment fait leur apparition sur les murs de la banlieue sud, à population chiite, de Beyrouth. Le slogan : *« Non à Israël, non à l'arabisme, oui à l'Islam »* avait provoqué une polémique dans la presse de Beyrouth.

Jeudi dernier, alors que le congrès d'Amal commençait ses travaux, quelques dizaines de chiites se réclamant de la *« direction juste »* de l'imam Khomeiny, avait organisé un sit-in au domicile du fondateur d'Amal, l'imam Moussa Sadr, et distribué un communiqué critiquant la politique actuelle du mouvement chiite, qui *« n'agit plus conformément aux croyances réelles en Dieu »*. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 6-7 avril 1986 a été tiré à 445 201 exemplaires

En Inde

UN CONSORTIUM FRANCO-JAPONAIS REMPORTE UN CONTRAT DE 600 MILLIONS DE DOLLARS

Le consortium composé des japonais NKK et Toyo Engineering et du français Spie-Capag, et piloté par ce dernier, a remporté l'appel d'offres international lancé pour la construction d'un gazoduc de 1 730 kilomètres en Inde pour un montant de 600 millions de dollars.

Le Gas Authority of India Limited a signé, le lundi 7 avril, la lettre d'intention à Spie-Capag, a annoncé M. Capo, le représentant du groupe en Inde.

Le gazoduc transportera le gaz des gisements off-shore au large de Bombay jusqu'au nord-ouest de l'Inde.